

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES



DEPARTEMENT DE LANGUES
AFRICAINES ET LINGUISTIQUE
DEPARTMENT OF AFRICAN
LANGUAGES AND LINGUISTICS

*Une analyse minimaliste et dérivationnelle
de la morphosyntaxe du Shupamem*

Mémoire présenté en vue de l'obtention du

Diplôme de DEA en Linguistique

Par

Abdoulaye Laziz NCHARE

Licence, Maîtrise en Linguistique ès Lettres

Sous la direction de :

Edmond BILOA

Maître de Conférences

Année académique 2004-2005

AVANT-PROPOS

« Toute pensée se construit sur des rapports qui s'établissent entre différentes unités syntaxiques et qui prennent racine dans la structure de la phrase, cette dernière constituant une unité syntaxique autonome. La pensée ne peut être précise si la syntaxe est défectueuse »

CODILLAC (1715-1780)

DEDICACE

Qu'il me soit autorisé de dédier le fruit de ce travail

A ma grand - mère, Makuet Abiba, paix à son âme,

A toute ma famille qui m'a témoigné un soutien sans faille,

Et à tous ceux qui m'ont comblé de toute leur affection,

De toute leur tendresse sur le sentier des recherches en linguistique.

LISTE DES ABREVIATIONS ET SYMBOLES

Acc	: Accusatif
Accs/0	: Accord sujet / objet
Adj	: Adjectif
Adv	: Adverbe
Art	: Articulation
Aux	: Auxiliaire
C°	: Complémenteur
CF	: Catégorie Fonctionnelle
Cl	: Classe
Conj	: Conjonction
Dat	: Datif
F	: Futur
Gén	: Génitif
GU	: Grammaire Universelle
IMP	: Imperfectif
INFL	: Inflexion
Int°	: Interrogateur
MOD	: Mode
MT	: Marque Temporelle
MA	: Marque Aspectuelle
Nég	: Négation
Nom	: Nominatif
P	: Passé
Perf	: Perfectif
Pro	: Argument nul
Prog	: Progressif
Prés	: Présent
Pt	: Point
Rad	: Radical
SAcc	: Syntagme de l'accord
SC	: Syntagme du Complémenteur
SD	: Syntagme du Déterminant
SN	: Syntagme Nominal
SNég	: Syntagme de la Négation
SP	: Syntagme Prépositionnel
Spéc	: Spécifieur
SProg	: Syntagme Progressif
ST	: Syntagme Temporel
t	: trace
x°	: variable (catégorie lexicale)
SX	: constituant de X
*	: dénote une phrase agrammaticale.

REMERCIEMENTS

La conception, la présentation et la confection de ce travail auraient constitué une tâche irréalisable pour mon humble existence, n'eût été l'apport scientifique, matériel et moral inestimable de certaines augustes âmes que je tiens à remercier sincèrement dans ces pages préliminaires.

Je remercie vivement mon directeur de recherche, M. Edmond BILOA de m'avoir donné l'occasion de travailler sur ce sujet intéressant, ainsi que d'avoir su guider avec justesse ma recherche et de l'ouvrir sur des perspectives plus larges. Il m'a initié au programme minimaliste de la grammaire générative. Il s'est donné toute la rigueur scientifique de ses longues années d'expérience, a initié ce travail, l'a suivi de bout en bout avec beaucoup de patience, malgré ses multiples occupations. Je lui suis infiniment reconnaissant pour sa disponibilité, ses nombreux conseils en ce qui concerne la construction du protocole expérimental, les analyses linguistiques, les hypothèses et la structuration de ce mémoire. Avec tous les honneurs que cela représente pour moi, qu'il trouve ici le témoignage de mon indéfectible attachement et de ma profonde gratitude.

Ma reconnaissance va également à M. Pius TAMANJI, qui, malgré son voyage de recherche en Allemagne, a lu attentivement ce travail, ses nombreuses remarques ont amélioré considérablement sa qualité, il a grandement participé à ma formation linguistique, je lui suis infiniment gré de m'avoir suivi depuis la première année jusqu'au D.E.A, je le prie d'accepter mes sincères remerciements.

Je ne saurais assez remercier Mesdames KOOPMAN et SZABOLCSI, respectivement des Universités de Californie et de New York, pour leur assistance matérielle et financière qu'elles ont bien voulu m'accorder dans le cadre de la présente recherche. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à madame Hilda KOOPMAN pour l'attention et l'intérêt qu'elle a montrés à l'égard de ce travail.

Je tiens aussi à remercier Michael NKEMNJI, à qui ce travail a emprunté certaines idées, et qui a eu la générosité de discuter en détail de certains aspects complexes de l'analyse.

Je remercie le Directeur Général de l'AES SONEL, pour m'avoir accordé un stage de formation en informatique au sein de son institution, ce qui a rendu possible la confection de ce travail.

Je suis particulièrement redevable à tous mes formateurs du Département de Langues Africaines et Linguistique, Mesdames ZOE et NDAMSAH et Messieurs les enseignants ESSONO, OGWANA, BITJA`A, NSEME, MUTAKA, BOT-BA NJOCK, à tous je réitère mes sincères remerciements pour tous les encouragements qu'ils n'ont jamais cessé de me donner.

Un grand merci à Valentin NGOUMBIME, Laure MENDAM NGOUH, Amidou MAVUT MOLUH, Hilda KOOPMAN, ainsi qu'à Zouliatou PABOUNDEM MOLUH pour m'avoir gentiment aidé à corriger ce mémoire de D.E.A et de m'avoir conseillé pour ma soutenance.

Mes remerciements vont également à M. Mominou FENJOU de AES SONEL et MM les secrétaires MASSOM et NYEM pour leur assistance dans les manipulations des outils informatiques, ainsi qu'à mes proches pour leurs encouragements. Je pense particulièrement à Mama NJOYA et Mohamed Amin KOUOTOU FENJOU.

Je remercie très particulièrement tous ceux qui, de près ou de loin m'ont assisté financièrement et moralement dans l'élaboration de ce travail, je pense à MM Valentin NGOUMBIME, Mouminou FENJOU, Chouaibou MBAINMOUN, Abdoulaye NGOUMBE, Mama MBOUOMBOUO, Abdou NGOUPAYOU et Chouébou CHINTOUO.

Un hommage très cordial sera adressé à Mlle Constantine KOUANKEM, qui malgré ses occupations a relu tout ce travail, qu'elle trouve ici le témoignage de ma profonde gratitude.

Merci à mes amis non-linguistes et surtout à ma famille, pour sa patience, ses encouragements et pour avoir cru en moi malgré le caractère inaccessible des mes centres d'intérêt durant cette année difficile et mouvementée.

Je ne saurais clore cette page sans exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à Mesdames MOLUH née MEFIRE Aminatou, au Ministère des Finances, Awawou PITNDAP, FENJOU née YOUWA Abiba et Aminatou MPEMI pour leur soutien affectueux, leur chaleur maternelle et leur inestimable patience durant toute ma formation. Qu'elles trouvent ici l'expression de mon indéfectible attachement !

ABSTRACT

This study proposes a restrictive approach to the morphosyntax of Shupamem, a grassfield Bantu language spoken in West Cameroon, in relation to word variation and agreement. Until recently, the standard approach to cross-linguistic variation within the Principles and Parameters theory has been to say that there exists some parameter within the system of *Universal Grammar (UG)* and that variation is a reflection of different value assignments to such a parameter. This variation in linear order for example, will be attributed to a parametric variation in word order. Recently, this standard assumption has been called to question and it is increasingly being suggested that to achieve a restrictive theory of syntax, severe restrictions must be imposed on the range of syntactic representations accessible to the human language faculty (see Sportiche (1993), Kayne (1994)). Following this reductionist approach, I begin with the hypothesis that even though on the surface Shupamem displays mixed word properties that in some cases vary between a head-complement and a complement-head order, it can be analysed as having an underlying symmetrical word order. I argue that movement of maximal projections destroys the underlying word order symmetry or functional categories to check their features to designated specifier positions. Using the minimalist framework, I abandon the standard old approach which views word order variation as a result of some parametric value assigned to different constructions.

The assumption that there is movement of maximal projections or functional categories to targeted specifier positions has additional consequences in Shupamem that go beyond those concerning linear order. It straightforwardly explains the various (overt) agreement patterns particularly within the noun phrase. I argue following Nkemnji's (1995) proposal which shows that the incidence of word order asymmetry and agreement are directly linked to *pied-piping*. The sort of *pied piping* described in this work suggests that syntactic movement is limited just to minimal heads (X°) and extended minimal XP projections like DPs, PPs, Aps...but that *Move Alpha* also affects sub-DPs constituents (bigger than (X°) heads like NumP, ClassP, as well as clausal constituents like TP/AgrP, NegP and FocusP.

RESUME

La présente étude porte sur une approche restrictive de la morphosyntaxe du shupamem, une langue bantoue des grassfields parlée à l'Ouest du Cameroun, en rapport avec la variation séquentielle dans l'ordre des mots et l'accord. Jusqu'à une époque très récente, les études menées dans le cadre de la théorie standard des principes et des paramètres cherchaient à isoler dans les différents modules de la *Grammaire Universelle*, des espaces de variations possibles, appelés paramètres, et soutenaient que l'extrême variabilité de surface entre les langues était le reflet de ces paramètres. Ainsi les paramètres de la grammaire universelle ont été formulés afin de capter ces régularités en distinguant par exemple les langues à tête initiales (français, anglais) et les langues à têtes finales (coréen, japonais, turc). Récemment, cette hypothèse standard a été remise en question et depuis peu, sous l'influence de Kayne (1994) et Sportiche (1993), une hypothèse beaucoup plus radicale est explorée et postule un ordre sous-jacent unique pour toutes les langues et décrit les variations considérables constatées plutôt comme le reflet des déplacements (vers la gauche). De cette manière, impose-t-on une certaine restriction sévère au Système Computationnel du Langage Humain (SCLH). D'après cette approche minimaliste qui prône une parcimonie théorique, nous supposons que même si à la forme phonétique (à la surface), la langue Shupamem exhibe des propriétés mixtes en ce qui concerne l'ordre des mots (alternance entre un ordre *tête-complément* et un ordre *complément-tête*), elle peut s'analyser comme ayant un ordre sous-jacent SVO symétrique. Nous estimons que cet ordre symétrique de base est détruit par le déplacement des projections maximales ou des Catégories Fonctionnelles (CFs) vers les positions de spécifieur. Exploitant les schèmes opératoires minimalistes, nous avons abandonné l'ancien modèle standard qui définissait la variation dans l'ordre des mots comme une conséquence d'une valeur paramétrique assignée aux différentes constructions. L'hypothèse de l'existence des projections maximales ou des CFs a des conséquences additionnelles sur la langue Shupamem au-delà de l'épineuse question de l'ordre des constituants. Elle explique directement les différentes relations d'accord dans le Syntagme du Déterminant. Nous adoptons l'idée de Nkemnji (1995) suivant laquelle l'incidence de l'asymétrie dans l'ordre des mots et l'accord est directement liée au déplacement des constituants (pied-piping). Le type de mouvement décrit dans ce travail suggère que la computation syntaxique n'est pas limitée seulement aux têtes (X^0) et leurs projections étendues (projection maximale) SX comme SPs, SAs... mais que *Déplacer alpha* affecte aussi les constituants de rang supérieur au SD (plus grand que les catégories lexicales X^0) comme SNombre, SClasse, de même que celles plus supérieures à l'instar de ST/SAccs, SNég et SF (Syntagme du Focus) dans la langue.

SOMMAIRE

Avant-propos	i
Dédicace	ii
Liste des abréviations et symboles	iii
Remerciements	iv
Abstract	vi
Résumé	vii
Sommaire	viii
Chapitre un : Introduction générale	1
1.1 Prolégomènes	1
1.2 Objet et objectifs de l'étude	2
1.2.1 Objet de l'étude	2
1.2.2 Objectifs de l'étude	6
1.3. Cadre théorique	8
1.3.1 Le programme minimaliste	9
1.3.2 La Morphologie distribuée	11
1.3.3 La projection des catégories fonctionnelles	13
1.4 La langue d'étude	15
1.4.1 Situation géographique	15
1.4.2 Aperçu historique de peuple bamun	16
1.4.3 Classification linguistique	17
1.5. Revue de la littérature	21
1.5.1 Sur la syntaxe des langues bantoues des grassfields	21
1.5.2 Sur le shupamem	21
1.6 Aperçu phonologique	22
1.6.1 le système consonantique	22
1.6.2 Le système vocalique	24
1.6.3 Les autosegmentaux	24
1.7 Le corpus	25
1.8 Plan du travail	27
Chapitre deux : Morphosyntaxe du syntagme du déterminant	29
2.1 Introduction	29
2.2 Les classes nominales en shupamem	31
2.3 De SN vers SD en shupamem	35
2.3.1 Les déterminants spécifiques	36
2.3.2 Nom ₁ – SD ₂	37
2.3.3 Pronoms démonstratifs	37
2.3.4 Quantifieur – Nom	39
2.3.5 Numéral – Nom	40
2.3.6 Les qualifieurs	41
2.3.7 Le SD relativisé	43
2.3.8 Les adjectifs possessifs	45
2.3.8.1 L'accord dans le SD : Spéc-tête ou tête-Spéc	46
2.3.8.2 Une analyse dérivationnelle des pronoms possessifs	47
2.3.9 La structure interne des SDs relativisés	51

2.4 L'accord dans le SD en shupamem	55
2.4.1 L'accord revisité au sein du groupe nominal en shupamem	56
2.4.2 L'accord des Catégories Fonctionnelles	61
2.4.3 L'accord des Catégories Syntagmatiques	63
2.4.3.1 SA - Accord	63
2.4.3.2 L'accord du génitif	65
2.4.3.2.1 Définition du syntagme génitif	65
2.4.3.2.2 Caractéristique formelle du syntagme génitif	66
2.5 Distinction du type « aliénable/ inaliénable » de la forme du possessif	70
2.5.1 Définition et illustration	70
2.5.2 La structure interne des constructions N_1 -SD ₂	74
2.6 Conclusion	77
Chapitre trois : Morphosyntaxe du syntagme verbal & Théorie de la vérification	78
Introduction	78
3.1 L'acquisition de l'ordre des mots	79
3.1.1 La place du verbe dans l'énoncé	80
3.1.2 Constat	83
3.2 Le système verbal	85
3.2.1 Généralité	85
3.2.2 L'aspect	86
3.2.2.1 L'imperfectif (progressif)	86
3.2.2.2 Le perfectif	87
3.2.2.3 L'habituel	87
3.2.3 Le temps	87
3.2.3.1 Le présent	88
3.2.3.2 Le passé	88
3.2.3.3. Le futur	89
3.2.3.4 L'interaction Temps / Aspect	90
3.2.3.4.1 Le mode	91
3.2.3.4.2 Le conditionnel	92
3.2.3.4.3 L'impératif	94
3.3 La négation	95
3.3.1 Les différents négateurs	95
3.3.2 Remarques	96
3.4 La focalisation du verbe	97
3.4.1 Analyse	97
3.4.2 Les caractéristiques du verbe focalisé	99
3.4.5 Le déplacement du verbe dans les dérivations extensives	100
3.6 Les constructions périodiques directionnelles du verbe	103
3.6.1 Les caractéristiques de CPDV	103
3.6.2 Constat	106
3.7 Complexité structurelle et représentation syntaxique des CPDVs	106
3.7.1 Complexité structurelle des CPDVs	107
3.7.2 Représentation syntaxique des CPDVs	109
3.8 Conclusion	113
Chapitre quatre : Morphosyntaxe de la négation	114
Introduction	114
4.1 La négation (Essai de définition)	114
4.2 La configuration canonique et la relation asymétrique des négatives	115

4.3 Correspondance entre la négation en français et en shupamem	116
4.4 Le principe de projection de SNég	118
4.5 Le mouvement du négateur <i>tap</i> et la CMT	124
4.6 Négateur : tête ou Spécifieur du SNég ?	128
4.7 La focalisation du négateur	130
4.8 Conclusion	134
Chapitre cinq : Les constructions interrogatives	135
Introduction	135
5.1 Les phrases interrogatives	136
5.2 Les types de questions en shupamem	137
5.2.1 Les questions polaires(neutres)	138
5.2.2 Indication des questions polaires	138
5.2.3 Les questions rhétoriques	142
5.2.4 Les questions alternatives	143
5.2.5 Les questions <i>Qu</i> (ou questions écho)	143
5.3 La syntaxe de l'interrogation	145
5.3.1 L'interrogation intonative	145
5.3.2 Analyse unifiée des questions polaires et questions <i>Qu</i> (ou rhétoriques)	154
5.3.2.1 La structure syntaxique des constructions <i>Qu</i>	155
5.3.2.2 La vérification des traits [+Q]	159
5.4 Le mouvement <i>Qu</i> et la sous jacence	164
5.4.1 Les constituants de la phrase interrogative	164
5.4.2 Les contraintes sur le déplacement <i>Qu</i>	166
5.4.3 La spécificité du shupamem	168
5.5 Conclusion	170
Chapitre six : Conclusion générale	172
6.1 Résumé du travail	172
6.2 La portée de l'étude	174
6.3 Les problèmes de l'étude	177
6.4 Perspectives de recherche	179
6.5 Plan de la thèse	181
Références bibliographiques	188
Moteurs de recherche sur Internet	195

Chapitre un :**INTRODUCTION GENERALE****1.1 PROLEGOMENES**

Le programme minimaliste de la grammaire générative, développé sous l'impulsion de Noam Chomsky, est l'une des approches cognitivistes les plus influentes dans le monde en linguistique contemporaine. *Une analyse minimaliste et dérivationnelle de la morphosyntaxe du shupamem* met en application les découvertes amorcées en grammaire générative depuis les années 1950, sur l'analyse des phénomènes linguistiques dans les langues africaines, du point de vue des propriétés linguistiques et psychologiques dégagées. Sont ainsi présentés les outils conceptuels fondamentaux d'un modèle qui vise à isoler, à travers l'étude détaillée des différents types de mouvement de constituant, les propriétés universelles d'un module particulier de l'appareil conceptuel humain, sa faculté de langage. En se donnant pour objet la langue interne de Nchare, Pemboura, Njikam ou Mendam, tous, locuteurs natifs du shupamem, cette approche cognitive de la grammaire du shupamem contraste avec l'approche taxinomique adoptée par la grammaire traditionnelle. Par conséquent, l'étude d'une langue est en partie liée à l'étude de la cognition. De manière générale, on peut aborder le langage de tant de façons. Chacun selon sa formation initiale, le voit plutôt en psychologue, en linguiste, en neuro-linguiste ou encore avec une orientation pragmatique. Cette diversité contribue à la richesse des échanges que l'on peut avoir autour de la question sur la nature du langage. Richesse qui nous submerge parfois. Avec l'essor des recherches et des connaissances dans différents domaines des sciences humaines, avec les développements que prennent les neurosciences, il est quasi impossible depuis longtemps qu'un seul individu quels que soient sa formation initiale et son travail personnel, puisse maîtriser toutes les données. Nous nous trouvons face à un foisonnement d'idées autour du langage humain et de sujets connexes ; l'acquisition de la langue par exemple est décrite par des disciplines elles-mêmes de plus en plus spécialisées et subdivisées. Les théories d'hier sans être forcément « fausses » sont détrônées par de nouveaux modèles. Ces différentes voies de recherche nous intéressent même si nous ne nous rangeons sous aucune bannière théorique. Cette énumération bien qu'incomplète, ne doit décourager personne. Plutôt que de résumer une fois encore ces théories, nous nous proposons une autre formule, *Une analyse minimaliste et dérivationnelle de la morphosyntaxe du shupamem*, afin d'étudier le fonctionnement de cette langue et ce que nous pouvons en dégager aujourd'hui comme formalisme. Alors survient un autre écueil ; la

plupart des idées et des théories nous sont accessibles par des intermédiaires. Nous les connaissons à partir des cours, d'articles qui sont des résumés, des mises en formes « faciles » comme dans les revues de vulgarisation dont les inter-titres sont plus proches du jargon publicitaire que de la précision scientifique. Le programme minimaliste adopté comme cadre théorique de cette recherche pose de sérieux problèmes compte tenu de sa complexité, sa difficulté, son opacité, son jargon technique et sa métalangue somme toute hermétique et très spécifique. Voilà une délicate question. Autant il est relativement aisé de dire si un résultat mathématique est juste ou non, autant il est difficile de dire si un modèle grammatical décrit bien la grammaire d'une langue donnée. Ainsi avons nous retenu deux critères d'évaluation :

(1) les critères linguistiques impliquant (a) l'absence de surgénération et (b) la couverture empirique et (2) les critères algorithmiques impliquant (a) la simplicité formelle et (b) l'économie algorithmique.

Le but essentiel de ce chapitre est de présenter notre sujet d'étude, son cadre théorique, la langue d'étude (son peuple et sa classification linguistique) et les études antérieures relatives à celle-ci.

1.2 OBJET ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

1.2.1 Objet de l'étude

Avant d'amorcer cette recherche, nous nous sommes posé au préalable quatre questions fondamentales qui définissent un programme de recherche fructueux en linguistique d'après Chomsky (1988 : 03) :

- (1) Comment caractériser le savoir linguistique des locuteurs adultes bamum, leur langue interne ou L1 ?
- (2) Comment L1 se développe-t-elle chez les locuteurs ?
- (3) Comment L1 est-elle mise en œuvre dans la pratique langagière effective des locuteurs, leur performance ?
- (4) Quels sont les mécanismes physiques et neurologiques sur lesquels reposent L1 et sa mise en œuvre ?

A la première question, la réponse est descriptive, et pour la trouver nous devons construire une grammaire du shupamem qui décrit comment cette langue assigne des représentations spécifiques mentales à chaque expression linguistique, et détermine sa forme et son sens. Ensuite, nous devons « *expliquer en élaborant la théorie d'une grammaire universelle, la théorie des principes fixes et invariants qui déterminent la faculté du langage*

et les paramètres de variations qui y sont associés. », pour parler comme Chomsky (1988 :133). La réponse à la deuxième consistera à illustrer que l'apprentissage de la langue shupamem est un processus qui consiste à déterminer les valeurs des paramètres que la grammaire universelle ne spécifie pas, « de positionner les commutateurs de sorte de faire fonctionner le réseau » (Chomsky, 1988 :133). La réponse à la troisième question revient à étudier comment ceux qui acquièrent le shupamem mettent leurs connaissances en pratique pour comprendre ce qu'ils entendent et exprimer leurs pensées.

Dans cette problématique, la linguistique semble être une branche de la psychologie cognitive puisque son objet, le savoir linguistique d'individus particuliers, est une réalité psychologique et, donc neuro- physiologique (cf. Pollock, 1997 : 01). Ainsi, notre tâche sera de caractériser rigoureusement le savoir linguistique des locuteurs bamum, leur langue interne (L1), riche et complexe qui exige une caractérisation apte à représenter, à côté de propriétés morphologiques, phonétiques et pragmatiques des savoirs syntaxiques et interprétatifs subtils que tout locuteur associe automatiquement et inconsciemment à tout énoncé de sa langue. Ces savoirs reposent en partie sur la maîtrise inconsciente des propriétés complexes de représentations et computations linguistiques dont la grammaire générative entend fournir une description argumentée et rigoureuse.

Le travail que nous présentons ici est intitulé : *Une analyse minimaliste et dérivationnelle de la morphosyntaxe du shupamem*. L'objectif principal d'une telle étude est d'examiner les universaux morphosyntaxiques, l'interaction entre la morphologie, la syntaxe, la sémantique et les propriétés formelles du système syntaxique de la langue shupamem, une langue bantoue des grassfields, classée sous le code 901 dans l'Atlas Linguistique du Cameroun (1983). La tâche essentielle d'une telle analyse sera de mettre à jour et de décrire les propriétés formelles qui régissent le mouvement des constituants affectant l'ordre séquentiel des éléments dans la phrase. L'acquisition du langage, puis plus tard, les comportements de langage, témoignent d'une créativité permanente. Le petit bamum construit son système de règles linguistiques à partir des modèles que lui fournit son environnement. Ce qu'il construit n'est cependant pas une pure imitation. Il produit par exemple des énoncés qui sont justifiés compte tenu de son âge, de son contexte, mais la plupart ne ressemblent en rien à ce que nous dirions dans la même situation ou au modèle que nous venons de prononcer devant lui. Ses productions langagières ne se présentent pas uniquement comme des simplifications, elles sont construites différemment.

La construction du langage résulte d'un mélange personnel entre imitation et créativité, en d'autres termes, chacun construit sa langue à partir des modèles qu'il reçoit,

mais le fait à sa façon. La connaissance de la langue maternelle est indubitablement un processus d'acquisition très complexe que réalise l'être humain à un stage précoce de son développement. L'observation traditionnelle de la diversité des types de langue permet de conclure que les langues sont fondamentalement identiques, de simples variations sur un même thème. Cependant, malgré la complexité de la langue, de manière assez surprenante, tous les enfants normaux finissent par la connaître avec une si merveilleuse subtilité en un temps record, ceci bien entendu avant d'être capable d'effectuer certaines opérations cognitives (comme l'addition, la soustraction ou la multiplication en arithmétique). L'acquisition d'une langue particulière tiendrait du miracle si ces propriétés fondamentales n'étaient pas prédéterminées par l'état initial de la faculté de langage. Selon Pollock (1997 : 13) « *L'acquisition de sa langue maternelle se fait chez tout homme rapidement, sans effort et inconsciemment* ». Cette approche de l'acquisition du langage est très proche de celle envisagée par Humboldt (1963 :243) qui estime que « *Toute personne qui apprend une langue, et surtout les enfants qui inventent bien plus qu'ils ne mémorisent, procède par analogies assez obscures qui lui permettent d'entrer activement dans la langue et non pas juste de manière réceptive.* » Ceci relève d'un aspect de patrimoine génétique que nous partageons tous, reconfortant ainsi la thèse innéiste de l'acquisition de la langue défendue par Chomsky (1957), thèse qu'il reprend lui-même en ces termes dans Chomsky (1972 : 102-113) cité par Radford (2004 ; 07)

What ever evidence we do have seems to me to support the view that the ability to acquire and use language is a species – specific human capacity, that these are very deep and restrictive principles that determine the nature of human language and are rooted in the specific character of the human mind [...] Otherwise it is impossible to explain how children come to construct grammars [...] under the given conditions of time and access to data.

Cette explication ne confirme qu'une autre hypothèse de Humboldt (1963: 290-291) sur la nature et les attributs du langage, hypothèse dans laquelle il stipule que :

La totalité du langage se trouve dans chaque être humain, ce qui signifie seulement que chacun de nous a une tendance – réglée par sa capacité individuelle absolument déterminée, laquelle stimule absolument et restreint à la fois- à produire graduellement le langage tout entier selon des contraintes internes et externes et à le comprendre lorsqu'il est produit par les autres

et encore

Une preuve supplémentaire que les enfants n'apprennent pas mécaniquement leur langue maternelle mais passent par un développement de leur capacité linguistique est le fait que tous les enfants, dans les circonstances les plus différentes de la vie, apprennent à parler dans un

laps de temps relativement très court et déterminé, tout comme ils développent toutes leurs capacités principales à certaines étapes déterminées de leur croissance. (Humanist, p.292).

Par conséquent, il s'avère que les langues que les humains peuvent acquérir doivent donc partager les mêmes propriétés fondamentales. Le problème central de la linguistique se révèle ainsi dans toute son acuité : il faut montrer à la fois que toutes les langues sont coulées dans le même moule et décrire précisément toutes les propriétés complexes du son et du sens, superficiellement variables de langue à langue, dès que l'on poursuit une tâche descriptive rigoureuse. Le consensus parmi les linguistes est que la compétence linguistique est innée, d'où le terme *Grammaire Universelle* supposée satisfaire deux (2) conditions : (1) la condition d'adéquation descriptive, et (2) la condition d'adéquation explicative. Les linguistes sont aussi confrontés au dilemme lié à l'explication des variations des systèmes linguistiques parmi les langues maternelles.

L'idée maîtresse qui a guidé les recherches linguistiques à la réponse à ces questions a été de rechercher une théorie grammaticale la plus rigoureuse et exigeante capable de produire des résultats empiriquement comparables ou supérieurs, et d'imposer de limitations considérables sur une tranche de représentations linguistiques accessibles à la faculté du langage humain. A cause du désir suprême d'atteindre un degré de parcimonie et de raffinement théorique, les syntacticiens abandonnent peu à peu le modèle des Principes et des Paramètres qui soutenait l'idée des variations linguistiques dans l'ordre séquentiel des mots à travers les langues naturelles, et qui imposaient à celles-ci des choix paramétriques précis. Ceci en faveur d'un modèle de représentation syntaxique qui limite toute la variation linguistique essentiellement au lexique (voir Sportiche (1993), Kayne (1994) ou Chomsky (1995)) pour les contributions importantes dans ce domaine d'étude).

Globalement, et jusqu'à ce jour, les travaux de Chomsky depuis les années 50 s'orientent dans trois directions de recherche que nous pouvons présenter sous forme de trois questions :

- (1) Que savons-nous quand nous parlons une langue ?
- (2) Comment fait-on l'acquisition d'une langue ?
- (3) Quelle utilisation en faisons nous ?

En résumé, si le minimalisme est lié au système cognitif de la faculté du langage en général, et si pour chaque langue particulière, le système cognitif est constitué du système computationnel et du lexique (Chomsky, 1995 :06), alors il est évident de supposer que l'approche dérivationnelle de la morphosyntaxe du shupamem respecte le principe de

l'économie très cher au programme minimaliste, l'organisation et la récupération des items lexicaux, la sélection du lexique pour la numération (fusion), et la dérivation des SD compris-jusqu'à preuve de contraire. Fort de ce qui précède, on pourrait émettre l'hypothèse suivant laquelle ces traits formels qui semblent communs entre deux items lexicaux (sélectionnés pour la même dérivation) sont copiés du lexique pour la fusion une seule fois en sorte que ces items vont partager ces traits entre eux pour satisfaire les exigences des principes de l'économie de dérivation et de représentation comme la simplicité et la non-rédondance. De cette manière, la distinction entre la paire *traits forts/faibles ou interprétables/ininterprétables* paraît obsolète et contingente. Il ne sera plus question d'ininterprétabilité lorsqu'une différence est observée entre deux traits mais plutôt question de comment et/ou, c'est-à-dire à quel cycle ou phase/étape de la dérivation le trait est supposé être interprété (cf. *Derivation by phase*). C'est ce qui fait croire Ahmad Reza Lotfi (1999 :14) pour reprendre ses propres termes que:

Chomsky's Minimalist Program is still a very promising framework for explaining the realities of the language faculty in terms of simplicity, naturalness, and economy. Features-based approach to the study of syntactic derivation has been a very positive development in the history of the study of syntax, 100.

C'est fort de ces acquis sur l'essor de la grammaire générative que nous avons choisi le programme minimaliste comme cadre théorique dans la conduite de ce travail.

1.2.2 Objectifs de l'étude

L'objectif de ce travail est d'étudier et de modéliser les phénomènes linguistiques et psycholinguistiques mis en œuvre lors de l'acquisition de la langue shupamem. L'analyse et la description du corpus de ce travail visent pour l'essentiel à : (1) fournir une approche dérivationnelle de la morphosyntaxe de la langue shupamem qui rende compte de l'ordre fondamental des mots ainsi que de la variation séquentielle orchestrée par le mouvement des constituants d'une part et, (2) établir les principes et les axiomes qui régulent le mouvement des constituants dans les relations d'accord. Toutes les langues à la surface sont déduites d'un système invariant de principes exhibant un ordre stable des éléments à la base. Le seul niveau où la variation est observable est la forme phonétique où le déplacement des constituants bouleverse cet ordre séquentiel. En shupamem par exemple, l'ordre des constituants varie entre un ordre stable *tête-complément* et un ordre *complément-tête* en fonction de certaines constructions particulières. Nous décrivons un nombre considérable de constructions syntaxiques en shupamem illustrant les propriétés mixtes dans l'ordre typologique des mots. Ces constructions vont des phrases les plus simples aux phrases les plus complexes. Nous

fondant sur ces constructions, nous soutenons que le shupamem est défini comme complètement symétrique en terme de l'ordre linéaire fondamental des constituants. Nous proposons une analyse dérivationnelle de l'ordre des constituants, dans laquelle les variations de l'ordre séquentiel dans différents types de construction peuvent être expliquées de façon unifiée sans toutefois recourir à la théorie des principes et des paramètres. Nous soutenons que la tête d'un syntagme SX doit toujours précéder son complément.

Pour justifier les constructions dans lesquelles certains compléments se retrouvent à gauche de la tête, nous proposons qu'elles soient réalisées comme une conséquence directe de *Déplacer alpha* que Nkemnji (1995) appelle *Heavy pied -piping*¹. Selon cette hypothèse, le complément de la tête en position finale monte vers le spécifieur de celle-ci isolant ainsi la tête à cette position à la Forme Phonétique. La condition gouvernant un tel type de déplacement est définie ainsi qu'il suit :

(1) *Le déplacement d'un syntagme Y (SY) complément de X, doit se faire vers le spécifieur de SX ou à la position spécifieur de certaines projections étendues de X.*

Ceci implique inévitablement que les constituants enchassés dans le complément déplacé offrent un ordre séquentiel *tête – complément*, reconfortant l'illusion de l'absence de mouvement. Pourtant, c'est ce mouvement des constituants qui affecte l'ordre symétrique des mots en syntaxe, résultant ainsi en un ordre mixte ou asymétrique. L'hypothèse du déplacement de complément vers le spécifieur de la tête a des conséquences additionnelles sur l'ordre séquentiel des mots en shupamem. Il explique objectivement les différentes formes d'accord, particulièrement dans le syntagme nominal. Cette explication rend possible le traitement de l'accord comme une relation entre la tête et le contenu de son spécifieur. Le système riche et extensif de l'accord dans le système nominal des langues bantoues est parfaitement attesté dans la littérature, mais n'a pas encore explicitement été bien élucidé à l'état actuel de nos connaissances. De cette manière, on dira que l'incidence de l'asymétrie de

¹ Pied- piping renvoie ici à un type de déplacement d'un syntagme entier ou constituant de sa position de base vers le spécifieur d'une projection fonctionnelle quelconque. Les SP, SQu, SX-Qu peuvent se déplacer vers le spécifieur du complémenteur dans certaines constructions interrogatives dans une langue comme l'anglais. Autrement dit c'est le phénomène d'après lequel, lorsqu'un syntagme Qu est déplacé, il peut optionnellement emporter avec lui tout le constituant auquel il appartient. Exemple: les énoncés (1a), (1b) and (1c) sont possibles en anglais et illustrent ce phénomène.

(i) a This is the book [_{NP} which] I have designed [_{NP} the covers
[_{PP} of t]]

b This is the book [_{PP} of which] I have designed [_{NP} the covers t]

c This is the book [_{NP} the covers of which] I have designed t

Dans certains cas, Pied- Piping est obligatoire, à cause de la condition de la branche gauche (Left Branch Condition.) voir

Ross, J.R. (1967)

l'ordre des mots et de l'accord est directement liée à la dérivation (mouvement). Dès l'instant où il y a déplacement d'un syntagme ou d'une catégorie fonctionnelle, il y a asymétrie dans l'ordre des mots et de l'accord réalisé. Par conséquent, lorsque l'on analyse les phrases affirmatives, il y a peu de déplacements, étant donné la pauvreté de la morphologie inflexionnelle du temps, réalisée comme des morphèmes distincts et autonomes. De cette manière, on dira que les phrases affirmatives exhibent un ordre symétrique et peu d'accord en contraste avec la richesse de l'accord dans le SD où il y a un nombre considérable de mouvements tels qu'illustrés au chapitre II de la présente étude. Ces faits suggèrent en partie une réponse à la question, celle de savoir pourquoi les différents types de constituants présentent plusieurs types de mouvements et pourquoi le déplacement est obligatoire dans certains types de constituants et optionnel dans d'autres. Une justification expéditive de cette situation est que tout déplacement d'un élément dans la phrase est motivé par le besoin de vérifier/effacer certaines propriétés morphologiques.

Cette étude est premièrement une contribution à la description des phénomènes syntaxiques en shupamem. Cependant, durant notre formation en linguistique, nous avons été très fasciné par le plus haut degré d'abstraction des spéculations théoriques les plus empiriques, en l'occurrence les développements récents du programme minimaliste. Cependant nous estimons que si des progrès considérables sont faits dans ce domaine de recherche, cela rendrait possible l'amélioration des théories antérieures en syntaxe de manière à avancer dans la recherche, en formulant une théorie syntaxique aussi générale et empirique. Le choix de ce sujet a été motivé par notre engagement à la fois intellectuel et affectif où entraînent en considération le plaisir d'expérimenter le modèle grammatical chomskyen, le désir de le comprendre, la volonté de savoir si ses théories et ses axiomes étaient fiables ou adéquats à l'analyse des phénomènes linguistiques en shupamem.

1.2 CADRE THEORIQUE

Ce travail s'inscrit dans deux cadres théoriques conçus et développés durant les années 1990 : Celui du programme minimaliste lancé par Chomsky (1993, 1995, 1998, 1999/2001) et celui de la Morphologie Distribuée lancée par Halle et Marantz (1993). La combinaison de ces deux théories permet une interaction entre morphologie et syntaxe, interaction où la première reflète la seconde en ce qui concerne la morphosyntaxe du shupamem. Une telle relation univoque ainsi établie montre que la morphologie ne déclenche pas d'opération syntaxique, mais atteste dans certains cas qu'un tel processus a eu lieu dans la syntaxe.

1.2.1 Le Programme Minimaliste

Notre analyse repose sur le modèle théorique de la dérivation syntaxique développée par Chomsky (1995,1999/2001) et ses travaux ultérieurs. Dans le *modèle-Y*(1993), on a introduit les notions de pré-épellation (pre-spell-out) et de post-épellation (post-spell-out), lesquelles ont remplacé celles de structure profonde et se résument sous la forme en (2).

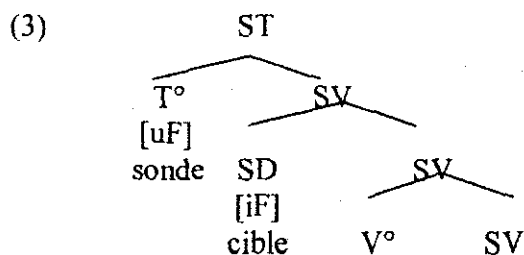
(2) *Le principe d'Epel*

Il faut prononcer seulement la position la plus haute dans une chaîne dérivationnelle (chain mouvement) de structure de surface.

La pré-épellation est un cycle de mouvement implicite. Dans le *modèle-L* mis en place dans l'article *Derivation by phase*² (1999/2001), tout mouvement est explicite en syntaxe- l'opération du *spell-out* étant cyclique dans la composante syntaxique. Les unités épelées sont ainsi envoyées plusieurs fois au cours de la dérivation vers le composant d'interface sémantique et phonologique. Le déplacement dans le programme minimaliste est toujours motivé par la nécessité de vérifier les traits portés par les catégories lexicales et fonctionnelles. Les traits peuvent être interprétables. Si la propriété sémantique est manifestée sur une catégorie donnée, le trait est dit interprétable (*iF*)³ ; si le trait n'est pas manifesté sémantiquement, mais uniquement morphologiquement, il est dit non interprétable (*uF*). L'exemple le plus simple pour illustrer ceci est celui des *traits-F* (les traits de personne, de nombre et de genre), interprétables sur la catégorie SD mais non interprétables sur la catégorie T(ou Infl). L'existence des traits forts non interprétables se manifeste par l'accord morphologique sur le verbe se trouvant en T°. Les traits interprétables et non interprétables doivent se combiner (*match=correspondre*) pour être vérifiés (*checking=vérifier*) afin que les traits non interprétables soient effacés (*delete* et *erase*). La vérification des traits est le seul moyen de déclencher le déplacement, lequel s'effectue d'une position dite cible (*goal*) vers une position dite sonde (*probe*). La sonde ayant un *uF* attire vers elle le contenu de la cible contenant un *iF*. De cette manière on obtient la structure en (1) illustrant ce déplacement.

² Cette théorie soulève des questions intéressantes au sujet des phases (Chomsky 1999), que nous explorerons dans ce travail. Puisqu'on assume que des limites dans le domaine de la tête d'une phase sont non-évidentes aux sondes dans une phase plus élevée (état d'impénétrabilité de phase), s'assortissant SV avec T-sondent en (3), où *v* transitif est une phase, devraient être illicites. Nous discuterons l'idée que le caractère de phase de C est universel, mais celui de *v* est paramétrique. Brièvement, nos évidences viendront de la morphosyntaxe du verbe et des constructions interrogatives en shupamem.

³ *iF* et *uF* sont des abréviations anglaises pour exprimer les traits interprétables et ininterprétables dont la théorie de la vérification exploite amplement dans le programme minimaliste tel que envisagé par Chomsky (1995).



Dans le modèle de 1993/1995, les traits forts déclenchaient le déplacement explicite (pré-épellation) et les traits faibles le déplacement implicite (post-épellation). Dans le modèle récent, l'opération d'accord (*Agree*) a été introduite, celle-ci pouvant être comprise comme le substitut du déplacement implicite. L'accord établit une relation de vérification entre une cible et une sonde sans que la première ait à se déplacer. Cette relation est soumise à des conditions de localité. Pour éviter que tous les traits non interprétables soient effacés par l'accord, on a introduit le trait de PPE (Principe de Projection Etendue) qui implique que l'opération de l'accord doit être suivie par le matériel linguistique de la cible vers la sonde. Une sonde qui attire du matériel linguistique de la cible est dite avoir un trait PPE (Principe de Projection Etendue). L'opération *Déplacer alpha* constitue donc une combinaison de l'accord et la copie déclenchée par le trait PPE. Au cours de cette étude, nous postulons qu'un trait temporel a la propriété de déclencher le déplacement du verbe, il en est de même pour d'autres catégories fonctionnelles. Ainsi, il ne sera plus pertinent de postuler l'existence d'un trait PPE⁴ sur les sondes en shupamem, de plus la notion de phase ne sera plus utilisée de façon explicite. La simplicité computationnelle du programme minimaliste se traduit par :

a) La réduction des niveaux de représentation au minimum conceptionnellement nécessaire. Il s'agit des interfaces pertinentes FP et FL.

b) La réduction des principes et des paramètres au minimum, par l'élimination successive du principe de projection (si bien que du Principe de Projection Etendue, il ne reste que l'exigence de prédication, de la théorie X-barre, de la notion du gouvernement et toutes les notions dérivées tels que le marquage exceptionnel du cas (MEC), la coindiciation dans la théorie du liage)

c) L'abstraction et la parcimonie qui consistent en la reconstruction des résultats obtenus dans la théorie du liage, sur une base abstraite avec moins de notions et de principes primitifs. L'avantage d'une telle approche est qu'elle permet de bien décrire le shupamem, car exhibant des critères d'évaluation fiable. Il s'agit des critères linguistiques et algorithmiques.

La théorie de la pertinence sera aussi exploitée dans le cadre de la pleine interprétation pour motiver le déplacement des constituants.

Le modèle de la faculté de langage dans le programme minimaliste est conçu de la manière suivante :

(5) Modèle de la faculté du langage minimaliste

a) **Lexique** : -traits fonctionnels, déclenchant des opérations ; traits lexicaux

b) **Composante computationnelle** :

Opérations : {

- Fusionner
- Accorder
- Déplacer = fusionner + déplacer

}

c) **Spell Out (épeller)** = interfaces FL et FP.

A ce stade, Howard Lasnik & Juan Uriagereka (2004) en affirmant que la théorie minimaliste a atteint un niveau de stabilité pour amorcer une approche socratique dans leur préface « ...there at least the theory had reached a reasonable level of stability for us to attempt a socratic approach », ils répondent indirectement à un optimisme de Chomsky (1995 :9) dans son chapitre introductif de *The Minimaliste Program*, où il relevait déjà ceci :

Je pense qu'il est très important que nous puissions aujourd'hui formuler de telles questions et, dans certains domaines, les aborder avec la perspective de pouvoir y répondre. Si cette approche est susceptible d'être juste, l'étude du langage et les disciplines qui y sont associées sont promises à un bel et excitant avenir.

En d'autres termes, le minimalisme a dépassé le stade des essais pour amorcer la phase de maturité où les chercheurs doivent l'étendre vers un degré de perfection et d'expertise de plus en plus pointu, c'est en fait ce qui justifie notre aventure dans le ce modèle théorique très fascinant et très passionnant appliqué à l'analyse des langues africaines, de manière à mettre à jour son empiricité et son adéquation descriptive.

1.3.2 La Morphologie Distribuée

L'idée principale de la Morphologie Distribuée est que la grammaire est faite d'unités atomiques, les racines (roots) et les faisceaux des traits grammaticaux, et que ceux-ci se combinent dans la syntaxe par les opérations de *fusion* et de *déplacement*. Les faisceaux des traits grammaticaux sont déterminés par la Grammaire Universelle (GU). La notion de lexique comme composante à part entière de la grammaire devient ainsi obsolète. La seconde caractéristique de la Morphologie Distribuée est l'insertion tardive (*late insertion*). Après que

⁴ Un principe qui requière que les catégories vides soient proprement gouvernées. Il est affirmé que ECP ne s'applique pas à toutes les catégories vides: il ne tient que pour les traces A-et A' liées (c'est-à-dire les traces de

les unités atomiques ont été combinées dans la syntaxe, le contenu phonologique est inséré dans les nœuds terminaux. Autrement dit, une fois la dérivation syntaxique achevée, les items du vocabulaire (vocabulary items) sont insérés avec leur contenu phonologique dans les nœuds terminaux, pour réaliser les traits grammaticaux. Marantz (1997) ne se prononce pas quant à savoir à quelle étape de la dérivation les racines sont réalisées phonologiquement, autrement dit, quant à savoir si les racines font partie ou non des items du vocabulaire. Les items du vocabulaire entrent en concurrence pour s'insérer dans les nœuds terminaux. L'item étant celui qui est le plus spécifié par rapport aux traits grammaticaux du nœud terminal en question. Ce mécanisme illustre l'avantage que présente la théorie de la Morphologie Distribuée par rapport à l'approche lexicaliste : un item du vocabulaire peut être sous spécifié par rapport au faisceau des traits qu'il réalise. Un seul item du vocabulaire peut donc être inséré dans des environnements différents, par exemple en anglais, certaines variantes transitives des verbes comme *broke*, *roll*, *worry* etc...ne peuvent être phonologiquement distinguées :

(4) a. Amina *broke* the window
« Amina a cassé la fenêtre »

b. The window *broke*
« La fenêtre s'est cassée »

(5) a. Laziz *rolled* the ball
« Laziz a fait rouler le ballon »

b. The ball *rolled*
« Le ballon a roulé »

(6) a. The weather *worries* Brice.
« Le temps inquiète Brice »

b. Brice *worries*
« Brice s'inquiète »

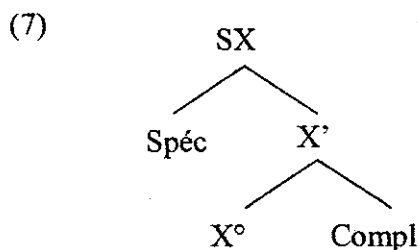
Une conséquence de la morphologie distribuée est l'élimination de la distinction entre le processus adéquat de la morphologie dérivationnelle et ceux relevant de la morphologie flexionnelle. Aussi le mot a-t-il perdu son statut d'unité de base de la combinaison syntaxique. Dans cette optique, la dichotonie entre mouvement visible et masqué n'est plus nécessaire, étant donné qu'elle est mieux expliquée par la composante phonologique, cette idée a été

défendue par Bobaljik (1995) dans son *Single Out-put⁵ Syntax*, ainsi que Groat et O'Neil (1996) à la suite de Brody (1995).

D'une part, il s'agira pour nous de mettre en évidence la faisabilité et les intérêts que présente, pour l'analyseur syntaxique minimaliste, le choix d'une approche basée sur une théorie linguistique modulaire, qui substitue des principes généraux, aux règles spécifiques des grammaires syntagmatiques traditionnelles. D'autre part, cette étude vise à développer un analyseur syntaxique puissant, susceptible d'utilisations pratiques comme le traitement de la parole, l'étiquetage du corpus ou encore l'acquisition de la langue.

1.3.3 La projection des Catégories Fonctionnelles

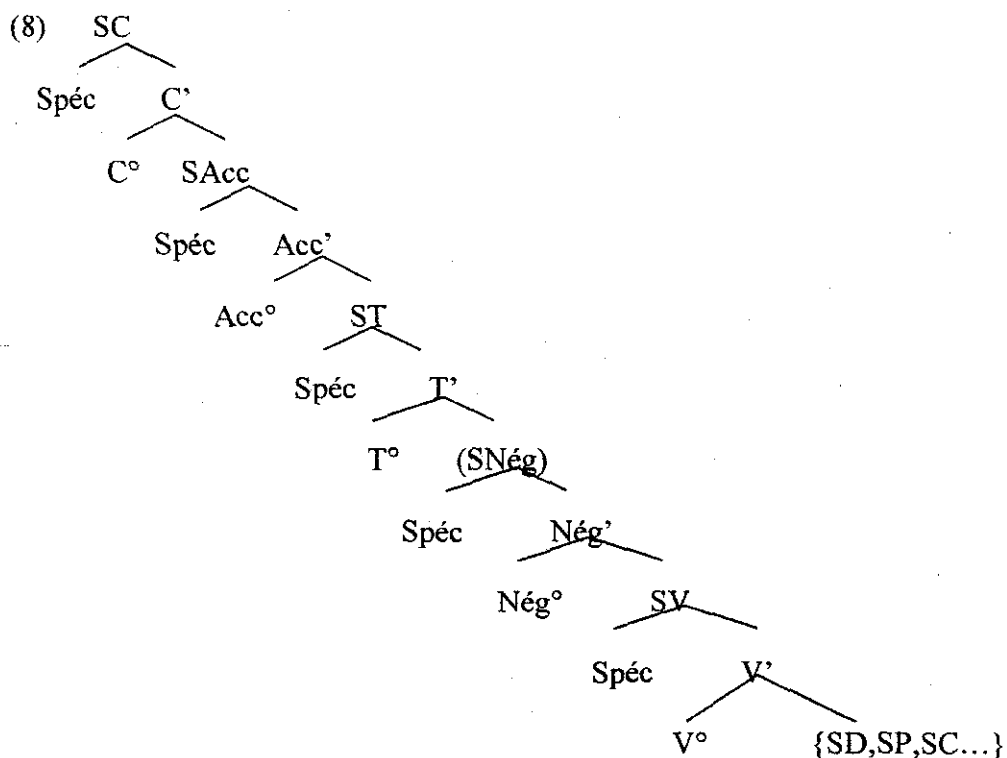
D'un point de vue pratique, notre modèle est unique et se compose des modules universels ou généraux (communs à toutes les langues) et de modules spécifiques à notre langue d'étude. L'architecture des constituants et des Catégories Fonctionnelles symbolise l'existence des principes abstraits, fixes et autonomes. Les composantes de la grammaire correspondent à des processus particuliers dont certains sont générateurs de structures comme la théorie X- barre, la formation des chaînes A, A- barre, des clitiques, le processus de traitement de l'interrogation etc., d'autres exercent une fonction de filtre sur les structures comme l'assignation des cas et des fonctions thématiques. Le flot d'informations est unidirectionnel et va des structures lexicales aux représentations des structures sémantico – pragmatiques comme l'illustre la figure (7). Le module de base reste le module X- barre, qui dicte de façon générale et uniforme la géométrie des structures syntaxiques. Le schéma X- barre (quelque peu simplifié) est représenté en (7) où X° est une catégorie lexicale ou fonctionnelle, et Spéc et Compl correspondant à des listes éventuellement vides de projections maximales.



⁵ Ce modèle syntaxique qui postule une théorie de la copie permet une alternative à travers une évaluation beaucoup plus locale. En traitant la distinction déplacement visible et/ou masqué comme un effet grâce auquel la copie est prononcée, la théorie de la copie permet de satisfaire la contrainte de l'adjacence de la Forme Phonétique en ce qui concerne la fusion. Le mouvement est l'opération dans laquelle la Forme Logique et la Forme Phonétique ont la possibilité de privilégier soit la position supérieure ou inférieure dans une chaîne non triviale. Ce qui prédit l'existence d'un ensemble de phénomènes dans lesquels la position inférieure est accessible par la FL et la FP. Une idée reprise par Brody (1995), Boscovic (2001), Richards (1997), Roberts (1997) entre autres.

La tête représentée comme la variation X° en (7) est soit lexicale (Adj, Adv, N, V, P), soit fonctionnelle (C° , T, D, F, Int°). La tête de la phrase étant T(emps) ou A(ccord) selon les cas, un syntagme phrase sera noté ST ou SAcc. Le constituant SF (Syntagme Fonctionnel) correspond à des structures fonctionnelles, par exemple les propositions réduites (en anglais : *small clause*). Enfin, une phrase dotée d'un Compl est une projection SC. Ainsi la structure canonique d'une phrase sera celle en (8).

Toutefois, il est à noter que cette forme canonique est loin d'être exhaustive. Etant donné que nous projeterons chaque fois que cela s'imposera une catégorie lexicale afin de satisfaire le principe de projection qui requière que les propriétés des items lexicaux demeurent constantes à travers la dérivation. Ceci nous rappelle la condition d'inclusivité (Inclusiveness condition⁶) introduite par Radford (2004 : 78) qui stipule qu'aucune information nouvelle ne peut être introduite au cours de la dérivation syntaxique, ou celle de la préservation de la structure syntaxique (*Structure Preserving Constraint*⁷). C'est la raison pour laquelle nous ne projeterons que des catégories lexicales ou fonctionnelles, nécessaires à l'interprétation sémantique de la phrase. A cette forme canonique en (8) on pourra donc ajouter/ Int° , Asp° , Mod° , etc., pour des besoins d'interprétation sémantique. Le but du minimalisme étant de réduire l'appareillage théorique au strict minimum conceptuellement nécessaire.



⁶ Radford (2004:78) estime que dans une dérivation syntaxique, la structure de base soit préservée sans qu'aucune information nouvelle ne soit introduite à la FL de la phrase initiale.

⁷ Ian Roberts (1997 :35) en formulant cette contrainte stipule que les projections maximales ne peuvent se déplacer que vers des positions de spécifieur et que, les têtes ne peuvent aller que vers les têtes.

La position C° est celle du complémenteur lexical ou vide tandis que la position du spécifieur de SC est celle attribuée aux syntagmes interrogatifs. La tête T° est occupée par le verbe simple ou l'auxiliaire conjugué. Le participe occupe la position V°. La position Spéc de SV est typiquement celle des adverbes. Finalement, la position complémentaire du V° héberge les compléments du verbe, par exemple l'objet direct (SD), un objet indirect (SP) ou une proposition (SC). L'algorithme d'analyse comprend une analyse lexicale responsable de la segmentation d'un corpus aux unités lexicales, ces derniers servent de base à l'analyse syntaxique proprement dite, qui attribue à chaque phrase une ou plusieurs structures syntaxiques. La stratégie parallèle des alternatives combinant une approche incrémentable essentiellement ascendante avec un filtre descendant. L'analyste minimaliste tentera d'associer les mots d'une phrase, les uns après les autres, à des constituants ou sous constituants de leur contexte gauche.

La couverture linguistique de l'approche dérivationnelle de la théorie minimaliste est à ce jour relativement satisfaisante. Outre les phrases simples, le minimalisme est capable de traiter les phrases complexes telles que les subordonnées (relatives, complétives, ajouts) ou des constructions plus particulières telles que les interrogatives directes ou indirectes, les infinitives, les cliticisations, les clivées, la coordination, le placement des adverbes etc. Ainsi la robustesse de notre modèle syntaxique lui permettra de traiter élégamment de certaines structures discontinues ou elliptiques, les expressions idiomatiques, les interjections etc. N'oublions pas de noter le rôle prépondérant de la couverture lexicale. Il existe un lexique par langue aux structures identiques, intégré dans une base de données relationnelles.

1.4 LA LANGUE D'ETUDE

1.4.1 Situation Géographique

Le pays bamum est peuplé d'environ 800000 âmes et est situé entre les longitudes 10°-30 et 11°-10, et entre les degrés 5 et 6 de latitude Nord. Au Nord et au Nord-Ouest, une ligne conventionnelle le sépare du département de Bui (Kumba) faisant partie de la province du Nord-Ouest. Cette ligne se prolonge par la rivière Mapè qui, tournant brusquement vers le Sud se jette dans le Mbam (affluent de la rive droite de la Sanaga) qui prolonge la limite naturelle à l'Est.

A l'Ouest, c'est le Noun qui rencontre le Mbam dans le Sud et sépare ainsi le pays bamum du pays bamiléké. Le Noun est dominé par 3 massifs montagneux se dressant au dessus d'un plateau situé à une altitude de 1200m au Nord et qui va s'abaissant parfois brusquement jusqu'à 700m au Sud et à 600m à l'Est tel que présenté par Tardits(1980 :01). Ces 3 massifs dont le Nkogham, le Mbèt Pit et le Mbèt Nso autour desquels sont tissés au

cours des siècles des mythes et des légendes, sont des chaînes montagneuses où la plupart des fleuves du Noun prennent leur source.

Au centre du pays bamum, la ville de Foumban est située dans un site tourmenté couvert d'une variété de verdure d'où ressortent les belles maisons aux murs rougeâtres. On y compte plus de 300 000 habitants. La ville a un aspect mi-urbain mi-rural. Ensermée dans ces lignes de fortification, au-delà desquelles une savane attrayante s'étant, Foumban suggère quelques souvenirs d'oasis, et les habitants avec les vêtements flottants, les femmes voilées, évoquent l'aspect des villes soudanaises ou tchadiennes. On se sent aussi plongé dans l'atmosphère des pays musulmans. Le monde de la forêt semble loin et l'ambiance des communautés chrétiennes semble absente. Le pays bamum se trouve à mi-chemin entre la savane et la forêt en ce sens que, sous les latitudes où il se localise dans toute l'Afrique d'Est en Ouest, ce n'est pas le monde de la forêt équatoriale et pas encore celui de la savane. Carrefour de la faune et de la flore, zone intermédiaire entre la forêt et la savane, le pays bamum abrite une population métissée, issue d'un mélange des bantous et des soudanais. L'élément bantou est dominant dans la langue tandis que les caractéristiques physiques, l'organisation politique et sociale sont de type soudanais. Avec leur voisin Tikar à l'Est, les Bansa au Nord et les Bamiléké à l'Ouest, les Bamum constituent ce groupe ethnique auquel certains ethnologues ont donné le nom semi bantou ou semi soudanais, terme que nous remplaçons par bantoïdes. Dans ses croyances traditionnelles, le Bamum est très proche de ses voisins du Sud, les Balon et les Banen qui sont des bantous

1.4.2 Aperçu historique du peuple bamum

Plusieurs auteurs se sont interrogés sur l'origine des Bamum sans trouver des réponses très satisfaisantes. Selon Cheik Anta Diop (1987), dont la thèse nous semble plus crédible, les Bamum viendraient des Egyptiens. En effet, au chapitre X de son ouvrage, l'auteur sénégalais conclut que le culte bamum dérive du culte analogue égyptien. Mais d'après Millous cité par Tardits (1980 :07), les Bamum descendraient plutôt des Soudanais. Ce que nous retenons est que le début de l'histoire bamum remonte au XVII^e siècle, comme nous l'apprend l'ouvrage du roi Njoya (traduit en 1954), un petit groupe d'hommes menés par le prince Nchare Yèn est à l'origine du peuple bamum. Ce dernier quitta le royaume Rifoum où il rompit les liens avec son père pour fonder son propre royaume. Après les années de marche, il finit par s'installer avec ses compagnons dans les territoires des Mbèn qu'ils avaient assujettis. C'est ainsi que fut créée la ville de Foumban. L'histoire mentionne aussi qu'à sa mort, ce célèbre premier roi avait vaincu 18 peuples qu'il aurait incorporés dans son royaume. Mais l'expansion du

royaume bamum commence réellement avec le roi Mboumbouo (1757-1814), l'un des successeurs de Nchare Yen que Njoya (1889-1933) caractérise de personnage charismatique dont il cite en ces propos :

« Je poserais les limites du royaume avec du sang et du fer noir, la guerre c'est mon affaire »

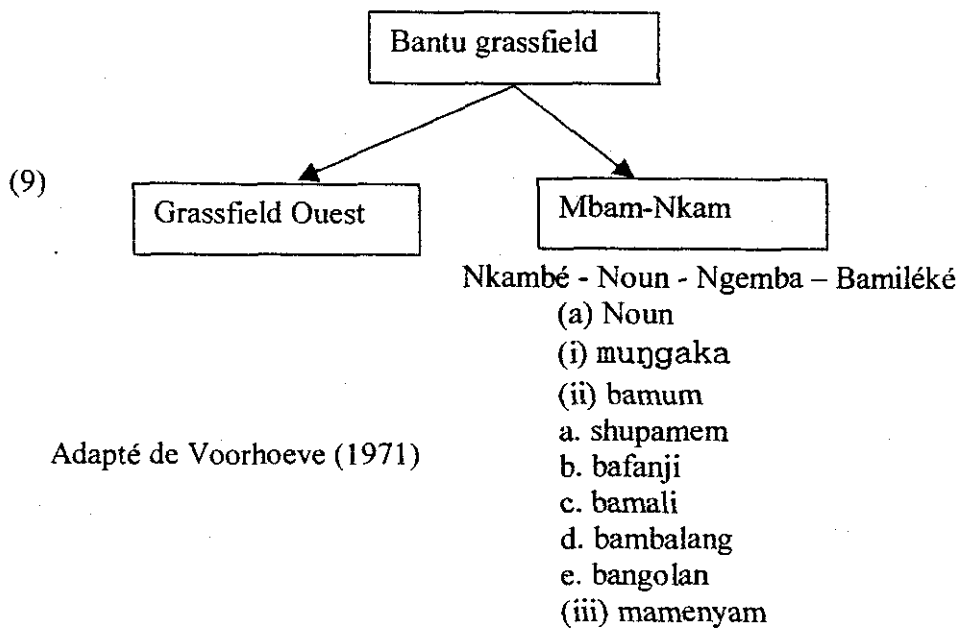
Mboumbouo exerça son pouvoir à partir de 1757 environ et dût résister à l'assaut des Peuls venus du Nord-Est. Au cours du XVIIIème et XIXème siècles, les Peuls n'entreront en pays bamum que pendant le règne de Njoya qui va aussitôt adopter l'islam comme religion de son peuple.

1.4.3 Classification linguistique

La classification linguistique du shupamem constitue une querelle de chapelle pour parler comme Njoya (1988). Les linguistes comme A. Jacquot et Richardson (1956 :06) ont classé le shupamem dans la famille bantoïde. Cependant, l'Atlas Linguistique du Cameroun (1983) la classe dans la zone 9 qui comprend l'ensemble des langues que Greenberg a appelé le phylum Niger-Congo-Kordofanien, le groupe grassfield- Est. L'un des 4 groupes en lesquels se fractionne le bantou du grassfield (avec Momo, Menchum et Ring) est un élargissement de l'ensemble appelé Mbam-Nkam. C'est une zone extrêmement hétérogène où le nombre de parlers distincts dépasse la centaine. Cependant contrairement à ce qui se passe dans les monts mandara, la distance linguistique entre les fragments est souvent minime et dans bien des endroits, la situation est celle d'un continuum dialectal plutôt que celle d'une juxtaposition d'entités nettement délimitées. Dieu et Renaud (1983 :119) classent ainsi le shupamem sous le code 901. Le département du Noun correspond à l'aire homogène de la langue shupamem. Les seules variations dialectales concernent les îlots extérieurs au département (bapi dans la Mifi, bambaleng et bangolan dans la Mezam). Voorhoeve (1971), dans sa classification des langues Mbam-Nkam estime que le shupamem appartient au groupe Noun. Le schéma en (9) illustre la division des langues bantoues des grassfields en grassfield Ouest et Mbam-Nkam.

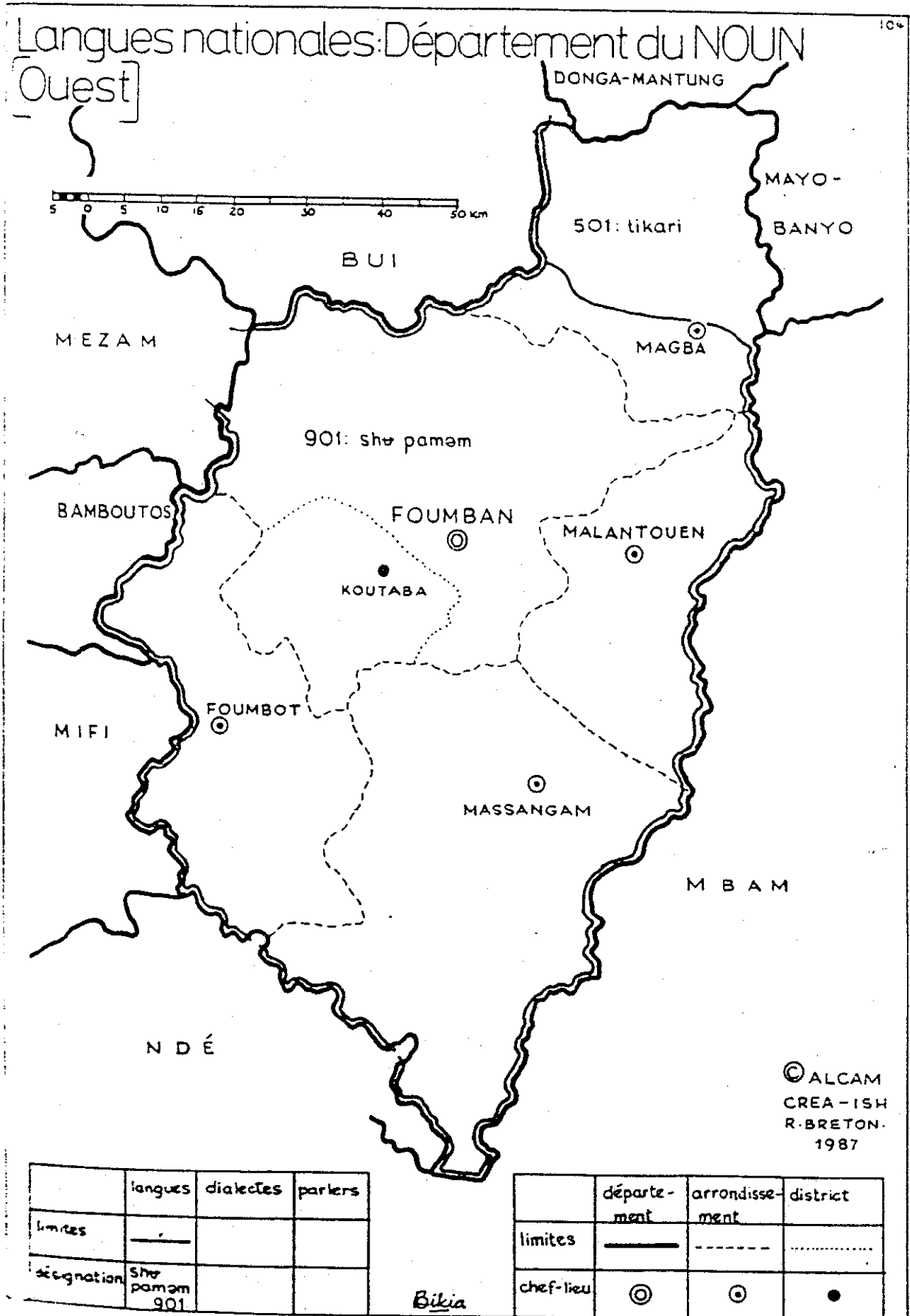
Une classification habituellement approuvée des langues Bénoué-Congo est celle de Williamson (1971). Dans sa sous-classification de ces langues, l'auteur range le shupamem sous le groupe noun également. Dans la présente étude, la classification du groupe de recherche sur le bantou grassfield qui est la plus récente sera adoptée. Ce groupe de recherche dirigée par Dieu et Renaud (1983) propose quatre groupes pour les langues bantoues des grassfields :

- (1) grassfield Est : bamiléké, Nord-est, ngemba et Noun
- (2) menchum ; (3) momo ; (4) ring



Dans cette classification, le shupamem appartient au sous-groupe Noun du groupe Noun du groupe grassfield-Est. Les langues du groupe Noun sont illustrées au tableau (9). Stallcup (1980 : 54) affirme que les langues bantoues partagent en commun plus de 60% de similarités lexicales tandis que Piron (1997 :16) suggère 41%. Les deux questions majeures sont celles à propos du nombre de sous classes linguistiques et les critères de classification. Les classifications les plus récentes dénotent moins de divisions. Stallcup (1988 a : 54-5) insiste sur deux groupes : le grassfield bantu-Est et Ouest, et le shupamem tombe dans le grassfield-Est (Mbam-Nkam). Les cartes 1 et 2 nous permettent de situer (1) géographiquement les aires des langues standardisées du Cameroun, (2) puis l'aire linguistique de la langue shupamem dans le département du Noun à L'Ouest du pays. Nous remarquons que le département du Noun est une aire linguistique très homogène où seule la langue shupamem est employée comme une langue véhiculaire, on ne peut parler en réalité de dialecte du shupamem. L'homogénéité linguistique du département du Noun s'explique par le fait qu'il y a eu au fil du temps une conservation jalouse des mœurs ancestrales traduites dans la langue que les rois bamum ont jalousement pérennisée via leur forte autorité sur toute la communauté linguistique. Cependant, certains îlots du département du Noun ont conservé les langues locales des peuples jadis conquis par les guerriers Bamum venus de Rifoum. On peut citer entre autres les Paghèt, le Papu', les Pamenyam, les Nka'mbèn, les Pangambi, les Ngourèn, les Papa'etc... Toutefois, le shupamem est resté la langue dominante de toute la communauté Bamum à cause de la forte centralisation du pouvoir du sultan des Bamum.

Carte 2. Le shupamem dans le département du Noun



1.5 REVUE DE LA LITTERATURE

1.5.1 Sur la syntaxe des langues bantoues des grassfields

La présentation des travaux antérieurs réalisés sur les langues bantoues des grassfields en général et du shupamem en particulier sera très sélective. Nous ne retiendrons que des ouvrages descriptifs ainsi que les lexiques et des grammaires qui informent sur la structure interne de ces langues. L'ordre de présentation de ces ouvrages n'est pas chronologique et nous mettons un accent très particulier sur les études portant sur la syntaxe parfois occultée par des recherches antérieures. Toutes les études menées en syntaxe concernent plus le bantou central que le périphérique. Nkemnji (1995) a travaillé sur le Nweh « *Heavy Pied-piping in Nweh* » où il fournit une analyse approfondie du mouvement des constituants en Nweh en s'appuyant sur les théories des principes et des paramètres. Il étudie élégamment les notions de nombre et de classe nominale comme les projections de constituants (max) c'est-à-dire comme des propriétés syntaxiques de Epél sur le préfixe nominal et non des propriétés lexicales du nom. Dans la même perspective, Magba (1995) considère la catégorie de l'INFL en mundani. D'autres analyses syntaxiques concernent la description du Limbum par Fransen (1995), babungo par Schaub (1985) et une étude fonctionnelle sur les constructions des focus en Aghem par Watters (1977). Tamanji (1991, 1995, 1998, 2002) a travaillé sur le syntagme nominal et le mouvement du verbe afin de décrire certaines propriétés syntaxiques de la langue bafut. La plupart des études syntaxiques réalisées sur ces langues ont été des articles sur certains thèmes particuliers, incluant Parker (1989, 1991 a, b) sur le syntagme nominal, le conditionnel, les phrases complexes et la subordination en mundani.

1.5.2 Sur le shupamem

L'intérêt pour le shupamem remonte en 1900⁷ avec l'arrivée des missionnaires protestants qui vont s'activer à l'enseignement de la bible en shupamem. Ils rédigeront des chants et prières qui seront enseignés aux chrétiens, ce qui conduira à la mise sur pied de plusieurs syllabaires dont : -*ngá nsápngám*, présenté par le roi Ibrahim Njoya, qui est un recueil de proverbes bamum. Le but d'une telle recherche a été de décrire un certain type de proverbes afin de présenter la langue sur le plan de son oralité et de son expressivité.

Sur le plan purement linguistique, Ward (1938) présente déjà la structure phonétique du shupamem. L'écriture des Bamum sera présentée en 1950 par Dugast et Jeffreys. Une esquisse phonologique de Boum (1977) se veut être une description des unités phonologiques du shupamem pour en faire un système. Tardits (1980) va à son tour présenter à la suite de ses analyses, dix voyelles et vingt-deux consonnes en shupamem. Konouet (1980) étudie le

système de conjugaison du shupamem où il explique son système aspecto-modal et temporel, question de montrer comment les morphèmes et les auxiliaires de temps et d'aspect, ainsi que les tons modifient le radical verbal dans cette langue. La nasalisation ou la dénasalisation du radical verbal, et sa configuration autosegmentale sont conditionnées par les modalités verbales. L'objectif visé par cet auteur est de décrire le mécanisme d'intégration des verbes dans les propositions qui s'opère à travers des particules, des affixes et même des tons qui renseignent sur le système aspecto-temporel du shupamem. Djenou (1981) fait aussi une étude similaire en décrivant le système verbal du shupamem. Njoya Oumarou (1988) expose une théorie bamum de la parole dans une approche ethnolinguistique. Le but d'une telle étude étant d'établir la relation qu'il y a entre la langue shupamem et la culture des peuples qui la parlent. Matateyou (2002) présente un lexique du shupamem où il récapitule des informations très pertinentes et précieuses sur les règles de bonne articulation de la langue ainsi que sur quelques règles grammaticales les plus usuelles. A ce stade, on ne peut que déplorer le vide descriptif que connaît le shupamem dans le domaine des analyses syntaxiques. C'est pour remédier cette insuffisance descriptive que nous engageons à présent une analyse morphosyntaxique du shupamem qui exploite les schémas minimalistes comme cadre théorique.

1.6 APERÇU PHONOLOGIQUE

1.6.1 Le système consonantique

Cette section se veut être un survol de l'analyse du système phonique du shupamem. Nous nous inspirerons des travaux de Mboum (1977), Dunstan (1966), Tardits (1980), et Dugast & Jeffrey (1950) pour établir le tableau phonique de la langue shupamem. Cependant, nous essayerons de présenter quelques assimilations phonologiques attestées dans la langue, qui affectent les classes naturelles de certains sons. Ainsi avons-nous le tableau suivant pour les consonnes.

Tableau 1.1 : Les consonnes

	Bila- biales	Labio- dentates	Alvéo- laires	Pala- tales	Vél- aires	Labio- vélares	Glott- tales
Occlusives	p b		t d		k ɣ	kp gb	ʔ
Constrictives	f v		s z	ʃ ʒ j	χ		
Affriquées					kχ		
Nasales	m	ɱ	n	ɲ	ŋ		
Liquides			l r				
Semi- voyelles				y		w	h

Toutefois, il y a un nombre important d'assimilations phonologiques qui affectent les consonnes listées dans ce tableau. Les sons modifiés par moment se réalisent en combinant deux sons qui s'influencent mutuellement. Les prénasalisés se rangent dans cette rubrique. On note également une certaine restriction de ces sons en fonction de leur contexte d'apparition. Par exemple, seules les consonnes telles que:

/m, n, ɲ, ŋ, t, k, ʔ, et h/ peuvent apparaître en position initiale, médiane ou finale du mot, tandis que /l, d, t, et r/ sont en distribution complémentaire dans certains contextes.

Le tableau ci-après donne une lecture claire de cette variation phonologique.

Tableau 1.2 : Variation contextuelle des occlusives sonores

Phonèmes	initiale de mot	Après la nasale	Entre deux voyelles	Finale de mot
/b/	[p]	[b]	[β]	[p]
/d/	[l]	[d]	[l]	[t]
/χ/	[χ]	[g]	[χ]	[ʔ]

Ce tableau donne un aperçu de certaines variations phonologiques qui affectent la consonne dans la langue. L'assimilation nasale influence aussi le son qui le suit comme l'attestent les règles phonologiques énoncées en (10)⁸.

- (10) a. La consonne latérale /l/ devient une occlusive alvéolaire [d] après une nasale.
 b. La vibrante alvéolaire /r/ devient une constrictive alvéolaire [z] après une nasale.
 c. La palatale /j/ devient une constrictive palatale sonore [ʒ] après une nasale.
 d. La constrictive vélaire /χ/ devient une occlusive vélaire sonore [g] après une nasale.

Ainsi, pour indiquer l'infinitif des verbes en shupamem, on ajoute au radical verbal le préfixe /in/ qui affecte considérablement la nature de la consonne initiale de ce radical comme illustré en (11). De manière globale, les radicaux tels que présentés en (11) ont toujours un sens plein dans la langue, le morphème de l'infinitif s'ajoute pour distinguer la forme infinitive de la forme conjuguée ou tenseé des verbes.

- (11) a. in-làp < indàp : « battre »
 b. in-rúnè < inzúnè : « remplir »
 c. in-jánè < inzánè : « sécher »
 d. in-χúpmè < ingúpmè : « penser »

⁸ Nous préférons cette indication en prose des règles phonologiques par simplification, pour éviter la complexification de la manipulation des traits phonologiques de la tradition générative. Nous appesantirons sur les détails de cette question dans un article à paraître sur *Les assimilations phonologiques en shupamem* dans JWAL.

D'autres exemples additonnels montrent que la consonne occlusive peut parfois perdre son caractère d'occlusion en faveur de la constriction en contexte intervocalique comme c'est le cas en (12) où le suffixe /-a/ marque le possessif.

(12) a. /t/ < [r] /- V(CV)

b. /b/ < [β] /- V(CV)

Ces règles peuvent s'illustrer formellement ainsi qu'il suit en (13).

(13) a. tèt -à < tètà « ma marmite »

b. rèt -à < rètà « mon canard »

c. ndàp-à < ndàβà « mon fil »

d. nkáp-á < nkáβá « ma richesse »

1.6.2 Le système vocalique

On distingue traditionnellement huit voyelles en shupamem. Elles peuvent cependant être brèves ou longues selon les cas. Dans certains contextes, on distingue le phénomène de la coalescence où la rencontre de deux voyelles de natures formantiques différentes fusionnent pour donner lieu à une troisième voyelle appartenant à une autre classe naturelle comme illustré en (14). Par exemple en (14), la suffixation de la marque du possessif /a/ aux voyelles [u] et [i] donne respectivement [o] et [ə].

Tableau 1.3 Les voyelles

	Antérieures	Centrales	Postérieures
Fermées	i	ɨ ʉ	u
Mi-fermées	e	ə	o
Mi-ouvertes	ɛ		ɔ
Ouvertes		a	

Considérons donc les exemples en (14) qui illustrent la coalescence.

(14) a. ndà -ù < ndò : « ta maison » (à + ù = ò)

b. ndà- ì < ndè : « sa maison » (à + ì = è)

1.6.3 Les autosegmentaux

Comme dans la plupart des langues bantoues des grassfields, le shupamem distingue trois tons simples: un ton haut, un ton moyen, un ton bas. Cependant, on distingue aussi des tons modulés HB et BH selon qu'on a une élision quelconque d'une voyelle précédente. Dans ce cas le ton de la voyelle élidée en suspens va flotter vers la syllabe suivante. Limitons-nous à présent aux tons simples comme illustrés en (15), soit :

(15) lum

Le ton est contrastif en shupamem, étant donné qu'une modification tonale dans un mot aboutit inévitablement à une différence de sens. Ainsi lorsque nous avons :

- Un ton haut, (15) aura le sens de « grand feu »,
- Un ton bas, il aura le sens de « année »,
- Un ton moyen, il signifie « amour ».

De plus d'amples informations sur les questions liées aux autosegmentaux dans les langues bantoues des grassfields, sont fournies par des auteurs comme Hyman (1981), Stallcup, Voorhoeve, Mboum, Sadembouo, Leroy et Reenan (1983).

1.7 LE CORPUS

La documentation ayant servi de base à la présente description provient des travaux antérieurs réalisés sur le shupamem, mais surtout des informations recueillies sur le terrain auprès de nos informateurs. Notre intuition de locuteur natif de la langue shupamem a beaucoup contribué à la vérification, à l'analyse et au classement des données. Données constituées des textes écrits ou enregistrés qui sont des suites de phrases constituant un tout informatif cohérent. Par exemple : une notice d'entretien, une histoire, un compte, un proverbe...) ou bien des dialogues écrits ou oraux, ou encore des unités linguistiques de taille inférieure à ce que l'on appelle le plus souvent des textes sont des matières premières ayant servi de base à ce travail (exemple : des phrases, des énoncés, des groupes de mots (constituants) ou simplement des mots isolés).

Par abus de langage, nous employons désormais le terme de texte pour désigner l'un de ces types de données linguistiques que nous analysons après observation pour déduire des axiomes possibles. De cette manière, nous écrivons un texte comme un ensemble de formes (ou de correspondances entre formes et sens) régi par des règles explicables, les règles de la langue. Le but avoué du corpus ainsi établi est de constituer un échantillon exhaustif et représentatif permettant une description optimale du mouvement des constituants, afin de pouvoir arriver à formuler de façon totalement explicite ou cohérente des ensembles de règles caractérisant le fonctionnement du texte. Notre corpus est relatif aux aspects suivants :

(i) *la morphologie nominale* : nous regroupons des items lexicaux en classes nominales (pluriel/singulier) afin de pouvoir formuler les contraintes régulant le système nominal du shupamem. Il est question d'identifier les préfixes de classe comme le propose Hyman 1972, Mfoyam 1989. La morphologie du genre du nombre telle que présentée par Myers (1987), Bresman et Chombo (1989), Carstens (1991) et Micheal Nkemji (1995) nous a fortement inspiré dans la constitution du corpus de ce travail en ce qui concerne la morphologie

nominale. Cependant d'autres données pouvant nous renseigner sur le syntagme nominal seront intéressantes, il s'agit des données utiles à l'analyse du nom et ses satellites (possessifs, adjectifs, déterminants, démonstratifs, quantifieurs...)

ii) Les données sur la *morphologie verbale* seront aussi précieuses. Elles nous renseigneront sur le système aspecto-temporel et modal du shupamen (temps, aspect, mode de dérivation aspectuelle). De même, nous chercherons à avoir des données sur les Catégories Fonctionnelles, les structures phrastiques, la négation, l'interrogation, la focalisation etc., pour pouvoir dégager des régularités généralisables qui éliminent le flou, l'implicite et le non-dit. Cela impose une exigence de rigueur, de systématisme et de cohérence tout à fait salutaire pour arriver à une adéquation descriptive telle qu'exigée par le minimalisme.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont été une contribution inestimable dans la collecte des données dans d'autres langues naturelles dans le cadre de la présente recherche. La technologie de l'information (Information Technology) est de nos jours un moyen précieux pour le développement et la vérification des théories linguistiques, ainsi qu'un moyen de rassemblement et d'analyse des données. Pour cette raison, l'application du modèle computationnel, qui rend possible l'interaction entre IT et la linguistique nous a semblé intéressante dans l'analyse de la morphosyntaxe du shupamen. Dans cette direction, l'analyse du corpus est plus naturelle et facile, en ce sens que l'ordinateur regroupe, compte et analyse un grand volume de données sans effort et rapidement. Cette manipulation automatique du corpus est rentable à trois niveaux : le niveau observationnel, dérivationnel et de la validation de la théorie. Le premier niveau, observationnel concerne l'étiquetage des catégories syntaxiques, des constituants (SD, SV, SP etc.) et l'indication du sens des mots. Le second niveau, dérivationnel concerne l'analyse des collocations lexicales, des sous-catégorisations des structures terminologiques, et même de l'induction grammaticale pour parler comme Charniak (1993). Il s'agit en d'autres termes d'adopter un formalisme descriptif et un algorithme analytique approprié du corpus en question, l'issue étant de pouvoir répondre à la question celle de savoir, quelles sont les classes sémantiques et la procédure opérationnelle pour les analyser ? Le dernier niveau, celui de la validation théorique concerne l'évaluation de la théorie minimaliste. C'est à ce niveau que la linguistique chevauche avec IT qui offre une possibilité d'évaluer de manière objective, systématique et intelligible des phénomènes linguistiques à travers le corpus. Si nous avons par exemple une théorie de la nature de la représentation syntaxique ou sémantique, nous pouvons vérifier la validité de ses propriétés en examinant si elle s'applique à toutes les phrases du corpus. Les problèmes véritables de cette évaluation théorique sont d'une part

l'adéquation du corpus et d'autre part l'adéquation explicative de la théorie. En définitive, IT pour valider la théorie minimaliste appliquée au shupamem (notre corpus), requiert une procédure automatique de l'application de cette théorie.

1.8 PLAN DU TRAVAIL

Afin de rendre notre analyse du mouvement des constituants en shupamem plus systématiquement, nous avons subdivisé ce travail en six chapitres distincts.

L'introduction générale, fait l'objet du chapitre premier consacré à la présentation de notre sujet d'étude ainsi que de la langue shupamem. Nous y brosons notre cadre théorique en retraçant les grandes articulations de ce travail.

Le deuxième chapitre est consacré à l'accord et la structure interne des SDs en shupamem. Il s'agit d'étudier la configuration des relations *spéc-tête* et *tête-tête* dans les SDs d'après une approche dérivationnelle, en rapport avec l'accord et les classes nominales. Le SD est aussi décrit en rapport avec les différents constituants qu'il domine.

Le troisième chapitre expose la morphosyntaxe du verbe en shupamem dans laquelle, nous proposons la configuration des différents syntagmes constitutifs de la phrase, nous y présenterons le système aspecto – temporel et modal du shupamem, ainsi que le mouvement du verbe conformément à la théorie de la vérification. Les constructions négatives ou focalisées sont exposées dans ce chapitre pour rendre compte de l'ordre de surface de la phrase qui exhibe l'ascension (la montée) du verbe hors du SV vers une position supérieure dans la phrase. Il y est aussi question des propriétés formelles des Constructions Périodiques Directionnelles de Verbes.

Le chapitre IV est consacré à la morphosyntaxe de la négation qui se veut résoudre l'épineux problème de la position du négateur par rapport à la marque du temps. Le négateur est analysé de façon unifiée comme une tête ayant des traits forts capables de déclencher le déplacement d'autres têtes lexicales. Le problème de la cliticisation dans les phrases négatives y sera aussi traité.

Les constructions interrogatives feront l'objet du chapitre V. Il est ici question de rendre compte de la configuration générale des constructions interrogatives en shupamem. Nous y examinerons le caractère in situ de l'élément Qu ainsi que le déplacement des projections maximales d'après le programme minimaliste. L'approche dérivationnelle revient ici en force pour justifier la projection du Syntagme Interrogatif pour recouvrer le principe de projection tel que décrit par Nkemnji (1995) qui évoque la notion générale de *pied-piping*.

Le dernier chapitre est consacré à la conclusion générale qui fait un bilan rétrospectif de notre étude. Notre hypothèse a retenu l'approche dérivationnelle de la morphosyntaxe en shupamem. Quelques problèmes de recherche sont ainsi soulevés et nous y proposerons un plan détaillé de notre projet de thèse consacré à l'approfondissement de la présente étude.

Chapitre deux : MORPHOSYNTAXE DU SYNTAGME DU DETERMINANT

2.1 INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous examinons de la nature syntaxique du déterminant dans les théories génératives de la grammaire élaborées par l'école du MIT depuis le milieu des années 1980. Nous présentons les différents arguments qui ont conduit à une remise en cause, entre 1985 et 1987, de la conception traditionnelle du déterminant comme spécificateur du groupe nominal. Le déterminant est depuis lors considéré comme la tête, de nature fonctionnelle, du groupe nominal. Ce modèle permet de décrire plus adéquatement les phénomènes d'accord interne au groupe nominal dans certaines langues comme le turc ou le hongrois, et permet également de lever de nombreuses difficultés inhérentes à l'analyse des constructions nominales en shupamem. Le modèle syntagmatique du groupe nominal apparaît désormais comme étroitement parallèle à celui de la proposition, le déterminant étant l'analogue de l'Inflection temporelle au sein de la proposition.

Nous dévoilons ensuite comment cette analyse à présent bien établie se trouve confortée par l'étude des déplacements des entités syntaxiques internes au groupe nominal. Nous retiendrons particulièrement les travaux de Giuseppe Longobardi sur les différences paramétriques entre l'anglais et l'italien, ainsi que les propositions de Richard Kayne sur le génitif postnominal et les relatives déterminatives. Ces nouvelles théories du groupe nominal, associées aux principes d'économie générale des dérivations syntaxiques, développés par le Programme Minimaliste depuis 1995, permettent de simplifier et de rationaliser les raisonnements combinatoires nécessaires à la compréhension de deux contraintes remarquables sur le génitif déterminatif : la syntaxe du génitif de localisation temporelle, et la disparition diachronique des relatives à antécédent génitif. Ce chapitre développe une nouvelle approche en vue de rendre compte des phénomènes d'accord à l'intérieur du SD en langue shupamem. Dans cette langue, divers éléments s'accordent en nombre avec la tête du SD habituellement dans une relation *Spéc-tête* exigée dans Chomsky (1986). On note aussi des situations où l'accord se fait dans une relation tête-à-tête sur les catégories lexicales. Ce chapitre offre par conséquent une analyse de la périphérie gauche nominale éclatée où les traits de spécificité et du nombre sont les propriétés des projections fonctionnelles distinctes. Le SD (Abney 1987) représente la projection la plus haute du système. C'est l'interface

entre l'univers du discours et l'expression nominale où est réalisé le trait discursif (spécificité). Pour incorporer le SD dans la théorie X-barre, Abney suggère que le déterminant soit une tête fonctionnelle ayant pour complément un SN et un possessif comme spécifieur. Cette hypothèse est généralement acceptée et répandue dans la littérature avec certaines modifications en fonction du nombre de Catégories Fonctionnelles qui peuvent intervenir entre la tête nominale et ses projections maximales, SD ou ce que Grimshaw (1991) appelle la projection étendue (voir aussi Szabolsci (1987), Ritter (1990), Carstens (1991) Valois (1991)).

En revanche, le SNombre constitue la projection la plus basse du système et sert de charnière entre le système D et le système flexionnel nominal. C'est le point d'ancrage du trait du nombre et du trait référentiel (+/-défini) qui est repris au sein du système flexionnel. Selon cette approche, nous proposons que l'interprétation spécifique soit un effet sémantique qui découle du mouvement du SN vers la périphérie gauche nominale, c'est-à-dire vers Spéc- SD ou Spéc - SNombre. De même, nous montrons que dans les les SDs possessifs, le possédé ne peut être interprété comme spécifique que si l'ensemble de la structure prédicative incluant le possesseur et le possédé monte vers la périphérie gauche nominale. En supposant que les phrases relatives manifestent une structure prédicative de complémentation où le système D se projette au-dessus de SC, nous concluons que le groupe nominal relativisé est interprété comme spécifique lorsque la proposition relative monte vers la périphérie gauche nominale en syntaxe. Il s'en suit un certain parallélisme entre le SD et la proposition relative (SC), (voir Szabolczi (1987), Valois (1991)). Avant d'arriver aux transformations au sein du SD, commençons par la description des classes nominales afin d'expliquer leur implication dans l'accord du nom. De même, les différents satellites du nom seront exposés ici pour visualiser l'ordre séquentiel des éléments au sein du SD. Pour faire de cette analyse une contribution à la Grammaire Universelle, au lieu de proposer un corpus muet, nous recourons constamment à certaines spéculations théoriques afin de montrer en quoi cette étude certifie d'autres conclusions proposées par certains auteurs qui ont réfléchi sur des phénomènes analogues. Pour mieux comprendre ces faits, il est nécessaire de commencer par étudier la structure interne des SDs en shupamem en rapport avec les classes nominales.

2.2 LES CLASSES NOMINALES EN SHUPAMEM

Le shupamem est une langue à classe nominale qui implique que la base du système nominal de cette langue est semblable à celle de la plupart des langues bantu. Ainsi subdivise-t-on les noms en classes numériques appariées. Dans cette langue, les classes nominales sont très simplifiées en sorte que les marqueurs de pronoms sujet pour la troisième personne du singulier distinguent seulement les référents animés et inanimés au lieu d'une liste complète de classes nominales telle qu'élaborée par Hombert (1980 :163). Les pronoms sujets sont ainsi réduits à quatre formes.

Tableau 2.1. Marqueurs de la 3sg et 3pl en shupamem.

Animé	Inanimé
3sg /jǐ/	/a/
3pl /pá/	/a/

Il semble difficile sinon impossible de donner une définition plus générale de l'accord qui s'applique exactement aux phénomènes rangés sous cette rubrique : toutes les définitions qui viennent à l'esprit s'avèrent ou trop larges ou trop restrictives. (Denis Creissels, 2004 :13). Une solution prudente est de considérer que le terme d'accord regroupe trois types de mécanismes distincts bien que présentant un certain nombre de points communs :

- l'accord entre le nom et ses dépendants dans le cadre du syntagme nominal.
- l'accord entre le syntagme nominal et des mots appartenant à la même phrase qui son avec le SN dans une relation syntaxique particulière.
- l'accord des pronoms avec un SN susceptible de représenter le même référent.

Les phénomènes d'accord (accord sujet –verbe, accord nom-modifieur, etc.) constituent un domaine qui permet de montrer la différence entre une *approche dérivationnelle* de la syntaxe systématisée et popularisée par la grammaire générative et et une approche qui s'impose de rendre directement compte des contraintes sur les combinaisons de mots bien formés sans avoir recours à des structures syntaxiques abstraites. L'avantage de l'approche dérivationnelle de l'analyse syntaxique est qu'elle fournit une explication d'un phénomène que l'approche non dérivationnelle se borne à décrire.

La plupart des noms en shupamem distinguent leur pluriel à partir du singulier par le changement du préfixe nominal. Cependant, on peut avoir les noms avec les mêmes formes au singulier et au pluriel ; en l'occurrence ceux qui n'ont pas de préfixes marquent le nombre de plusieurs manières. Certains utilisent le quantifieur /rên/ (beaucoup), /kwât/ (Plusieurs),

/jàm/ la plupart) etc. pour le pluriel. Mais la classification nominale dans les langues bantoues a été une véritable controverse. De nos jours, il devient de plus en plus difficile d'établir les classes d'accord en genre et nombre dans les langues bantoues grassfield à partir des classes traditionnelles du proto-bantou. Ceci à cause des changements phonétiques qui ont abouti à une réduction significative du nombre de classes nominales attestées dans le portobantou. Par exemple, dans une langue comme le Nchufie (encore appelée Bafanji) il reste quatre classes nominales (Nkemnji (1994), rendant ainsi impossible l'assignation à des classes nominales une numérotation qui correspondrait à celle de proto-bantou. C'est cette difficulté qui a poussé certains linguistes à proposer une autre classification qui s'inspire de la configuration des marques morphologiques des préfixes d'accord. Ainsi, on aura par exemple pour le Nchufie les quatre classes suivantes :

- (2) classe – jê
 classe - mɲɛ
 classe – wè
 classe - pege

A partir du moment où les classes nominales étaient généralement basées sur le préfixe d'accord (Bleck 1985) cité par Kadima (1969), il est difficile d'établir directement les classes nominales des langues bantoues du grassfield, où elles découlent essentiellement des marques d'accord du génitif (possessif) qui est le seul domaine où l'on peut observer les vraies classes nominales. Les classes nominales que nous proposons ici pour le shupamem ne correspondent pas de façon régulière au proto-bantou à travers la reconstruction le bantou grassfield et le bantou tel qu'établie par Hyman (1972). Tandis que certains numéros dans la plupart des classes correspondent directement à celles du proto – bantou, il y a une certaine disparité entre ce que nous présentons au tableau 2.2 et les classes nominales de proto-bantou. Nous avons adopté pour le shupamem 10 classes appariées deux à deux en *singulier* et *pluriel*. Ce qui nous donne une nette lisibilité des classes suivantes :

- (3) 1/2 : animé
 3/4 : choses matérielles
 5/6 : animaux
 7/8 : membres ou parties du corps humain
 9/10 : invariable

Les différentes classes se distinguent soit de façon segmentale ou morphologique (préfixes de classe), soit selon une certaine régularité dans la configuration des préfixes

d'accord selon qu'on a le singulier ou le pluriel. La classification nominale exposée ici est pour l'essentiel basée sur l'analyse des préfixes d'accord. On a ainsi dix classes nominales dont 5 pour le singulier et 5 pour le pluriel (voir tableau 2). Suite à la convention premièrement introduite par Bleek (1851) et appliquée par Meinhof (1899) (voir Kadima (1969) Guthrie (1970), Welmers (1973)), nous indiquons chaque classe par un chiffre. Ainsi, on aura le tableau ci-après qui illustre la classification nominale en shupamem.

Tableau 2.2 Les classes nominales

classe	Exemples	sens	Pronom possessif (accord)		
			singulier	dual	pluriel
1	/méví/	chèvre			
	/món/		1 /já/	/jútà/	
	/mésí/	enfant		/júpwè/	
	/ménàm/	oiseau	2 /jú/	/jín/	/jín/
	/mìn/	animal homme	3 /erí/		/jí/
2	/pèvi/	chèvres	<u>singulier</u>	<u>dual</u>	<u>pluriel</u>
	/põn/		1 /ʃá/	/ʃútà/	/ʃúpwè/
	/pèsì/	enfants	2 /ʃú/	/ʃín/	/ʃín/
	/pèṅàm/	oiseaux	3 /ʃí/		/ʃí/
	/pìχèn/	animaux hommes			
3	/màtwà/	voiture	<u>singulier</u>	<u>dual</u>	<u>pluriel</u>
	/ṅkχèrè/	vélo	1 /ʃá/	/ʃúpwè/	/ʃútà/
	/ʃìrè/	piège	2 /ʃú/	/ʃín/	ʃín
	/tàrè/	parapluie	3 /ʃí/		ʃáp
4	/mátwá /	voitures	<u>singulier</u>	<u>dual</u>	<u>pluriel</u>
	/ṅkχéré/	vélos	1 /ʃá/	/ʃúpwè/	/ʃúta/
	/ʃíré/	pièges	2 /ʃú/	/ʃín/	/ʃín/
	/táré/	parapluies	3 /ʃí/		/ʃáp/
5	/ñá/	abeille	<u>singulier</u>	<u>dual</u>	<u>pluriel</u>
	/kám/	crabe	1 /ʃá/	/ʃúpwè/	/ʃúta/
	/nʃá/	poisson	2 /ʃú/	/ʃín/	/ʃín/
	/nàm/	cheval	3 /ʃí/		/ʃáp/
6	pàṅá/	abeilles	<u>singulier</u>	<u>dual</u>	<u>pluriel</u>
	/pàkám/	crabes	1 /ʃá/	/ʃútà/	/ʃúpwè/
	/pànʃá/	poissons	2 /ʃú/	/ʃín/	/ʃín/
	/pànàm/	chevaux	3 /ʃí/		/ʃáp/
7	/pùm/	oeuf	<u>singulier</u>	<u>dual</u>	<u>pluriel</u>
	/pwé/	pain	1 /a/	/uta/	/upwè/
	/pín/	tas	2 /u/	/in/	/in/
			3 /i/		/ap/

8	/mbùm/	oeufs	singulier	dual	pluriel
	/mbwé/	mains	1 /a/	/uta/	/upwə/
	/mbín/	tas	2 /a/	/i/	/in/
9	/lìm/	année(s)	singulier	dual	pluriel
	/ngwòm/	plantain(s)	1 /a/	/uta/	/upwə/
	/nzàp/	viande(s)	2 /a/	/in/	/in/
10	/mfòn/	roi	singulier	dual	pluriel
	/ndáp/	maison	1 /a/	/uta/	/upwə/
	/nsím/	champ	2 /a/	/in/	/in/
11	/fèm/	ruine	3 /i/		/ap/
	/fònfòn/	rois	singulier	dual	pluriel
	/ndàpndàp/	maisons	1 /a/	/upwə/	/uta/
	/nsìmsìm/	champs	2 /a/	/in/	/in/
	/fèmfèm/	ruines	3 /i/		/ap/

Les substantifs en shupamem se repartissent ainsi en 11 classes ; chacune exprimée par un préfixe formellement caractéristique⁹. Les divers préfixes peuvent être représentés dans le tableau suivant :

Tableau 2.3 : Les préfixes de classe nominale

SINGULIER	PLURIELS
Cl ₁ mə	Cl ₂ p
Cl ₃ CVCV(BB) ¹⁰	Cl ₄ CVCV(HH)
Cl ₅ ø-	Cl ₆ pa
Cl ₇ ø-	Cl ₈ n
Cl ₉ invariable	
Cl ₁₀ radical du nom	Cl ₁₁ reduplication du nom

Les préfixes de classe dans toutes les langues à classe assument entre autres la fonction d'expression du nombre. La correspondance *préfixe sg / préfixe pl* est dans l'ensemble, constante. Toutefois il est des cas où, connaissant la forme du *singulier*, il est mal

⁹ Le présent inventaire ne doit pas être tenu pour définitif étant donné que nous n'avons pas encore fait une étude très approfondie de la morphologie nominale de la langue à proprement dite.

¹⁰ La classe 3 ne diffère de la classe 4 que par la variation tonale; au singulier, on aura un ton bas sur les deux syllabes, tandis qu'au pluriel, c'est le ton haut qui est attesté.

aisé de prévoir la forme correspondante du *pluriel*. La classification des noms dans les différentes classes est motivée en partie par la classification au niveau sémantique d'une part et d'autre part par le comportement morphophonologique des préfixes. Il ressort des données décrites ici que le comportement des noms en shupamem se démarque progressivement du proto - bantou.

2.3. DE SN VERS SD EN SHUPAMEM

Les raisons de postuler une projection SD à la Abney (1987) sont multiples et de nature diverse et seront exposées dans ce qui suit. Nous ne retiendrons ici que les arguments syntaxiques avancés par Abney (1987) qui attribue aux éléments fonctionnels, entre autres les propriétés suivantes :

- (i) Les éléments fonctionnels constituent une classe fermée.
- (ii) Les éléments fonctionnels sont en général phonologiquement et morphologiquement dépendants.
- (iii) Les éléments fonctionnels sont généralement inséparables de leurs compléments, ce qui est SN pour D (et SV pour SI/ST).
- (iv) Les éléments fonctionnels manquent de contenu descriptif, leur rôle étant plutôt de marquer les traits grammaticaux ou relationnels.

Selon cet auteur, ces propriétés caractérisent tout à fait l'ensemble des déterminants. Certains phénomènes syntaxiques en shupamem suggèrent que les déterminants sont des têtes dans cette langue, l'article défini peut être réalisé comme un morphème lié, ce qui est une caractéristique des têtes fonctionnelles(4).

(4) a. m̀̀n ɨ

enfant cet « cet enfant »

b. p̀̀n ʃɨ

enfants ces « ces enfants »

Ayant donc constaté que les déterminants seraient plutôt des têtes syntaxiques, nous poursuivons maintenant l'exposition des arguments en faveur de SD. Le parallélisme entre le SN et le SV peut également s'observer au niveau de la syntaxe. L'argument prend comme appui la théorie de la représentation syntaxique de la proposition. C'est cette approche qui a permis la reformulation de la représentation syntaxique de la détermination. L'hypothèse fondamentale consiste à insérer un nœud prédicationnel DET à l'intérieur du groupe nominal, analogue à INFL dans la proposition. Reste à présent à examiner les questions d'accord et de

déplacement : si le parallélisme avec la structure de la phrase est légitime, on s'attend à ce que le sujet du groupe nominal et de la tête nominale s'accordent en genre et/ou en nombre, au moins dans certaines langues. Il devient prévisible que, dans certaines langues comme le shupamem, la tête nominale peut monter au noeud DET, de même que le verbe à la chomsky pour vérifier ses traits d'accord. Un constituant comme *The king (of utopia)* comprend un déterminant *the* et un nom complément comme *king* ou un constituant complément comme *king of utopia*. Dans les analyses avant les années 1980, une structure comme celle-ci avait été caractérisée comme un syntagme nominal (SN) constitué de la tête nominale *king*, son complément *of utopia* et son spécifieur *the*. Depuis Abney (1987), de telles expressions sont considérées comme le syntagme du déterminant. Le SD n'est donc autre qu'un syntagme nominal qui prend sa nature à partir du déterminant. Nous considérons un constituant qui apparaît dans la position SD, comme la position du sujet, la position du complément d'objet direct ou l'objet d'une préposition. En terme de structure interne, le constituant doit être donné par un nom. Les SDs peuvent alors être constitués soit seulement du nom, soit d'une tête nominale et une ou plusieurs satellites. Le satellite du nom peut être un autre SD, un pronom possessif, un démonstratif, un numéral ou quantifieur, une préposition relative, un adjectif ou même une combinaison de plusieurs de ces quantifieurs. Toutes ces formes seront analysées ici, ainsi que les dérivations qu'elles induisent. Dans la plupart des cas, les têtes nominales précèdent ses satellites. Mais en réalité la position du nom dépend surtout de la nature du déplacement de celui-ci au sein du SD telle que nous le démontrons plus loin.

2.3.1 Les déterminants spécifiques

Il s'agit des articles définis (le/ les) marqués en shupamem par (mè, pè) qui précèdent le nom. Ainsi aurons-nous les exemples en (5) qui illustrent le singulier et (6) qui illustrent le pluriel.

(5).a. /mè ndáp/ « la maison »

dét - maison

b. /mè ntén/ « le marché »

dét- marché

c. /mé món/ « l'enfant »

dét- enfant

(6). a. /pé ndàp « les maisons »

pl. maison

b. /pé ntèn/ « les marchés »

pl. maison

d. /pé pòn/ « les enfants »

pl. maison

On peut ajouter à cette classe des déterminants interrogatifs comme : /jǐyà/= lequel, /jǐsχə/= combien, etc.

2.3.2 Nom₁-SD₂

La tête nominale peut précéder un autre SD, et ce SD peut être un possesseur, un thème ou un agent. C'est le cas des SDs génitifs (N₁ du SD₂) ou ce qu'on appelle traditionnellement la construction associative (voir Nkemnji (1995 : 22)) dans la littérature sur les langues bantoues. La construction génitive peut exprimer une possession inaliénable comme en (7).

- (7) a. lúngá Njikam « le seau de Njikam » (poss)
seau Njikam
b. kút Njoya « le pied de Njoya » (poss.inaliénable)
pied Njoya.
c. fítù Njoya « la photo de Njoya » (poss)
photo Njoya
d. *Njoya fitu

L'agrammaticalité de (7d) montre que les satellites du nom doivent être précédés de la tête nominale (N). En dehors de la relation de possession, la construction associative est aussi employée pour exprimer d'autres types de relation comme par exemple la matière, le contenu, le but etc. comme en (8).

- (8) a. ndá nsié « la maison en terre »
maison terre
b. tèt ngàp « la marmite de viande »
marmite viande
c. kún nzi « Lit en bambou »
lit bambou

2.3.3 Pronoms démonstratifs

Les têtes nominales précèdent les démonstratifs en shupamem.

On distingue deux types de démonstratifs en fonction de la proximité de la chose indexée. Les pronoms démonstratifs s'accordent dans la langue.

Tableau 2. 3. Pronoms démonstratifs

	Singulier	Pluriel
Ce, cet/ces : près du locuteur	/jǐ/	/ǐǐ/
Ce, cet / ces : loin du locuteur	/jwó/	/ǐwó/

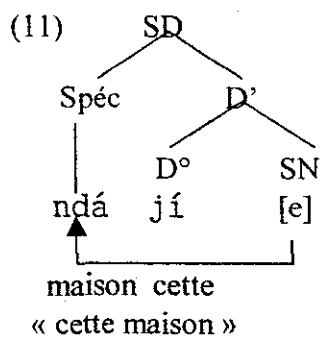
De manière générale, le démonstratif précède le nom à un stage précoce de l'acquisition de la langue, lorsque l'enfant ne maîtrise pas encore la préposition du nom avant le déterminant. Ainsi on a les exemples en (9) qui attestent ces faits.

- (9).a. jí ndáp
cette maison (cette maison ici)
- b. ʃí ndáp (ces maisons ici)
ces maisons
- c. jwó ndáp (cette maison là-bas)
cette maison
- d. ʃwó ndáp (ces maisons là-bas)
ces maisons

Suite au déplacement du nom vers Spéc-SD pour acquérir les traits d'accord du déterminant, on obtient les structures en (10)

- (10). a. ndá jí t_
- b. ndá ʃí t_
- c. ndá jwó t_
- d. ndá ʃwó t_

Pour l'instant, nous expliquons de façon très simplifiée la dérivation de l'ordre Nom-démonstratif ainsi qu'il suit en (11) :

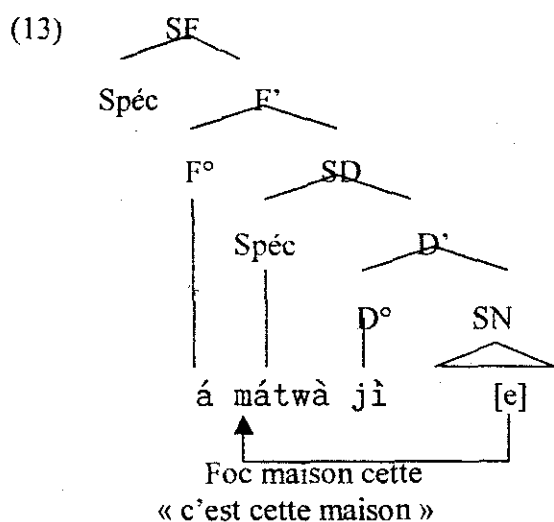


Cependant, le shupamem marque aussi le démonstratif à l'aide du focus. Cela implique également la préposition du SN à une position supérieure à celle où se situe le démonstratif. On aura ainsi les exemples ci-après en (12).

- (12) a. á màtwà jí « C'est cette voiture »
Foc voiture cette

b. á mátwá jì « Ce sont ces voitures »
 Foc voitures ces

Les formes en (12) sont des constructions contrastives du démonstratif où le locuteur fait référence à quelque chose de précis par opposition à une autre. Par exemple cette voiture et non ce vélo. De cette manière (12) aura la structure en (13) qui illustre le déplacement du syntagme nominal vers le spécifieur du syntagme du déterminant. Le nom quitte de sa position initiale et laisse une trace [e] qu'il C-commande à partir de son site d'atterrissage.

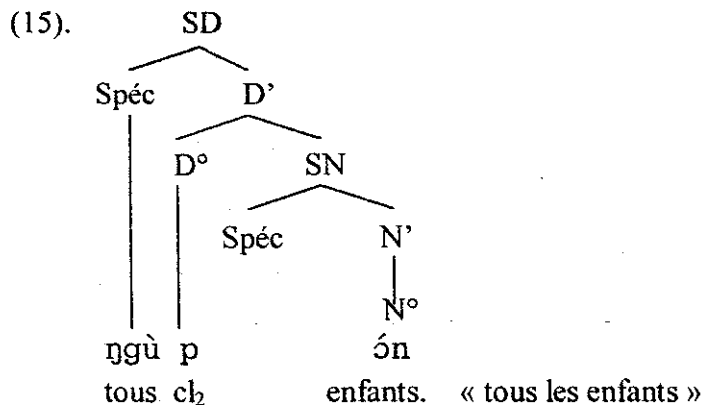


2.3.4 Quantifieur - nom

D'une manière générale, les quantifieurs précèdent toujours les noms en shupamem. Nous parlerons ici des quantifieurs et des numéraux séparément dans la mesure où les quantifieurs exhibent une certaine asymétrie avec l'accord. Les quantifieurs les plus attestés sont /ɲkwàt/ = beaucoup, /ɲgù/ = tous, /rén/ = plusieurs, /jàm/ = la plupart etc. Ils apparaissent toujours en position prénominale comme en (14). On a aussi les quantifieurs indéfinis comme : /ʃímòʔ/ (certains) qui précèdent toujours le nom.

- (14).a. ɲgù p ón
 Tous ch₂ enfants « tous les enfants »
 b. *pon ɲgu
 enfants tous
 c. ɲkwàt pè vi
 beaucoup ch₂ chèvres « beaucoup de chèvres »
 d. rén ndáp
 plusieurs maisons « plusieurs maisons »
 e. *ndàp rén
 maisons plusieurs

Les exemples en (14) montrent que le quantifieur précède toujours le nom. C'est ce qui explique l'agrammaticalité des exemples (14b&e) où le SN est déplacé vers le spécifieur du SD. Dans ces types de construction, le spécifieur du SD est occupé par le quantifieur et le SN ne peut plus monter vers cette position déjà occupée comme illustrée en (15)



Le spécifieur du SD ne peut donc être doublement occupé, c'est pourquoi la montée du SN à cette position est proscrite telle que nous le relevions en (15b&e). C'est en fait une violation de la contrainte de tête à tête (head movement constraint¹¹) établie par Travis (1984). Les quantifieurs ne peuvent apparaître qu'en position prénominale. Les quantifieurs reflètent l'accord en nombre (singulier / pluriel) conformément à la configuration des classes nominales dans la langue. Les séquences analysées ici nous informent réellement sur la position de base des quantifieurs ainsi que celle de certains modifieurs en rapport avec le nom. Le shupamem est une langue à tête finale en ce qui concerne l'ordre des constituants, mais nous pouvons avoir certaines têtes nominales à l'initiale du SD suite au déplacement du SN vers le spécifieur vide du SD. Les quantifieurs ainsi que certains démonstratifs peuvent ainsi se retrouver en position finale du SD. Comment donc expliquer cette variation ? Nous pouvons dire que le SN (complément de D) ou l'une des projections de N, (SAdj par exemple) montent vers une position supérieure, laissant ainsi le quantifieur ou le démonstratif en position finale. Cette approche explique clairement l'accord tout comme l'alternance dans l'ordre des mots dans le SD.

2.3.5 Numéral - nom

On distingue les nombres cardinaux comme *mò?* « un » *mbáá* « deux » *tét* « trois », *kpà* « quatre », *tèn* « cinq » *tú* « six » *sàmbà* « sept », *fáámè* « huit » *vá/* « neuf » *χóm* « dix » etc. Notons que ces numéraux reflètent les préfixes d'accord présentés

dans la section 2.2, cependant, *mòʔ* « un » devient *ndì* pour le singulier et sélectionne tous les mots singuliers tandis que le reste sélectionne le pluriel. Comme on peut le constater, il y a accord en nombre entre les numéraux et les noms. On aura ainsi en (16) :

- (16) a. *ndì món*
un enfant
b. *ndì ndáp*
une maison

De même, les numéraux pluriels précèdent toujours le nom et s'accordent avec lui comme en (17) :

- (17). a. *péʔ pón* « deux enfants »
b. **péʔ món*
c. *péʔ mbùm* « deux œufs »
d.* *péʔ pùm* « deux œufs »

Les exemples (17 b & c) sont agrammaticaux à cause de la violation de la règle d'accord qui voudrait que le nom s'accorde avec ses préfixes de classe. Les numéraux peuvent aussi être précédés par un pronom démonstratif *jí* = 3sg indéfini. Par exemple, à la question : combien d'enfants avez-vous ? On répondra comme en (18).

- (18). a. *jì pà* « il deux »
3sg -deux

b. *jì tét* « il trois »
3sg- trois

c. *jì kpà* « quatre »etc.
3sg - quatre

2.3.6 Les qualifieurs

La structure morphologique et la distribution syntaxique des adjectifs constituent un aspect intéressant de la syntaxe du SD en ce sens qu'elles permettent de voir la structure interne du SD et indiquent aussi les multiples dérivations syntaxiques au sein du même syntagme. Dans la plupart des langues bantoues grassfield, cette catégorie lexicale est très limitée. En *Nweh*, les adjectifs pour l'essentiel se limitent aux adjectifs de mesure ou de couleur. On distingue au plus dix adjectifs. En *bafut*, les adjectifs sont en nombre très limité, on y distingue quelques adjectifs de couleur et des attributs. Cette classe se limite à 5 adjectifs. Les exemples en (19) et (20) illustrent ces faits.

¹¹ D'après cette containte, une tête X ne peut se déplacer que vers une position tête qui lui C-commande. Voir

(19) **Tableau 2.4 : Les adjectifs en Nweh**

<u>Nweh</u>	fin	baɲ	fee	mia	sia	kem
<u>Français</u>	noir	rouge	Blanc	gros	long/grand	court

(20) **Tableau 2.5 : Les adjectifs en Bafut**

<u>Bafut</u>	sigini	bagili	fii
<u>Français</u>	gros/large	rouge	nouveau

Mais, le shupamem distingue un nombre assez important d'adjectifs que nous ne pouvons tous citer ici. On aura entre autres les adjectifs de couleur, les épithètes, les attributs etc. Donnons-en quelques exemples en (21).

(21) **Tableau 2.6 : Les adjectifs en shupamem**

<u>Shupamem</u>	fúú	pítè	ngúrè	kèmʃè	ɲkíχè	nsà	pámʃè	láá	pòkét	púkèt
<u>Français</u>	blanc	rouge	grand	court	petit	long	maigre	large	beau	laid

Cette liste peut s'étendre à plus de 1000 mots, étant données les multiples dérivations à partir des verbes et des onomatopées qui donnent une créativité aussi riche et variée des qualifieurs dans la langue. Ce qu'il faut retenir, c'est leur distribution dans le SD. Les adjectifs sont toujours en position post – nominale. Mais il peut arriver des contextes où le nom soit précédé de l'adjectif, dans ce cas, c'est le déplacement du nom à une position supérieure dans le SD qui justifiera le contexte de l'adjectif. Les exemples en (22) ci-après illustrent ces faits.

- (22) a. ndà sɪ
 maison noire « une maison noire »
 b. ndà ngùrè
 maison grande « une grande maison »
 c. *ngùrè ndáp
 grande maison

Disons pour plus de précisions que seuls les adjectifs proprement dits suivent le nom et s'accordent avec lui. D'autres peuvent soit précéder soit suivre le nom selon des cas. Les adjectifs ont une fonction attributive, mais parfois peuvent être employés comme des verbes comme en (23).

- (23) a. ndà mbòkèt
 maison belle « une belle maison »
 b. kpàʔnè nkíkét
 examen difficile « un examen difficile »
 c. ndùmáʒè nsákét
 route longue « une longue route »

En réalité, les radicaux des adjectifs ici en (23) sont respectivement : pokèt, kikèt et sakèt auxquels sont préfixées les nasales syllabiques qui fonctionnent comme des marques temporelles. Un peu comme s'il s'agissait respectivement des verbes *embellir, durcir, et allonger*.

D'autres noms peuvent être employés comme des adjectifs pour modifier d'autres noms. Dans ce cas, ils précèdent le nom qu'ils modifient comme c'est le cas en (24).

- (24) a. mèmá mènɣbié « femme de fort caractère »
 homme femme
 b. kà mbwè « paresseux »
 mort main

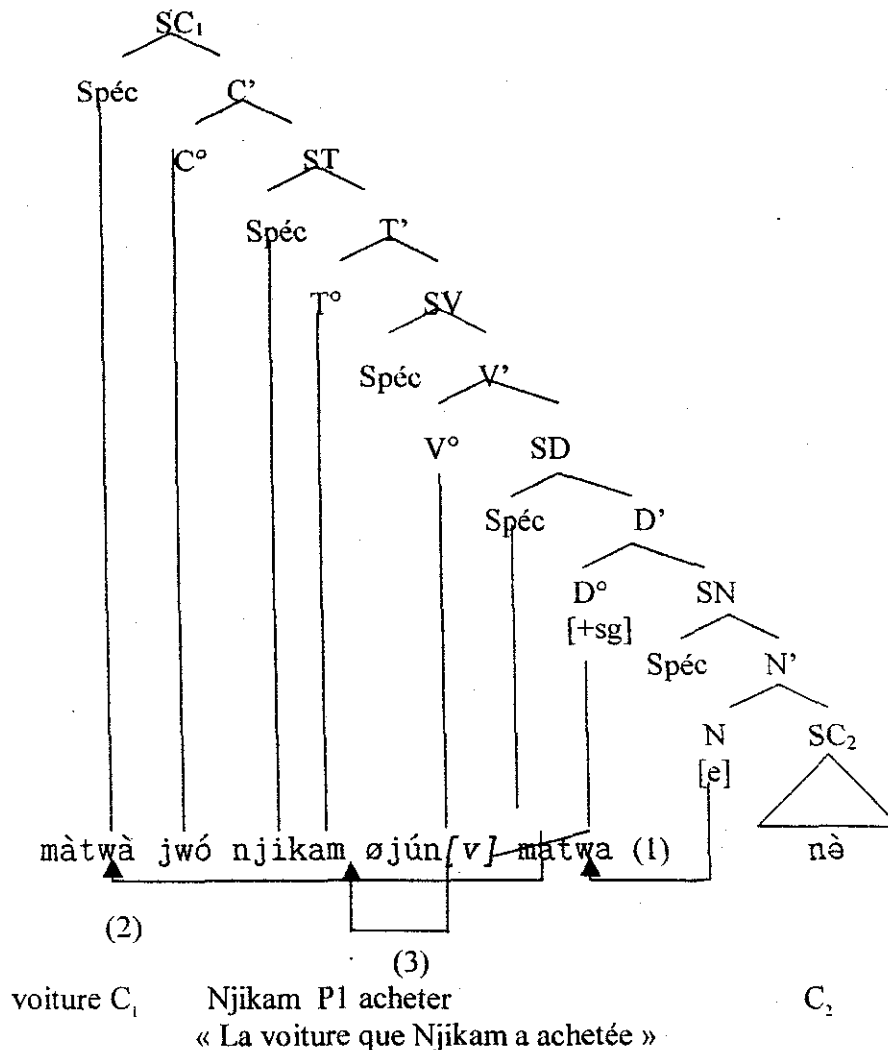
Dans ces exemples, le 1^{er} nom est employé comme un adjectif pour modifier le second. Cela pose un problème de structure dans l'analyse. On peut assister ici à une confusion de classe grammaticale due à la configuration de ces SD en (24), « homme » et « mort » ont ici la fonction de l'adjectif qualificatif.

2.3.7 Le SD relatif

Ici, nous examinons les noms modifiés par une phrase dominée par un complémenteur. Comme on peut le voir en (25), la proposition relative suit la tête nominale et le complémenteur est un morphème discontinue /jwó... nè/. Ainsi en (25), le complémenteur s'accorde en nombre avec la tête nominale qui le précède.

- (25) a. màtwà jwó Njikam ø jùn nè
 voiture Compl₁ Njikam P1 acheter Compl₂
 « la voiture que Njikam a achetée »
 b. màtwá jwó Njikam ø jùn nè
 voitures Compl₁ Njikam P1 acheter Compl₂
 « les voitures que Njikam a achetées »

Ces exemples attestent deux faits : premièrement, le complémenteur est un morphème discontinu qui doit projeter deux SCs pour héberger les deux têtes du complémenteur, deuxièmement, le complémenteur s'accorde avec la classe nominale du SD relativisé déplacé au-delà de SC₁ tel que l'illustre (26) :



(26) décrit la relativation du SD objet. Nous savons qu'il y a un accord en nombre entre le complémenteur et le SD. C'est pour cette raison que /jwó... nè/ la tête de C° devient /ʃwo... nə / au pluriel. Comment peut-on formaliser cette relation d'accord ? Considérant que l'accord se fait dans une relation *spéc - tête* comme c'est le cas dans le programme minimaliste, il s'en suit que la tête nominale sous D° [+sing] vérifie le trait d'accord de C° dans SC₁ qui est aussi [+sing] en (26). Ce qui semble normal, étant donné que SD s'est déplacé vers le Spécifieur de SC₁ qui héberge le complémenteur afin d'effacer les traits d'accord [+sing] à la Chomsky (1995), ce qui engendre par conséquent une relation locale d'accord *spéc - tête* entre le SD déplacé et C°.

2.3.8 Les adjectifs possessifs

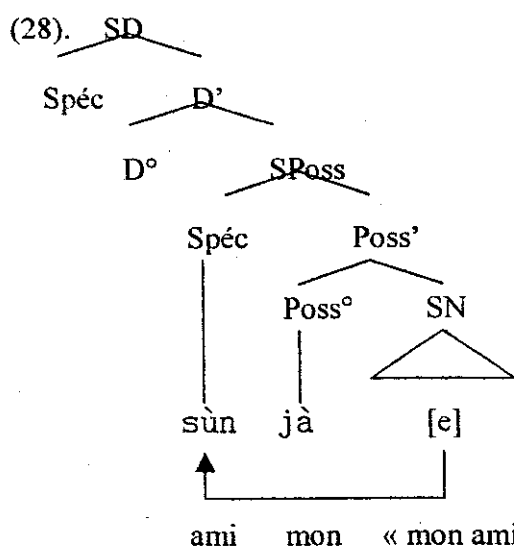
Les adjectifs possessifs en shupamem se comportent comme des pronoms. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel il réfère comme le montre les exemples en (27).

Tableau 2.7 : Les adjectifs possessifs

	Shupamem	Français
Singulier	1sg : já 2sg : jú 3sg : jí	mon ton son
Pluriel	1pl : júpwè 2pl : jín 3pl : jáp	notre/nos votre/vos leur/leurs
Dual	jùtà jìn	notre/nos (à nous deux) votre/vos (à vous deux)

- (27). a. sún - à
ami mon « mon ami »
b. sún àp
ami leur « leur ami »
c. sún pá
ami mes « mes amis »
d. sún páp
amis leurs « leurs amis »

Les adjectifs possessifs s'accordent avec les préfixes d'accord tels que le montrent les exemples (27a,b, c & d) où les noms de la classe 4 s'accordent avec les possessifs grâce à l'insertion du /p/ marque d'accord du pluriel. Les SDs en (27) *mon ami*, *mes amis*, *leur ami*, et *leurs amis* montrent que la tête nominale se déplace vers le Spéc – SD pour donner l'ordre *Nom – possessif* dans une relation *Spéc – tête* comme en (28).



Notons qu'en (28) l'adjectif possessif projette son propre syntagme *SPoss*¹², et le SN se déplace vers *Spéc - SPoss* pour acquérir les traits de Nombre [+sing] à cette position et s'accorde par conséquent dans une relation *Spéc-tête* avec la tête nominale. Rappelons toutefois que nous n'avons ici affaire qu'à une dérivation partielle des déplacements qui se réalisent au sein du SD. Nous reviendrons plus en détail sur ce point dans les prochaines sections.

Si cette conclusion est correcte, cela signifie que l'hypothèse de l'accord *Spéc - tête* est justifiée ici et renforce le point de vue de Chomsky (1995) promoteur de cette idée. Une observation plus objective du SD montre que l'adjectif possessif et d'autres satellites du nom sont toujours placés après le nom. Cependant, on peut également avoir un ordre *tête-complément* en shupamem. Étant donné l'hypothèse du SD (Abney, 1987) adoptée ici, on s'attendait à un ordre [$D_1 - N_2$] entre la tête nominale et le déterminant et un ordre [$Poss_1 - N_2$] entre l'adjectif possessif et la tête nominale. Contre toute attente, les exemples en (28) montrent que l'ordre de surface est contraire à cet ordre escompté, étant donné le déplacement du nom vers le spécifieur de *SPoss*.

2.3.8.1 L'accord dans le SD : Spéc-tête ou Tête-tête ?

A part l'asymétrie dans l'ordre des mots, nous relevons aussi l'épineux problème des relations d'accord dans le SD conformément à Chomsky (1995). D'après l'hypothèse de l'accord *Spéc-tête*, le SX (/ élément) contenu dans le spécifieur détermine le trait de la tête. Ceci a été initialement prouvé dans l'accord sujet - verbe (Sujet, Infl). L'accord *Spéc-tête* s'est ainsi répandu à d'autres catégories (voir par exemple, Koopman (1987) Kinyalolo

¹² Nous avons dans un premier temps employé le syntagme possessif dans ce contexte, mais plus loin dans l'analyse, il deviendra le syntagme du génitif. Il intervient ici pour des besoins de simplicité de l'analyse.

(1991). Cependant si cette hypothèse de l'accord *Spéc - tête* est vérifiée partout ailleurs, on s'attendrait à ce que ce type de relation se vérifie en shupamem. Ce qui semble être le cas, car à priori les traits du possessif [+ sing] sont vérifiés grâce au déplacement du nom vers Spéc - SPoss, donnant ainsi lieu à l'accord dans ce type de relation locale défendu par Chomsky (1995).

Dans les langues qui sous-catégorisent les noms en classes et /ou genres, le modifieur du nom s'accorde avec la tête nominale. Cela implique que dans le SD, la tête nominale détermine typiquement le trait du spécifieur (i.e déterminant, démonstratif, possessif, qualifieur etc) comme en shupamem, français, espagnol, etc. De cette manière, le phénomène d'accord en classe/genre dans une langue comme le shupamem est similaire à ce que stipule l'hypothèse de l'accord *Spéc - tête* postulée par Chomsky.

Une manière élégante d'expliquer ces faits est de considérer l'accord comme un paramètre comme le suggère Carstens (1991). Par exemple, on peut dire qu'il y a deux manières à travers lesquelles l'accord se réalise (i. e, *Spéc - tête* et *tête - Spéc*) et les différentes langues varient selon ces deux paramètres d'accord. Mais étant donné l'abandon progressif de la théorie des Principes et des Paramètres et le souhait d'arriver à une théorie minimaliste de la grammaire, l'usage des paramètres devient obsolète et ne rend pas élégamment compte des faits. Etant donné la nécessité de formuler une théorie grammaticale restrictive, la question que nous nous posons est celle de savoir si l'accord dans le SD en shupamem peut se faire en terme d'une tête et son constituant en position de spécifieur. Nous avons opté ici pour une analyse dérivationnelle des adjectifs possessifs nous permettant d'arriver à une théorie d'accord, plus restrictive, et d'analyser toutes les autres relations d'accord, impliquant une relation entre une tête et le contenu du spécifieur de cette tête. Ceci n'élimine pas la variation, mais nous épargne des complications liées à l'invention d'un nouveau type de relation d'accord à l'instar de celle que propose Carstens (1991).

2.3.8.2 Une analyse dérivationnelle des adjectifs possessifs

Considérons à présent des exemples plus complexes des SDs possessifs en shupamem afin d'examiner leurs structures internes. On aura ainsi en (29) :

- (29) a. ndì mgbìe já í mbòkét « ma seule belle femme »
 une femme ma Acc1 belle
 b. pèʔ gbiè pá pí mbòkét « mes femmes »
 deux femmes mes Acc2 belles

Les exemples en (29) montrent qu'il y a accord entre les adjectifs possessifs et le nom qui les précède. (27a) est au singulier et sélectionne já (1sg-possessif) et (29b) est au

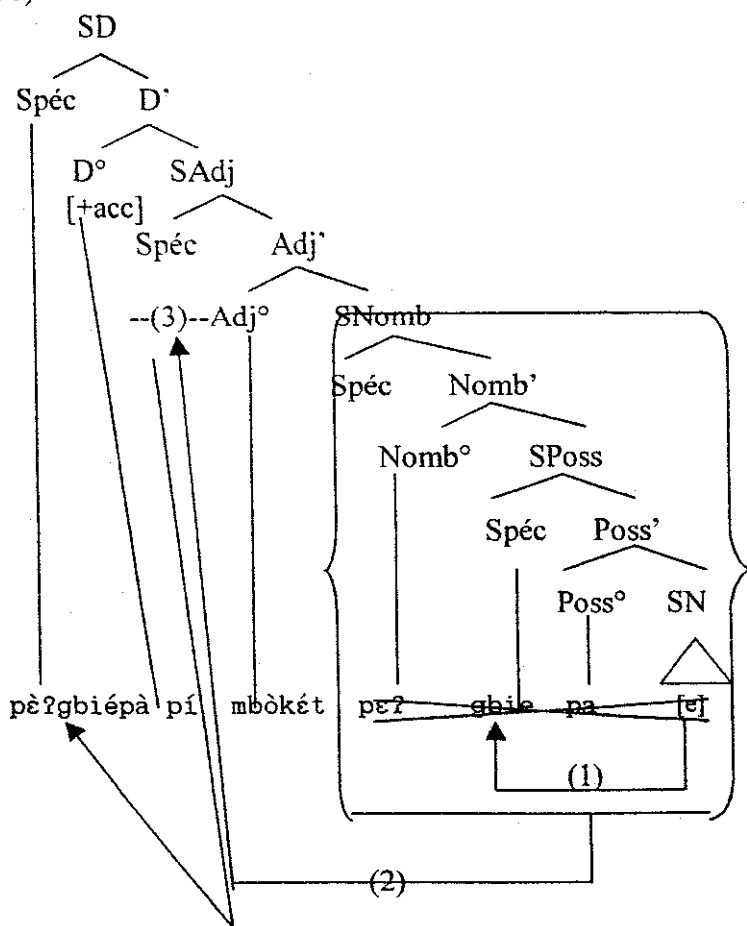
pluriel et sélectionnent pá (1pl.possessif). Les exemples en (29) exhibent l'ordre [Déterminant₁-Nom₂-Poss₃-Adj₄]. La tête nominale s'accorde en nombre avec le possessif, le qualifieur et le déterminant. Rappelons ici que les possesseurs varient en nombre en shupamem comme présenté au tableau ci-après

Tableau 2.8 : Les adjectifs possessifs

	1sg	2sg	3sg	1pl	2pl	3pl
Possesseur singulier	já	jú	jí	jùpwè	jín	jàp
Possesseur pluriel	pá	pú	pí	pùpwè	pín	pàp

L'examen des exemples (29) nous permet d'observer clairement qu'il y a accord entre toutes les têtes dans le SD. Cet accord peut être illustré comme en (30). Le déplacement de la tête nominale se réalise de manière cyclique vers son site d'atterrissage, c'est-à-dire le spécifieur du Syntagme du Déterminant. D'abord, comme on peut l'observer en (30), le SN monte (1) vers le spécifieur de syntagme du possessif dominé par SNomb, puis (2) tout le Syntagme du nombre (dans les grandes accolades) monte vers le spécifieur de l'adjectif pour enfin, (3) atterrir dans le spécifieur du SD. Ce mouvement de catégorie maximale se réalise sous forme de *pied-piping* tel que l'expose Nkemnji (1995) pour des faits similaires en *Nweh*.

(30)



deux femmes mes acc1 belles
« mes deux belles femmes »

Koopman (2000,2003) propose suite à l'analyse des SDs en maasai qu'il s'agit là de manière générale des syntagmes nominaux dont le complément est une petite proposition (SC) et non SN. Elle réaffirme aussi la thèse de Kayne (1994) suivant laquelle tous les SDs sont des relatives. La configuration de l'accord au sein du SD en shupamem en (30) reconforte notre approche dérivationnelle des adjectifs possessifs dans laquelle le SN monte vers Spéc – SA pour vérifier les traits d'accord du pluriel à la Chomsky (1995). De cette manière le nom s'accorde dans une relation *spéc-tête* avec le déterminant, reconfortant alors l'hypothèse de l'accord *spéc-tête*.

Par ailleurs, les exemples en (31) attestent les mêmes configurations décrites en (30) ci-dessus où l'accord se réalise à travers les différents déplacements de la tête nominale vers le spécifieur du SD. La dérivation de (31b) est reprise en (32) ci-après.

- (31). a. ndì món à í mbókèt
 un enfant mon 3sg beau
 « mon seul bel enfant »
 b. pè? pón pá pí mbókèt
 deux enfants mes 3pl beaux
 « mes deux beaux enfants »

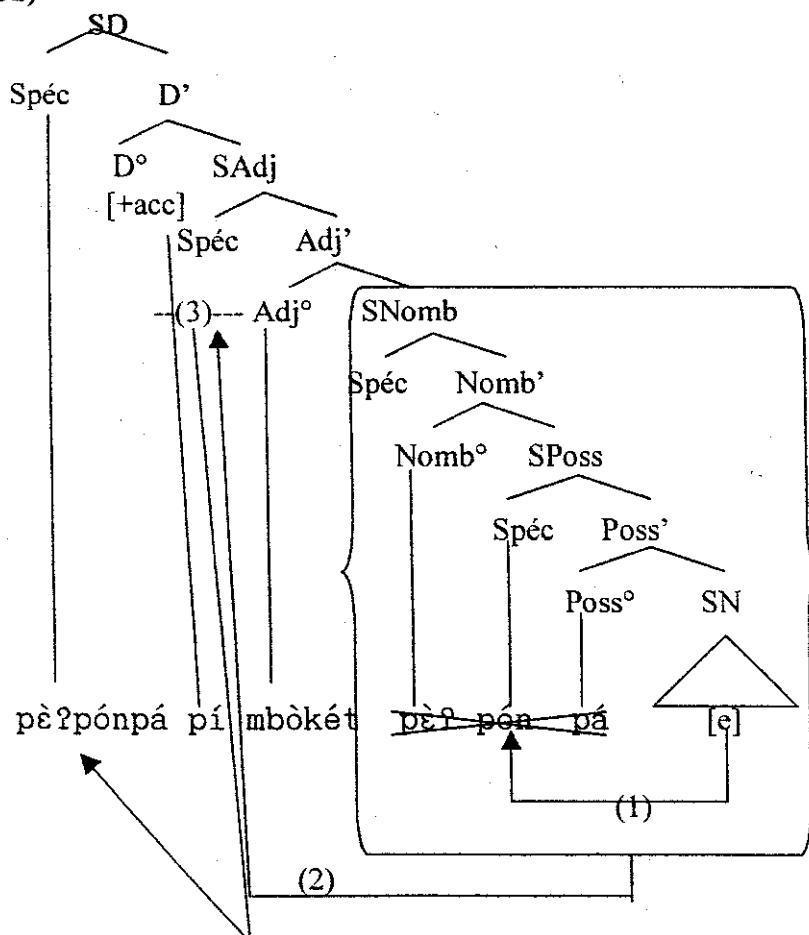
(31a et b) montrent qu'il y a accord en nombre entre la classe1, l'adjectif possessif et la marque de l'accord (marque de personne :3sg/ 3pl). Cependant, comment l'approche dérivationnelle adoptée plus haut peut elle rendre compte de ces faits ? De façon unifiée, nous disons que (31a& b) sont dérivés de la structure en (30) et impliquent la projection du syntagme de l'accord pour héberger la marque d'accord de la 3ème personne du pluriel, cette explication nous amène à présenter le SD en (29b) ainsi qu'il suit en (32). Dans cette structure, (1) et (2) sont respectivement les déplacements du SN vers Spéc-SPoss, de SNombre (entre les grandes accolades) vers Spéc-SAdj puis (3) vers le spécifieur du déterminant. La marque de l'accord est phonétiquement réalisée dans D°.

Nous avons affaire à un type d'adjonction où tout le syntagme du nombre monte vers le spécifieur du syntagme du déterminant pour s'accorder dans une relation *Spéc-tête* avec la marque de l'accord /pi/ sous D°. Ce qui nous donne la forme phonétique *pè? pòn pá pí mbókèt* en (31b). Si cette analyse est correcte, toute chose étant égale par ailleurs, il s'avère que l'approche dérivationnelle adoptée ici rend compte élégamment de la structure interne du SD en shupamem. De cette manière, l'hypothèse de Kayne (1994) n'est pas à même de formaliser les traits d'accord ainsi analysés, étant donné la richesse et la complexité de la morphologie d'accord en shupamem. C'est grâce à cette

approche dérivationnelle qu'on peut expliquer de manière plus claire et objective la montée du nom vers Spéc – SD. Cependant, les locuteurs bamum peuvent réaliser phonétiquement les exemples en (31) sous la forme qui contraste avec l'ordre que nous venons d'analyser en (32).

Ainsi, (31) aura la structure en (32) suivant :

(32)



deux enfants mes Acc- beaux

« mes deux beaux enfants »

(33) a. ndì pòkèt mòn à

un bel enfant ma « mon bel enfant »

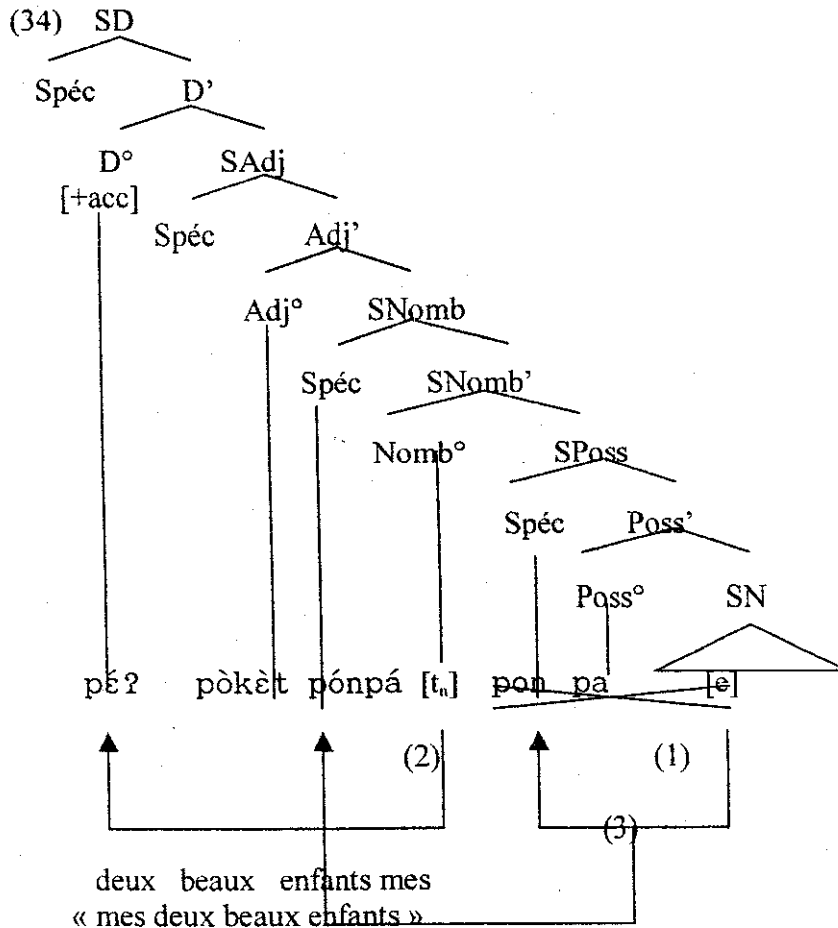
b. pè? pòkèt pòn pá

deux beaux enfants mes « mes deux beaux enfants »

Comment rendre compte de l'alternance entre l'ordre exhibé en (31) et celui en (33) ?

Pour répondre à cette question, analysons la dérivation de l'exemple (33b) repris en (34) ci-après. Nous constatons que le nom se déplace de manière semblable à la configuration exposée en (32), à la seule différence que la marque de l'accord n'est plus phonétiquement

réalisée par / pɪ/. En l'absence de cette marque d'accord, l'adjectif numéral cardinal /pɛʔ/ et la tête de Nomb° monte vers D° et dans ce cas, le SN monte vers le spécifieur du syntagme du possessif qui monte à son tour vers le spécifieur de SNombre. Dans cette dérivation illustrée en (34), nous réalisons que l'ordre de surface est pleinement justifié, et l'alternance entre les deux structures dépend surtout du phénomène de l'accord.



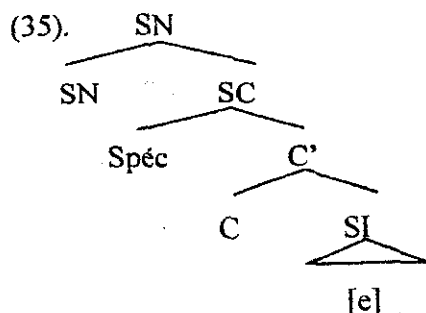
Mais, revenons encore sur la structure interne des SDs relativisés exposée dans la section 2.

3. 7, afin de voir en quoi elle diffère du modèle en (35) ci- dessous.

2. 3.9 La structure interne des SDs relativisés

L'analyse des SDs relativisés nous commande d'adopter le déplacement de la tête nominale telle que proposée par Kayne (1994). Nous montrerons qu'une telle approche permet de rendre compte de façon élégante des formes relativisées des SDs en shupamem, nous pensons à la similarité des faits d'accord entre le complémenteur et les classes nominales ainsi que la relation d'accord entre les différents constituants au sein de la relative. C'est Chomsky (1977) qui propose depuis *On WH-Movement* la structure canonique en (35) pour

analyser les SDs relativisés. Cette structure adopte le schéma phrastique proposé dans *Barriers* par Chomsky (1986).



D'après (35), la tête du SN de la proposition relative provient de la subordonnée dominée par SC, et se déplace de cette position pour atterrir à Spéc – SC. Etant donné l'évolution de la théorie, on ne peut maintenir une structure comme (35). Vergnaud (1985) opte pour une approche différente des propositions relatives. Il propose la promotion du matériel de la subordonnée relative à la position matrice où il occupe le tiroir vide (Position argumentale). Cette hypothèse est motivée par le comportement de certaines constructions identiques françaises comme *Prendre part*. L'idée étant que les SDs dans ces constructions sélectionnent des verbes particuliers. Ainsi les exemples en (36) seront des phrases agrammaticales à cause du verbe inadéquat.

- (36) a. Bill aime l'avantage
b. Njoya donne part

Mais Kayne (1994) modifie la thèse de Vergnaud (*ibid*) et propose que la structure des relatives est (37).

(37)[SD D° SC]

L'empirisme de cette approche est fondée dans l'analyse du contraste observé entre les constructions relatives et possessives en anglais telles qu'illustrées en (38). Les exemples et les jugements de grammaticalité en (38) sont ceux empruntés à Kayne (1994).

- (38) a. * ? I found the (two) pictures of John's/his.
b. I found the (two) pictures of John's/his that you lent me.

Se fondant sur le contraste exhibé par les possessifs et les relatives en (38a&b), Kayne estime que (38b) est en réalité similaire à (38a). Cependant, il estime aussi que le mouvement donne une réponse claire à la position cible (*landing site*) de la relative : pour lui, les relatives ne sont pas des compléments du nom, ni adjectives à droite du nom ou une projection étant

donné que l'*Axiome de Correspondance Linéaire* (LCA¹³) bloque l'adjonction d'un X à droite en général. Rappelons ici que l'axiome de correspondance linéaire est un principe de localité qui stipule que :

Si un nœud non terminal A c-commande asymétriquement un autre nœud terminal B, alors tous les nœuds terminaux de a... dominés par A précèdent tous les nœuds terminaux de b... dominés par B.

Une explication technique et détaillée de cet axiome de Kayne implique un certain nombre de propriétés logiques en ce qui concerne l'ordre linéaire des éléments dans une structure syntagmatique notamment : (1) la transitivité de l'ordre linéaire des éléments (dans un sens logique), si x précède y et y précède z, alors y précède z. (2) l'ordre linéaire des éléments est total : pour toute paire d'élément x et y dans une séquence linéaire ordonnée, soit x précède y ou y précède x. En définitive, l'ordre linéaire des éléments est asymétrique, il est donc impossible pour x de précéder y et x de précéder x. Kayne propose par conséquent que la relative soit considérée comme un complément du déterminant D° et admet que GU rend possible la relativisation de la structure [SD D° SC].

Nous retiendrons de cette approche des points empiriques capables de nous aider à étudier la structure des relatives en shupamem. Mais notre analyse diffère d'une certaine façon de celle de Kayne en ce qui concerne la structure du complémenteur. Nous avons en shupamem un complémenteur discontinu qui s'accorde en la classe nominale avec l'élément qui le précède. Du point de vue purement descriptif, considérons les exemples en (39).

(39) a m̀è ví jwó wáǰá ø yún ǹè
 Cl₂-chèvre Comp₁ père-mon P1 acheter Comp₂
 « La chèvre que mon père a achetée »

b. p̀è ví ǰwó wáǰá ø jún ǹè
 Cl₂-chèvre AccComp₁ père-mon P1 acheter Comp₂
 « Les chèvres que mon père a achetées »

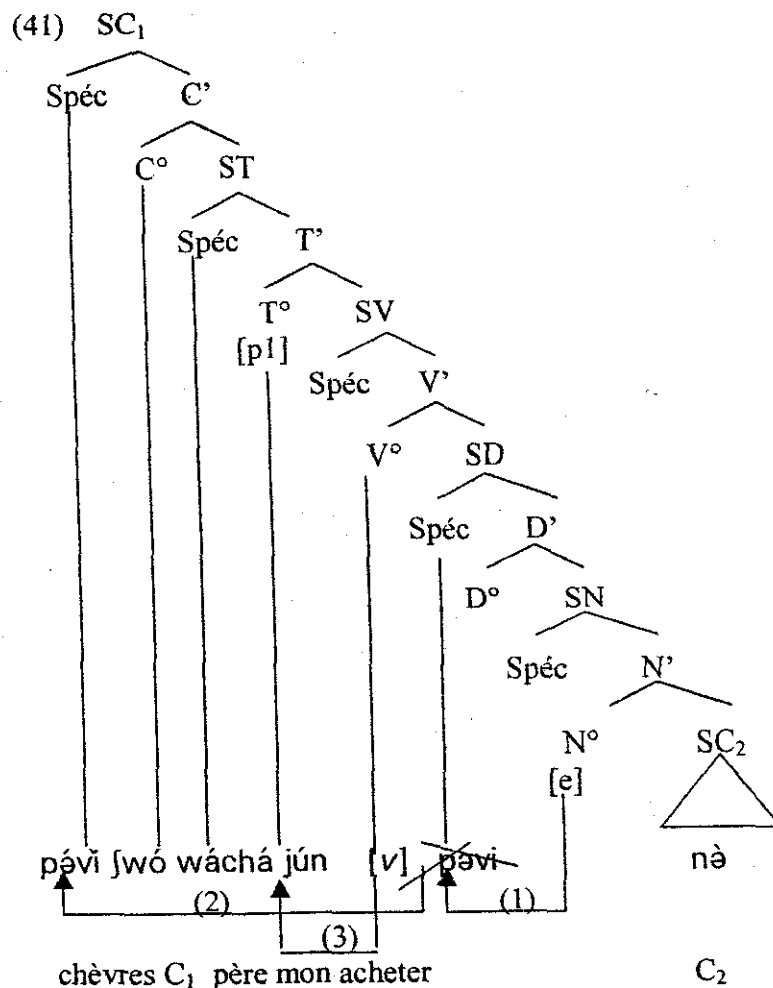
Dans les exemples en (39), l'accord se réalise entre le SN et le premier COMP. (39b) aura par conséquent la structure en (43) d'après le module X-barre, si nous transposons cette explication dans les langues comme le français, nous aurons ce que nous appelons accord du nom avec le complémenteur (pronoms relatifs) dans les exemples en (40) :

¹³ Dans sa monographie(1994), Kayne commente l'axiome de correspondance linéaire en termes de C-commande asymétrique. De cette manière il traduit la procédure de linéarisation des éléments terminaux comme ce qui suit :

- a. Base : si X c-commande asymétriquement Y, alors X précède Y.
- b. Induction : Si X est dominé par Z, et Z précède Y, X précède Z. (Pour plus de commentaire sur les détails de cette analyse de Kayne(1994) voir Uriagereka (1999a)).

- (40) a. *Le palais dans lequel Laziz habitait était luxueux.*
 b. *Les palais dans lesquelles Laziz habitait étaient luxueux.*
 c. *La maison dans laquelle Laziz habitait était luxueuse.*
 e. *Les maisons dans lesquelles Laziz habitait étaient luxueuses.*

En (40), les pronoms relatifs soulignés s'accordent en genre et en nombre dans la langue française. Cet accord est comparable à l'accord entre le complémenteur et le syntagme nominal le précédant tel qu'illustré en (41).



Etant donné que seuls les noms peuvent être relativisés, il est plausible de considérer le SC₂ comme le complément du nom. La tête nominale se déplace vers le spécifieur de SD qui se déplace à son tour vers le spécifieur du SC₁ pour dériver l'ordre SD-SC₁-ST-SC₂ observé à la FP. L'accord peut donc se réaliser entre le SD déplacé et la tête du complémenteur dans une relation locale spécifieur-tête. Cette analyse est traduite dans les termes d'un article très récent de Chomsky (1999) *Derivation by Phase*.¹⁴ Il fait essentiellement usage des notions

¹⁴ Dans cet article, Chomsky soutient l'idée que les structures syntaxiques sont construites en phases (incluant le SCs et SVs transitifs) et qu'une fois une phase a été produite, le domaine/ complément de la tête de la phase est

de phase, de la relation d'accord, ainsi que l'idée que les traits non interprétables font en sorte que les catégories lexicales soient syntaxiquement actives. Le trait non interprétable en C° ou plus loin en $Nég^{\circ}$ ne peut être éliminé qu'en entrant dans une relation d'accord avec le trait interprétable du nom dépendant comme c'est le cas entre C° et N° en (39b). Cette conclusion nous amène à établir un parallélisme entre les SDs et les constructions relatives (petites propositions). Nous estimons que les SCs et les prédicats sont parallèles aux SDs relativisés. Cette approche dérivationnelle atteste que le SD monte vers une position supérieure par rapport à sa position initiale pour effacer ses traits morphologiques d'accord ou de classe à la périphérie gauche nominale. Cette explication rend compte élégamment de l'accord entre le complémenteur et la tête nominale relativisée en shupamem, qui est dans une relation locale Spécifieur-tête avec C° . Elle offre aussi une position claire sur la similarité formelle entre l'accord des SDs possessifs et les SDs relativisés.

2.4. L'ACCORD DANS LE SD EN SHUPAMEM

Dans cette section, nous nous posons la question de savoir quelle est la nature du déterminant dans la grammaire générative élaborée par l'école du MIT depuis le milieu des années 1980. Nous présentons aussi les différents arguments qui ont conduit à une remise en cause, entre 1985 et 1987, de la conception traditionnelle du déterminant comme spécificateur du groupe nominal. Le déterminant est depuis lors considéré comme la tête, de nature fonctionnelle, du groupe nominal. Ce modèle permet de décrire plus adéquatement les phénomènes d'accord interne au groupe nominal dans certaines langues comme le turc ou le hongrois, et permet également de lever de nombreuses difficultés inhérentes à l'analyse des constructions gérondives de l'anglais. Le modèle syntagmatique du groupe nominal apparaît désormais comme étroitement parallèle à celui de la proposition, le déterminant étant analogue à l'Inflexion temporelle au sein de la proposition. Nous indiquons ensuite comment cette analyse à présent bien établie se trouve confortée par l'étude des déplacements des entités syntaxiques internes au groupe nominal dans la langue shupamem. Nous retenons particulièrement les travaux de Giuseppe Longobardi sur les différences paramétriques entre l'anglais et l'italien, ainsi que les propositions de Richard Kayne (1994) sur le génitif postnominal et les relatives déterminatives. Ces nouvelles théories du groupe nominal, associées aux principes d'économie générale des dérivations syntaxiques, développés par le Programme minimaliste depuis 1995, permettent de simplifier et de rationaliser les raisonnements combinatoires nécessaires à la compréhension de deux contraintes

transféré à la composante FP et la composante sémantique FL, et devient par conséquent inaccessible à d'autres

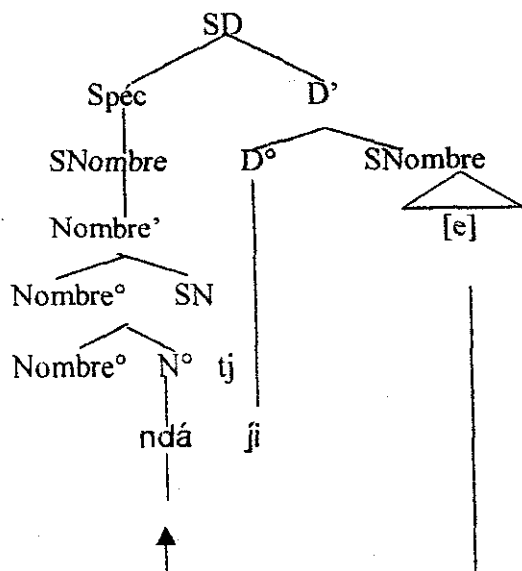
remarquables sur le génitif déterminatif : la syntaxe du génitif de localisation temporelle, et la disparition diachronique des relatives à antécédent génitif.

2.4.1 L'accord revisité au sein du groupe nominal en shupamem

L'approche standard de l'accord est celle que nous propose Chomsky (1986a). D'après cet auteur, l'accord se fait exclusivement dans une relation Spéc-Tête telle qu'illustrée dans l'accord sujet-verbe en français ou en anglais. Dans une phrase, le verbe s'accorde en genre et en nombre avec son sujet dans une configuration spéc-tête avec le sujet au spécifieur de SI et, le verbe ou l'auxiliaire se trouve dans I° la tête du syntagme inflexionnel. Dans cette configuration, le sujet s'accorde en genre et en nombre/classe dans la phrase à travers la vérification de ses traits. Toutefois, il est à noter que l'item qui déclenche l'accord se trouve dans le spécifieur tandis que l'élément qui s'accorde se trouve à la position tête. Si cette analyse peut s'étendre à l'analyse du shupamem, on s'attendrait à ce que le nom qui régit l'accord de ses modifieurs, soit à une position de spécifieur et que ces modifieurs s'accordent avec la tête nominale, soit à une position tête. Contre toute attente, le nom n'est pas toujours dans cette configuration Spéc-tête avec tous ses modifieurs en shupamem tel qu'observé dans les sections précédentes. Considérons les données en (42) et (43) respectivement illustrant les déterminants et les adjectifs possessifs modifiant le nom :

- | | | | |
|-----------------|--------------|-------------|-------------|
| (42) a. jì ndàp | b. ndá jì | c. jí ndáp | d. ndá jí |
| cette maison | maison cette | ces maisons | maisons ces |
| (43) a. já mòn | b. món à | c. já pón | d. pón pá |
| mon enfant | enfant mon | mes enfants | enfants mes |

Les rubriques a et b sont aux singulier, tandis que c et d sont au pluriel en (42) et (43). Dans ces exemples, nous voyons qu'il y a accord en nombre entre la tête nominale et ses modifieurs. Si nous restons fidèle au modèle standard tel que proposé par Chomsky (1986a), les exemples en (42b&d) auront la structure suivante en (44).

(44) Nom-Déterminant

Comme illustré en (44), le nom et ses modifieurs sont dans une configuration Spéc-tête indirecte. En (42b), le nom n'est pas nettement dans une relation Spéc-tête avec le possessif. S'il est plus facile de rendre compte de l'accord entre le nom et le déterminant en (42a), il serait plutôt difficile d'arriver à la même conclusion pour (42b) et peut être dans des structures similaires. Nous pensons aux adjectifs, aux numéraux ou même des possessifs qui sont dans la même position structurale que les SDs génitifs. Si nous considérons ces exemples (45) et (46) pris à Tamanji (1999) et ceux en (47) pris à Carstens (1991) cité par Tamanji (ibid).

45. Bafut

a. n.ɛ̀bòʔò n.í b.íʔò ny.â
 5-Citrouille 5-MA 2-chefs 5-la
 "la citrouille des chefs (celle déjà mentionné)"

b. n.ɛ̀bòʔò n.í b.íʔò by.â
 5-Citrouille 5-MA 2-chefs 2-la
 "la citrouille des chefs" (les chefs déjà mentionnés)"

(46). Limbum

a. r-bòʔò y.í tícà
 Citrouille MA maître
 « la citrouille du maître. »

b. ñdáp tícà
 maison maître
 « la maison du maître ». Swahili

(47) Bafut

a. n.ìkà'â ní f.ínjòò
 5pied 5MA 19crapaud
 "le pied du crapaud"

a. Kiti cha mtoto
 7chaise 7de l'enfant
 "la chaise de l'enfant" [MA/avec la tête N]

b. *nìkà' à fí fínjòò
5pied 9MA 19crapaud

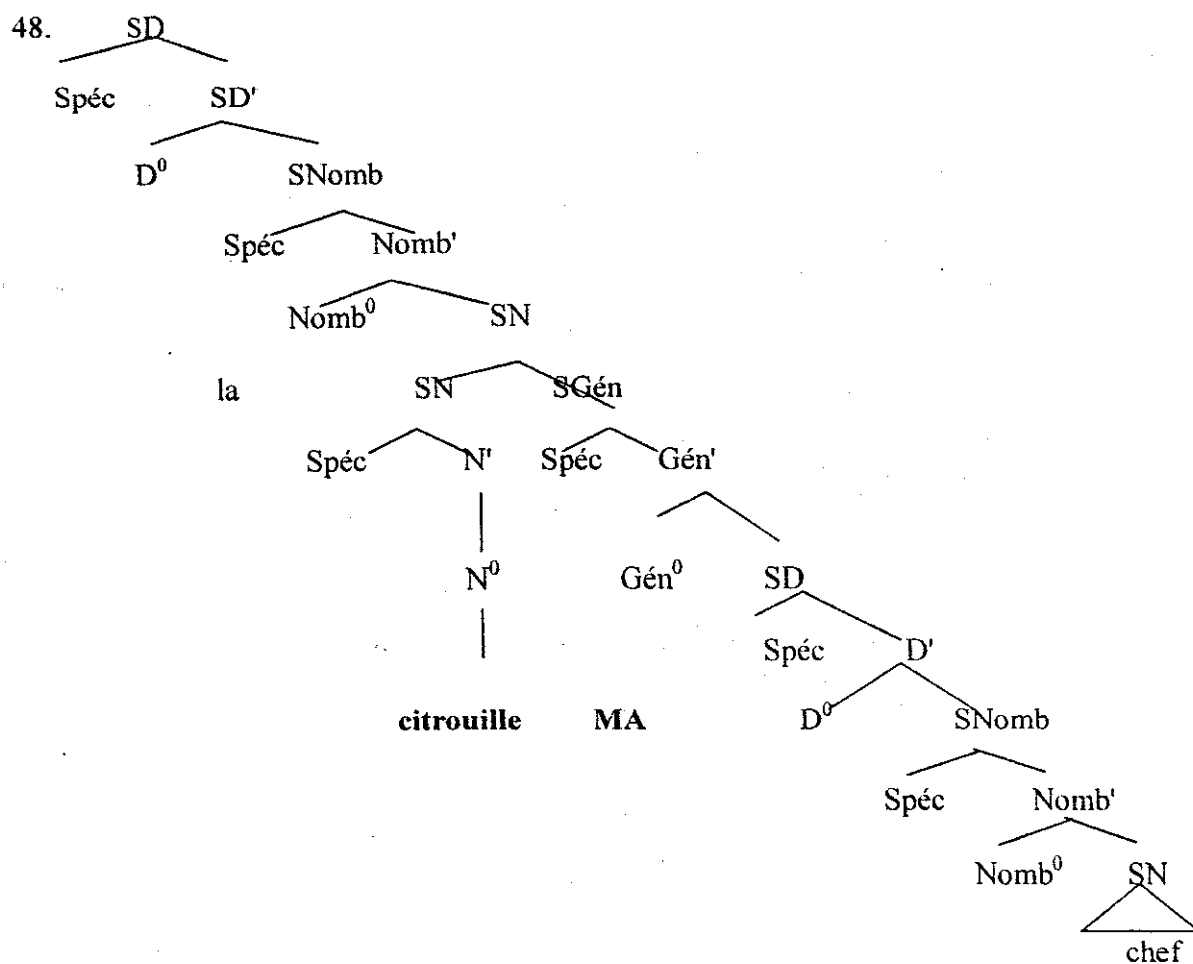
b. * Kiti wa mtoto
7chaise 1de lenfant [*MA/avec l'objet]

c. *nìkà' à í nífínjòò
5pied MA 5/19 crapaud

c. *Kiti a wmtoto
7chaise de 7/1enfant [*la tête N et l'accord objet]

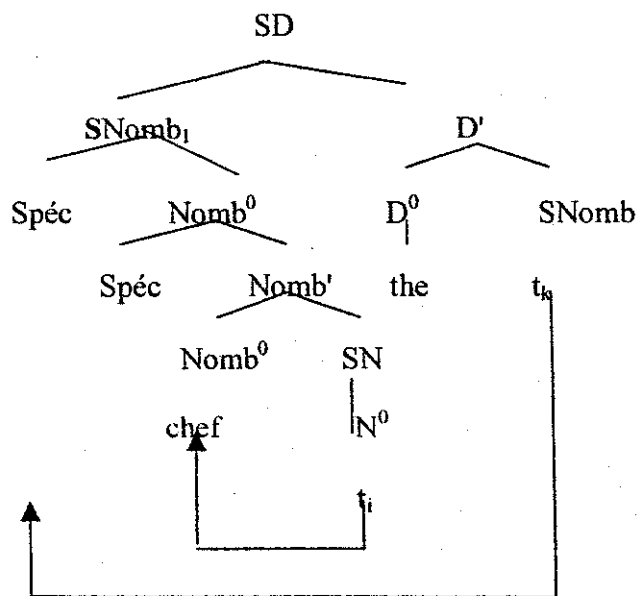
En considérant les exemples (45a) et (46a), nous constatons que l'accord est attesté en bafut et en limbum deux langues banoues grassfield. La tête nominale ou génitive peut avoir un déterminant qui s'accorde avec lui en nombre et en classe. Dans ce cas, Tamanji adopte l'idée de Carstens (1991) d'intégrer dans la représentation syntaxique de (45a) le Syntagme du Nombre que nous reprenons en (48).

Dans cette representation, le SD le plus élevé est ce que nous pouvons appeler le SD principal tandis que celui qui apparaît plus bas est le SD modifieur. En (48), le déterminant est dans la position tête du SD principal qui contient aussi la tête nominale. Par conséquent, quoique les deux constituants soient linéairement distants, ils appartiennent structurellement au même constituant. En (48), le déterminant est dans la position tête du SD inférieur. En ce qui concerne la vérification des traits d'accord, Carstens (1991) estime que dans les langues bantoues, les traits d'accord sont transmis aux modifieurs d'un nom via une relation de gouvernement. Ainsi en (45a) où le déterminant s'accorde avec le génitif « chef », qui doit effacer les traits de nombre et de classe du déterminant. Pour cela, le nom génitif monte premièrement à Nomb⁰ complément de SD₂ plus en bas. Puis, tout le syntagme du nombre montera vers la position spécifieur de SD₂ et ainsi le nom pourra vérifier les traits du déterminant dans une relation régulière Spéc-tête prescrite par Chomsky (1995).



Nous réinterprétons cette vérification illustrée en (48) de façon simplifiée en (49) en n'exploitant qu'une partie de la structure arboréelle.

(49)



Comme l'indique la flèche, le nom génitif monte d'abord vers Nom^0 . Puis tout le syntagme du nombre monte vers Spéc-SD. Ce qui produit l'ordre de surface dans lequel le nom précède le déterminant. A cette position Spéc-SD position, le nom efface donc les traits d'accord déterminant. Mais dans les exemples en (47) qui illustrent des cas atypiques où il n'y a pas accord du génitif avec le marqueur de l'accord, que ce soit en bafut ou au swahili, Carstens (2000) exploite l'idée de Chomsky (1995, 1998) à propos de la fusion (*Merge*) pour rendre compte de l'échec de l'accord entre "de" et son complément en Swahili. Selon elle, la vérification entre "de" et son objet a échoué parce les deux items sont tous des candidats à la fusion, c'est-à-dire qu'ils sont adjacents l'un de l'autre comme un produit de la fusion et non du déplacement. Tamanji adopte son idée et ajoute qu'en plus de cela la relation syntaxique entre "de" et son complément n'est pas semblable à celle qu'il y a entre d'autres têtes et leurs objets. D'après Chomsky (1998), le cas est une manifestation de l'accord. En supposant que cela soit vrai, on s'attendrait à ce que MA s'accorde avec le nom génitif dont il indique le cas. Dans tous les cas, nous retiendrons que le génitif est un cas inhérent qui n'est pas assigné par une catégorie fonctionnelle particulière. Si cette hypothèse est juste, en s'appuyant sur l'idée que le cas est une manifestation de l'accord, on ne peut s'attendre à ce que MA s'accorde avec le génitif dans les exemples en (47).

Des trois SDs génitiaux, seul le génitif agent semble apparaître dans une configuration Spéc-Tête avec la tête nominale. Selon cet auteur, on peut rendre élégamment compte de l'accord si l'on considère deux configurations structurales : *Spécifieur-tête et tête-tête* selon les termes de Chomsky à propos de la vérification des traits dans les phrases. D'après l'hypothèse de Chomsky, le temps (T) efface les traits des SDs sujets tandis que le verbe (V) efface ceux des SDs objets. Les SDs sujets montent ouvertement vers Spéc-ST pour satisfaire d'autres contraintes structurales comme le principe de projection étendue (PPE), mais dans Spéc-ST, ses traits *alpha* entrent dans une relation de vérification avec ceux de T^0 . Dans le cas des SDs objets (et peut être des SDs sujets des langues VSOs), l'ascension du SD n'est pas autorisée et seuls les traits de la tête nominale montent ouvertement et s'adjoignent à la tête appropriée. Chomsky estime aussi que la contrainte du mouvement de tête (HMC) s'applique au mouvement de trait, et aucune tête n'intervient entre le nom dans Nombre⁰, l'adjectif et le génitif dans SN. Nous donnerons plus de détails sur cette adjonction de la tête nominale à une autre tête appropriée. Si nous appliquons cette démarche au SD en shupamem, l'accord de tous les modificateurs du nom s'effacera strictement dans deux configurations structurales : *Spéc-tête et tête-tête*. L'accord des catégories fonctionnelles

(quantifieurs et déterminants) se fera via le déplacement du SNombre (contenant le nom extrait du SN) à une position spécifieur du SQ et SD de la même manière est vérifié dans Spéc-ST/Spéc-SAccs. Les traits des catégories lexicales (adjectifs et génitifs) par contre seront effacés dans une relation tête-tête via un déplacement masqué des traits des modifieurs. Cette analyse est conforme à celle de Chomsky (1995) en ce sens la contrainte du mouvement de tête-à-tête s'applique au mouvement de traitet, aucune tête n'intervient netre le nom dans le Nombre°, l'adjectif et le génitif dans SN. Nous donnerons plus de détails sur cette proposition dans les sections suivantes en commençant par le cas des catégories fonctionnelles qui semble si familier à l'hypothèse Spéc-tête de l'accord.

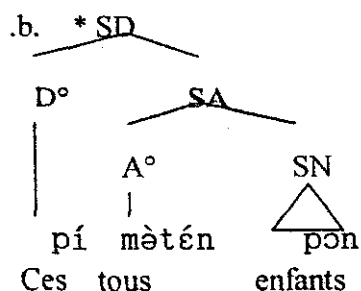
2.4.2 L'accord des catégories fonctionnelles

Les Catégories Fonctionnelles viennent après les noms comme c'est le cas en (44) qui illustre l'accord entre une tête nominale et le déterminant/quantifieur. C'est la tête nominale qui détermine les traits d'accord du déterminant et du quantifieur.

- (50) a. mǎví jí b. pǎví ʃí c. ŋǔ pǎví ʃí
 chèvre cette chèvres ces tous chèvres ces
 « ces chèvres » « ces chèvres » « toutes ces chèvres »

L'approche standard aura du mal à rendre compte de l'accord ici en (50) parce que le nom et le déterminant/quantifieur ne sont pas exactement dans le type de configuration escompté spec-tête de l'accord. Initialement, l'approche standard estime qu'un SX déclenche l'accord sur une tête. Dans ce cas d'espèce, nous avons plutôt une tête qui s'accorde avec une autre tête. Ce qui nous fait croire que l'accord peut s'établir suivant l'une des deux possibilités : soit les traits du nom montent ouvertement vers A° et D°, soit ils montent de la manière dont le verbe s'adjoit à T° pour effacer les traits de temps. Aucune des deux possibilités ne permet pour autant de dériver un ordre convenable des mots en shupamem. Prenons un exemple comme (51) qui illustre la dérivation d'une construction où le nom a un déterminant et un quantifieur.

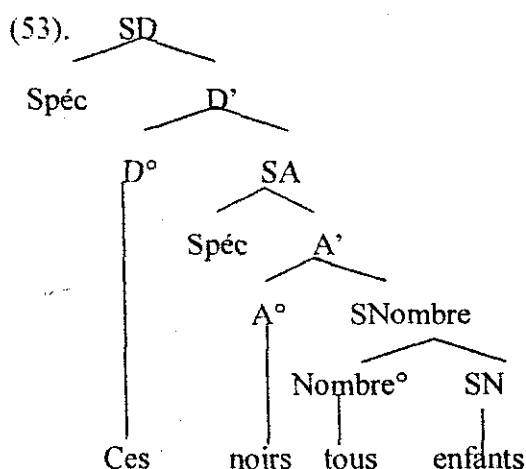
- (51) a. pón pí mǎtén
 enfant ces tous « Tous ces enfants »



Déplacer seulement le nom en (51) ne nous donnera par l'ordre *Nom-Initial* (nom en début de SD). L'adjonction du nom au quantifieur, puis au déterminant non plus. Le nom va d'abord s'adjoindre à A° pour effacer les traits du quantifieur. Ensuite, l'effacement des traits du déterminant est soumis à la HMC qui exige que le complexe [N°+A°] monte à D°, cela résulte en un ordre de mot proscrit. Si l'adjonction se fait à droite, nous aurons l'ordre *D-A-N, et si c'est à gauche, l'ordre sera *N-D-A, alors que l'ordre correct reste N-D-A. La situation se complique davantage si le SD a plusieurs constituants, comme c'est le cas en (52) où on a introduit un adjectif.

(52) pón sîsî jî mètén
 enfants noirs ces tous « Tous ces enfants noirs »

Pour dériver (52) comme exposé en (51b), on est appelé à déplacer l'adjectif (adjoint au SN) avec le nom. En plus de la violation de la HMC qui décrète que les têtes se déplacent vers d'autres têtes et les SXs vers les SXs, le résultat est un ordre proscrit *N-A-A-D au lieu de N-A-D-A. Ces problèmes ne se posent pas si on adopte l'analyse du SD proposée dans la section précédente à la suite de l'approche Spéc-tête de l'accord. En (51) et (52), le nom précède le déterminant et le quantifieur. Au départ, nous avons établi comme préalable que le nom est généré dans une position à droite du déterminant et du quantifieur comme en (53).



L'ordre de surface dans lequel le nom précède le déterminant et le quantifieur résulte de deux mouvements : premièrement, le SN monte vers Spéc-Nombre°. Lorsque le SNombre monte vers Spéc-SA où il efface les traits d'accord en genre et en nombre du quantifieur, subséquemment, il monte aussi au Spéc-SD et vérifie les traits d'accord du déterminant. Le quantifieur et le déterminant s'accordent naturellement selon la syntaxe du SD proposée plus haut. Le déplacement du SNombre au-dessus du Spéc-SA pour aller vers Spéc-SD vérifie l'accord du quantifieur et du déterminant. L'accord du déterminant et du quantifieur est direct

et simple. L'accord de ces deux catégories se fait dans une relation locale Spéc-tête via les mêmes processus de déplacement qui sont requis pour l'ordre des mots. Conformément à Chomsky (1995), les traits ne sont pas nécessairement éliminés une fois vérifiés.

2.4.3 L'accord des catégories syntagmatiques

Les catégories syntagmatiques sont organisées autour d'une tête lexicale, précédées d'un spécifieur (obligatoire ou facultatif selon la catégorie), optionnellement suivies d'un complément. Elles ont parfois la même structure syntaxique. Deux catégories syntagmatiques, SA et SGen se suivent et s'accordent avec la tête nominale en shupamem comme en bafut. Pour faciliter l'exposé, nous devons considérer à chaque fois une phrase par cas.

2.4.3.1 SA-Accord

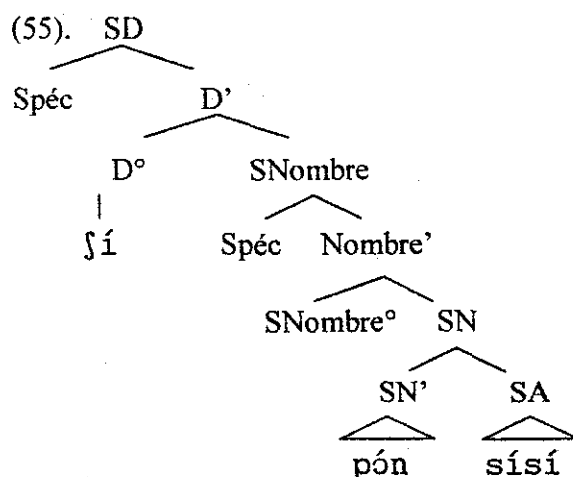
Comme c'est le cas le déterminant et le quantifieur, l'adjectif suit la tête nominale et les traits d'accord sont déterminés par la tête nominale.

- (54) a. mèvì fù b. pèví fáfú c. món sí d. pón sísí
 chèvre blanche chèvres blanches enfant noir enfants noirs.

« une chèvre blanche » ; « les chèvres blanches » ; « l'enfant noir » ; « les enfants noirs »

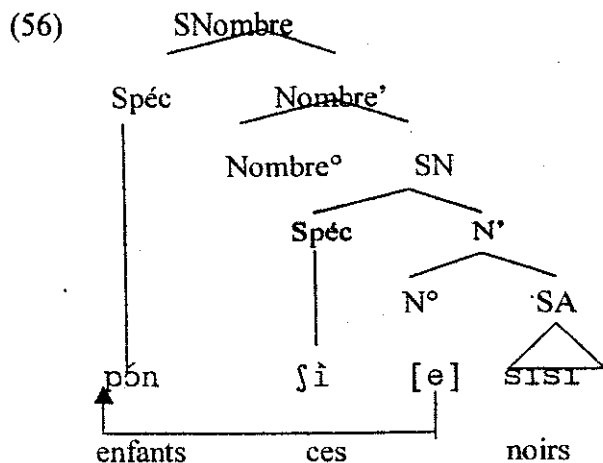
L'accord en genre et en nombre est attesté dans ces exemples où les adjectifs de couleur s'accordent en réalité avec la tête nominale. Valois (1991), Cinque (1994) et Crisma (1996) cités par Tamanji (2001 :101) estiment que les adjectifs sont parallèles aux adverbes et par conséquent liés aux différentes projections du SD. De cette manière, un SD phrase comme (52) aura une forme canonique comme celle en (55).

- (54). pón sísí }í
 enfants noirs ces « Ces enfants noirs »



La structure en (54) peut être dérivée de deux manières : (1) Dans la logique de déplacement de tête-à-tête, N° montera vers Spéc- Nombre° et SNombre va se déplacer vers Spéc-SD. Cependant, à aucune étape de la dérivation, l'adjectif n'est situé dans une relation Spéc-Tête avec un nom. Si l'on tient à vérifier les traits d'accord de l'adjectif dans une telle configuration, on s'attendrait à avoir un SX au Spéc-SA, ce qui n'est pas le cas. Cette configuration ne peut donc rendre compte de l'accord de l'adjectif avec le nom. Une autre approche serait de (2) supposer que les traits de l'adjectif sont effacés via l'adjonction comme c'est le cas des verbes qui effacent leurs traits en s'adjoignant à T°. De cette façon, on dira que l'adjectif monte d'abord vers N° et vérifie le trait du genre avant d'aller à Nombre° pour vérifier les traits de nombre. Rappelons toutefois que A° ne gouverne pas N° dans la structure en (55), l'adjonction de l'adjectif à N° est bloquée par la Contrainte du Mouvement des têtes, ce qui nous fait croire que ni la configuration Spéc-tête, ni l'adjonction de l'adjectif au nom, ne rendent pas compte de la structure proposée ici.

L'accord peut néanmoins se réaliser dans une configuration proche de celle proposée par Carstens qui estime que l'accord dans les SDs bantous se réalise dans une configuration de gouvernement structural. Dans son analyse, la tête nominale transmet ses traits d'accord à ses différents modifieurs à partir d'une position de gouvernement dans D°. Nous adoptons cette thèse de Carstens à propos de la configuration structurale, mais modifions son idée de transmission de traits. La transmission des traits d'accord d'une position de gouvernement aux constituants en dessous de cette position (comme propose Carstens) implique l'abaissement dans l'arbre. Or seule l'ascension est permise dans les structures arboréelles. De cette manière, l'accord avec un modifieur ne peut se réaliser que par l'ascension des traits du modifieur vers le nom situé à une position hiérarchiquement supérieure dans la structure. Si nous mettons en avant cette idée, nous pouvons rendre compte de l'accord entre l'adjectif et la tête nominale en soutenant que les traits de l'adjectif montent vers le nom dans Nombre° en shupamem. Ainsi N° monte vers Nombre° et tout le SNombre se déplace vers le spécifieur du SD. En d'autres termes, pour dériver l'exemple (55) où le démonstratif « ces » est en position finale dans le groupe nominal, N° monte vers Nombre°, puis tout le syntagme qui abrite N° et Nombre° monte vers le spécifieur du SD et l'accord se réalise strictement dans une relation locale *Spécifieur- tête* à la Kayne (1994) entre le démonstratif « ces » et le complexe SNombre au spécifieur du SD. La forme dérivée sera celle illustrée en (56).



Dans sa position dérivée en (56), nous avons l'ordre Nom- Démonstratif- Adjectif. Cette approche rend aisément compte de l'accord entre l'adjectif et le nom de même que l'ordre séquentiel des éléments dans les SDs en shupamem. Les adjectifs sont adjoints au SN et le mouvement du nom le place vers une position où il c-commande ces adjectifs. L'ascension des traits de l'adjectif se réalise sans toutefois violer les contraintes de localité sur le mouvement étant donné l'absence d'une autre tête entre le nom et l'adjectif. La condition générale à relever ici est que dans l'accord de l'adjectif en langue shupamem, le nom c-commande¹⁵ toujours l'adjectif adjacent au nom (l'adjacence étant définie en terme de CMT).

2.4.3.2 L'accord du génitif

2.4.3.2.1 Définition du syntagme génitif

Dans cette section, nous examinons la notion de syntagme génitif en shupamem. De manière générale, il est possible d'identifier dans toutes les langues, une construction désignée dans ce qui suit comme syntagme génitif qui vérifie les deux conditions suivantes :

- Syntactiquement, le syntagme génitif est une construction dans laquelle un constituant nominal N_1 participe en qualité de modifieur à la construction d'un autre.

-Sémantiquement, le syntagme génitif spécifie de manière minimale la relation entre les référents de N_1 et de N_2 qui autorise l'énonciateur à utiliser N_2 pour restreindre la

¹⁵ C-commande est une relation structurale entre les positions syntaxiques dans une structure arboréelle. Ian Robert (2004 :119) estime que C-commande est définie comme une relation binaire entre les noeuds dans la structure arboréelle. Cette relation se résume comme ce qui suit :

- (i) Un noeud A c-commande un noeud B ssi
- A \neq B,
 - A ne domine pas B and B ne domine pas A, et
 - chaque X qui domine A domine aussi B.

référence de N_1 , et son emploi peut s'expliquer comme une extension de la notion de sphère personnelle d'un individu. Du point de vue terminologique l'utilisation du terme syntagme génitival pour étiqueter ces constructions et du terme modifieur génitival ou simplement génitif pour désigner le constituant nominal enchâssé N_2 , est juste une simplification de la signification syntaxique du terme « génitif », qui s'applique traditionnellement à des désinences casuelles : le syntagme génitival selon la définition adoptée ici est le type de construction dans lequel opèrent typiquement les morphèmes identifiés comme désinence casuelle de génitif.

Quant au terme de possessif, il est couramment employé pour désigner les morphèmes liés ou des mots grammaticaux qui se combinent avec le nom et dont le signifié renvoie à la même opération sémantique de restriction que le génitif. Mais en relation avec les personnes grammaticales : le signifié des possessifs est que le référent de nom qu'ils accompagnent est dans une relation plus ou moins privilégiée (mais dont la nature n'est pas spécifiée), avec l'énonciateur, avec l'allocutaire, ou avec une entité connue qui n'est ni l'énonciateur, ni l'allocutaire. Le cas des modifieurs génitifs qui incluent les génitifs lexicaux et les déterminants possessifs n'est pas très différent de l'accord des adjectifs. Trois types de SDs génitifs peuvent suivre la tête nominale et s'accorder avec elle dans les syntagmes génitivaux.

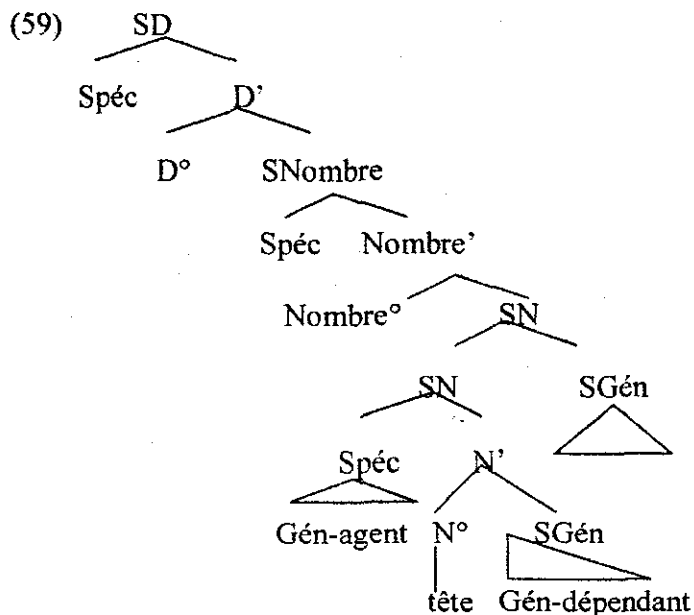
2.4.3.2.2 Caractéristique formelle du syntagme génitival

L'ordre des termes dans le syntagme génitival peut être *tête+modifieur*, comme en français ou *modifieur+tête* comme en coréen ou en finois. Le syntagme génitival peut se construire par simple juxtaposition selon l'une ou l'autre des deux ordres possibles comme l'illustre le shupamem ou le peul en (57) et (58).

- (57)a. ndá mfòñ [possesseur]
 maison roi « la maison du roi »
- b. fítù mfòñ [génitif dépendant]
 photo roi « la photo du roi »
- c. júkwómè mfòñ [génitif agent]
 statue roi « La statuette du roi »

- (58) Muussa hansoo
 Moussa chien « le chien de moussa »
-

Les syntagmes génitifs ainsi construits par simple juxtaposition du génitif et du nom qu'il détermine présentent nécessairement un ordre fixe des éléments. Les SDs génitifs se trouvent ainsi dans différentes relations sémantiques avec la tête nominale. Compte tenu de certaines considérations théoriques comme la c-commande et le liage, on peut postuler une structure canonique pour le syntagme génitif comme ce qui suit en (59).



Parmi ces trois SDs génitifs, seul le génitif agent (57b) semble se trouver dans une configuration Spéc-tête avec la tête nominale. Jusque-là cette relation n'est pas exactement analogue à la relation Spéc-tête standard que l'on trouve par exemple entre le sujet et le verbe. Dans l'accord sujet-verbe, l'élément accordé (le verbe) est à une position tête tandis que l'élément qui déclenche l'accord (le sujet) est dans le spécifieur. (59) nous donne l'image de cette relation : l'élément qui s'accorde est dans le spécifieur, tandis que le nom qui déclenche l'accord est à une position tête. La tête nominale et le génitif ne sont pas exactement dans une configuration spécifieur-tête comme définie pour le verbe et son sujet dans la phrase.

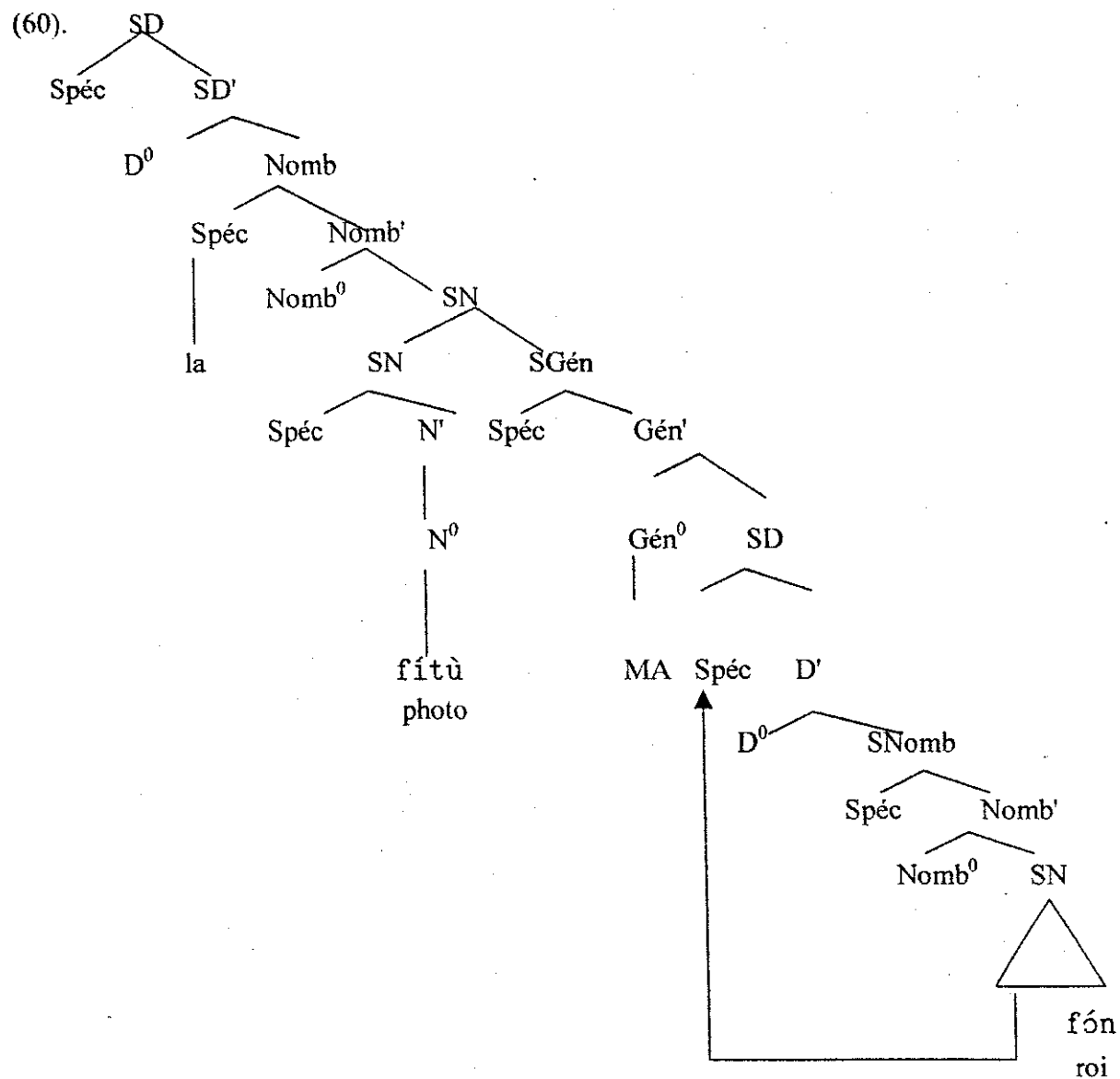
Par contre, l'accord du possesseur et du génitif agent ne peut s'expliquer de la même façon à cause de la complexité de la relation locale entre la tête nominale et les syntagmes du possessif et du génitif. Ce qui conduit à une reformulation de la vérification du génitif agent en sorte qu'elle tienne compte des faits des SDs possessifs et génitifs.

Si nous étendons l'analyse de l'accord des adjectifs exposée plus haut aux SGén, nous aurons résolu le problème lié à la relation locale entre la tête nominale et les différents syntagmes. D'ailleurs nous obtenons une analyse unifiée de l'accord qui rend compte des adjectifs ainsi que des trois types de SDs génitifs en (54). Dans l'analyse de l'accord de

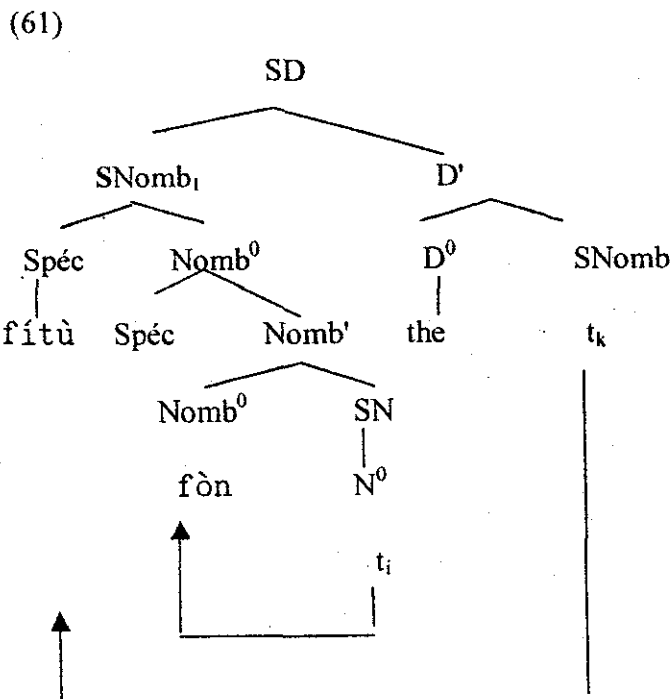
l'adjectif, nous disions que les traits d'accord s'effacent via un mouvement masqué des traits du nombre et de genre de l'adjectif à la tête nominale dans Nombre° . Appliquons alors les mêmes arguments à l'accord du génitif. Dans la structure en (57), la tête nominale monte à N° pour des raisons indépendantes exposées en 2.4.3.1. L'ascension de N° -à- Nombre° place le nom dans une position à partir de laquelle il c-commande tous les SDs génitifs. La tête complexe $[\text{N}^\circ + \text{Nombre}^\circ]$ ne porte pas cependant un *trait-D* fort capable de déclencher le mouvement des SDs génitifs. Ils restent alors dans leur position de base et seuls leurs traits de nombre et de genre montent à $[\text{N} + \text{Nombre}^\circ]$ où ils entrent dans une relation de vérification avec ceux de la tête nominale. L'ascension des traits des génitifs agent ou possessif se fait dans une relation usuelle de tête à tête sans violation de la CMT. L'ascension des traits du génitif dépendant (54b) par contre, semble violer la CMT étant donné que N° (la position sous-jacente de la tête nominale) domine le génitif dépendant et est par conséquent supposé bloquer le mouvement des traits du SGén à $[\text{Nombre}^\circ + \text{N}^\circ]$. Il y a au moins deux manières de contourner ce problème. (1) L'une est de considérer que les traits d'accord du génitif dépendant sont vérifiés avant l'ascension du nom, c'est-à-dire avant que le nom ne monte à Nombre° , les traits du génitif dépendant montent à N° où ils sont effacés contre ceux de la tête nominale. (2) La solution est de considérer que le mouvement crée les chaînes, conformément à Chomsky (1995). L'ascension du nom crée une chaîne contenant la tête nominale dans Nombre° comme tête et sa trace dans Nombre° comme queue de la chaîne. Les traits du génitif dépendant montent à N° et deviennent une partie de la chaîne. De cette manière, les traits sont transmis (communiqués) à travers la chaîne sans violer la CMT. Par conséquent, les traits de tous les SDs génitifs dans la structure en (59) seront vérifiés de la même manière que les adjectifs. Les traits du nombre et de genre de ces modificateurs montent de façon masquée à $[\text{Nombre}^\circ + \text{N}^\circ]$ où ils entrent dans une relation de vérification avec ceux de la tête nominale.

Eu égard à cette explication, nous comprenons que ni l'accord Spéc-tête de Chomsky, ni l'approche de Carstens n'ont pas suffi pour rendre compte de tous les différents types d'accord du nom avec ses modificateurs en shupamem. Une analyse simplifiée et directe ne peut être possible que si nous considérons les deux configurations structurales locales : Spéc-tête et tête-tête pour l'accord du SD. Quand le nom monte à Nombre° , SNombre acquiert les traits du genre et nombre du nom. Par conséquent, SNombre monte au spécifieur de SQu , puis au spéc-SD pour effacer les traits du déterminant et du quantifieur identiquement comme l'accord Spécifieur-tête des phrases conjuguées. Les traits d'accord du SGén et SA qui sont des positions structurales inférieures que le complexe $[\text{N}^\circ + \text{Nombre}^\circ]$, monte de façon

masquée sous forme de déplacement tête-à-tête et entre dans une relation de vérification avec ceux de la tête nominale. C'est ainsi que nous aurons la structure en (60) pour dériver (57b).



La vérification des traits se réalisera telle que illustrée en (61).



En réalité, le syntagme du nombre monte vers le spécifieur du déterminant et, nous obtenons l'ordre « fìtù fòn ».

2.5 DISTINCTION DE TYPE «ALIENABLE/INALIENABLE» DE LA FORME DE POSSESSIF

2.5.1 Définition et illustration

Le modifieur génitival a été défini comme spécifiant de manière minimale la nature de la relation entre les référents de deux constituants nominaux dont l'un est inséré dans l'autre en fonction du modifieur. Mais, spécification minimale ne veut pas dire absence totale de spécification. Il peut arriver que le syntagme génitival signifie seulement que le référent du constituant nominal dans lequel s'insère le modifieur génitival est un élément de la sphère personnelle du référent du génitif ou plus généralement que l'énonciateur considère que la relation entre les référents du génitif et du nom qu'il modifie peut s'assimiler à une relation entre individu et un élément de la sphère personnelle, on distingue ainsi en shupamem cinq types de constructions génitivales dont l'indication est tonale ou affixale (justaposition). Il s'agit du : génitif possessif, génitif de source (origine), génitif d'usage, génitif de substance et de dépendance.

(i) *Les génitifs possessifs*

Dans ce type de construction génitive, l'ordre séquentiel à la forme phonétique est N_1 - SD_2 où N_1 est le possédé et SD_2 le possesseur comme c'est le cas en (62)

(62)a. N_1 MA SD_2
 ɲét _ ' mfòn «le buffle du roi»
 5 buffle 10 roi

b. N_1 MA SD_2
 nzú? _ ' méngbié «le vin de la femme»
 9 vin 1 femme

En (62), la marque de l'accord est indiquée par un ton haut entre N_1 et SD_2 lorsque le possesseur est au singulier. Par contre, si le possesseur est au pluriel, cette marque de l'accord est indiquée en fonction de la classe nominale de ce possesseur comme c'est le cas en (63).

(63)a. N_1 MA SD_2
 paɲét pà mfòn «les buffles du roi»
 6 buffles 6 10roi

b. N_1 MA SD_2
 nzú? pè gbié «les vins des femmes»
 9 vins 2 femmes

En réalité, N_1 prend son origine à la droite de SD_2 et monte vers le spécifieur de celui-ci pour donner l'ordre de surface N_1 - SD_2 . Nous reviendrons sur cette explication plus loin. Disons que ce type de configuration peut avoir la structure canonique en (64) telle qu'établie par Abney (1987) et al.

(64) [N_1 [MA [SD_2

(64) illustrent ce qu'on peut appeler la possession aliénable.

(ii) *le génitif de source (origine)*

Dans de ce type de construction génitive, on exprime la provenance du nom et les relations d'accord sont aussi attestées comme illustrées en (65) :

(65) a. N_1 MA SD_2
 mfòn _ ' pàmùm «Le roi des Bamum»
 10roi 2 bamum

b. N_1 MA SD_2
 mún _ 'amerika «Un américain»
 1Homme 9Amérique

c. N_1 MA SD_2
 màtwà _ 'njamèn «Une voiture allemande»
 3voiture 5 allemand

Les relations d'accord sont également attestées ici.

(iii) *Le génitif d'usage*

Il s'agit des constructions dans lesquelles on exprime à quelle fin un nom est employé, à quoi il sert. Les exemples en (66) illustrent ces faits.

(66) a. N₁ MA SD₂
 ndá _ ' ñìñì
 10 maison 6Dieu « Mosquée/Eglise »

b. N₁ MA SD₂
 mópù? _ ' mbìì « Manteau »
 1 habit 9pluie

(iv) *Le génitif de substance*

Il exprime la matière avec laquelle un nom est constitué ou fabriqué. L'accord y est aussi indiqué par un ton haut. Les exemples en (67) illustrent ce type de construction.

(67) a. N₁ MA SD₂
 ndá _ ' nsié
 10 maison 9terre « Maison en terre »

b. N₁ MA SD₂
 kún _ ' nzìì
 9 lit 9bambou « Lit en bambou »

(v) *Le génitif de dépendance*

Il exprime la dépendance d'un élément par rapport à un autre. C'est encore une relation d'appartenance qui est établie entre le possesseur et le possédé comme ci-après.

(68) a. N₁ MA SD₂
 kút _ ' mèvì
 7 patte 1chien « La patte de chien »

b. N₁ MA SD₂
 nkút _ ' pèvì « Les pattes de chien »
 8 pattes 2chiens

c. N₁ MA SD₂
 pwé _ ' mìn
 7 mains 1homme « La main de l'homme »

d. N₁ MA SD₂
 8 mbwè 2pí-hèn
 « les mains des hommes »

En (68), nous voyons que la relation d'accord est nettement indiquée par la classe nominale entre le possédé et le possesseur. Ce qui nous amène à postuler la règle suivante en shupamem,

(69). Dans la langue shupamem, l'accord dans le SD génitif est déterminé par les traits de classe de la tête nominale. Si la tête nominale est au singulier, alors cette marque d'accord sera au singulier et vice versa.

La règle (69) infère que la classe nominale est une entité morphosyntaxique qui joue un rôle crucial dans les configurations syntaxiques. Cette analyse peut s'étendre à d'autres langues bantoues des grassfields comme le *Nweh*. De cette manière, les exemples en (70) pris au Nweh auront la dérivation en (71).

(70) a. akëndòŋ á fua → akëndòŋ a fùà

7 plantain 7MA roi « le plantain du roi »

b. èfòŋ ` fùà → èfòŋ fùà

9 bœuf 9B 1 chef « le bœuf du roi »

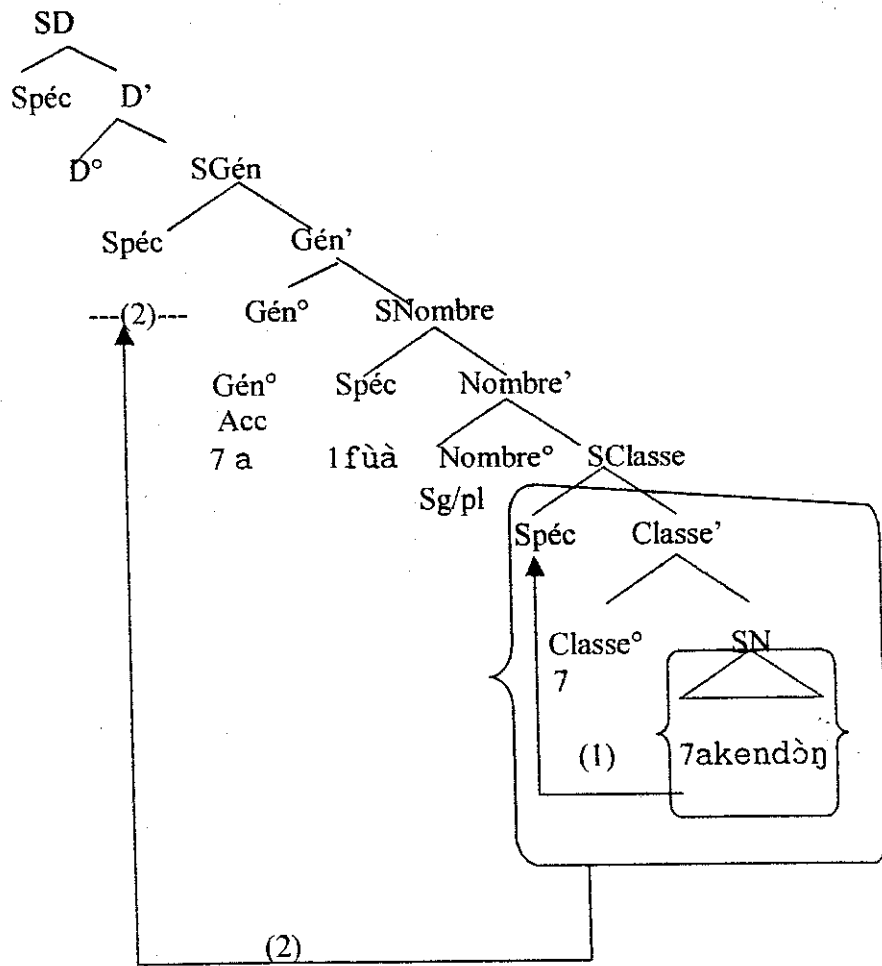
c. bèfoŋ ´ fùà → bèfòŋ fùà

6 bœufs 6H 1 chef « les bœufs du roi » (Nkemnji, 1995 : 25)

Dans ces exemples, nous remarquons qu'il y a accord entre les préfixes de classe de N_1 et la marque du possessif indiquée soit par /a/, soit un ton haut ou bas. (70a) aura la dérivation en (71).

(71) illustre le pied-piping de syntagme de Classe au spécifieur du syntagme du génitif. Le syntagme nominal monte (1) vers le spécifieur de Classe°, puis toute cette catégorie fonctionnelle monte pour s'adjoindre au syntagme du génitif. Ce qui donne l'ordre de surface de (70a).

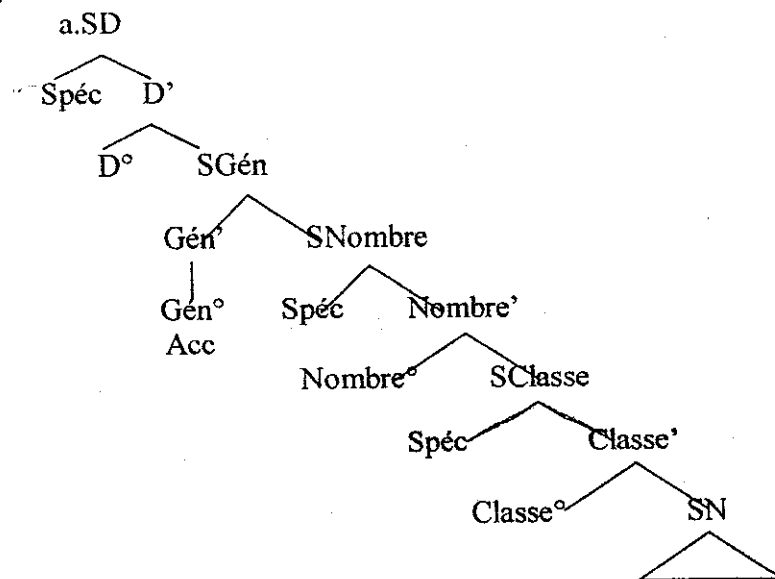
(71)



2.5.2 La structure interne des constructions N_1 -SD₂

De manière générale, Abney (1987) articule la forme canonique du SD comme illustrée en (72).

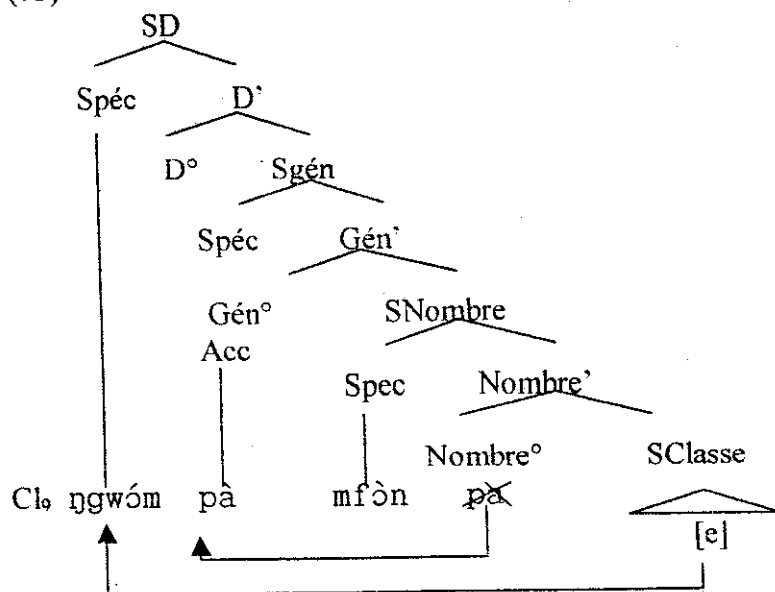
(72)



La structure en (68) pose deux types de problème : à savoir celui de l'origine de SD_2 et celui de la nature de son site d'atterrissage. Autrement dit quelle est l'origine de SD_2 et à quelle position de la structure atterrit-il exactement ? Disons pour un départ que l'argument externe (SD possessif/agent) est au spécifieur de SNombre. Il n'y a pas cependant une indication claire qui nous dit si SD prend son origine à cette position ou s'il est arrivé là suite à un déplacement du style larsonien (1988) « *XP shell* » (voir aussi Sportiche (1990) pour l'analyse de ce type de mouvement). Ce qu'il faut retenir est que la structure en (60), sans aucune dérivation nous donne une forme de surface impossible* SD_2-N_1 . Le possesseur et l'argument externe sont projetés au-dessus de la tête nominale et c-commande asymétriquement cette tête, on s'attendait à ce que le possesseur et l'agent précèdent le nom, c'est-à-dire qu'on ait SD_2-N_1 si *C-commande asymétrique* reflète directement la précédence linéaire. Ce qui n'est pourtant pas le cas. L'ordre linéaire de surface est N_1-SD_2 . Cet ordre peut être dérivé de deux façons. On peut soit considérer qu'il y a mouvement de tête à tête du nom N_1 vers une position supérieure, soit qu'il y a un type de mouvement de constituant SX (mouvement de projection maximale/ *pied-piping*).

Les faits (ceux que nous venons d'exposer plus haut) montrent que l'option du mouvement de tête n'est pas adéquate, ainsi abandonnons-nous une telle approche. Premièrement, la tête nominale est très inférieure dans l'arbre, par conséquent, la montée du nom vers une position supérieure nécessitera un survol de plusieurs projections fonctionnelles. Deuxièmement, il est évident que la projection qui se déplace est plus grande que la tête nominale, dès lors qu'elle peut contenir les satellites du nom comme les adjectifs. Pour rendre compte du fait que SD_2 suit la tête nominale en shupamem, nous présentons une analyse dans laquelle une projection de la tête nominale, SClasse (syntagme de classe), monte au Spéc-Gén pour vérifier le trait du génitif de la tête Gén°. Rappelons que la marque de l'accord est un ton haut ou la marque de la classe nominale de N°. Et cette marque d'accord est projetée à la tête Gén°. Ceci implique que le contenu de Gén° dépend cruciallement de la classe nominale. La montée du SClasse vers Spéc-Gén° efface ces traits de Gén°. Cette montée a une conséquence remarquable en ce qu'elle déclenche le naufrage (*piep-piping*) du complément de Classe° (SN), donnant ainsi l'ordre normal N_1-SD_2 escompté. Cette dérivation peut se résumer comme en (73)

(73)



Nous savons comme l'explique Tamanji(1999) plus haut qu'il y a accord en genre entre la classe nominale et le déterminant dans les langues bantoues des grassfields, Nkemnji (1994) est parvenu à la même conclusion dans l'analyse du *nweh* et, le shupamem ici ne fait que confirmer les mêmes faits.

2.6 CONCLUSION

Il a été question dans ce chapitre de développer une analyse de la périphérie gauche nominale (PGN) en shupamem éclatée où les traits de spécificité et de nombre sont les propriétés de projections fonctionnelles distinctes. Le SD représente la projection la plus haute du système. C'est l'interface entre l'univers du discours et l'expression nominale où est réalisé le trait discursif [\pm spécifique]. En revanche, SNombre constitue la projection la plus basse du système et sert de charnière entre le système D et le système flexionnel nominal. C'est le point d'ancrage du trait de nombre et du trait référentiel [\pm défini] qui est repris au sein du système flexionnel. Selon cette approche, nous proposons que l'interprétation du SD soit un effet sémantique qui découle du mouvement de SN et ses satellites vers la PGN, c'est-à-dire vers Spéc-SNombre et Spéc-SD. De même, nous montrons que, dans les DP possessifs, le possédé ne peut être interprété comme spécifique que si l'ensemble de la structure prédicative incluant le possesseur et le possédé monte vers la PGN. Quoique cette approche exploite les deux configurations locales (Spéc-tête/tête-tête), elle suppose que la variation dans l'ordre séquentiel des éléments dans le SD est une conséquence logique du mouvement des constituants ou traits vers la PGN pour effacer les traits d'accord. C'est ainsi que nous proposons une approche unifiée de l'accord entre les déterminants, les qualifieurs, les quantifieurs, les SDs génitifs en exploitant les schèmes opératoires minimalistes. Le syntagme nominal ainsi présenté, il nous reste à examiner les implications du phénomène de l'accord dans le syntagme verbal, le nom étant l'argument du verbe, quelles sont les relations syntaxiques que nous pouvons établir entre lui et le verbe ? Nous tenterons de répondre à ces questions dans le chapitre consacré à la morphosyntaxe du syntagme verbal et la vérification.

MORPHOSYNTAXE DU SYNTAGME VERBAL & THEORIE DE LA VERIFICATION

Chapitre Trois :

INTRODUCTION

Ce chapitre met en place la théorie du déplacement du verbe en shupamem grâce à la théorie de la vérification telle que développée dans Chomsky (1995). La simplicité computationnelle du programme minimaliste permet de découvrir le dialogue entre les acquisitionnistes générativistes et les psycholinguistes qui revendiquent une approche cognitive de l'acquisition de l'ordre des mots dans toutes les langues en général. Les cognitivistes envisagent le processus d'acquisition comme un traitement automatisé des données linguistiques et considèrent que les comportements complexes sont bâtis sur les processus simples (Mc Laughlin & Heredia, 1996). Notre objectif dans ce chapitre est d'examiner grâce aux schèmes minimalistes comment l'opération *Déplacer alpha* est implémentée dans la syntaxe du verbe dans la langue shupamem. Nous envisageons les notions de temps, d'aspect et de mode en partant d'une analyse onomasiologique et d'une approche typologique appliquées à notre corpus. Nous adoptons comme cadre général celui de l'aspect verbal de Comrie (1976) où nous examinons plus particulièrement d'une part les interactions entre temps, aspect et mode et d'autre part les corrélations entre temps, aspect, mode et d'autres catégories ou d'autres phénomènes linguistiques (négation, subordination, définitude, quantification, indices personnels etc.) Ce chapitre est aussi une discussion détaillée de certaines considérations théoriques comme la relation entre morphologie et syntaxe et la nature de la vérification des traits catégoriels au domaine fonctionnel. En même temps, il donne un aperçu de la syntaxe de la langue. La fusion et le déplacement n'interviennent qu'en dernier recours pour permettre l'effacement des traits. On distinguera ainsi les traits forts qui se vérifient via le mouvement du verbe. De cette manière, conformément à Bobaljik (1995), Radford (1997 :175) et Kayne (1994), les traits de spécifieur d'une tête doivent se vérifier contre les traits de la tête de son spécifieur. Parallèlement, les traits de complément d'une tête se vérifient contre les traits de la tête de son complément. Toutefois, il faut rappeler que le déplacement du verbe sera soumis à la contrainte du déplacement de tête telle qu'exposée dans Chomsky (1986a : 71) que nous traduisons ici sous la forme en (1).

- (1) *Le déplacement d'une catégorie de niveau zéro bêta est restreint à une position d'une tête alpha qui gouverne la projection maximale gamma de bêta où alpha thêta-gouverne ou L-marque gamma si alpha est différent de Comp.*

3.1 ACQUISITION DE L'ORDRE DES MOTS

L'approche minimaliste à l'acquisition du langage offre une explication précise des états initiaux de l'ordre des mots dans toutes les langues naturelles. On distingue ainsi deux hypothèses à propos de l'acquisition de l'ordre des mots : soit (a) chaque langue a sa propre structure de base soit (b) toutes les langues ont la même structure fondamentale avec des différences seulement en surface entre elles, c'est-à-dire les propriétés différentes des catégories fonctionnelles. La grammaire universelle fournit ainsi l'analyse d'un ordre fondamental pour toutes les langues du monde. L'acquisition d'une langue (en particulier de la langue maternelle) constitue une phase de développement fondamentale et universelle chez tous les enfants humains. L'étude de ce phénomène est pourtant particulièrement difficile, à cause d'une part de la complexité intrinsèque des langues naturelles dont la linguistique a mis à jours différents niveaux d'organisation, fondamentalement intriqués les uns dans les autres (niveaux phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, pragmatique...) et d'autre part des liens étroits qui relient les compétences langagières à d'autres compétences cognitives plus générales (comme la perception, la catégorisation, le raisonnement...). Cet apprentissage est d'autant plus remarquable qu'il se fait très majoritairement sans leçons explicites, sur la seule base d'exemples extraits naturellement par les enfants de leur environnement quotidien (et donc aussi en absence de contre-exemples).

Ce champ a donné lieu à de nombreuses études, alliant la psychologie du développement et la linguistique. Ont ainsi été mises en lumière la chronologie des acquisitions, les erreurs surmontées et les phases critiques pendant lesquelles elles interviennent habituellement. Différents parcours d'apprentissage ont ainsi pu être mis en évidence, correspondant sans doute à des stratégies différentes mises en œuvre de la part des apprenants (Boysson-Bardie 1996, Kail & Fayol 2000).

Les fondements neurologiques et psycholinguistiques qui rendent ce processus d'acquisition possible font toutefois encore l'objet de vives controverses. Le débat s'est ainsi cristallisé il y a quelques années autour des positions innéistes adoptées par Noam Chomsky, notamment à partir de l'argument de la « pauvreté du stimulus » évoqué auparavant (Chomsky 1970, voir aussi son célèbre débat avec Jean Piaget dans Piatelli-Palmarini 1979) ou plus récemment autour des thèses génétiques d'un de ses héritiers, Steven Pinker (Pinker 1997 et 1999).

3.1.1 La place du verbe dans l'énoncé

Dans les phrases déclaratives simples, l'ordre des mots est identique à l'ordre SVO attesté en français et en anglais. Dans les phrases complexes (celles ayant au moins une subordonnée complétive ou relative) cet ordre est conservé. Par contre dans certaines transformations interrogatives où le verbe monte en début de phrase après le focus, l'ordre fondamental (SVO) se transforme en VSO comme c'est le cas en (2) illustrant ces contrastes esquissés ici.

(1) a. món ø jún màtwà
 enfant P1 acheter voiture
 « l'enfant a acheté une voiture »

b. Amadou ø ria mí món ø jún màtwà
 Amadou P1 dire que enfant P1 acheter voiture
 « Amadou a dit que l'enfant a acheté une voiture »

c. A jún món màtwà nè è?
 Foc acheter enfant voiture Qu Int ?
 « C'est l'enfant qui a acheté la voiture ? »

(2a&b) exhibent tous un ordre SVO tandis que (2b) présente plutôt un ordre VSO suite au déplacement du verbe. Toutefois, retenons que la grammaire infantile (GI) est soumise à un processus de maturation. Et le petit bamum n'opère une transformation du type (2c) qu'à la phase finale de l'acquisition de sa langue maternelle (étape de la relativisation). Pour plus d'amples informations sur le processus d'acquisition d'une L1, voir Borer et Wexler (1987), Radford (1990,1996), Rizzi (1994), Wexler (1994), Kayne (1994). C'est pour cette raison que le petit enfant bamum, à un stade prématuré de l'acquisition de la grammaire du shupamem, omettra certaines catégories fonctionnelles et violera systématiquement certaines règles de transformation. Certaines règles d'accord sont aussi méconnues en ce qui concerne les classes nominales, ce qui crée par moment des structures irrégulières dans la grammaire infantile. On distingue par conséquent quatre étapes de l'acquisition de la grammaire qui impliquent la localisation du verbe et la maîtrise des catégories fonctionnelles en shupamem.

Etape 1 : Etape de l'ordre SVO

A ce stade, l'enfant produit des énoncés mal formés où tous ses verbes sont à l'infinitif, les traits de finitude, d'accord en nombre sont encore ignorés. Cette étape de l'acquisition de la langue correspond à ce que Wexler (1994) appelle « *The Optional*

*Infinitive / OI stage*¹⁶», période pendant laquelle les enfants produisent par moment des phrases conjuguées, et par moment des phrases à l'infinitif. Il ajoute à cet effet que jusqu'à l'âge de trois ans, les enfants utilisent la forme infinitive des verbes dans les phrases matrices à l'indicatif dans 50% de leurs énoncés en anglais et un peu plus dans d'autres langues. Ce qui est exactement le cas en shupamem, par exemple, pour dire que sa maman est allée au marché, le petit bamum produira une phrase du style :

- (2) a. *mama íngwó tén
 Maman inf-partir marché
 « maman est partie au marché »

Le verbe est à l'infinitif, d'où l'agrammaticalité de cette phrase. L'inflexion verbale étant encore ignorée par le petit, le verbe reste in situ et ne peut par conséquent effacer ses traits forts de temps, d'accord et de cas. A cette étape, seules les simples projections lexicales sont entérinées, de cette façon, tous les enfants âgés environ de 12 mois exhibent presque systématiquement un ordre SVO dans leur grammaire infantile.

Etape 2 : Etape de la distinction verbe infinitif/verbe conjugué

A ce stade, les enfants commencent à distinguer l'infinitif et les flexions verbales vers environ 28 mois. L'accord des classes nominales commence à se mettre en place de manière à ce que l'enfant est déjà capable de faire certaines transformations (déplacement de verbe, du SD sujet pour effacer respectivement les traits du temps, de l'accord et du cas). Cependant, le complément n'est pas encore attesté. C'est ce qui pousse donc le petit bamum à produire des phrases tronquées sous la forme en (4).

- (4) Amadou ø ria [SC] món ø jún màtwà
 Adamaou Pl dire [e] enfant Pl acheter voiture
 « Amadou a dit que l'enfant a acheté une voiture »

C° est vide en (4) mais n'affecte pas la grammaticalité de la phrase. Les exemples de ce type sont attestés dans le parler courant des locuteurs adultes, ce qui montre en réalité qu'il s'agit là des résidus de la grammaire infantile que l'on garde inconsciemment jusqu'à la maturation du processus d'acquisition de la langue. Il y a une évolution graduelle dans

¹⁶ L'hypothèse de l'Infinitif Optionnel proposée par Wexler (1994) est une théorie de l'acquisition de la grammaire infantile qui peut être exploitée pour expliquer une variété de phénomènes dans le parler enfantin. Cependant, la théorie de Wexler attribue une part importante à la connaissance abstraite de l'enfant à partir d'une faible évidence empirique. C'est en fait un modèle computationnel du développement de la grammaire infantile qui fait une simulation des phénomènes de l'infinitif optionnel comme une fonction de l'interaction entre une performance distributionnelle limitée de l'analyseur et les propriétés statistiques des intrants (input). Par conséquent, l'hypothèse de Wexler requière une analyse grammaticale abstraite de la grammaire infantile.

l'emploi des verbes conjugués. La morphologie temporelle, aspectuelle et modale commence à se mettre en place avant même la morphologie de l'accord (singulier/pluriel), mais ceci n'a aucun rapport avec le déclin de l'emploi des racines verbales infinitives, mais plutôt avec la chute de l'usage des *mots-phrases*. L'emploi de l'infinitif passe de 5% à moins 1% seulement lorsque les questions (la subordination) sont maîtrisées. Ce qui correspond à ce que nous appelons l'étape computationnelle qui est l'avant-dernière étape de l'acquisition de la langue.

Etape 3 : Etape computationnelle

C'est à cette étape de l'acquisition de la langue que l'enfant acquiert les règles de transformation beaucoup plus complexes, mettant en cause le complémentateur. Il s'agit de constructions interrogatives clivées (focalisées), des constructions négatives, du conditionnel etc. Toutes les catégories fonctionnelles sont en place pour permettre à l'enfant de formuler les phrases complexes correctes comme illustrées en (5). Jusqu'ici le complémentateur reste occulté, autrement dit il est encore dissimulé et le verbe peut monter à cette position dans les interrogatives clivées comme en (5b).

- (5) a. món ø jí pàjì
 enfant P1 manger nourriture « L'enfant a mangé la nourriture »
 b. A jí món pàjì ì è?
 Foc manger enfant nourriture Qu Int
 « C'est l'enfant qui mange la nourriture ? »

En (5b), l'ordre SVO est bouleversé à cause du déplacement du verbe suite à la projection du focus que nous considérons comme le déclencheur du déplacement du verbe. Nous reviendrons plus en détail sur cet aspect de l'analyse au chapitre consacré aux constructions interrogatives.

Etape 4 : Etape de la relativisation

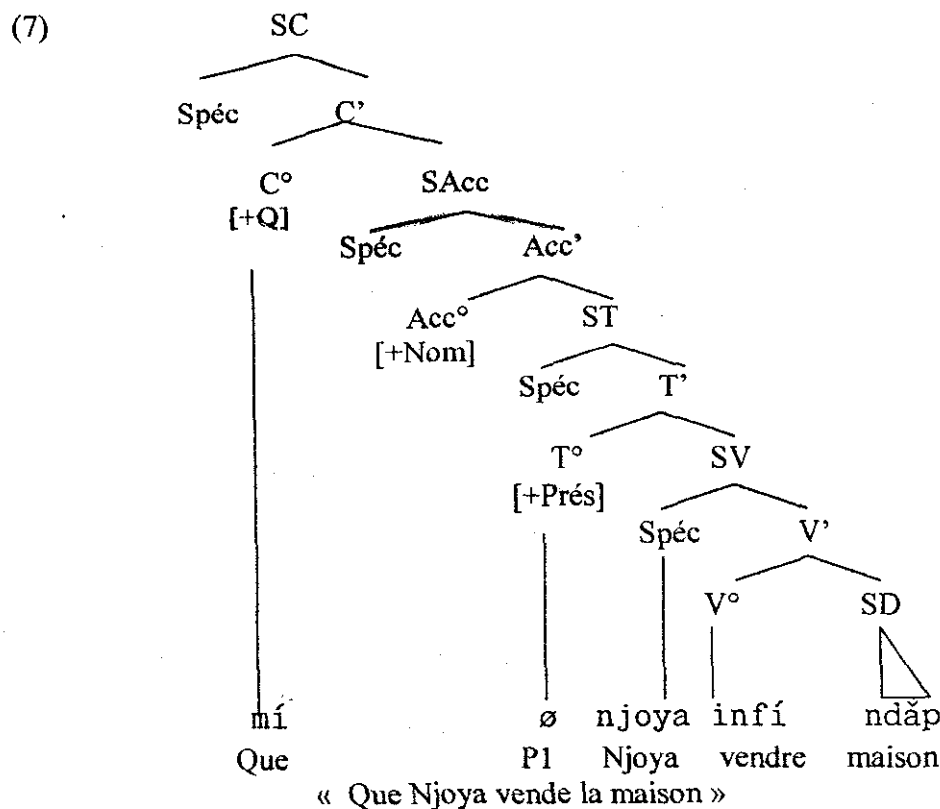
Jusqu'ici, l'ordre SVO est la structure fondamentale des phrases en shupamem. C'est à cette dernière étape que l'enfant construit des SDs relativisés employant le complémentateur discontinu /jwó...nè/ (*que*). Les conjonctions de coordination ou de subordination deviennent opérantes et l'enfant manipule avec un degré raisonnable de succès des constructions phrastiques impliquant le conditionnel, la négation considérée comme des structures complexes dérivées des phrases simples. Ainsi, en (6) C est lexicalement occupé par le joncteur (relateur) /jwó...nè/

- (6) A wuó jwó í ø jì pàjì nè è è?
 Foc qui C₁ 3sg P1 manger nourriture C₂ Qu Int
 « Qui a mangé la nourriture ? »

En réalité, dans une phrase interrogative où l'élément *Qu* est déplacé comme l'est le cas en (5b), C° est occupé par un complémenteur, or il se trouve que dans la langue, le complémenteur est un morphème discontinu, d'où la projection de C_1 et C_2 dans cette phrase. Nous reviendrons sur cette explication au chapitre consacré à la morphosyntaxe de l'interrogation.

3.1.2 Constat

Outrageusement résumée, la théorie de l'acquisition de l'ordre des mots exposée ici se présente ainsi : le langage interne, terme peu à peu remplacé par celui de compétence, associé au lexique mental (stock des mots comportant des informations sous forme de traits syntaxiques, sémantiques et morphologiques) un système computationnel. Ce système qui remplace les règles de transformation des principes et des paramètres sélectionne et injecte les éléments du lexique dans les expressions linguistiques ayant une forme logique (aspect sémantique) et une forme phonétique (aspect acoustique articulatoire). Avec le programme minimaliste, Chomsky (1995) poursuit sa quête de simplicité formelle en réduisant l'appareil linguistique opératoire à deux opérations syntaxiques : *Déplacer* (des éléments d'une position à une autre) et *Fusionner* (deux éléments pour en former un troisième de rang supérieur). D'une certaine manière, les difficultés computationnelles de la composante syntaxique sont évacuées dans le lexique. La simplicité du système computationnel du programme minimaliste rend plausible sa traduction en termes développementaux, que cela soit en L1 ou en L2. Pour l'acquisition du shupamem, le système permet en effet de prédire l'ordre d'acquisition. La théorie postule que l'enfant apprend à parler en remontant l'arbre pour reprendre l'image parlante de Schlyter & Bernardini (2000). Le schéma ci-dessous est adapté de Meisel (1994 : 91) et son commentaire est adapté de Schlyter (1999)



Cet arbre illustre la structure hiérarchique d'une phrase subordonnée et permet de visualiser le développement de l'acquisition de la langue par l'enfant. Il se lit de bas en haut. Dans cet exemple en (7), le premier énoncé prévu sera la *mot-phrase* « ndáp » (maison) la projection minimale de la tête du constituant SN). Les premiers énoncés syntaxiques que nous appelons *énoncés-pivots* sont construits autour de V', on obtient *infí ndáp* (= vendre la maison). Ici le verbe est encore à l'infinitif. Puis le processus se poursuit avec l'acquisition du SV dont le spécifieur est le SD sujet, ce qui nous donne *njoya infí ndáp* (=Njoya vendre la maison). A ce stade, la flexion verbale n'est pas encore entérinée dans la GI. C'est lorsque l'enfant acquiert la catégorie fonctionnelle de la flexion (inflexion temporelle, aspectuelle ou modale) regroupant les marques de l'accord, du temps, y compris les auxiliaires et les modaux dans les langues comme l'allemand (*wollen, können, müssen* etc.) ou l'anglais (*shall, will* etc.) qu'il peut déplacer le verbe vers l'inflexion. L'enfant maîtrise alors le syntagme temporel (ST) c'est à dire la phrase simple. Le verbe *infí* (vendre) se déplace de la position V à la position T et le sujet monte de Spéc-SV vers la position Spéc-ST (opération *Déplacer*). Le verbe part enfin de T° pour Acc° pour vérifier le cas nominatif du sujet situé au spécifieur de SAcc. On obtient alors la forme correcte *njoya ø fi ndáp* (Njoya a vendu la maison) où ø qui est la marque du passé I efface la marque de l'infinitif. Rappelons que l'infinitif est

marqué par le morphème /in/ en shupamem. La phrase complexe sous la forme (8) s'obtient par la projection de la principale qui domine le complémentateur. Cette structure ne s'obtient qu'à la maturation de la grammaire infantile.

- (8) Amadou ø ria mi món ø fí ndáp
 Amadou P1 dire que enfant P1 vendre maison
 « Amadou a dit que l'enfant a acheté une maison »

La simplicité formelle de ce modèle théorique et son potentiel prédictif semblent bien adaptés aux études du développement de la syntaxe dans la langue shupamem quel que soit l'horizon théorique des chercheurs. Klein & Perdue (1997) définiront par exemple la langue interne comme une grammaire possible qui peut évoluer ou non, celle-ci étant la variété de base, qu'ils repèrent dans les régularités structurelles des énoncés produits en phase initiale de l'acquisition d'une L1. Toutefois, l'interprétation du programme minimaliste par les acquisitionnistes de tout bord comporte l'intuition des locuteurs, à savoir qu'une langue est faite de « mots » et de « règles » de grammaire plus ou moins maîtrisées, que les deux se développent plus ou moins vite, et qu'il est plus facile d'apprendre une langue lorsqu'on est enfant que lorsqu'on est adulte.

3.2 LE SYSTEME VERBAL

3.2.1 Généralité

Le phénomène linguistique de l'ordre des procès n'avait pas échappé à l'attention des grammairiens et des linguistes. Par contre, il faut encore articuler le statut opératoire (aux fins d'une linguistique descriptive, principalement de la morphosyntaxe du verbe) et les propriétés fondamentales de l'opération sémantico-énonciative qui sous-tend cet ensemble de phénomènes perceptibles déjà connus. Sur cette question, comme sur plusieurs autres, il semble qu'il soit assez difficile de passer de ce premier stade (intuitif), déjà présent dans la tradition de notre discipline, au second (théorico-empirique) sans se donner une théorie de repère. Comme dans la plupart des langues bantoues des grassfields, le shupamem distingue les aspects perfectif et imperfectif. Typiquement, les flexions verbales indiquant les personnes, le temps, l'aspect et le mode sont des clitiques monosyllabiques qui sont séparés du verbe. La forme canonique du radical verbal en shupamem est CV ou CVC (V). Mais on distingue aussi des suffixes CV pour indiquer des formes verbales comme : le causatif, l'itératif, l'applicatif, le quantitatif, le répétitif, le rétroactif etc. La structure interne du verbe en shupamem est résumée comme en (9).

- (9) *V... (préfixe₁) préfixe₂-Radical verbal-suffixe₁-(suffixe₂)*
Radical verbal ..racine+suffixe₁

Nous reviendrons sur cette explication dans les sections suivantes. Toutefois, l'on retiendra que les marques d'accord du sujet sont préverbales tandis que les clitiques des constructions négatives sont post-verbales. Comme le dit Givon (1984 : 229) le système de temps mode et aspect est « *probablement le plus complexe et le plus frustrant pour le linguiste* » ; la complexité de l'analyse engendre donc la complexité de la terminologie.

3.2.2 L'aspect

Comrie (1976) définit l'aspect comme la manière selon laquelle une action est vécue par un locuteur (par exemple, terminée ou continue). Autrement dit, l'aspect est la catégorie verbale qui prédétermine l'angle sous lequel le locuteur voit le procès dans son déroulement. Ces indications sont intrinsèques. C'est pour cela que Dubois et al (1973 :53) définissent l'aspect comme :

Une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le mode d'action), c'est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement...

En shupamem, la catégorie de l'aspect est un morphème qui s'ajoute à la marque du temps. Étant donné une étroite liaison entre le temps et l'aspect, on pourrait confondre ces deux notions qui, sans se recouper, se complètent néanmoins. Nous ne parlerons ici que des aspects les plus exploités, en l'occurrence le perfectif, l'imperfectif et l'habituel.

3.2.2.1 L'imperfectif (progressif)

L'aspect imperfectif considère l'action du procès du point de vue de sa structure comme ayant un début, un milieu, et une fin. Il est marqué par le morphème /tia/ qui signifie « en train de... ». L'imperfectif (progressif) marque un procès qui est en cours au moment de l'énonciation. Le présent progressif est le vrai présent en anglais. Il sert à exprimer l'aspect inaccompli ou imperfectif d'une action ; l'action est en progression, elle est vue dans son déroulement. (Le présent simple exprime l'aspect général et habituel de l'action). Les exemples en (10) illustrent l'aspect progressif en shupamem.

(10) a. Njikam tia ndáp mballlo

Njikam Prog jouer ballon
« Njikam joue au ballon »

b. Njikam tia táp ndab ì mballlo
Njikam Prog Nég jouer 3sg ballon

« Njikam ne joue pas au ballon »

Ainsi le négateur est précédé de la marque du progressif, et le verbe quant à lui sélectionne un pronom résomptif qui lui est cliticisé à la forme négative comme en (11b).

3.2.2.2 Le perfectif

La différence entre le perfectif et le progressif est l'une des grandes divisions aspectuelles que l'on retrouve en shupamem. Le perfectif est marqué par le morphème /té/ qui vient avant le verbe comme illustré en (11).

(11) a. Njikam tè ndàp mballlo
 Njikam Perf jouer ballon
 « Njikam a joué au ballon »

b. Njikam má tè ndàb ì mballlo
 Njikam Nég Perf jouer 3sg ballon
 « Njikam n'a pas joué au ballon »

En (11b) par contre, c'est le négateur qui précède le perfectif. Ce qui justifie qu'il y a une interaction entre l'aspect et la négation dans la langue shupamem.

3.2.2.3 L'habituel

L'aspect habituel marque l'habitude de l'action décrite par le verbe. Sa réalisation phonologique est /pé/ et il se prononce /mbé/ avec l'influence de la nasale homorganique qui le précède au présent. On l'utilise pour indiquer l'action du verbe qui dure pendant un temps ou se répète habituellement. Les exemples en (12) illustrent l'aspect habituel en shupamem.

(12) a. Pemboura á mbé sù màtwà
 Pemboura Accs Hab laver voiture
 « Pemboura lave souvent la voiture » (habitude)

b. Pemboura á táp mbé sù ì màtwà
 Pemboura Accs Nég Hab lave 3sg voiture
 « Pemboura ne lave pas souvent la voiture » (habitude)

Ici, le négateur vient avant la marque de l'aspect habituel.

3.2.3 Le temps

De nombreux auteurs ont déjà noté qu'en tant que catégorie primaire de notre expérience, le temps est une dimension qui est présente dans toutes les langues naturelles même si elle n'est pas structurellement visible. Dubois et al (1973 : 408) définissent le temps comme « *Une catégorie grammaticale associée au verbe et qui traduit diverses catégories de temps « réel » ou « naturel »* ». En prenant pour temps de référence le moment de l'énonciation, on dira que le système temporel en shupamem est tripartite. Ce point de référence constitué pour le locuteur le point d'orientation à partir duquel il peut faire allusion au passé, au présent et au futur. Ces trois dimensions sont chacune subdivisée (notamment le passé et le futur) et

chaque subdivision est morphologiquement bien définie. On aura ainsi trois formes de passé, un présent et trois formes de futur.

3.2.3.1 Le présent

Le présent est morphologiquement marqué par la nasale homorganique /N/ qui précède le radical verbal. Cependant, il est construit comme des formes progressives et est indiqué par les marqueurs du progressif comme en (13).

- (13) a. Victoire a tia mbié? fîtù
Victoire Acc Prog prendre photo

« Victoire prend les photos » (progressif)

- b. Nzàp tiá nzém
viande Prog sentir
« La viande sent » (progressif)

Toutefois, nous devons retenir que le progressif sélectionne un préfixe /N/ qui efface le trait de l'infinitif et par conséquent assimile les traits phonétiques de la consonne qu'il précède. De manière générale, le progressif est obligatoire au présent en ce sens qu'il spécifie la continuité de l'action décrite dans le procès.

3.2.3.2 Le passé

On distingue au passé trois morphèmes indiquant respectivement le passé immédiat (P1), le passé récent (P2), le passé lointain (P3). Le P1 est indiqué par /pé/, le P2 par /pi/ et le P3 par /kápí/. En (14) où l'action est décrite au passé récent, le verbe décrit un événement qui a eu lieu avant le moment de l'énonciation mais le jour où l'énoncé a été émis. D'autres précisions sur le temps peuvent se faire grâce aux adverbes de temps comme aujourd'hui « *ndia/* », ce matin « *kú?njé ji* » etc.

- (14) a. u pé jú pájú
2sg P1 manger nourriture
« Tu as mangé la nourriture »
b. Ndam pé gbét kúr í
Ndam P1 couper pied son
« Ndam a coupé son pied »

Au passé récent (P2) c'est le morphème /pi/ qui est employé comme en (15)

- (15) a. wáʃá pí jún màtwà
père mon P2 acheter voiture
« Mon père avait acheté la voiture »
b. mé pí láp méví
1sg P2 battre chèvre
« J'avais battu la chèvre »

Toutefois, la marque temporelle précède le verbe.

Le passé lointain caractérise les événements qui ont eu lieu dans un passé éloigné (10 ans auparavant par exemple). Il est indiqué par /kapi/. Les exemples en (16) sont au passé lointain.

- (16) a. Pá njámèn kápì ma? màkpàrà
 Les allemands P3 lancer bombe
 « Les allemands avaient lancé la bombe » (pendant la 2^e guerre mondiale)

- b. Njoya kápì pwóm màʃì wouó péñ
 Njoya P3 fabriquer moulin écraser couscous
 « Njoya avait fabriqué le moulin à farine »

Au passé lointain, il n'y a pas de référence exacte dans le temps. L'événement peut se situer juste après le P2 ou même une date indéterminée dans le passé. L'adverbe de temps est souvent employé pour spécifier une date précise dans le passé comme en (17).

- (17) pón kápì tón ndàlè jwó lìm
 enfants P3 brûler école dét année
 « les enfants ont brûlé l'école l'an dernier »

3.2.2.3 Le futur

Il se subdivise en trois sous-catégories : le futur immédiat (F1), le futur récent (F2), le futur lointain (F3). Le F1 est indiqué par le morphème /two/ et réfère à un événement qui aura lieu le même jour où l'énoncé est émis. On ne peut l'employer en dehors de ce cadre temporel, les exemples en (18) illustrent le F1 qui vient par conséquent toujours avant le verbe.

- (18) a. Moussa a twó kwàt pèrièn
 Moussa Accs F1 manger arachide
 « Moussa mangera les arachides »

- b. Moussa a táp twó kwàr í pèrièn
 Moussa Accs Nég F1 manger 3sg arachides
 « Moussa ne mangera pas les arachides »

En (18b) le négateur précède le F1 et un pronom résomptif s'ajoute au radical verbal. Le F2 est indiqué par le morphème /lo/ et réfère à un événement dans un futur non précisé mais éloigné par rapport au F1. Les exemples en (19) illustrent ce temps.

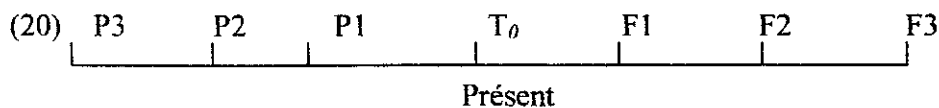
- (19) a. mē á lóʔ jún màtwà
 1sg Accs F2 acheter voiture
 « j'achèterai la voiture »

b. mə á tap lóʔ jún à màtwà
 1sg Accs Nég F1 acheter 1sg voiture
 « Je n'achèterai pas la voiture. »

Le F3 est par contre indiqué par le morphème /twólóʔ/ préfixé au verbe et réfère à un événement très éloigné dans le futur. C'est même cet éloignement qui marque l'incertitude. Ce cas de figure peut être illustré comme en (19)

(19) a. Zenabou a twó lóʔ wón má àmèríkà
 Zénabou Accs F3 partir à Amérique
 « Zénabou ira aux Etats-Unis »

Toutefois, on peut employer l'adverbe de temps pour faire une référence spécifique de temps au futur. En résumé, on distingue trois morphèmes pour le passé: *pé*, *pi* et *kapi* qui forment une séquence chronologique allant du passé immédiat au passé lointain. De même, les morphèmes : *twó*, *lóʔ* et *twólóʔ* forment une chaîne chronologique à partir du futur immédiat jusqu'au futur lointain. Le présent étant considéré comme T0 au milieu de l'axe chronologique du temps illustré en (20).



3.2.3.4 L'interaction Temps/Aspect

A nos yeux, la plus grande contribution de Klein est son traitement parallèle du temps et de l'aspect. Mais avant d'aborder la question du parallélisme entre temps et aspect, nous voudrions apporter quelques précisions d'ordre terminologique. Le terme aspect est employé pour exprimer le point de vue du locuteur sur la situation. Généralement il est utilisé pour référer à la temporalité interne de la situation (au sens de Comrie (1976), Higginbotham 1985, Smith, 1991). Le morphème du perfectif doit être employé exclusivement au passé (P1, P2, P3) tandis que le progressif s'emploie uniquement au présent et au futur (F1, F2, F3) pour traduire l'idée de continuité de l'action décrite par le procès. Par contre, l'habituel peut s'employer à tous les temps. Le progressif renforce la marque du présent et se confond parfois avec lui comme c'est le cas en (21). Le perfectif, lorsqu'il est employé au présent, traduit l'idée de l'acte déjà accompli et a le même sens qu'un présent qui n'a pas de morphème qui l'indique comme c'est le cas en (21b).

(21) a. Kouotou tia n jú (ngu) màlòrì
 Kouotou Prog Prés manger riz
 « Kouoto mange du riz »

b. Kouoto tè n jù (nzu) màlòrì
 Kouotou Perf Prés manger riz
 « Kouotou a déjà mangé du riz »

c. Kouoto ø jú màlòrì
 Kouotou MT manger riz
 « Kouotou a mangé du riz »

(21b&c) ont la même interprétation, c'est-à-dire qu'au moment de l'énonciation, *Kouotou a déjà fini son riz*, la marque du temps est nulle en (21c) et reste néanmoins une phrase au présent avec une interprétation très proche du perfectif.

Au futur par contre, seul le progressif /tia/ peut être employé. Il est donc en distribution contrastive avec le progressif comme on peut le noter en (22).

(22) a. Njoya tia twó kút ndáp
 Njoya Prog F1 construire maison
 « Njoya construira la maison »

b. *Njoya tè twó kút ndáp
 Njoya Perf F1 construire maison
 « Njoya construira la maison »

c.* Njoya tè tia twé kút ndáp
 Njoya perf Prog F1 construire maison
 « Njoya construira la maison »

Les exemples (22b&c) sont agrammaticaux à cause de l'introduction du perfectif incompatible avec le futur. Cette description morphologique du système verbal du shupamem se veut être une préparation du lecteur à l'analyse et à la présentation de nos données dans les chapitres suivants, certains exemples présentés ici seront de temps en temps repris à certains niveaux d'analyse lorsqu'ils vont s'avérer pertinents à la description d'un phénomène linguistique mis en cause.

3.2.3.4.1 Le mode

Dubois et al (1970 :321) définissent le mode comme :

Une catégorie grammaticale qui est généralement attachée au verbe et qui exprime le genre de communication initié par le locuteur et son interlocuteur ou le comportement de celui qui parle à l'égard de ses propres énoncés.

Wiesemann et al (1984) définissent le mode comme « l'attitude du locuteur ou de l'agent vis-à-vis de l'action qui se déroule ». Ils font aussi une distinction entre le mode réel et le mode irréel. Le mode irréel inclut le conditionnel, l'impératif, la permission, le souhait etc., tandis que le mode réel comprend l'indicatif qui exprime la certitude. Notre traitement du mode sera loin d'être exhaustif dans la mesure où nous nous limiterons simplement à

l'examen de la distribution (position) du marqueur du mode dans le syntagme verbal. Le mode indicatif qui exprime le plus grand degré de certitude est marqué par un morphème nul en shupamem. Le conditionnel fera l'objet d'une explication plus détaillée dans ce travail, compte tenu de la complexification qu'il génère dans sa représentation syntaxique.

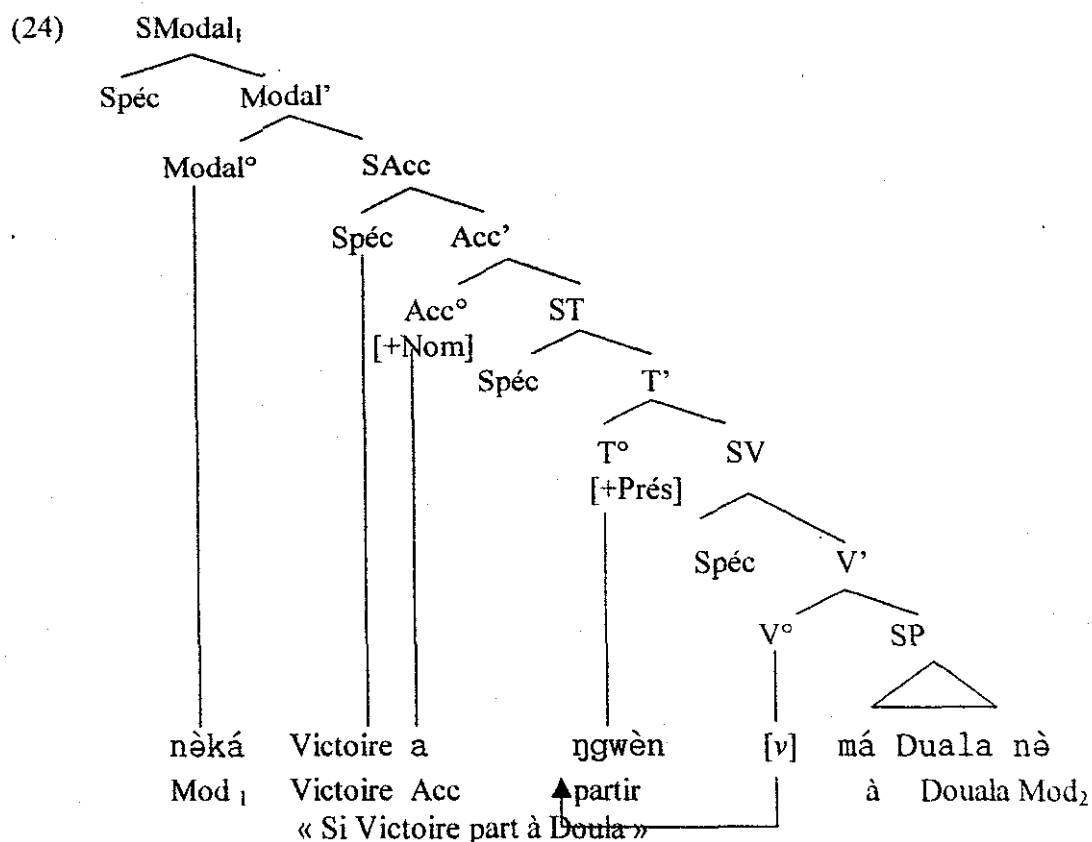
3.2.3.4.2 Le conditionnel

Dans cette section, nous décrivons le mode conditionnel ainsi que son indication dans la phrase. Il exprime des situations hypothétiques et est indiqué par un morphème discontinu /nèká ...nè/ qui signifie « si »

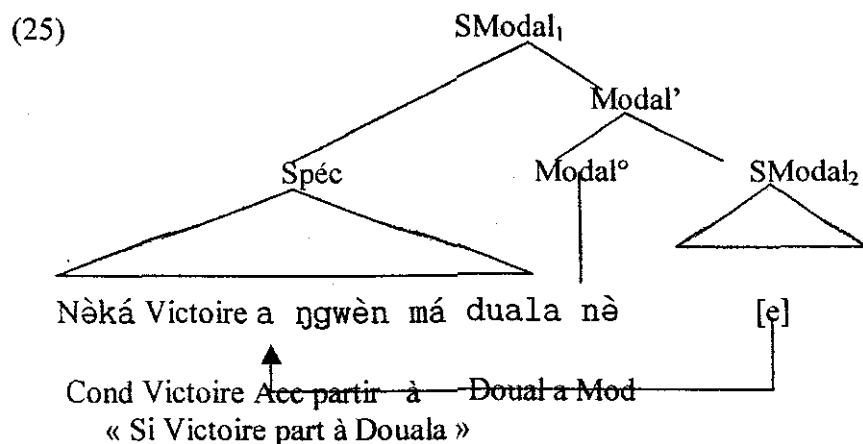
(23) a. nèká Victoire a ɲ gwèn má Duala nè
 Cond₁ Victoire Accs Prs partir à Douala Cond₂
 « Si Victoire part à Douala »

b. a. nèká Victoire a mbèʃì wèn má duala nè
 Cond₁ Victoire Accs Nég partir à Douala Cond₂
 « Si Victoire ne part pas à Douala »

En (23a&b), la première particule du conditionnel est à l'initiale de la phrase et la seconde est à la fin. L'ordre des éléments dans la phrase au conditionnel est analogue à celui du mode indicatif c'est-à-dire SVO. Cependant, le négateur employé dans ce contexte est /mbèʃì/ et il précède le radical du verbe. Comment donc dériver l'exemple en (23a) ? Il y a au moins deux façons de rendre compte de cette structure. Soit, on projette deux syntagmes modaux : SModal₁ et SModal₂, option que privilégie Boscovic (2004 :Communication personnelle), l'un dominant SAcc, et l'autre à la fin de la phrase et dominé par SD, Dans ce cas, on aura la structure illustrée en (24) ci-après :



En (24), le verbe monte vers T° pour effacer les traits de temps à la Chomsky (1995). Quoique cette analyse semble renforcer l'idée du mouvement tête-à-tête, elle demeure vraiment opaque. C'est la raison pour laquelle nous proposons une autre approche qui réaffirme le modèle syntaxique exploité dans la description de la syntaxe des constructions négatives et interrogatives. Nous maintenons néanmoins l'hypothèse de la projection de deux syntagmes modaux où nous considérons /nèká/ comme la tête du conditionnel équivalent à *si* et /nə/ comme l'indicateur du mode en général et qui domine toute la phrase. De cette manière, le mouvement de toute la phrase dominée par le conditionnel /nèká/ sous forme de *piep-piping*, vers le spécifieur du SModal₁ dont elle est le complément nous donnera la forme phonétique illustrée en (25).



Mod₂ ici représente le conditionnel qui monte vers le spécifieur de SMod₁ pour effacer les traits du mode dans une relation Spéc-Complément. Ce qui entraîne le naufrage de toute la phrase au conditionnel qui laisse ainsi /nè/ la particule modale à la fin de la phrase. Cette explication est conforme à la configuration de *piep-piping* que propose Koopman & Szabolcsi (2000) en ce qui concerne le mouvement des opérateurs dans les constructions interrogatives où les syntagmes Qu montent au spécifieur de SC.

3.2.3.4.3 L'impératif

Le mode impératif exprime l'ordre, l'exhortation et est parfois indiqué par le morphème « *ta* » à l'initiale de la phrase. On peut aussi l'exprimer par un morphème nul en début de phrase avec omission du SD sujet comme illustré en (26) :

- (26) a. tá ñ zù pájú
 Imp 1sg manger nourriture
 « Laisse-moi manger la nourriture »
- b. ø jú pàjù
 Imp manger nourriture « mange la nourriture »
- c. ø pwè té
 Imp 1pl fuyons « fuyons »
- d. ø té nùn
 Imp fuir 2^{me} fuyez »

En (26), l'impératif qui exploite / tá / comme marqueur peut se conjuguer à toutes les personnes, or si ce marqueur est nul, seules la 2^{ème} Personne du singulier, la 1^{ère} et la 2^{ème} personne du pluriel seront exploitées. Cependant, le verbe se déplace systématiquement à la 2^{ème} personne du pluriel comme c'est le cas en (26c). Nous reviendrons sur l'illustration de ce type de déplacement en (35).

En ce qui concerne le mode subjonctif, il est indiqué par le morphème *mí* (que) que l'on place en début de la phrase. Ici, le locuteur donne indirectement l'ordre à son interlocuteur sous la forme en (27)

- (27) mí ù sù tàssà nèkí
 Subj 1sg laver assiettes vite
 « Que tu laves les assiettes rapidement »

Le souhait par contre est indiqué par la forme verbale /ʃaʔ/ qui signifie *souhaiter*. Il est toujours suivi du complémenteur /mí/(*que*). La phrase qui résulte de cette construction est une phrase complexe ayant une proposition principale et une subordonnée complétive sous la forme en (28).

- (28) Pemboura a nʃáʔ mí màtwà mé nèkí
 Pemboura Accs souhaiter que voiture arriver vite
 « Pemboura souhaite que la voiture arrive vite »

3.3 LA NEGATION

Cette section se veut décrire brièvement la configuration des constructions négatives en shupamem. L'essentiel ici est de présenter l'agrégat de morphèmes qui font office de négateur dans cette langue et quelle est leur distribution dans la phrase.

3.3.1 Les différents négateurs

On distingue en shupamem plusieurs variantes de négateur selon que l'on ait affaire à une négation nominale ou phrastique. Dans la négation nominale, le négateur modifie le nom comme un qualificatif, comme c'est le cas en (29)

- (29) a. nʃè mìn « personne »
 Nég homme

- b. nʃè jíṃ « rien »
 Nég chose

Par contre dans les négations phrastiques on a un marqueur existentiel de la négation assertive. Ainsi en (30), nous aurons le marqueur *ndíʔ* comme négateur.

- (30) a. Njikam ndíʔ mfòn
 Njikam Nég (être) roi « Njikam n'est pas roi »

- b. A ndíʔ léràʔ
 Foc Nég (être) maître « Ce n'est pas le maître »

- c. Náá ʃá ndíʔ mà ndáp
 Mère ma Nég (être) à maison « Ma mère n'est pas à la maison »

Le négateur en (30) cumule le verbe d'état et la négation, un peu comme si on pouvait parler du verbe *n'être pas*. Le négateur peut également être focalisé comme c'est le cas en (30b). Par ailleurs, les autres marques de négation sont /táp/, /mǎ/ et /mbèʃì/ variant en

fonction du mode, de temps et de l'aspect. De cette manière, le premier sélectionne le présent et le futur de l'indicatif ainsi que le progressif, le second sélectionne le passé au mode indicatif ou impératif ainsi que l'aspect perfectif. Le dernier est employé exclusivement au conditionnel. Toute Cette explication peut s'illustrer dans le tableau suivant qui illustre élégamment la distribution des négateurs en shupamem.

Temps	Mode	Négateur sélectionné
Présent et futur	indicatif	/ táp /
Passé	Indicatif, impératif, perfectif	/ má /
	Conditionnel	/ mbèʃi /
Passé, futur, présent	Indicatif	/ ndi? /

Tableau 3.1 Distribution des morphèmes de la négation en shupamem

Prenons les exemples en (31) pour illustrer ces faits.

(31) a. Pemboura pí má fá ì làpà? nè wà ʃì
 Pemboura P2 Nég donner 3sg chaussures à père son
 « Pemboura n'a pas donné les chaussures à son père »

b. Pemboura táp twó fá ì làpà? nè wà ʃì
 Pemboura Nég F1 donner 3sg chaussures à père son
 « Pemboura ne donnera pas les chaussures à son père »

c. Nèká Pemboura mbèʃi fà lápá? nè wà ʃì nè
 Cond₁ Pemboura Nég donner chaussure à père son Cond₂
 « Si Pemboura ne donne pas les chaussures à son père »

d. mà fá mbìm nè sònzàm
 Nég donner argent à soldat
 « Ne donne pas l'argent au soldat »

En (31a&b), il y a alternance entre l'ordre MT-Nég/Nég-MT. Comment rendre donc compte de cette variation ? Cette question trouvera des réponses au chapitre consacré à la syntaxe de la négation. L'autre problème lié à la nature et au statut du clitique des phrases négatives y trouvera également une réponse précise.

3.3.2 Remarques

Ce que nous retenons à propos de la négation en shupamem est que c'est une notion ambiguë. En effet, la négation met en cause plusieurs types de mouvement dont celui du négateur, du verbe et du SD sujet vers les positions cibles. Toutefois, nous soutiendrons l'idée

que les SX sont effacés à la FL en ciblant les positions de spécifieur selon les propriétés morphosyntaxiques et/ou sémantiques à vérifier. Par exemple, Sportiche (1990) propose que les SX compléments soient vérifiés en position spécifieur. Moritz et Valois (1991) allant dans le même sens proposent la condition de vérification sur les SXs négatifs en français. Ils estiment que le mouvement FL des adverbes de négation et/des quantifieurs en français cible le spécifieur de SNég. Beghelli et Stowel (1994) étendent cette idée au *SQu*s en affirmant qu'à la forme logique, le mouvement du *SQu* pour assigner son champ doit être sélectif en rapport avec son site d'atterrissage, selon le domaine local de *SQu* particulier. Ce qui nous amène à conclure ici que la négation en langue shupamem implique la montée du SD sujet vers les spécifieur de SAccs et du verbe vers le négateur tel qu'exposé plus loin.

3.4 LA FOCALISATION DU VERBE

3.4.1 Analyse

Dans certaines constructions interrogatives, le verbe monte vers C° initialement vide et laisse derrière lui une trace qu'il c-commande. On dit qu'il est dans une relation de chaîne avec son antécédent. Les propriétés thématiques de la chaîne sont déterminées par le verbe déplacé. Cela implique que la trace laissée au SV n'est autre qu'une copie du verbe monté vers C° . En termes descriptifs, le verbe se déplace vers une position initiale de la phrase juste après le focus « à » comme en (32)

(32) a. á ntá wuó mbím m̀̀ è ?
 Foc compter qui argent *Qu* Int°
 « Qui compte de l'argent ? »

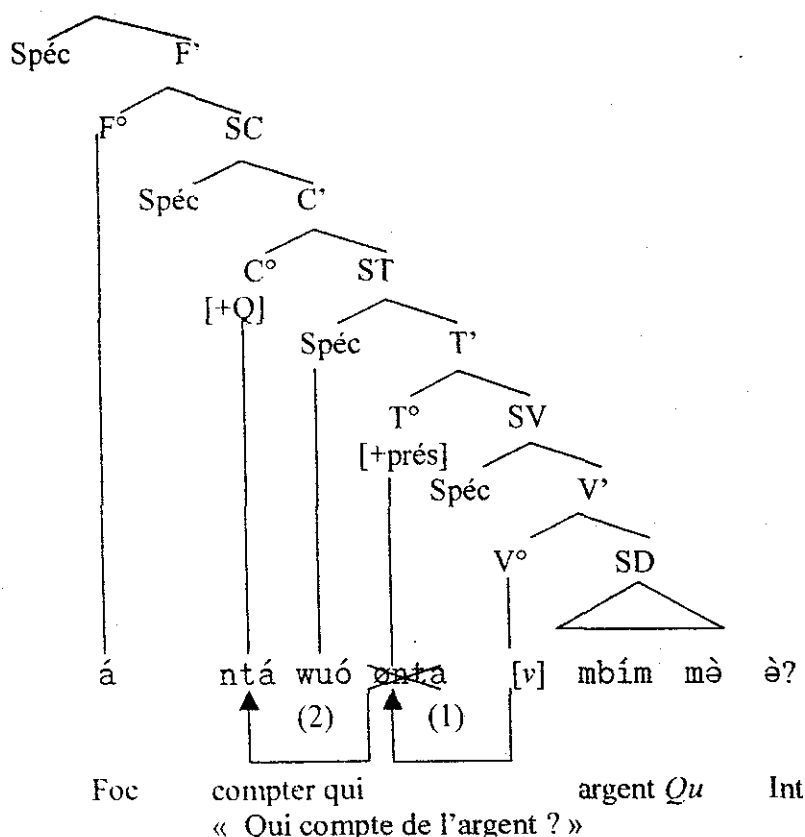
b.* á wuó ntá mbím m̀̀ è ?
 Foc qui compter argent *Qu* Int°
 « Qui compte l'argent ? »

b. Njoya tia n-tá mbím
 Njoya prog PI compter argent
 « Njoya compte de l'argent »

En (32a), le déplacement du verbe se réalise sans causer l'agrammaticalité de la phrase, ce qui n'est pas le cas en (32b). Cela se justifie par le fait que dans le premier cas, le verbe est allé dans C° vide, or dans le second cas, C° est déjà occupé par le verbe qui bloque la montée du SD sujet vers Spéc-SC. On retiendra surtout que la focalisation prédicative s'obtient via une série d'opérations de fusions (merger operations). En adoptant une métaphore de Chomsky (1995), nous dirons que C° est une tête forte en shupamem et que la tête forte doit être occupée par une autre de même nature. En adaptant une analyse de Baker

(1970), disons que dans les interrogatives comme en (32), un C° interrogatif est occupé par une particule vide *Qu* et attire le verbe, qui monte dans ce cas, vers T° , puis à C° effaçant ainsi le trait de question. De cette manière, (32a) aura la dérivation en (33)

(33). SF



Le verbe monte automatiquement à C° pour satisfaire l'exigence suivant laquelle l'affixe vide de question doit avoir une catégorie appropriée. Cette analyse semble conforme à une condition de Chomsky (1995 :285-286) que nous appelons la condition de distance minimale (*Attirer l'homologue le plus rapproché*) qu'on traduit en anglais par *Attract Closest*. Cette condition n'est autre chose que la réformulation de la condition de supériorité sur le déplacement d'une tête où tout déplacement est motivé par le besoin d'effacer des traits particuliers de la tête cible K du déplacement. Nous reprenons cette condition adaptée de Pesetsky (2004 :15)

(34). *Attract Closest*¹⁷

¹⁷ Dans Hagstrom (1998) and Pesetsky (2004), *Attract Closest (AC)* est perçue comme une principale condition d'économie.

(i) *Attract Closest (AC)*

α peut monter vers une cible K si et seulement si il n'y a aucune opération légitime Déplacer β ciblant K, où β est plus proche de K. Chomsky (1995, p.280, p.296) Pesetsky (2000, p.15). Hagstrom (1998) argue que l'élément *Qu* des questions se déplace dans les langues WH-in-situ à cause de AC. Il suppose que, en Japonais et Sinhala, particules disjonctives et les particules de quantification ont les mêmes propriétés que

Alpha peut monter vers une cible K si et seulement s'il n'y a aucune opération requise ou légitimée.

Déplacer bêta ciblant K, où bêta est proche de K. En observant l'exemple en (32), on remarque que l'ordre séquentiel des éléments est *Focus-V-S-O*. Le shupamem requiert un complément lexical (phonétiquement réalisé) qui orchestre l'allongement de la dernière syllabe de toutes les constructions interrogatives.

3.4.2 Les caractéristiques du verbe focalisé

Quand le verbe monte dans C° et est précédé du focus, ses compléments restent in situ dans les phrases tensées. Par contre, dans les phrases infinitives, le SD complément vient toujours après le verbe. Toutefois, seuls les verbes transitifs et les verbes ergatifs au sens de Burzio (1981) peuvent être préposés dans les constructions interrogatives. Cependant, le déplacement du verbe est aussi attesté dans les phrases impératives comme expliqué en (27c) où le verbe monte vers Imp° pour effacer les traits du mode impératif. Nous pouvons analyser la dérivation d'un autre exemple de même type comme en (35).

(35). a. pí ø kút ndáp (structure avant le déplacement)

2pl Prés construire maison « Vous avez construit une maison »

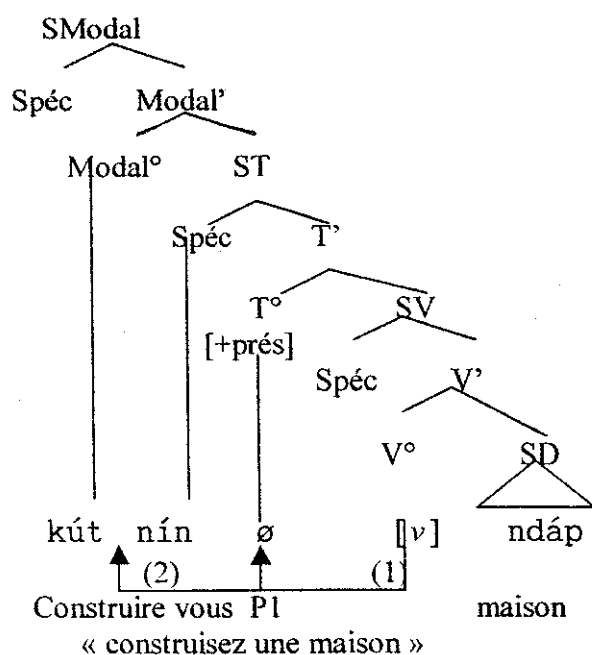
b. Etape 1 : T attire le verbe vers lui pour vérifier le trait de temps.

c. Etape 2 : $Modal^\circ$ attire le verbe vers lui pour effacer le trait de l'impératif

Comme illustré ainsi qu'il suit en (36):

les particules interrogatives. Il estime également que la particule interrogative est générée à partir d'une position qui vient après l'élément Qu, et se déplace ouvertement vers C° comme c'est cas en shupamem.

(36).



a. La forme phonétique de (35a) sera donc :

b. *kút nín ndáp!* « construisez une maison ! »

Construire vous maison

Si cette analyse est correcte, on dira que le principe de distance minimale est respecté étant donné le mouvement cyclique du verbe vers Imp°.

3.5 LE DEPLACEMENT DU VERBE DANS LES DERIVATIONS EXTENSIVES

Le but de cette section est de dégager les critères morphosyntaxiques et sémantiques qui régulent les extensions aspectuelles en shupamem. Ce problème a été très peu étudié bien qu'il soit crucial à l'intelligibilité d'un énoncé généré. La présente réflexion sur les dérivations extensives se veut examiner l'influence de l'aspect dérivé sur la syntaxe de la langue shupamem. Tamanji (2001 :164) estime que la fonction des extensions aspectuelles est de spécifier la manière dont certaines actions décrites par le verbe sont réalisées ou expérimentées en termes de durée, d'intensité/force ou nombre de participants (sujet/objet) etc. Ces extensions diffèrent en réalité des marqueurs habituels de l'aspect (progressif, perfectif, habituel) placés généralement avant le verbe. Dans la langue shupamem, le paradigme verbal comporte trois morphèmes aspectuels : /ʃə/ pour le Diminutif/Atténuatif, /tə/ pour le Répétitif/Itératif et /két/ pour l'Intensif.

Le *Diminutif* cherche le plus souvent à atténuer l'effet de l'action décrite par le verbe. Cette atténuation est envisagée en termes de durée et de toute l'intensité de l'action. Ainsi, quand il est suffixé au verbe, il indique l'intensité (la force) de l'action du verbe sur l'objet, seul un aspect de l'objet est affecté par l'action du verbe. Les exemples en (37) illustrent le *Diminutif*.

(37).a. Pemboura á twé vé sè pón réní
 Pemboura Accs F1 accoucher *Dim* enfants beaucoup
 « Pemboura accouchera de beaucoup d'enfants » (petit à petit)

b. Njikam pé súú sè pèví
 Njikam P2 tirer *Dim* chèvres
 « Njikam a tiré les chèvres » (un à un)

L'intensif ou le répétitif a pour effet de multiplier le nombre de participants dans l'action de même que l'espace. Cependant, suffixé au verbe intransitif cela montre que l'action est (a) accomplie par plusieurs personnes à différents lieux, (b) accomplie ou expérimentée par une personne plusieurs fois, (c) et indique que l'action du verbe est réalisée sur plusieurs parties du sujet à différents moments. Les exemples en (38) illustrent l'aspect *intensif*.

(38). a. Anna kíp kèt mbwé mí
 Anna casser *Int* bras ses
 « Anna a cassé ses mains » (en plusieurs parties)

b. pón gbí kèt kpà?nè jì lìm
 enfant échouer *Int* examen cette année
 « Les enfants ont échoué cette année » (massivement et partout)

c. pèxèn vám kèt sím jì ngàp
 hommes cultiver *Int* champs cette semaine
 « Les gens ont cultivé les champs cette semaine » (à différents endroits)

L'itératif marque la fréquence d'une action décrite par le verbe. Habituellement, l'action expérimentée par l'objet se répète plusieurs fois. Les exemples en (39) illustrent l'itératif.

(39). a. mbárè gbèt tè pá sònzàm
 fou couper *It* les soldats
 « Le fou a coupé les soldats » (plusieurs fois)

b. món sèn tè ngèrét
 fou casser *It* verres
 « L'enfant a cassé les verres » (en plusieurs parties)

Ce qui a attiré notre attention du point de vue de la syntaxe formelle de ces types de dérivation aspectuelle, c'est le problème lié à la représentation syntaxique des morphèmes

extensifs suffixés au radical verbal. Comment donc rendre compte de ces types de configuration ? Le déplacement du verbe est incontestablement la clé de cet embarras. Nous postulons à cet effet que le syntagme aspectuel doit être projeté afin que le verbe se déplace de manière cyclique pour effacer le trait de l'aspect, puis du temps comme illustré en (40)

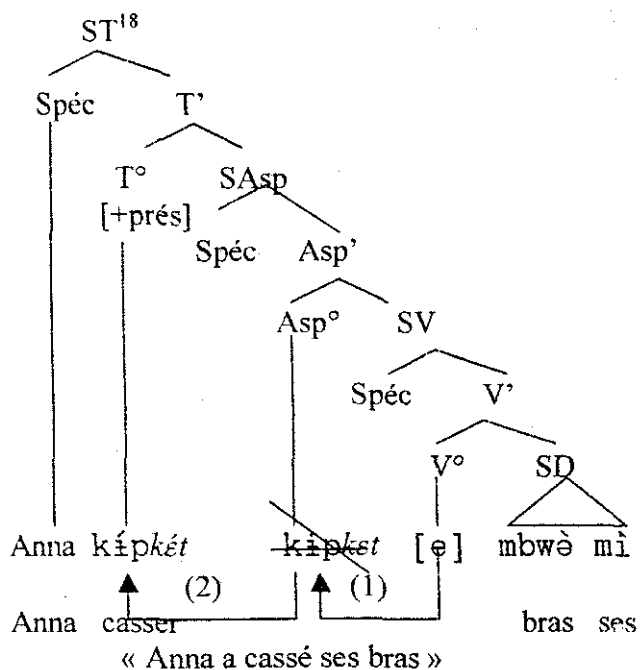
a. Structure de (38a) avant le déplacement du verbe :

*Anna *két* *kíp* *mbwò* *mì*

Anna Int casser bras ses

b. Etape 1 : Monté du verbe vers Asp° pour vérifier le trait de l'aspect intensif, puis vers T pour effacer le trait du temps comme ce qui suit :

(40b).



Le déplacement du verbe en (40b) respecte scrupuleusement la contrainte du mouvement des têtes (voir Vikner, 1995, Roberts, 2001b pour l'analyse du déplacement des catégories lexicales) qui exige la condition de localité stricte sur le mouvement des têtes. De cette manière, tout mouvement d'une tête se réalise de manière cyclique d'une tête vers une autre de la droite vers la gauche, comme le cas que nous venons d'exposer ici.

¹⁸ Ici, notre attention est portée sur le mouvement du verbe vers la marque de l'aspect intensif, *két* le syntagme de l'accord est laissé de côté pour des besoins de simplicité. En réalité le verbe se déplace de T° vers Acc° pour effacer les traits du nominatif qu'ils soient phonétiquement réalisés ou pas en Shupamem.

3.6 LES CONSTRUCTIONS PERIODIQUES DIRECTIONNELLES DE VERBE

(serial verb constructions)

Dans cette section, nous présentons l'une des caractéristiques du syntagme verbal dans les langues bantoues des grassfields, désignée communément dans la littérature anglaise : *serial verb construction*. Dans ces constructions périodiques directionnelles de verbe, on distingue des mouvements connexes des verbes y compris un SV récursif-au-dessus d'un autre SV. Les recherches variées et intéressantes ont été orientées sur les relations grammaticales entre les SDs et les verbes dans les constructions prédicatives complexes (voir Baker 1989 pour l'analyse des faits similaires.) Notre objectif dans cette section n'est pas de prolonger le débat, mais de rendre compte d'une telle construction en shupamem afin d'établir ses propriétés syntaxiques.

3.6.1 Les caractéristiques de CPDV

Une construction périodique directionnelle de verbe (CPDV) est par définition une suite de verbes ou de groupes verbaux dans une même phrase qui :

- expriment des actions simultanées ou directement consécutives,
- ont un seul sujet grammatical,
- n'ont aucun connecteur (conjonction de coordination ou de subordination),
- et sont indiqués ou interprétés comme ayant les mêmes catégories grammaticales comme (l'aspect, la modalité temporelle ou modale, la négation etc.)

De cette manière, elle est caractérisée par l'occurrence de plus d'un verbe dans une même phrase ayant un même sujet et une même spécification temporelle ou aspectuelle. Ce type de construction a été attesté et amplement étudié dans plusieurs langues. Nous pensons aux auteurs comme Bamgbose (1974), Sebba (1987), Baker (1989), Déchaine (1993), Manfredi (1991), Collins (1991) entre autres.

Les propriétés grammaticales suivantes ont ainsi été attribuées à ce type de construction :

- (41) a. *Tous les verbes y sont interprétés comme ayant la même spécification temporelle, aspectuelle, modale et de polarité.*
- b. *Ils n'ont qu'un seul sujet syntaxique.*
- c. *L'ordre véritable des événements se traduit dans l'ordre linéaire des verbes.*

Ce que Muysken (1988) et Li (1993) traduisent dans ce qu'ils appellent la *condition d'iconicité temporelle*. Cette condition est formulée de la manière suivante en (42) :

(42). *Temporal iconicity condition* (Li (1993:499)

Let A and B be two sub- events (activities, states changes of states) and let A' and B' be two verbal constituents denoting A and B, respectively; then the temporal relation between A and B must be directly reflected in the surface order of A' and B'. (unless A' is an argument of B' or vice versa).

Illustrons donc ces propriétés tels que (41) à travers des exemples pris au shupamem et à d'autres langues qui attestent les mêmes faits.

(42) a. Njoya \emptyset pié mgbèn ndáp moluh mìn
Njoya MT prendre bâton battre Moluh avec
« Njoya a pris le fouet et a battu Moluh »

b. Món \emptyset piê {χuò? mgbié
enfant MT prendre habit porter
« L'enfant a pris l'habit et a porté. »

c. Njikam \emptyset láp mòn ηò?
Njikam MT battre enfant tuer
« Njikam a battu et tué l'enfant. »

d. Mbáré \emptyset vè mìn nté ηí sén
fou MT arrêter homme fuir entrer forêt
« Le fou a arrêté quelqu'un, a fuit et entré en forêt. »

Comme nous pouvons le remarquer ici (42), tous les verbes ont les mêmes propriétés décrites en (41). Il y a au plus un seul et unique sujet syntaxique quel que soit le nombre des verbes. Si nous reprenons l'idée de Larson (1991) selon laquelle les verbes complexes ont une chaîne de SVs partageant en commun un ensemble de projections fonctionnelles : Asp, Nég, Temps et Comp, nous aurons la structure canonique suivante en (43) :

(43) [SC Comp [ST temps [SNég négation [SAsp aspect [SV₁ V₁[SV₂V₂...

Les propriétés de (41a-c) sont celles en (42), puisque cette structure n'a qu'une seule marque temporelle (\emptyset), une seule marque d'aspect (correspondant à l'aspect perfectif). Etant donné que le cas nominatif est vérifié au spécifieur de SAcc, et que le cas soit vérifié au spécifieur de l'aspect, il s'ensuit que la construction prédicative complexe a un cas nominatif sujet et un cas accusatif objet. Pour nous résumer, nous dirons que la CPDV est « *monophrastique* » en ce sens qu'une et seulement une seule projection fonctionnelle de la phrase est attestée dans la structure. Nous soutenons que le shupamem est une langue à tête initiale admettant une CPDV conforme à l'axiome de correspondance linéaire tel que formulé

par Chomsky (1995). Si nous prenons une phrase comme (44), elle illustre élégamment les propriétés postulées en (41), celle des constructions monophrastiques admettant une seule et même spécification temporelle.

(44). Món ø vé nʃá nkwát

enfant MT arrêter poissons manger
« L'enfant a arrêté les poissons et mangé »

Le shupamem n'admet donc qu'une seule polarité. Cela peut être mieux apprécié dans les structures négatives comme en (45) où le même négateur est valable pour les deux verbes de la même phrase.

(45). Món mâ vé ì nʃá nkwát
enfant Nég arrêter 3sg poissons manger

« L'enfant n'a pas arrêté et mangé les poissons.

Cette structure n'a qu'un seul sujet et un seul objet, la marque de la 3^{ème} personne cliticisée au verbe n'est qu'une copie du SD sujet déplacé vers Spéc-ST, cette configuration est une particularité des constructions négatives qui exigent la cliticisation de pronom après le verbe. D'autres exemples additionnels incorporant les adverbes de temps n'affectent pas le caractère monophrastique des CPDVs. Comme en (46), les deux verbes ont un même sujet phrastique et une même spécification temporelle.

(46). món mâ vé ì nʃá nkùrè nkwát ndià?
enfant Nég arrêter 3sg poissons hier manger aujourd'hui

« L'enfant n'a pas arrêté les poissons hier et a mangé aujourd'hui. »

Ces constructions sont nettement distinctes des phrases coordonnées et des subordonnées. Les autres spécifications temporelles prouvent aussi que les CPDVs sont monophrastiques. Une seule marque du temps est donc valable pour les deux verbes de la même phrase, prenons par exemples le passé et le futur en (47), nous voyons que la seule marque de temps affecte les deux verbes.

(47). a. món pí vé nʃá nkwát
enfant Pl arrête poisson manger

« L'enfant avait arrêté le poisson et mangé »

b. món á twó vé nʃá kwát
enfant Accs Fl arrêter poisson manger

« L'enfant arrêtera et mangera le poisson. »

Les exemples exposés ici confirment incontestablement que la CPDV est de nature monophrastique en shupamem.

3.6.2 Constat

Pour nous résumer, nous avons proposé l'évidence, dans la section précédente, des propriétés suivantes de la CPDV en shupamem :

- (48). a. Elle est monophrastique de par sa nature.
 b. Le premier verbe est hiérarchiquement le plus élevé dans la structure.
 c. Les SVs ont les propriétés des verbes composés.
 d. Le dernier verbe est la tête de la chaîne.

Les propriétés en (47) découlent de la forme canonique de CPDV illustrées en (41). La CPDV étant par définition une séquence des SVs par une même classe de projections fonctionnelles. Ce constat nous amène à reformuler la condition d'iconicité temporelle pour notre compte comme en (49).

(49). *La condition d'iconicité temporelle reformulée.*

Dans une séquence de SVs récursifs, si les événements décrits par les SVs (activités, changements d'état de location ou de cause) sont interprétés comme pragmatiquement liés, et chronologiquement ordonnés, alors cet ordre chronologique doit se traduire dans l'ordre de surface des verbes qui gouvernent ces SVs.

De cette manière, si les principes de linéarisation (*linear correspondance axiom*) s'appliquent à la FP, alors la LCA et la condition d'iconicité temporelle s'appliquent tous à la FP. Ce qui montre par conséquent que la CIT est une condition d'interface pragmatique/cognitive et non un principe grammatical. Par hypothèse, on considère que tous les principes grammaticaux (sémantiques) s'appliquent à la FL. Contra Kayne (1994), nous postulons que la linéarisation des têtes est un paramètre indépendant des langues, pertinent seulement à la FP. En plus, nous réalisons que l'ordonnement des têtes dans le mot et dans la phrase n'a pas besoin de coïncider dans la même langue. Le shupamem ou l'anglais par exemple sont des langues à tête *initiale* au niveau phrastique et à tête *finale* au niveau du mot.

3.7 COMPLEXITE STRUCTURELLE ET REPRESENTATION SYNTAXIQUE DES CPDVs

Dans cette section nous évaluons les deux différents types d'analyses des CPDVs: celles qui font appel à un SV doublement occupé, comme celles de Baker (1989), vis-à-vis de celles qui ressemblent au VP-shell larsonien similaire à l'analyse de la prédication secondaire résultative (comme proposé dans Larson 1991) ou une structure d'adjonction. A partir de cette évaluation, notre approche propose une structure très proche de *VP-shell larsonien* dans laquelle le mouvement de têtes est responsable de la variation dans l'ordre des mots observée

dans les exemples qui vont suivre, de même que l'adjacence de deux SVs mis en cause et de certaines autres propriétés distributionnelles. Nous soutenons que l'argument interne des SVs en shupamem monte vers le spécifieur du syntagme d'accord objet afin de vérifier le cas accusatif. Tandis que le verbe monte sous AccO pour rentrer dans une relation Spéc-tête avec le SD objet. Les phrases négatives attestent en fait que seul le verbe adjacent à T° se déplace, et les autres verbes restent in situ mais s'accordent indirectement tel que nous les illustrons dans les différentes structures en (51), (52) et (53). L'approche VP-shell nous permet sans spéculation de faire une représentation directe de ces propriétés individuelles des verbes mis en cause dans ce genre de construction. Toute cette explication sera illustrée par des structures arboréelles adéquates.

3.7.1 Complexité structurelle des CPDVs

Considérons à présent les phrases en (50) suivantes, pour voir la variation dans l'ordre des mots.

(50) a. món pí gbí nkíp pwè ì

enfant P1 tomber casser main sa

« L'enfant est tombé et a cassé sa main. »

b. món pí mâ gbí ì nkíp pwè ì

enfant P1 Nég tomber 3sg casser main sa

« L'enfant est tombé et n'a pas cassé sa main »

c. món pí gbí ndáp pwè ì nkíp

enfant P1 tomber battre main sa casser

« L'enfant est tombé, a battu et a cassé sa main. »

d. món pí mâ gbí ì ndáp pwè ì nkíp

enfant P1 Nég tomber 3sg battre main sa casser

« L'enfant n'est pas tombé, n'a pas battu et, n'a pas cassé sa main. »

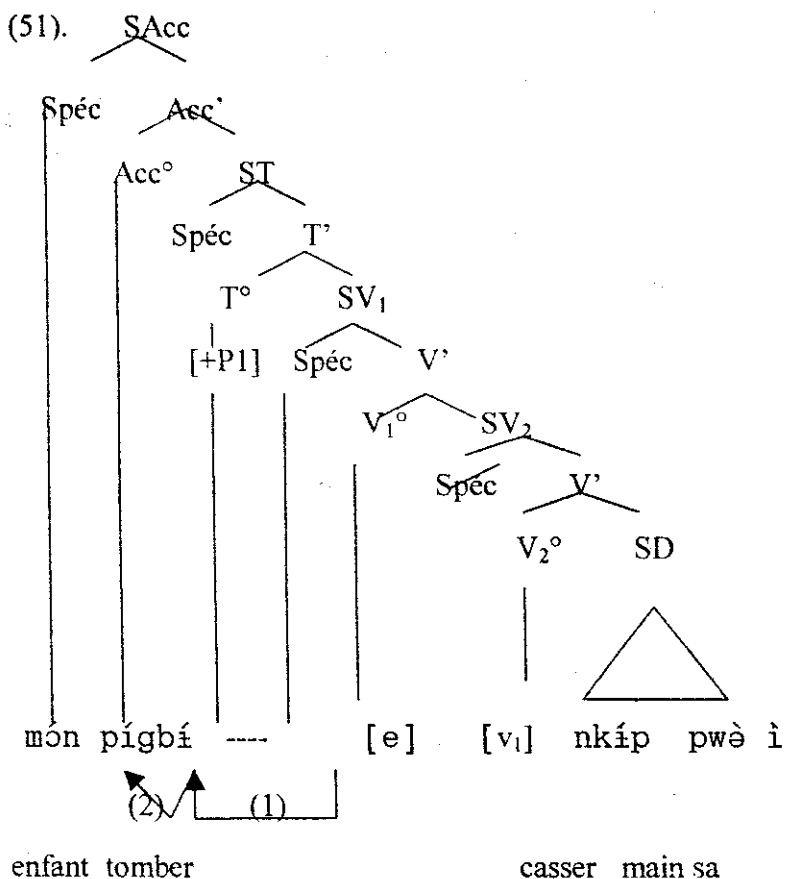
Dans les exemples en (50a&b), nous avons un ordre [SD[ST(SNég)[SV₁[SV₂[SD]]]] dans lequel nous n'avons que deux têtes verbales avec le SD objet à la fin de la phrase. Par contre en (50c&d), nous avons un ordre [SD[ST(SNég)[SV₁[SV₂[SD]SV₃]]]] avec trois têtes verbales où SV₁ et SV₂ sont adjacents et SV₃ se trouve plutôt à la fin de la phrase et précédé de SD objet. Comment donc expliquer ces variations dans l'ordre des mots quand nous savons qu'il s'agit ici d'un même type de construction ? Cette construction en (50) semble tomber carrément dans la catégorie de ce qui se sont appelés « les constructions périodiques directionnelles de verbes ». Le travail génératif sur de telles constructions s'est concentré sur

les questions de la structure, la sémantique de rôle, et les paramètres qui distinguent des langues avec les constructions périodiques de verbe de celles qui n'en ont pas (voir par exemple Baker (1989) et Lefebvre (1991)). En ce qui concerne la question des paramètres, Larson (1991) fait une suggestion intéressante suivant laquelle les constructions périodiques de verbe sont un type d'affirmation secondaire et que « les langues à constructions périodiques directionnelles de verbes » sont justes celles qui permettent à *des verbes* de fonctionner comme des compléments secondaires du verbe principal (matrice) dans la phrase (l'anglais n'est pas une telle langue). Cette suggestion fournit un bon point de départ pour l'analyse de la construction des exemples en (50) pris au shupamem. S'il y a un verbe principal simple dans cette structure, c'est V_1 , le verbe qui porte l'inscription d'aspect pour la phrase entière. (V_1 est fléchi dans le passé (P1)), qui semble fonctionner ici comme forme finie.) De manière significative, la position en laquelle V_1 se produit est la position dans le shupamem réservée pour des attributs secondaires de divers types, y compris une gamme des attributs verbaux. La construction périodique directionnelle de verbes que nous examinons dans cette section semble alors n'être rien d'autre qu'une proposition avec *un attribut* secondaire transitif. Nous savons que V_1 est un verbe intransitif (tomber). Si c'est exact, alors ce que nous avons est un verbe principal (V_1) qui est intransitif et qui autorise l'argument externe, et un attribut secondaire transitif (V_2) qui autorise l'argument interne. Ceci semble trivial, mais conforme, au moins dans l'esprit, à un corps croissant du travail qui voit la détermination de la structure phrastique d'argument par plusieurs têtes distinctes comme étant la règle, plutôt que l'exception (Foreur 1994 ; Kratzer 1996 ; Jelinek 1998 ; Ritter et Rosen 1998).

De cette manière, nous disons que dans les constructions périodiques de verbe, V_1 est un verbe *intransitif/transitif* qui porte la spécification temporelle, dominant par conséquent tous les autres verbes qui le suivent, ceux-ci pouvant aussi être *transitifs ou intransitifs*. Cette analyse implique que le SD sujet prend son origine dans le spécifieur de SV_1 qui est le verbe principal, étant donné que tous les verbes ici partagent le même sujet phrastique. Finalement, le contraste entre (50a-b) et (50c-d) provient du mouvement du SD objet et du verbe respectivement vers Spéc-SaccO et O° comme illustré en (51), (52), et (53). Cela implique que dans les exemples en (50a-b), V_1 monte vers T° et V_2 reste in situ, tandis que dans les exemples en (50c-d), en plus du déplacement de V_1 , V_3 monte avec le SD dans le syntagme de l'accord objet. Cette analyse peut s'étendre aux verbes composés de façon directe et montre contra Collins (2002) que ces types de constructions ne nécessitent pas le déplacement multiple du verbe.

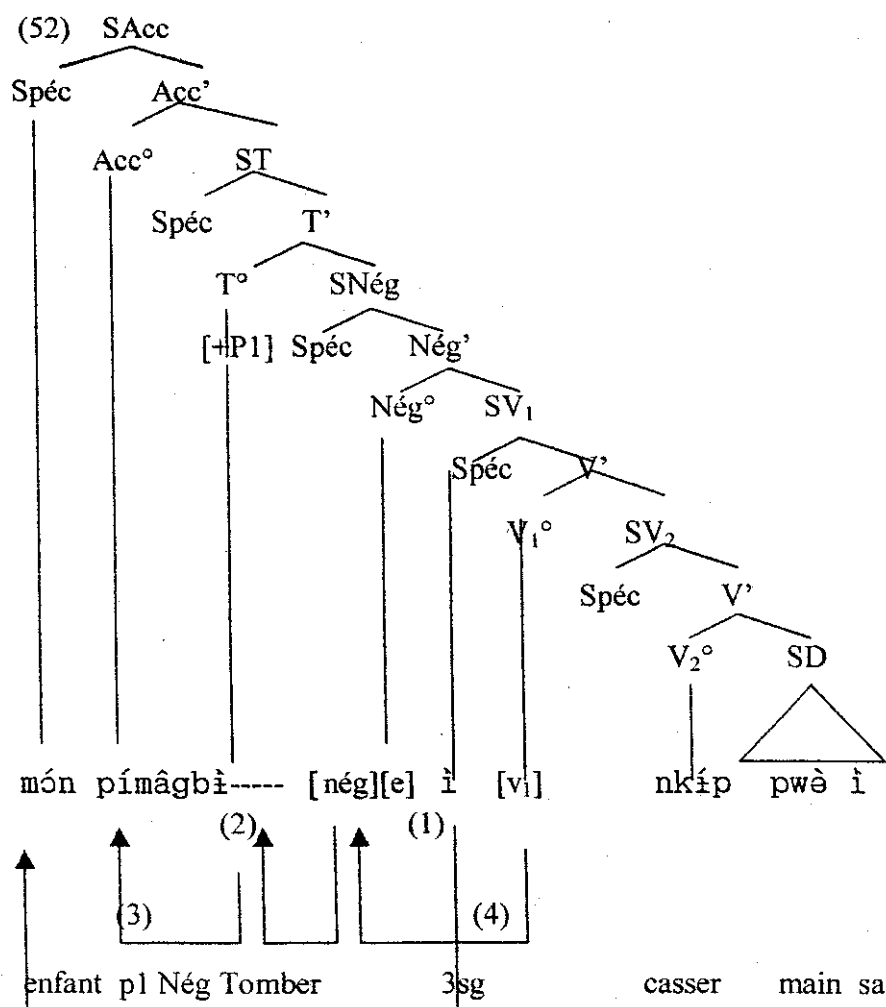
3.7.2 Représentation syntaxique des CPDVs

Comparons la dérivation des phrases affirmatives et des phrases négatives en (50) pour faire un certain nombre de constats en rapport avec le mouvement de tête en shupamem. (50a) peut être dérivé sous la forme en (51).



« L'enfant est tombé et a cassé sa main »

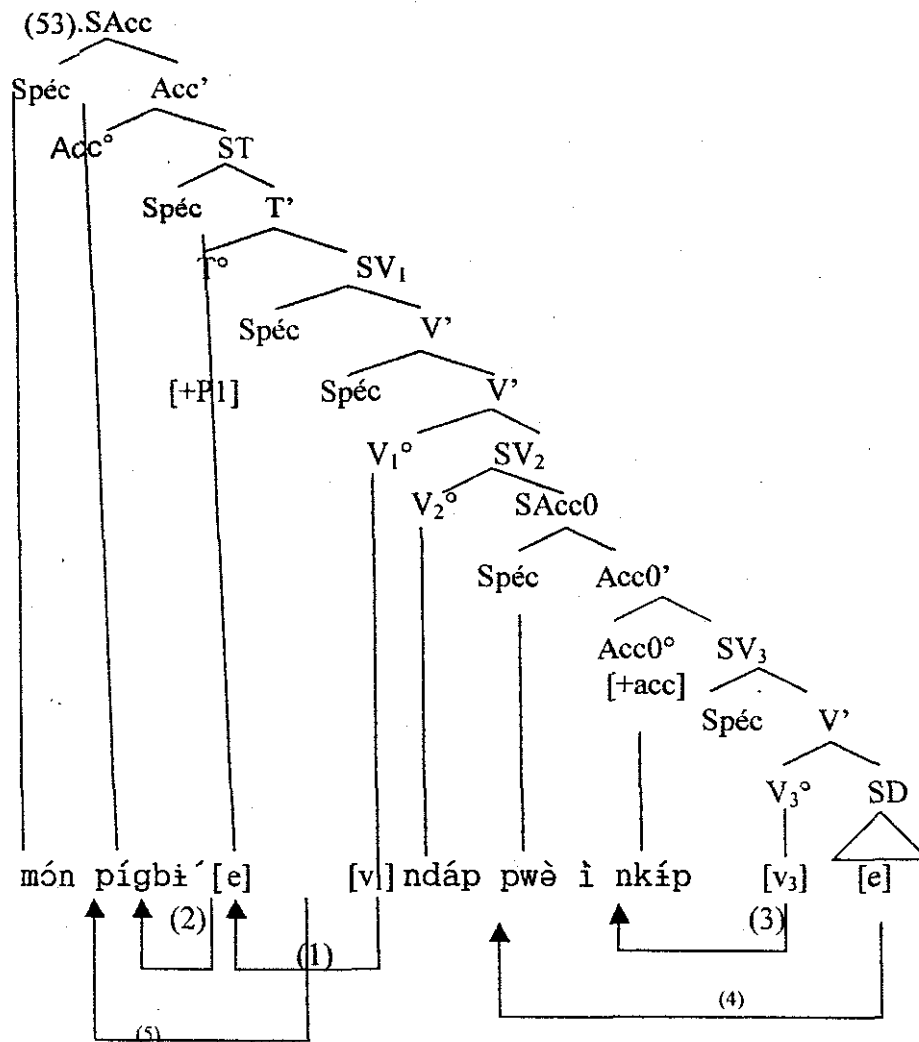
Dans cette dérivation en (51), seul le V₁ se déplace de manière cyclique vers Acc°. V₂ reste in-situ et précède le complément d'objet direct « sa main ». Par contre, la forme négative en (50b) peut se dériver comme en (52) ci après.



« l'enfant n'était pas tombé et n'avait pas cassé sa main »

Dans la structure en (52), le SD sujet monte au Spéc-SAcc et, est remplacé par sa copie sous forme de pronom résomptif (3sg) sous Spéc SV₁ tandis que le verbe (V₁) se déplace de manière cyclique vers Nég°, vers le T° puis vers SAcc pour effacer les traits du nominatif. Cependant V₂ reste in situ, de même que le SD objet.

Les structures en (50c-d) sont plutôt les constructions dans les quelles nous avons trois têtes verbales. Ces types de construction nécessitent la projection d'un syntagme d'accord objet à la Radford (1997) pour héberger V₃ et SD objet. De cette manière, (50c) aura la structure suivante en (53).



enfant P1 tomber battre main sa casser

« l'enfant est tombé, a battu sa main et l'a cassée »

La structure en (53) rend élégamment compte de l'ordre des mots dans les CPDV_s ayant trois verbes. Seul le mouvement des têtes illustré ici est responsable de la variation dans l'ordre des mots. Pour les négatives du même type comme (50d), la dérivation reste la même qu'en (52), à la seule différence que le verbe se déplacera de manière cyclique tel qu'illustré en (52) plus haut. Si cette analyse est correcte, cela justifie empiriquement notre hypothèse du déplacement du verbe pour le besoin de vérification des traits et de la projection du syntagme d'accord objet. Le SD objet vérifie le trait du cas accusatif via une relation *spécifieur – tête* suite à sa montée vers Spéc-S_{Acc0}. La projection du syntagme de l'accord ici peut se justifier par le fait que le troisième verbe /nkíp/ se comporte identiquement comme ce que l'on appelle traditionnellement en français, le participe passé qui s'accorde en genre et en nombre. L'accord du participe passé est un fait attesté dans les langues romanes. Si nous prenons les exemples en (54) :

- (54).a. Laziz a peint *les belles cases* ce matin
b. Laziz *les* a *peintes* ce matin
c. *Les belles cases* que Laziz a *peintes* ce matin

Dans ces exemples nous constatons que lorsque le SD *les belles cases* précède le verbe *peint*, celui-ci s'accorde suite à son déplacement vers AccO° et du SD vers le spécifieur du AccO°. C'est en fait les mêmes faits qui se réalisent dans la structure en (54) qui illustre la montée du SD et du verbe vers le domaine local de SaccO. Kayne (1989b) estime que ceci est une caractéristique générale de la structure environnementale dans laquelle l'accord a lieu dans la plupart des langues naturelles.

3.8. CONCLUSION

Dans ce chapitre, il a été question de la morphosyntaxe du syntagme verbal en shupamem. Il s'agissait pour nous de présenter le système aspecto-temporel et modal de cette langue afin d'examiner quelle est la structure du radical verbal par rapport aux marques inflexionnelles. Au terme de ce chapitre, nous sommes parvenus à rendre compte d'un ensemble de mouvements du verbe au sein de la phrase. Ce qui donne une portée empirique non négligeable à cette approche de la syntaxe du verbe basée sur les traits catégoriels et la morphologie. Il nous donne un format commun des procédures réglées du déplacement du verbe. Nous avons aussi exploité les constructions périodiques directionnelles de verbe qui offrent des propriétés syntaxiques nouvelles de la langue shupamem. En outre nous avons examiné des phénomènes hétérogènes dont l'articulation suppose une construction théorique et un travail d'abstraction. Cependant, nous sommes parvenus à construire un système de représentation métalinguistique, c'est-à-dire construit à partir de descriptions théorisées des computations linguistiques, par les procédures canoniques d'abstraction. L'objectif étant d'obtenir un caractère explicite, stable et cohérent du formalisme de mouvement du verbe décrit ici. Nous retenons que le shupamem est initialement une langue à tête initiale et que seul le mouvement rend compte des variations dans l'ordre séquentiel des mots à la forme phonétique. Dans ce va- et- vient indispensable entre observation et théorisation, nous sommes parvenu à des explications plus ou moins fines de certaines constructions qui fesaient problème. Ceci de manière à trouver des solutions théoriques qui assignent à un énoncé acceptable un statut d'énoncé qui montre pourquoi un énoncé est mal formé (d'où la théorie de la bonne et de la mauvaise forme). Notre démarche a été beaucoup plus dérivationnelle que représentationnelle dans sa conduite conformément à l'esprit de Chomsky (1995). In sum, nous avons exploité dans ce chapitre la catégorie inflexionnelle SAcc et ST conformément à Alexiadou & Anagnostoupoulou (1996,1998) ; Benedicto (1993) ; Nash & Rouveret (1996), Platzach (1994), pour rendre compte du déplacement du verbe dans la pure tradition minimaliste. Cependant, quoique le shupamem soit une langue dont la morphologie verbale semble pauvre, la vérification des traits morphologiques est assurée soit par le déplacement de SD dans le domaine théta (ce SD doit être éventuellement un argument externe du verbe transitif ou un argument interne d'un verbe intansitif), soit la fusion directe d'une explétive avec T/Acc. Dans les deux cas, la vérification nécessite la réalisation de Spéc,T/Acc.

MORPHOSYNTAXE DE LA NEGATION

Chapitre Quatre :

INTRODUCTION

La syntaxe de la négation comme phénomène d'acquisition est un domaine relativement bien étudié. Cependant, les étapes observées dans l'acquisition des langues secondes par les adultes ne sont pas encore expliquées de manière satisfaisante. Surtout dans le cadre théorique de la grammaire générative. Le présent chapitre décrit d'abord, à grands traits, la syntaxe de la négation dans la langue shupamem. En ce qui concerne le cadre théorique de la syntaxe, nous nous situons, de ce fait, dans la logique de la tradition chomskyenne qui considère la prise de parole comme un savoir-faire distinct de la compétence linguistique. Nous adoptons, à cet effet, le point de vue d'auteurs tels que Chomsky (1995), Zanuttini (1997) qui défendent l'idée de l'opposition traits forts vs traits faibles de la tête négative. Nous proposons cependant une analyse unifiée des particules de la négation pour toutes les langues naturelles en général et du shupamem en particulier et considérons que les propriétés de la négation sont les mêmes pour toutes les langues et que ce qui varie contrastivement est l'ensemble des contraintes relatives au déplacement du verbe et des opérateurs dans la phrase. Ce chapitre analyse de nouvelles données sur la négation à partir d'une langue qui est proche d'une certaine façon à celle sur lesquelles le phénomène a été exposé, mais distincte d'elles en ce que la négation déclenche une cliticisation du pronom résomptif au verbe. L'analyse donnera par conséquent les évidences syntaxiques du mouvement du verbe et du négateur à la FL à certaines positions spécifiques de spécifieur dans le cadre de la théorie de la vérification telle qu'exposée par Chomsky (1995) et Kayne (1994). Autrement dit nous démontrons que le trait de la négation est fort et est susceptible de déclencher le mouvement du verbe au-delà de son spécifieur. La théorie syntaxique est présentée ici non pas comme un produit fini (un modèle), mais comme le fruit d'un travail empirique dégageant ses hypothèses descriptives d'un corpus de données en continuelle expansion.

4.1 LA NEGATION (ESSAI DE DEFINITION)

Nous pouvons définir la phrase négative en partant des notions de négation en tant que morphème inverseur et de négation en tant qu'opérateur logique et en passant par les oppositions que les linguistes ont pu faire entre négation polémique et négation descriptive, négation de phrase et négation de SV, négation totale et négation partielle, et négation de phrase et négation de constituant. Cependant, retenons que pour analyser la signification de la

phrase négative, il convient de distinguer d'une part la portée de la négation (notion syntaxico-sémantique) de son incidence (notion purement syntaxique), et d'autre part le foyer de la négation de sa portée. Le foyer étant l'élément central de la portée dont la contribution au sens de la phrase fonde la signification négative de cette dernière et par conséquent sa valeur de vérité contraire à celle qu'aurait le contenu sémantique de cette même phrase dépourvue de la négation. La place de *ma*, *tap*, *mbəʃi*, *fipi?*, et *ndi?* dans la langue shupamem a une influence considérable sur l'interprétation de celle-ci. Il faut établir une nette distinction entre la négation portée par le prédicat et celle de constituant. Les cinq premiers morphèmes de la négation (*ma*, *tap*, *mbəʃi*, *fipi?*, *ndi?*) correspondent aux négateurs des phrases simples dans la négation de phrase. Dans le cas de la négation de constituant, les morphèmes *ʃe* et *ndi?* sont considérés comme des négateurs de constituants. De manière générale nous opposons en shupamem la négation de phrase et celle de constituant. Dans ce chapitre, nous exploitons l'hypothèse de l'inflexion éclatée telle que élaborée par Pollock (1989) et Belletti (1990). Et chaque fois que l'occasion s'imposera, nous projecterons des catégories fonctionnelles adéquates pour rendre compte de certaines spécificités de la langue.

4.2 LA CONFIGURATION CANONIQUE ET LA RELATION ASYMETRIQUE DES NEGATIVES

Nous présentons ici les traits essentiels de la négation en shupamem et surtout les principales interrogations que suscitent les différentes facettes de ce phénomène syntaxique et sémantique. En termes de l'ordre des constituants dans les constructions négatives, nous aurons un ordre symétrique SVO des éléments. Le morphème de la négation varie en fonction du temps et du mode. D'une manière générale le négateur précède le radical verbal suivi du pronom résomptif. Les exemples en (1) donnent à peu près la distribution du négateur dans la phrase.

- (1) a. Njoya kápí mâ twó ì má ndáp
 Njoya P3 Nég venir 3sg à maison
 « Njoya n'était pas venu à la maison »
- b. Njoya táp twó twó ì má ndáp
 Njoya Nég F1 venir 3sg à maison
 « Njoya ne viendra pas venu à la maison »
- c. Nèkà Njoya mbəʃi twó má ndáp m̀è
 Cond₁ Njoya Nég venir à maison Cond₂.
 « Si Njoya ne vient pas à la maison »

Les exemples (1a, b & c) montrent une variation entre les marques de la négation : au passé, le négateur est /má/ et au futur comme au présent, on a la variante /táp/. Par contre au mode conditionnel, le négateur est /mbèʃí/. Rappelons aussi que seules les variantes employées à l'indicatif peuvent sélectionner le pronom résomptif qui reprend le SD sujet de la phrase. Nous dirons à juste titre qu'il y a une interdépendance entre le temps, le mode et la négation. Cependant, nous constatons qu'il y a également une alternance entre l'ordre MT-Nég-V et Nég-MT-V dans les constructions négatives, comment rendre compte de cette variation dans l'ordre séquentiel des éléments ainsi présenté ?

Supposons que la négation précède la marque temporelle étant donné que les auxiliaires sont parfois considérés comme des verbes, ils seront associés à la projection SV dominée par SNég. Nous aurons ainsi l'ordre basique suivant en (2) illustrant la forme canonique de la phrase négative.

(2). [Temps < Nég < (Aux) Verb]

Toute variation dans l'ordre de ces éléments ne peut trouver d'explication que dans le déplacement de l'un de ces éléments dans une position supérieure dans la phrase. Nous sommes confronté ici à deux problèmes, (1) le problème lié à la variation dans l'ordre des mots dans les phrases négatives et (2) celui relatif au statut des clitiques attestées dans les phrases négatives. Toutefois, notons qu'à l'indicatif, un pronom résomptif est cliticisé au verbe, ce qui donne à la phrase négative en shupamem une structure analogue à celles des négatives dans la langue française. D'où, une correspondance possible entre la représentation du morphème discontinu de la négation en français et celle de la clitique des constructions négatives en shupamem.

4.3 CORRESPONDANCE ENTRE LA NEGATION EN FRANÇAIS ET EN SHUPAMEM

La négation en shupamem est marquée comme en français standard qui atteste deux marqueurs de la négation (*ne...pas*). Si nous établissons une certaine correspondance entre la négation en français et en shupamem, nous constatons que la particule *ne* correspond à *ma* ou *tap* en shupamem et *pas* correspond à la position qu'occupe le clitique (pronom personnel adjoint au verbe). Si cette correspondance est exacte, il est évident de remarquer que le verbe s'intercale entre les deux particules de façon identique dans ces deux langues. Les exemples en (3) justifient élégamment cette correspondance.

(3) a. mə táp ndì à
 je Nég dormir 1sg « je ne dors pas »

b. mon tap ndap i mballo
 enfant Nég jouer 3sg ballon « L'enfant ne joue pas au ballon »

c. Pá sónzàm mà mè jàp ndià?
 les soldats Nég arriver 3pl aujourd'hui
 « les soldats ne sont pas arrivés aujourd'hui »

- (4) a. Je ne dors pas
 b. L'enfant ne joue pas le ballon
 c. Les soldats ne sont pas arrivés aujourd'hui

Le contraste entre (3) et (4) nous permet de trouver un éventail de formes aux propriétés distributionnelles. D'une part, nous constatons que le shupamem a une négation qui encadre le verbe entre le négateur et le clitique et d'autre part, qu'en français on trouve une négation (*ne... pas*) qui tantôt encadre le premier terme du groupe verbal, tantôt le précède, alors qu'avec le participe passé, on ne peut avoir ni (5b) ni (5c) tels que illustrés en (5).

- (5) a. Ne pas venir est regrettable
 b. *Ne pas venu est regrettable
 c. *Ne venu pas est regrettable

De tels rapprochements méritent une étude approfondie qui rende compte des configurations spécifiques de l'opération primitive de la négation en shupamem. Pour qui prend au sérieux ces observations, cet enchevêtrement des faits est en soi un problème à la fois par sa diversité et par sa complexité. La tâche du théoricien est de chercher à rendre compte de cette diversité et de cette complexité. Autrement dit, existe-t-il un dispositif invariant et des enchaînements non quelconques d'opération qui règlent tous ces phénomènes liés à la négation lors de la production et de la reconnaissance des formes textuelles? Ainsi pour reprendre l'analogie de tout à l'heure, nous dirons qu'il y a un parallélisme entre ces deux langues en ce qui concerne la négation. A partir de cette correspondance, nous proposons un traitement unifié de la syntaxe de la négation en shupamem qui soit similaire à celui proposé pour le français.

En termes de propriétés formelles, le français place la particule *ne* avant le verbe comme en shupamem où *ma* et *tap* occupent la même position. La seconde particule de la négation *pas* se comporte exactement comme le pronom résomptif cliticisé au verbe. En termes de leurs propriétés syntaxiques, les négateurs en shupamem semblent exhiber les mêmes caractéristiques que leurs homologues en français. De cette manière, *ma* et *tap* sont des variantes de la tête du SNég en shupamem tandis que *ne* est celle du SNég en français. Ces propriétés exposées ici soulèvent de sérieux problèmes analytiques et théoriques dont :

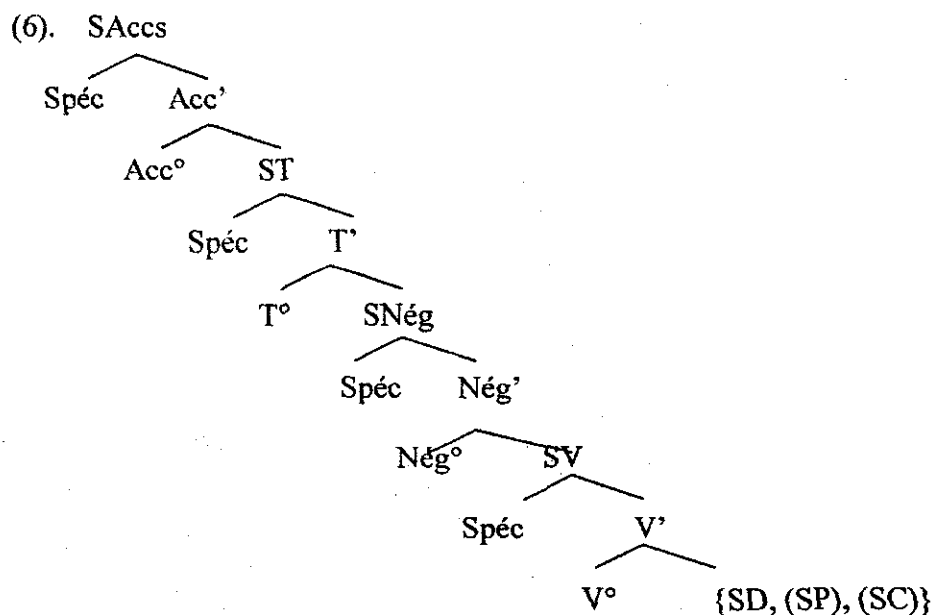
(1) L'existence du S (yntagme) de la Nég (ation) proposée par Pollock (1989) nous amène à nous interroger sur comment représenter les marqueurs de la négation de manière adéquate en rendant compte toutefois de la variation séquentielle dans l'ordre des mots dans la phrase. Quelle est donc la nature exacte de la structure du SNég en shupamem ?

(2) Une fois cette question résolue, faudrait-il aussi formaliser l'ordre des éléments dans les négatives en shupamem. Le pronom résomptif cliticisé au verbe est-il adjoint au SNég ou le caractère *Verbe-clitique*¹⁹ résulte-t-il du déplacement ?

(3) Le dernier problème est relatif à la cliticisation ; comment expliquer l'alternance entre présence et absence des clitiques dans les constructions négatives en shupamem ?

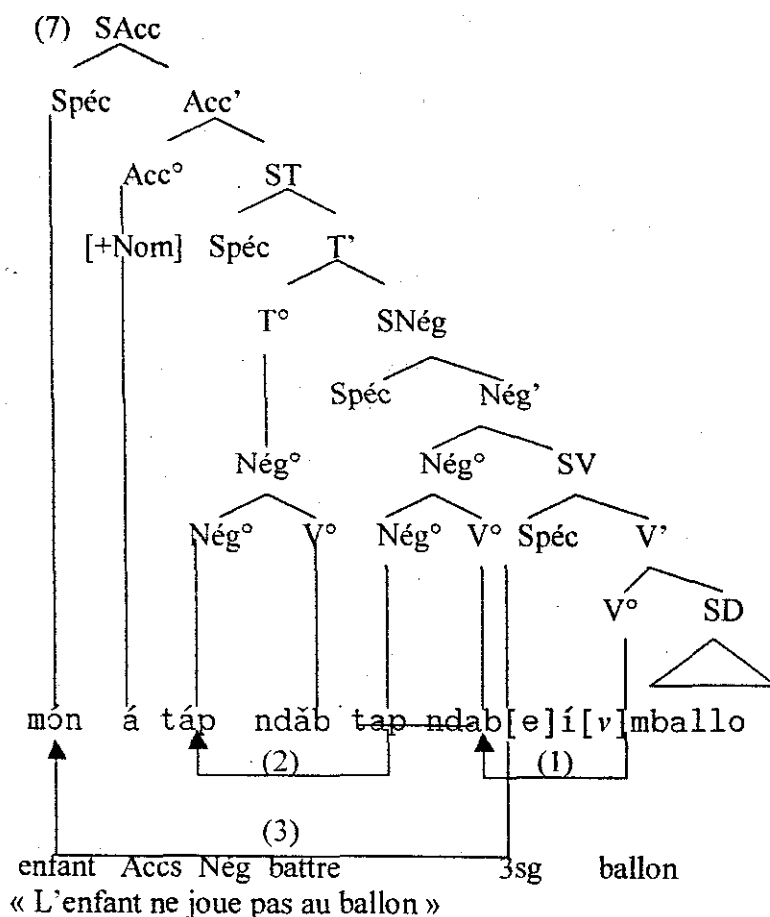
4.4 LE PRINCIPE DE PROJECTION DE SNEG

Dans cette section, nous proposons une analyse standard de la négation inspirée de celle proposée par Pollock (1989), Ingham (2000) ou Haegeman (1994). La phrase négative aura la structure canonique en (6). Cela est d'autant plus compatible avec l'idée de Chomsky (1995 :192) qui stipule que : « *We expect languages to be very similar at LF level, differing only as a reflex of properties detectable at PF.* ». Autrement dit, les langues sont semblables à la forme logique et ne diffèrent qu'à la forme phonétique.



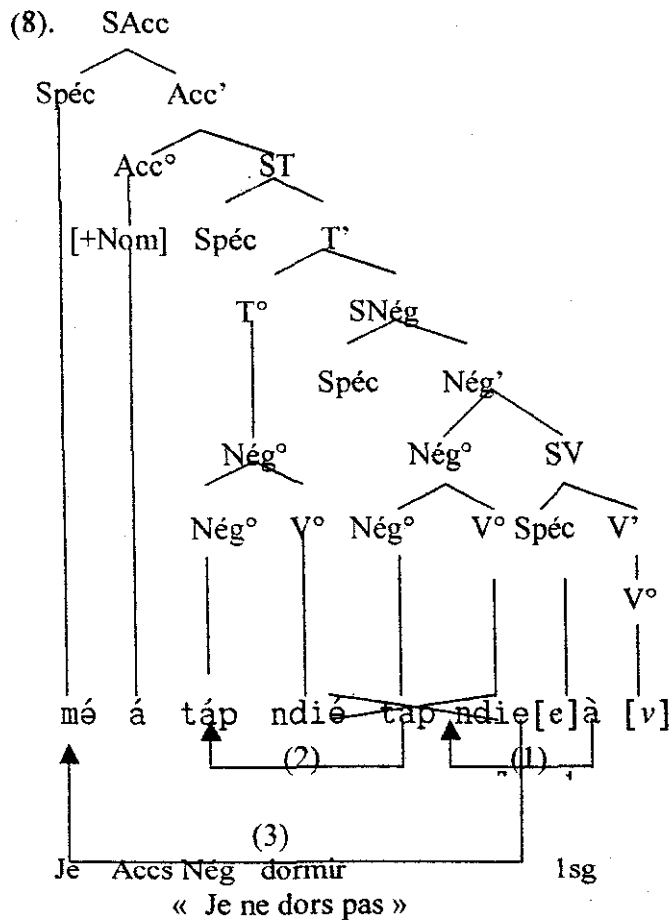
¹⁹Un élément qui, comme les affixes, ne peut être libre en syntaxe mais a besoin d'un élément hôte qui lui serve de support. Un clitique peut donc être vue comme une sorte de morphème lié. Un clitique type sera attaché à son hôte, c'est-à-dire un constituant ou un mot fléchi.

Nous savons d'après l'hypothèse du sujet interne au SV que le SD sujet prend son origine au spécifieur du syntagme verbal et monte vers Spéc- SAccs pour vérifier son trait [+Nom]. D'après le principe des catégories vides, il laisse derrière lui sa trace qu'il c-commande. Cette trace peut être un pronom lexicalement vide ou phonétiquement réalisé. Dans les constructions négatives en /tap/ et /ma/, la trace du SD sujet est remplacée par sa copie sous forme de pronom résomptif. Le verbe monte donc à son tour vers le négateur pour vérifier le trait de négation et on a l'ordre de surface dans lequel le clitique suit directement le verbe comme illustré en (7).



Cependant, l'exemple (3a) sera dérivé comme en (8) où le sujet monte vers Spéc- SAcc tandis que le verbe monte vers T° pour effacer les traits de temps [+prés]. Cependant, il y a un déplacement additionnel de la tête de la négation suite à la montée du verbe. Si cette analyse est conforme, il devient clair que c'est le déplacement qui explique la variation dans l'ordre des mots dans les constructions négatives. En termes de localité, on dira que le négateur *tap* se déplace vers T° qui le domine. Comme on peut aussi le remarquer, ce marqueur vient après l'accord en (8) et cette situation renforce l'idée que du déplacement du

négateur vers le temps étant donné que T° est au-dessus de Nég. Cette hypothèse est également renforcée par le principe de distance minimale (cf. Attract Closest ou Shortest Move). D'après cette explication, il s'avère que la négation nécessite l'excorporation du verbe et du négateur dans les constructions négatives en *ma* et du verbe seulement dans les constructions négatives en *tap*.



Par contre, dans les négatives employées au mode conditionnel, le négateur est le morphème *mbefi*. Le problème que soulève ce type de construction est celui relatif à la représentation syntaxique du morphème discontinu du conditionnel. Cette structure est éventuellement analogue à la configuration des phrases négatives en *Nweh* sur le plan structural. Les exemples en (9) sont pris à Nkemnji (1995)

(9) a. Njikem a te ncon bo
Njikam Accs Nég₁ voleur Nég₂
« Njikem n'est pas un voleur »

b. Njikem a te siša bo
Njikam Accs Nég₁ maître Nég₂
« Njikem n'est pas maître »

Le morphème /te...bɔ/ est ici la marque de la négation et, est analogue au morphème /nèka...nə/ qui indique le conditionnel en shupamem. Comment donc représenter une phrase négative en tenant compte du morphème discontinu du conditionnel ? Nous savons que cette structure est comparable aux constructions interrogatives relativisées où l'interrogeur est toujours en position finale. Pour répondre à cette question, prenons une phrase négative comme (10) pour analyser sa dérivation.

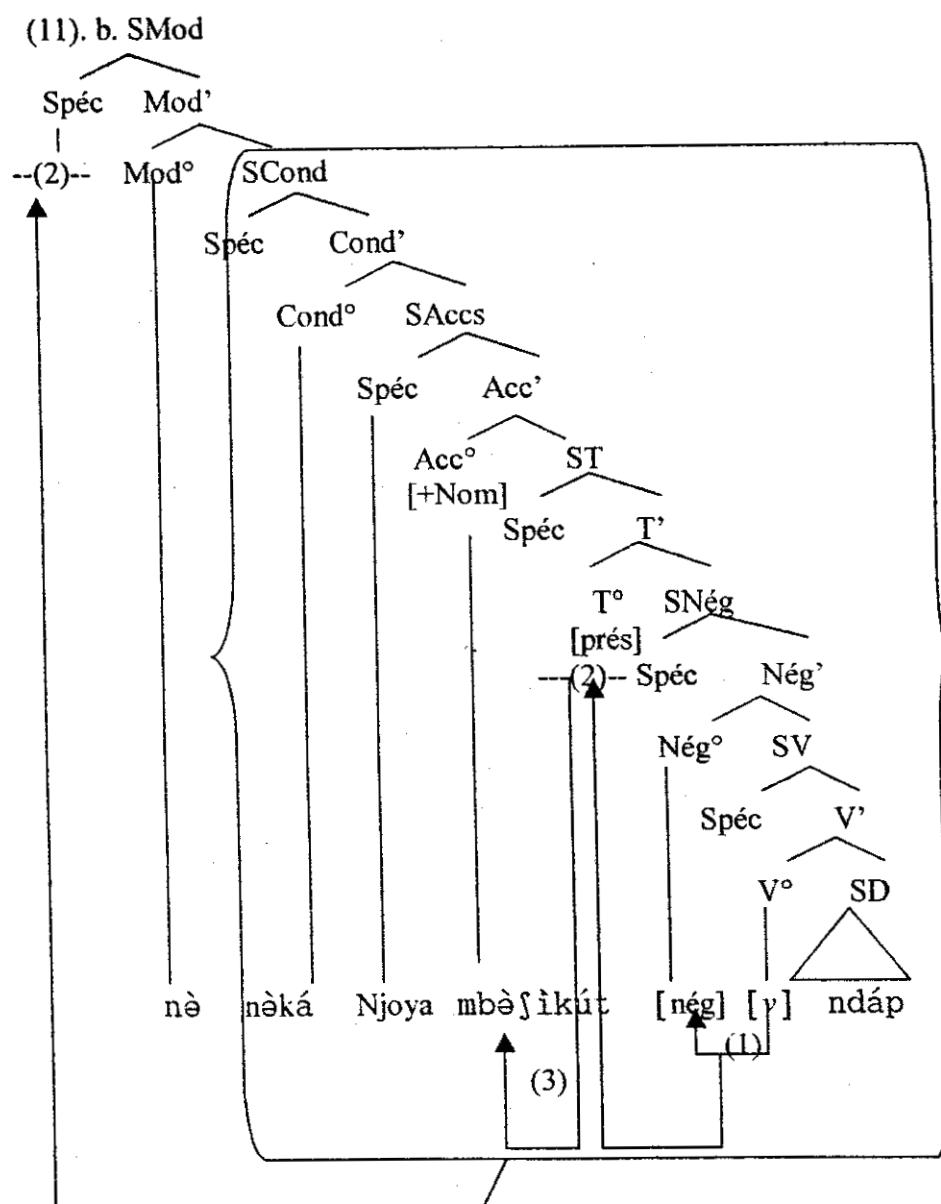
(10) nèká Njoya mbèʃì kút ndáp nè

Cond₁ Njoya Nég construire maison Cond₂

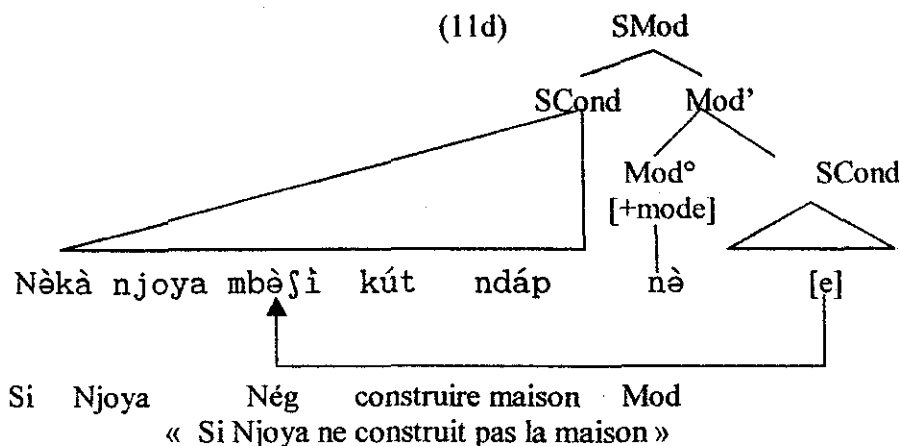
« Si Njoya ne construit pas la maison »

Pour dériver cette phrase, nous procédons de la même manière que pour les interrogatives. Disons que nous avons deux syntagmes distincts pour le mode : un syntagme modal (en général) dont la tête est /nè/ et qui domine toute la phrase et le syntagme du conditionnel dont la tête est /nèká/ qui domine une partie de la phrase conditionnelle. La dérivation procède par étape comme en (11).

(11). a. Étape 1 : projection du SCond avec déplacement du verbe et du négateur respectivement vers T, puis vers Acc°. Dans cette dérivation, nous assistons à un mouvement de tête-à-tête du verbe sous forme d'adjonction. Le verbe monte vers Nég° pour former le complexe [V°+Nég°] qui monte vers T°. Nous avons à cette étape un autre complexe [V°+Nég°+T°] qui monte à son tour vers Acc° où le verbe efface les traits du nominatif du SD sujet comme illustré en (11b).



- c. Etape 2 : déplacement de toute la phrase dominée par la tête du conditionnel *nèká* vers le spécifieur du syntagme modal (toute proposition encadrée par les grandes accolades en (11)). De cette manière, la tête du syntagme modal *nè* est isolée à la fin de la phrase tel qu'illustré comme ci-après en (11d):



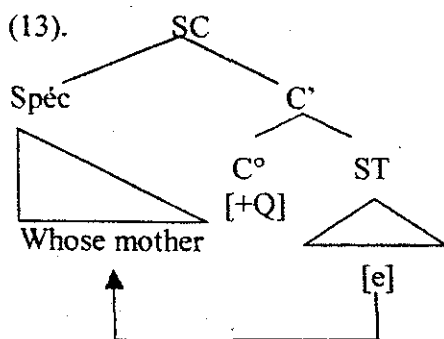
Toute la phrase conditionnelle se déplace vers le Spéc-SMod pour acquérir le trait de spécification du mode afin de remplir la condition de pleine interprétation pour parler à la Chomsky (1995). Si cette analyse est juste, cela renforce notre hypothèse du déplacement des constituants que Nkemnji (1995) traduit par *pied-piping*. De cette manière on dira que dans les constructions modales, le complément de SMod monte vers son spécifieur conformément à Nkemnji (ibid) à propos des constructions négatives et interrogatives. La structure en (11b) a une configuration canonique du *pied-piping* en rapport avec le syntagme modal telle que proposée par Koopman & Szabolcsi (2000). Ce sont les mêmes types de configuration que l'on observe dans les questions *Qu* anglaises du type (12)

(12) Whose mother did Pemboura see ?

qui mère a Pemboura vu

« Pemboura a vu la mère de qui ? »

Ici, le possesseur *Qu* est le spécifieur du SD gouverné par « see », le SD entier ayant son contenu *Qu* déplacé vers le Spéc-SC sous la forme en (13).



Par conséquent, nous pouvons conclure que cette analyse est semblable à celle développée par Chomsky (1992) et Sportiche (1993). Selon ces auteurs, tout déplacement du syntagme X se fait par souci d'effacer un trait catégoriel quelconque.

4.5 LE MOUVEMENT DU NEGATEUR *tap* ET LA CMT

Si nous examinons les exemples en (14), nous constatons un contraste de comportement entre les négateurs /*ma*/ et /*tap*/ en ce qui concerne le déplacement. Seul /*tap*/ qui sélectionne le présent et le futur se déplace pour vérifier ces traits temporels, tandis que /*ma*/ reste toujours à sa position in situ, donc ne se déplace pas. On dira que le passé en shupamem bloque la montée du négateur vers Spéc-ST. Le négateur /*mbɛʃi*/ se comporte de la même façon que /*tap*/ en ce sens qu'il se déplace vers le spécifieur de T°. Nous reprenons ces contrastes en (14) pour plus de lisibilité.

(14). a. Mussa pí má ntó ì mbalo
 Moussa Pl Nég percer 3sg ballo
 « Moussa n'avait pas percé le ballon »

b. Mussa n(á) táp twé ntó ì mbalo
 Moussa Accs Nég F1 percer 3sg ballon
 « Moussa ne percera pas le ballon »

c. Nèká mussa mbèʃí tó mbalo nè
 Cond₁ Moussa Nég prés percer ballon Mode
 « Si Moussa ne perce pas le ballon »

En (14a), MT précède le négateur tandis qu'en (14b&c) c'est le négateur qui précède MT. Dans le premier exemple, le négateur reste in situ tandis que dans les deux derniers, celui-ci se déplace vers T°. Compte tenu de cette restriction sur le déplacement du négateur, les exemples en (15) seront systématiquement proscrits dans la grammaire.

(15) a.* Mussa mâ pí ntó ì mbalo
 Moussa Nég P3 percer 3sg ballo
 « Moussa n'avait pas percé le ballon »

b.* Mussa n(á) twó táp ntó ì mbalo
 Moussa Accs Nég F1 percer 3sg ballo
 « Moussa ne percera pas le ballon »

En (15a) /*ma*/ est déplacé vers T°, or ce déplacement n'est pas attesté étant donné que le temps passé bloque la montée de Nég, donc le trait [+passé] est une barrière pour le déplacement du négateur /*ma*/. Par contre en (15b) /*tap*/ est resté in situ et la phrase devient agrammaticale, ce qui traduit le caractère contraignant du déplacement du négateur dans les constructions nécessitant les traits [+prés] ou [+fut]. Donc ces traits sont très forts et déclenchent automatiquement la montée du négateur vers le spécifieur de T°. Le négateur

/mbèʃi/ se comporte identiquement comme /tap/, s'il ne se déplace pas, la phrase devient agrammaticale comme en (16)

- (16)* nèká mussa pí mbèʃi tó mballò nè
 Cond Moussa P1 Nég percer ballon Mod
 « Si Moussa ne perçait pas le ballon »

De cette manière on dira que le mouvement du Nég est légitime au futur et proscrit au passé. La négation décrite ici est typique à celle étudiée par Payne (1985 :198). C'est-à-dire celle qui s'applique à la phrase simple. Ces phrases ont traditionnellement une proposition simple constituée d'un seul verbe avec peu de syntagmes nominaux et de modificateurs. Le marqueur de la négation varie par conséquent en fonction du temps, du mode et de l'aspect en shupamem. On distingue une classe importante des pronoms qui peuvent être cliticisés dans les constructions négatives, seuls les pronoms nominatifs peuvent être cliticisés. Nous reprenons en (17) tous les types de pronoms attestés en shupamem.

(17) **Tableau 5.1 : Les pronoms personnels**

Nominatif	Accusatif	Datif	Génitif
1sg me	-a	mà	ǎ
2sg u	-ù	nú	jú
3sg i	-i	ni	jí
1pl pwè	-ùpwè	nèpwè	júpwè
2pl pín	-ín	nèpín	jín
3pl pè	-áp	Nèpwè	jáp

Les pronoms nominatifs sont employés pour les cas du sujet, les accusatifs pour l'objet direct, le datif pour l'objet indirect, et le génitif pour le possessif. En adoptant l'hypothèse suivant laquelle les arguments externes du verbe prennent leur origine au spécifieur du SV, cela permet de rendre compte élégamment de la cliticisation du pronom résomptif dans les constructions négatives, car la position post-verbale du clitique justifie simplement la copie du SD déplacé vers l'accord pour effacer le trait du nominatif. Cette approche est fondée sur

la notion d'asymétrie de Kayne (1994) qui fait appel à une autre notion, l'axiome de correspondance linéaire. Cet axiome n'autorise pas les structures binaires Spéc-tête. Ce principe présuppose la c-commande asymétrique définie comme en (18).

(18) *A c-commande asymétriquement B ssi A c-commande B et B ne c-commande pas A.*

Ceci peut s'expliquer comme suit : étant donné deux catégories A et B, si A c-commande asymétriquement B, alors A précède B. De cette manière, un seul adjectif est permis pour chaque projection maximale. Le spécifieur est le site d'atterrissage de l'adjectif.

Nous soutenons aussi que chaque mouvement vers une tête quelconque est strictement local d'après la CMT (cf. Travis, 1984). C'est-à-dire qu'aucune tête ne peut survoler une autre tête de même type. Ainsi la forme en (18) sera proscrite :

(18) [X [Y [Z]]]t_x

Nous avons opté pour une approche unifiée de la syntaxe de la négation où nous postulons un ensemble de contraintes qui régulent le déplacement des arguments et des têtes. Exploitant ici les schèmes opératoires minimalistes, nous expliquons les restrictions de la distribution des négateurs, nous estimons que le verbe monte vers T pour effacer les traits de temps tandis que certains négateurs montent à T° pour des raisons d'accord. Cette analyse est proche de celle que propose Vickner (2001).

Cependant, que dire du statut des pronoms résomptifs cliticisés ? Notons que ce pronom occupe la trace du SD déplacé, il est donc sa copie, un peu comme les faits liés à la sousjacentence en ce qui concerne le déplacement. Qu tel que décrit par Koopman & Sportiche (1983). Conformément à Koopman (1982), nous disons que la position Spéc-SAcc en (19) doit contenir un item lexical parce que la catégorie vide doit être proprement gouvernée (cf. Principe de catégories vides). A cause de ce principe, la trace du SD montée au Spéc-SV pour aller vers Spéc-SAcc, est épelée (prononcée) comme un pronom résomptif comme en (19)

(19). Valentin pí má nzáné ì lón
 Valentin P2 Nég rincer 3sg pantalon
 « Valentin n'avait pas rincé le pantalon »

Le pronom résomptif i[3sg] est phonétiquement réalisé après déplacement de SD sujet Valentin vers Spéc-SAcc. De cette manière, il restera à la position Spéc-SV comme le résidu (copie) de sujet déplacé en (19).

Après avoir examiné les questions simples, il nous faut à présent introduire la négation construite ou complexe. Les prédicats du type *craindre* « *imbwo* » présente un problème à la négation. Prenons un exemple comme (20) où ce verbe est employé :

- (20). mé ná mbwó juó món mbèʃì twó né
 Je Accs craindre que₁ enfant Nég venir que₂
 « je crains que l'enfant ne vienne pas »

Nous remarquons que dans une phrase complexe de ce type, le complémenteur sélectionne automatiquement le négateur */mbèʃì/*. Cependant, la première particule du complémenteur peut être remplacée par le conditionnel */nəka/* et dans ce cas la phrase aura le même sens. On peut aussi avoir des constructions du même type ayant les négateurs */tap/* ou */ma/*. Ainsi le sens des exemples en (21) contraste avec celui en (20).

- (21). a. mé ná mbwó juó í mbí má twó ì nè
 je Accs craindre que₁ 3sg perf Nég venir 3sg que₂
 « je crains qu'il ne soit pas venu »

- b. mé ná mbwǒjwó í mbé táp twó ì nè
 je Accs craindre que₁ 3sg prog Nég venir 3sg que₂
 « je crains qu'il ne soit pas en train de venir »

(21a&b) apportent plus de précision sur la distribution du négateur, l'aspect perfectif sélectionne */ma/* tandis que le progressif sélectionne */tap/*. Par contre, le mode conditionnel sélectionne plutôt */mbèʃì/*. Le pronom résomptif n'est cependant autorisé que dans les constructions négatives au mode indicatif où l'on peut avoir le perfectif ou le progressif. Nous disons par conséquent qu'il y a une interaction entre le temps, le mode l'aspect et la négation en shupamem. Etant donné que le mode, le temps et l'aspect sélectionnent le types de négateurs, il devient évident d'établir une étroite relation entre la négation, le temps, le mode et l'aspect en langue shupamem.

Considérons à présent les données en (22) pour analyser le comportement de la négation dans les subordonnées complétives ou infinitives.

- (22). a. món ná táp ná ì ndòbù ʃìpí? sú tássà
 enfant Accs Nég préparer 3sg banane Nég laver assiettes
 « L'enfant ne prépare ni banane ni ne lave les assiettes. »

- b. mé ná táp ngún à màtwà ʃìpí? nkút ndáp
 je Accs Nég acheter 1sg voiture Nég construire maison
 « je n'achète pas la voiture ni construire la maison »

Dans ces exemples, la proposition principale domine la subordonnée infinitive. Dans la principale, le négateur est /*tap*/ et sélectionne dans ce type de phrase /*ʃipi?*/comme le négateur de la subordonnée infinitive. Tous ces négateurs partagent les mêmes propriétés syntaxiques en ce sens qu'ils peuvent tous se déplacer vers T°. Nous n'irons pas dans les détails de cet aspect de l'étude, pour l'essentiel, notre intention ici a été de faire le point sur les constructions négatives complexes grâce aux données additionnelles prises au shupamem. Comment donc étendre cette approche à d'autres langues naturelles pour définir le statut du négateur compte tenu du caractère modulaire de sa distribution au sein de l'énoncé à travers d'autres langues ?

4.6 NEGATEUR : TÊTE OU SPECIFIEUR DU SNEG ?

On sait qu'en anglais (23a) le négateur est précédé par le verbe conjugué, en italien (23b) il vient après le verbe, en danois (23c) avant le verbe, quoique pas nécessairement immédiatement et en shupamem, il vient avant le verbe.

(23). a. Mary does not usually call John (anglais)
 Mary Aux Nég *adv* appeler John
 « Marie n'appelle pas habituellement Jean. »

b. Marco non chiama subito Maria (Italien)
 marco Nég appeler *adv* Maria
 « Marco n'appelle pas immédiatement Marie. »

c. (at) Frederik ikke plejer at ringe til Joakim (Danois)
 (Que)Frédéric Nég habituellement que appeler à Joakim
 « Que Frédéric n'appelle pas habituellement Joakim »

Plusieurs paramètres ont été proposés pour rendre compte de ces variations (distributions). Pour les uns, le négateur est réalisé comme la tête ou le spécifieur d'un SNég (Santelmann, 1994, Hauptmann, (1993), pour les autres, la question est de savoir si les traits de la tête négative sont « forts » ou « faibles » (Zanuttini, 1997) ou si la négation est adjointe au SV ou à un syntagme inflexionnel supérieur (Ouhalla, 1990). Nous proposons par contre une approche unifiée des particules de la négation pour toutes les langues en général et du shupamem en particulier et considérons que les propriétés de la négation sont les mêmes pour toutes les langues et ce qui varie contrastivement est l'ensemble des contraintes relatifs au mouvement du verbe et des opérateurs dans la phrase. Exploitant la théorie de la vérification, nous suggérons que les computations syntaxiques soient à l'origine de ces variations, nous pensons par exemple au mouvement du verbe ou du négateur tel exposé dans les sections précédentes. L'ordre des mots dans les phrases négatives est fonction du mouvement des constituants dans la phrase. Nous savons que le verbe est adjoint à l'inflexion pour effacer les

traits de temps, de mode ou de l'aspect dans bien de langues. Conformément à Vickner (2001) et Chomsky (ibid), nous soutenons que le déplacement des têtes est légitimé par la vérification d'un trait pertinent dans l'interprétation sémantique de la phrase. La présence de la particule de la négation dans certaines langues comme l'anglais (23a) semble rompre l'association entre le temps et le verbe. La conséquence de cette situation est l'insertion de l'auxiliaire *do* pour servir de support de son déplacement. Dans d'autres langues comme l'italien (23b), le négateur bloque l'ascension du clitique. D'après la minimalité relativisée (voir Rizzi, 1990), l'ascension d'une tête au delà d'une autre de même type est proscrite. Par conséquent les auteurs comme Ouhalla (1990) et Zanuttini (1997) estiment que les marqueurs de la négation doivent être considérés comme des têtes, que ce soit en anglais ou en italien.

(24). a. Mary *does* not usually call John (anglais)
 Marie Aux Nég habituellement appeler Jean
 « Marie n'appelle pas habituellement Jean »

b. Gianni *li* vuole non vedere (italien)
 Gianni les vouloir Nég voir
 « Gianni ne veut pas les voir » (Zanuttini (1997))

Par contre dans une langue comme le français (24), le verbe traverse *pas* considéré comme le spécifieur de SNég. De cette manière, le verbe est intercalé entre les particules de la négation *ne...pas*.

(25). Victoire n'appelle pas souvent Laziz

Dans la présente étude, nous soutenons que le négateur est une tête qui projette son propre syntagme (SNég). Il peut se déplacer en fonction du temps et de l'aspect en shupamem ; de même le verbe se déplace pour vérifier les traits du temps. Cependant, dans les phrases négatives à l'impératif, le négateur est en position initiale de la phrase suite au déplacement tel qu' illustré en (26).

(26). a. má kút ndáp (impératif)
 Nég construire maison
 « Ne construis pas la maison »

b. má fú nʃémèn
 Nég appeler personne
 « N'appelle personne »

Par conséquent, nous estimons que les négateurs partagent les mêmes propriétés syntaxiques, notamment qu'ils sont des têtes du SNég et que comme opérateurs, ils requièrent des positions où ils peuvent s'interpréter et vérifier certains traits de pertinence.

4.7 La focalisation du négateur

La clivée peut également expliquer le mouvement du négateur en shupamem. Nous exploitons le focus²⁰ « á » pour marquer la focalisation de la négation. Dans les constructions négatives focalisées (clivées), il y a inévitablement déplacement du négateur vers une position supérieure au SNég. Lorsque Nég° se déplace, il laisse derrière lui une trace conformément au principe des catégories vides. On dit donc du négateur et sa copie qu'ils sont dans une relation de c-commande. A partir de la dichotomie absence/présence, nous avons la négation existentielle qui a le sens de *Ce n'est pas X* en français que nous reconstruisons en shupamem sous la forme en (27)

(27).a. á ndòòbù

Foc banane « c'est la banane »

b. á ndí? ndòòbù

Foc Nég banane « Ce n'est pas la banane »

c. á ndí? ndàlè

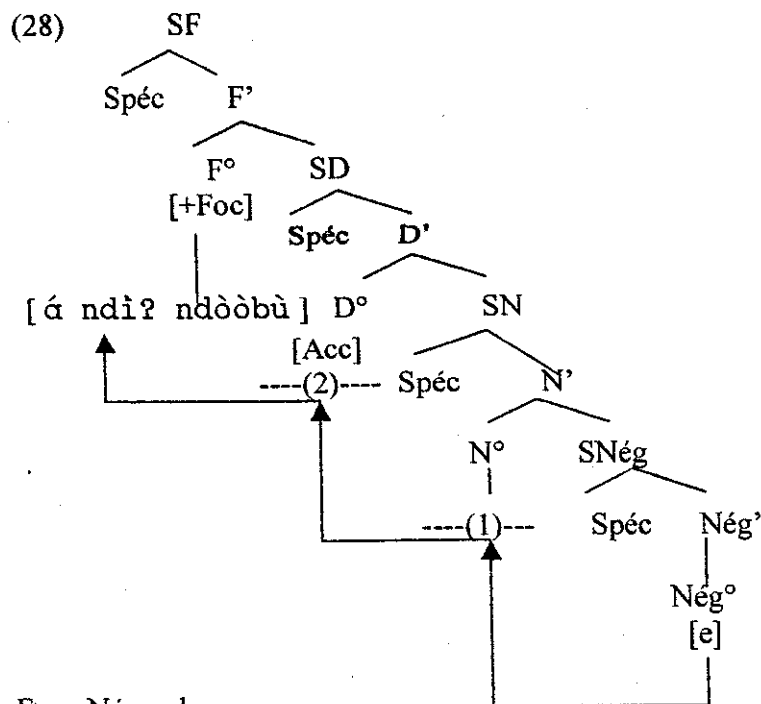
Foc Nég école « Ce n'est pas l'école »

d. á ndí? món « Ce n'est pas l'enfant »

Foc Nég enfant

Si nous comparons (27a) à (27b), nous constatons qu'en (27a), le négateur n'est pas attesté, et la dérivation de (27b) peut s'illustrer comme en (28)

²⁰ Le focus est un élément ou constituant qui a une nouvelle information mise en exergue (emphase). Ceci peut se réaliser phonologiquement en assignant un accent de focalisation sur cet élément généralement en début de phrase ou par le déplacement du SD à cette même position. Un constituant focalisé est interprété à la FL d'une manière similaire à l'interprétation des quantifieurs et des Syntagmes *Qu*.



Foc Nég banane

« Ce n'est pas la banane »

Le négateur monte vers N° et forme le complexe [$N^{\circ} + Nég^{\circ}$] qui monte à son tour vers D° pour effacer les trait d'accord [pluriel/singulier]. Ce qui donne un autre complexe [$N^{\circ} + Nég^{\circ} + D^{\circ}$] qui monte à son tour vers le focus. Nous avons par conséquent l'ordre de surface Foc1-Nég2- N° tel qu'illustré en (28). Rappelons toutefois que le négateur *ndi?* se comporte comme le modifieur de SN et la forme

(29) *ndòòbù ndi?*

Banane Nég « Il n'a pas de banane »

(29) atteste qu'une telle analyse est formellement légitime en ce qu'elle nous permet de rendre compte élégamment de la variation de l'ordre des mots au sein d'un constituant quelconque. La théorie de la vérification est le seul motif du déplacement de négateur dans ce contexte.

Examinons à présent les données en (30) qui impliquent la négation totale (celle de la phrase). Dans ce type de focalisation négative, le négateur monte vers le spécifieur de C° tandis que le verbe monte dans C° exactement comme le mouvement de l'élément *Qu* exposé par Hagstrom (1998) qui considère le morphème *Qu* comme un quantifieur qui monte vers C° pour générer l'interprétation de l'interrogation en japonais.

Ainsi (30)

(30) a. á ndáp Pemboura món

Foc battre Pemboura enfant

« C'est Pemboura qui bat l'enfant »

b. á má ndáb ì pemboura món

Foc Nég battre 3sg Pemboura enfant

« Ce n'est pas Pemboura qui a battu l'enfant »

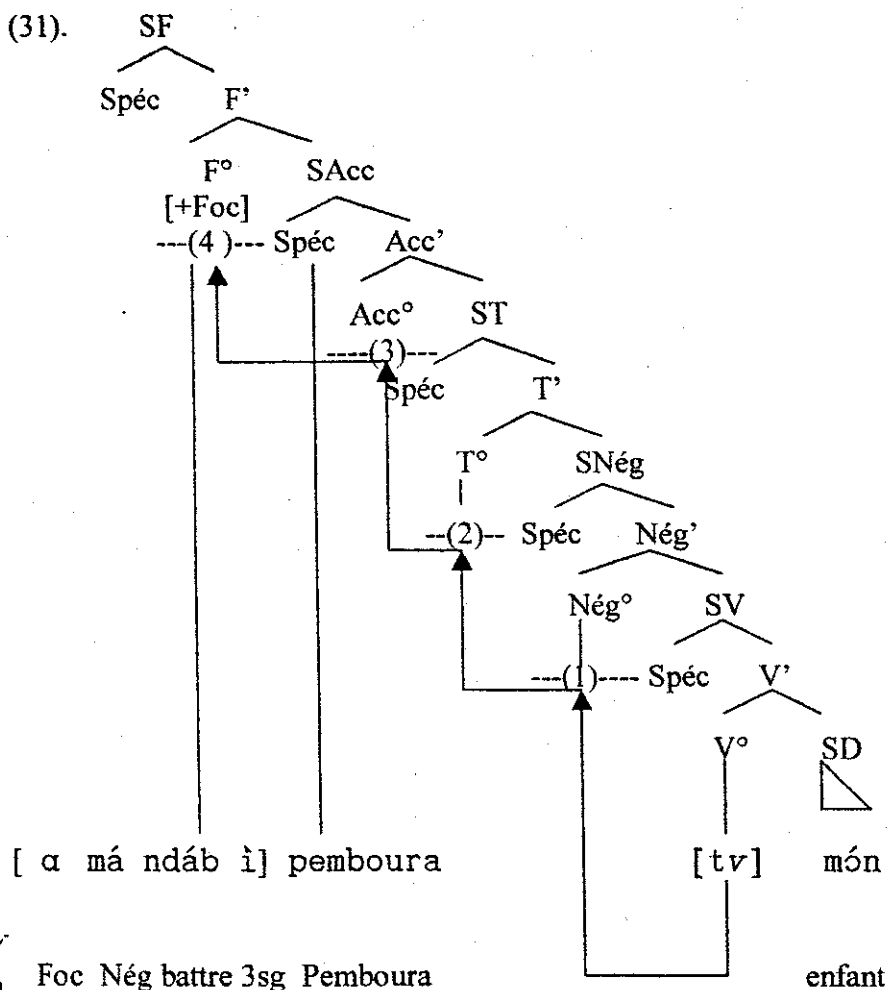
c. á táp ndáb ì pemboura món

Foc Nég battre 3sg Pemboura enfant

« Ce n'est pas Pemboura qui va battre l'enfant »

Dans les exemples en (30), (30a) exhibe un ordre Foc-S-V-O. Par contre, les exemples (30b&c) exhibent plutôt un ordre Foc-Nég-V-S-O (V-S-O). Comment expliquer l'alternance SVO et VSO attestée dans ces exemples? Si nous adoptons l'approche dérivationnelle, nous pouvons à priori estimer que nous avons ici une évidence *prima facie* du déplacement de tête-à-tête. Cela peut se traduire dans la dérivation en (31) ci-après qui rend aisément compte de l'ordre des mots en (30). Les étapes (1), (2), (3) et (4) décrivent le parcours du verbe de sa position de base vers sa cible de déplacement. Le verbe monte vers Nég° et forme le complexe [Nég+V°] qui monte à son tour vers T° pour donner [Nég+V°+T°]. Puis cet autre complexe se déplace vers Acc° puis vers Foc° tel qu'illustré en (31). Ce type de déplacement est comparable à ce que Radford (2004) appelle adjonction. Cette dérivation respecte scrupuleusement la condition de distance minimale (Attract Closest), étant donné que le déplacement décrit ici, procède de manière cyclique.

(31).



Foc Nég battre 3sg Pemboura

« Ce n'est ^{pas} Pemboura qui a battu l'enfant »

4.8 CONCLUSION

Au terme de ce parcours, le lecteur doit comprendre que l'approche adoptée ici refuse, de façon explicite, que le linguiste s'en tienne à des procédures classificatoires. Notre objectif a été d'appréhender la morphosyntaxe de la négation à travers les différentes diversités de formes qui illustrent cette opération en shupamem. La modélisation de ce phénomène (négation) nécessite une observation systématique et très complexe des computations linguistiques qui exhibent des propriétés discrètes et inductives. Cette complexité des données doit être prise en compte si nous voulons arriver à des solutions empiriques. L'objectif d'une telle démarche reste d'appréhender le langage à travers la diversité de formes et pour ce faire, de construire, à partir d'observations systématiques et minutieuses, un système métalinguistique de représentations qui permet de poser des problèmes et d'en donner des solutions raisonnées. De cette manière avons-nous analysé la distribution des morphèmes *tap*, *ma*, *mbefi*, *ndi?* et *fipi?* considérés comme les variantes du négateur en shupamem. Notre souci a été de rendre compte de l'ordre des constituants dans les constructions négatives. La négation par conséquent induit une représentation complexe. La démarche esquissée ici vise à partir de l'observation des constructions négatives pour arriver à systématiser des régularités et parvenir à l'axiomatisation d'un système de représentations qui ne peut être le simple décalque de notre intuition. Nous avons pu établir une relation de localité dans les constructions négatives, ainsi parlions-nous des constructions négatives complexes pour y examiner la configuration de l'ordre des mots. A l'adresse de ceux qui trouveraient ces efforts malaisés et tortueux, nous les renvoyons à cette remarque de Russell citée par Harary (1965)

Obviousness is always the enemy of correctness. Hence we invent some new and difficult symbolism, in which nothing seems obvious. Then set up certain rules for operating on these symbols, and the whole thing becomes mechanical.

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, il est question de l'analyse du déplacement des projections maximales et des relations qui lient les positions structurales dans les constructions interrogatives en shupamem. Il s'agit en principe de l'étude du mouvement des opérateurs traditionnellement appelés syntagmes *Qu*. Nous tenterons du point de vue technique d'une représentation linguistique d'expliquer le mécanisme de l'interrogation sous le prisme de la théorie minimaliste. Nous soutenons qu'il y a en shupamem deux types de mouvement *Qu* : (1) le mouvement visible du syntagme *Qu* et (2) la relation que Chomsky (1995) appelle le mouvement de trait [+*Q*] (feature movement) ou mouvement masqué du *SX-Qu*. Notre principal objectif dans ce travail est de dégager les propriétés observables de la langue telles que la formation et le déplacement des *SQus* ainsi que leur ordre linéaire, et des relations asymétriques qui font partie de la grammaire. Les relations d'ordre sont déterminées par la relation structurale de c-commande asymétrique entre les catégories lexicales, ce qui limite l'ensemble des représentations linguistiques et réduit l'ordre de base des constituants à un ordre constant *Spécifieur-Tête-Complément* (Kayne, 1994). L'opération syntaxique de fusion (Merge) qui projette une catégorie d'ordre supérieur est asymétrique en ce que seule l'une des deux catégories fusionnées projette une catégorie d'ordre supérieur. L'opération de déplacement de constituant sera aussi asymétrique en ce que seule la catégorie ciblée par le déplacement se projette, ce qui permet de réduire de manière significative la classe des configurations générée par la grammaire (Chomsky, 1995). Les schèmes minimalistes adoptés dans ce chapitre nous permettent de rendre compte de façon unifiée des propriétés morphosyntaxiques des constructions interrogatives qui ne l'ont pas encore été jusqu'à présent comme c'est le cas de la distribution des éléments *Qu* dans le Spéc-SC dominé par le syntagme de foyer pour parler comme Biloa (1992) ou Di Sciullo (1997a), Roeper et Keyser (1997) dans leur analyse des langues à morphologie concaténative comme le français ou l'anglais. L'analyse des propriétés et des principes qui régulent le mouvement des opérateurs nous permettra de cerner les différences dans la syntaxe des questions *Qu* à travers les langues naturelles. La notation indicée nous permettra également d'indiquer les catégories vides (trace : t) des éléments *Qu* déplacés ainsi que le cheminement parcouru au cours de la dérivation. Contrairement au modèle des principes et des paramètres, où les relations entre constituants sont établies par coïncidence, soit localement soit à distance, le minimalisme a

recours aux déplacements de constituants, ce qui peut apparaître comme plus simple mais qui se paie par une plus grande abstraction. Pollock (1997) présente trois types de déplacements s'effectuant de la gauche vers la droite et qui sont soumis à des conditions d'économie fonctionnelle. Nous verrons de plus que l'élément déclencheur de ces déplacements est la nécessité de vérifier des traits morphologiques. Les constituants déplacés laissent derrière eux une trace indiquant leur position d'origine.

5.1 LES PHRASES INTERROGATIVES

Le point de départ de cette section est un problème de syntaxe du shupamem contemporain, notamment l'analyse des phrases interrogatives *Qu*-in-situ et la question de savoir si la forme *Qu*-in-situ et la forme avec déplacement *Qu* représentent des variantes optionnelles. Pour parler un peu comme Adli, Aria (2004), nous nous demandons s'il y a des morphèmes intonatifs impliqués dans la syntaxe interrogative *shupamem*, le cas de *Qu*-in-situ. La notion du déplacement optionnel reste, surtout dans le modèle minimaliste (cf. Chomsky, 1995), un problème notoire. En raison du principe d'économie dérivationnelle (cf. Chomsky, 1993 :47) le modèle ne peut plus intégrer la possibilité du déplacement optionnel (c'est-à-dire non-obligatoire), ce qui mènerait sinon à une contradiction inhérente. Chomsky (1995 :145) reprend cette idée en ces termes : « *universal principles are less costly than language specific rules.* » Ainsi, on ne peut plus adéquatement rendre compte d'un certain type de phénoménologie grammaticale, comme par exemple les structures interrogatives des langues bantoues des grassfields en général et du shupamem en particulier. Singulièrement, nous croyons observer dès lors une certaine tendance à chercher des asymétries grammaticales entre la variante avec *Qu*-in-situ et la variante avec déplacement *Qu*, qui – et le problème est ici – ne peuvent pas être maintenues après un regard plus précis. Dans ce contexte, nous allons présenter des contre-arguments à propos de Cheng & Rooryck (2000) qui, précisément, rejettent l'idée de l'optionnalité syntaxique pour les interrogations dans une langue comme le français. Leur argument s'appuie, chose plutôt rare en syntaxe générative, sur le contour de l'intonation. Ainsi, bien que notre point de départ soit un problème de syntaxe, notre discussion doit se focaliser surtout sur les types de questions et l'analyse unifiée de leur représentation syntaxique. Ce qui nous amène à postuler la projection du Syntagme de l'interrogation (SInt) en syntaxe.

Les questions sont traditionnellement indiquées en shupamem par l'intonation montante à la fin de la phrase. En plus de l'intonation montante, on distingue une particule interrogative distincte ou l'allongement du dernier phonème du dernier mot de l'énoncé.

Nous présentons les deux procédés qui consistent soit en la position in situ de l'élément *Qu* soit en le déplacement de celui-ci grâce à la focalisation. Pour des raisons de simplicité, nous nous limiterons à l'étude des questions *Qu* et des questions polaires. Rappelons que les questions *Qu* renvoient aux questions qui font intervenir un élément *Qu* indépendant comme *qui, quoi, quel, lequel, quand, comment, pourquoi* etc. Les exemples en (1) illustrent ce type de question.

(1) a. món fí kχè è?
 enfant vendre quoi Int « Que vend l'enfant ? »

b. náá mbìʃè wuó è?
 mère demander qui Int « Qui est-ce que la mère demande ? »

a. [[sc qui] [12 Victoire connaît(-elle) ti]]

(1a&b) pris au shupamem montrent que l'opérateur est in situ contrairement à (1c) pris au français où celui-ci monte en début de la phrase. Les questions polaires (interrogation totale) par contre réfèrent à celles qui nécessitent une réponse par oui/non sous la forme en (2) dans la langue shupamem.

(2) a. Njikam n kút ndáp p è?
 Njikam prés construire maison *Qu* Int
 « Njikam construit-il la maison ? »

b. Njoya m fí ndòòbú ú è?
 Njoya prés vendre banane *Qu* Int
 « Njoya vend-il la banane ? »

c. Pemboura n tà? púm m è?
 Njoya prés chercher fontaine *Qu* Int
 « Pemboura cherche-t-elle la fontaine ? »

Ce type de question nécessite l'allongement de la dernière séquence du mot qu'il s'agisse de la consonne ou de la voyelle, puis de l'adjonction de l'interrogateur. L'ordre séquentiel des éléments dans les interrogatives est similaire à celui des phrases affirmatives.

5.2 LES TYPES DE QUESTIONS EN SHUPAMEM

On distingue quatre types de question, notamment les questions polaires, les questions écho, les questions alternatives, et les questions *Qu*. Cette subdivision est fondée sur la stratégie employée par chaque type de question et, à certains moments, sur les types de réponses escomptées.

5.2.1 Les questions polaires (neutres)

On les appelle ainsi parce qu'elles ne présupposent aucune réponse précise (affirmative ou négative). C'est une demande d'information qui se marque soit morphologiquement par un morphème distinct de question soit par l'allongement du dernier phonème du dernier mot. Quelle que soit la stratégie adoptée (allongement ou morphologie), le marqueur de la question est toujours en position finale de la phrase. Ces deux stratégies sont en distribution complémentaire, mais les conditions gouvernant cette distribution sont beaucoup plus phonologiques et syntaxiques telles que nous l'expliquerons plus loin. Commençons par l'analyse des conditionnements phonologiques sur les différentes formes d'allongement telles qu'évoquées plus haut.

5.2.2 Indication des questions polaires

L'allongement des segments finaux est la stratégie énormément exploitée pour indiquer les questions polaires. Le tableau ci-après résume les contextes phonologiques des segments en position finale de la phrase qui indiquent l'interrogation et comment ils s'allongent à cet effet. L'exemple en (3) prononcé avec une intonation interrogative et que nous traduisons en français sous la forme « *Nchare achète-t-il---X---* ? » sera exploité pour illustrer les contextes de l'allongement mis en cause dans ces types d'interrogation. *X* indique la position structurale du SD objet interrogé.

(3) *Nchare ngún ---X---* ?

Avant d'arriver au tableau résumant la configuration des différentes séquences pouvant s'allonger, présentons d'abord brièvement les consonnes et les voyelles prédictibles en position finale. Il s'agit de la classe des sons ci-après :

Nasale: /m, n, ŋ, ŋ/

Occlusives: /p, t, χ, h, ʔ/

Voyelles: /i, e, ε, ð, u, ə, a, o, ɔ, w/

Toutefois, il est à noter qu'il n'y a aucune restriction sur l'apparition des voyelles en finale de mot ou de la phrase, comme c'est le cas des consonnes où il y a au maximum quatre occurrences possibles. Les occlusives sont habituellement sourdes en finale. La configuration de ces segments allongés est résumée dans le tableau 4.1 ci-après.

De manière générale, le dernier phonème du dernier mot de l'énoncé s'allonge en finale, qu'il s'agisse d'une consonne ou d'une voyelle. Dans le cas des consonnes glottales, c'est la voyelle qui la précède qui s'allonge après elle. Nous n'entrerons pas dans les détails

de ce phénomène d'allongement phonologique, mais espérons revenir sur la question dans un article sur les *Assimilations phonologiques en shupamem* (à paraître dans JWAL)

(4) **Tableau 5.1** : Environnement phonologique des segments allongés dans les interrogatives.

Sons cibles	Exemple	Nchare achète-t-il ---X---
Nasales Finales :	mbúm « œufs » lón « pantalon » nʃíŋ « bouteille »	Nchare jún mbúm m' è? Nchare acheter œufs Qu Int Nchare jún lón n' è? Nchare acheter pantalon Qu Int Nchare jún nʃíŋ ŋ è? Nchare acheter bouteille Qu Int
Occlusives Finales (orales)	ndáp « maison » tét « marmite »	Nchare jún ndáp p' è? Nchare acheter maison Qu Int Nchare jún tét r' è? Nchare acheter marmite Qu Int
Glottales finales :	pú? « paquet » ngwó? « termites » tà? « escargots » lí? « poison » ʃú? « pilon »	Nchare jún pú? ú è? Nchare acheter paquet Qu Int Nchare jún ngwó? ó è? Nchare acheter termites Qu Int Nchare jún tà? à è? Nchare acheter escargots Qu Int Nchare jún lí? í è? Nchare acheter poison Qu Int Nchare jún ʃú? ú è? Nchare acheter pilon Qu Int
Voyelles finales :	aló « ardoise » lú « radio » nʒí « cloche » ndàlè « école »	Nchare jún aló ó è? Nchare acheter ardoise Qu Int Nchare jún lú ú è? Nchare acheter radio Qu Int Nchare jún nʒí í è? Nchare acheter cloche Qu Int Nchare jún ndàlè è è? Nchare acheter école Qu Int

Comme le montre le tableau, tous les sons en finale de mot ou de la phrase (que ce soit la voyelle ou la consonne) sont allongés pour marquer la forme interrogative en shupamem.

Cependant, lorsque la glottale est en finale, pour marquer l'interrogation, c'est la voyelle qui la précède qui s'allonge après cette glottale. Cette observation peut légèrement varier substantiellement en fonction des compétences linguistiques de chaque locuteur, par exemple, lorsque nous avons l'occlusive dentale alvéolaire sourde [t] en finale, celle-ci devient une vibrante roulée[r] comme illustré en (5)

(5) a. mgbì à nsú tét r è è?
 femme ma laver marmite *Qu Int°*
 « ma femme lave-t-elle la marmite ? »

b. pón má? kèt r è è?
 enfants jouer cartes *Qu Int°*
 « Les enfants jouent-ils aux cartes ? »

Nous venons ainsi de présenter les différents contextes de l'allongement du segment final de la phrase qui indique les questions polaires en shupamem. L'élément *Qu* reste pour cela in situ et le SD objet reste à sa position de base, c'est-à-dire après le verbe. Considérons à présent des questions interro-négatives que l'on considère comme des demandes de confirmation. Le verbe est précédé du marqueur de la négation et l'interrogateur vient à la fin de la phrase comme en (6) dans les constructions intransitives. C'est en fait la présence du négateur qui isole l'interrogateur « nè » à la fin de la phrase.

(6) a. món má ndì ì nè è ?
 enfant Nég dormir 3sg *Qu Int°* « l'enfant n'a-t-il pas dormi ? »

b. Njikam táp ntú ì nè è?
 Njikam Nég venir 3sg *Qu Int°* « Njikam ne vient-il pas ? »

Les exemples en (6) montrent que le négateur sélectionne « nè » comme le marqueur de la question, mais en réalité c'est la voyelle finale « è » suite à l'allongement de la séquence finale qui est l'interrogateur.

Cependant, dans les constructions employant des verbes transitifs directs, on peut avoir « nè » en finale ou l'allongement de la dernière syllabe comme marqueur de l'interrogation.

Ainsi en (7), on aura la distribution suivante :

(7) a. Nchare má nkúr í ndáp p è ?
 Nchare Nég construire 3sg maison *Qu Int°*
 « Nchare n'a-t-il pas construit la maison ? »

b. mfòn táp nkwó? í màtwà nè è ?
 roi Nég monter 3sg voiture *Qu Int°*
 « Le roi ne prend-il pas la voiture ? »

Si nous comparons (6) et (7), nous remarquons que les verbes intransitifs donnent une position argumentale vide qui héberge « n'è » l'élément *Qu*, tandis que les verbes transitifs ont une position argumentale occupée par un SD complément. Dans tous les cas, on retiendra de façon unifiée que l'interrogation en shupamem nécessite un élément *Qu* et l'interrogateur se place toujours après cet élément et à la fin de la phrase suite à la montée de toute la phrase interrogative vers le spécifieur de l'interrogateur.

Par contre, dans le cas de l'interrogation polaire (oui/non), l'élément *Qu* est /*Kaal*/. Ce type d'interrogation marque une demande de confirmation. Dans ce genre de construction interrogative, le locuteur/requérant s'attend à une réponse particulière, celle qui vérifie son hypothèse. On peut aussi appeler ce genre de question les questions d'évidence (*QuE*) marquées par le morphème /*kaal*/ suivi de l'interrogateur /*è*/ final. La réponse à ce genre de question peut être positive ou négative selon qu'il y a absence ou présence du négateur. Dans tous les cas, la réponse attendue est affirmative et marquée par /*?m*/ « oui » pour confirmer l'évidence de la proposition. Nous décrivons ici un exemple très simple. Supposons que Moluh, notre ami, ait une voiture qu'il a l'habitude de garer devant sa maison lorsqu'il rentre du travail dans l'après midi. Si arrivé chez lui, nous ne trouvons pas sa voiture, la question idéale à poser serait une question sous la forme en (8). Là, il y aura une évidence directe, l'absence de la voiture de Moluh implique qu'il n'est pas chez lui.

- (8) Moluh ndí? i má ndáp kàà è ?
 Moluh Nég 3sg à maison *QuE* Int°
 « Moluh n'est pas à la maison, n'est pas ? »

Réponse espérée : *?m* « oui » (il n'est pas à la maison)

Mais il peut arriver que Moluh soit chez lui pendant que sa voiture soit au garage pour être dépannée, dans ce cas la réponse envisageable sera /*?mhm*/ « non » (il n'est pas à la maison).

Par contre, si nous apercevons sa voiture devant sa maison, nous aurons l'exemple en (9) comme une question type (*QuE*). Dans ce cas, l'interrogation est à la forme affirmative.

- (9) Moluh (pá) má ndáp kàà è ?
 Moluh être à maison *QuE* Int°
 « Moluh est à la maison n'est pas ? »

Réponse espérée : *?m* « oui » (il est à la maison)

Là aussi, il y a une évidence directe que Moluh soit chez lui, la présence de sa voiture. Mais, on peut aussi avoir une situation où Moluh lui-même est absent de chez lui et que son

chauffeur ait ramené sa voiture. Dans ce cas, la réponse idéale sera *?mhm* ou *mbej*: « non ». (Il n'est pas à la maison). Les exemples additionnels en (10) prouvent en fait que les questions d'évidence sont de nature orientées vers une réponse attendue par le requérant selon qu'il emploie le négateur ou pas dans son énoncé.

(10) a. Pemboura pé ná málòrì kàà è ?

Pemboura P1 préparer riz *QuE* Int°

« Pemboura a préparé du riz, n'est-ce pas »

Réponse attendue : *?m* « oui » (elle a préparé du riz)

Réponse possible : *?mhm* « non » (elle n'a pas préparé du riz)

b. Pemboura pé má ná í málòrì kàà è ?

Pemboura P1 Nég préparer 3sg riz *QuE* Int°

« Pemboura n' a pas préparé du riz, n'est-ce pas »

Arrivé à ce point, on comprendra qu'il ne soit pas pertinent de continuer à dresser un inventaire exhaustif des phénomènes pris un à un. L'idée même d'exhaustivité est ici illusoire. Ce qui importe est la position de l'élément *Qu* et de l'interrogateur. L'ordre des mots dans la phrase est SVO dans ce type de construction interrogative. Cependant, toutes les phrases interrogatives sont dominées par le *Syntagme Interrogateur* dont le spécifieur héberge toute la phrase pour isoler l'interrogateur /è/, sa tête en position finale de la phrase.

5.2.3 Les questions rhétoriques (tag questions)

On les appelle ainsi parce qu'elles présupposent une réponse sous forme de phrase entière. Généralement, la réponse à une telle question est une affirmative qui confirme la véracité d'une assertion sur laquelle se fonde la question rhétorique. Par conséquent, le shupamem répond à ce genre de question par une affirmative *?m* « oui » indépendamment de la nature de la question (affirmative ou négative). Seulement, si la réponse n'est pas celle escomptée par le requérant, alors, une réponse négative est possible (*?mhm* « non »). Dans ce cas, le morphème /*jire*/ sera le marqueur de la question rhétorique.

(11) a. món pé jú pájú jírè è ?

enfant P1 manger nourriture *QuR* Int°

« l'enfant a-t-il mangé la nourriture là ? »

Réponse attendue: *?m* « oui » (il a mangé)

Réponse possible: *?mhm* « non » (il n'a pas mangé)

b. món pé má nzú í pájú jírè è ?

enfant P1 Nég manger 3sg nourriture *QuR* Int°

« l'enfant n'a-t-il pas mangé la nourriture là ? »

Réponse attendue: ?m « oui » (il a mangé »

Réponse possible: ?mhm « non » (il n'a pas mangé)

La question rhétorique (*QuR*) est dérivée du démonstratif /ji/ « cet ». C'est ainsi que la fusion de radical /jí-/ et du suffixe /-ré/ qui donne /jírè/ le marqueur de la question rhétorique. La remarque pertinente à faire ici est la polarité manifeste de la question rhétorique comme expliquée en (11). Elle se manifeste selon que l'on s'attend à une réponse affirmative ou négative. De cette manière, une question formée à partir de la négation nécessite une réponse négative, tandis que celle formée à base de l'affirmation présuppose une réponse positive.

5.2.4 Les questions alternatives

Il s'agit des questions qui offrent le choix entre deux réponses possibles. Le choix peut aller du syntagme nominal simple à la phrase tout entière liés tous par la conjonction de coordination /ké/ que nous traduisons en français par *ou*. Le principe de la formulation de ces questions reste le même tel que décrit plus haut. Considérons à présent les exemples en (12).

(12) a. Món ntwé jú kún ké málòrì ì è?

enfant F1 manger haricot ou riz *Qu Int°*

« L'enfant mangera-t-il le haricot ou du riz ? »

b. A kwát mévú ké bújì nɔ̀p m̀ è ?

Foc manger chien ou chat viande *Qu Int°*

« Est-ce le chien ou le chat qui a mangé la viande ? »

c. Victoire ná pájú ké í sú pàm m̀ è ?

Victoire Préparer nourriture ou 3sg laver sac *Qu Int°*

« Victoire prépare-t-elle la nourriture ou lave-t-elle le sac ? »

Comme nous pouvons le remarquer en (12), la construction des questions alternatives est quasi identique au type exposé dans la section précédente en ce qui concerne l'ordre des éléments dans la phrase, l'élément *Qu* précède l'interrogateur quelle que soit la position du verbe. Même après déplacement du verbe comme c'est le cas en (12b), cet ordre est respecté.

5.2.5 Les questions *Qu*(ou questions écho)

Les questions *Qu* sont celles qui nécessitent l'emploi de syntagme *Qu*. Nous n'avons pas jusqu'ici exposé les constructions interrogatives où l'opérateur se déplace ouvertement en syntaxe. Conformément à l'approche transformationnelle de la grammaire générative, il est souvent défendu que la forme logique soit représentée à un niveau séparé de la représentation

syntactique, et que le champ des SDs de quantification et les syntagmes *Qu* soient déterminés par le déplacement de tels syntagmes (cf. le déplacement des quantificateurs et des éléments *Qu*) comme c'est le cas en français et en anglais. Je propose dans cette section une approche du déplacement de l'élément *Qu* inspirée du minimalisme qui utilise (emploie) la projection du syntagme du focus qui déclenche ce mouvement. Avant d'y arriver, classons les différents éléments *Qu* en fonction de leurs catégories grammaticales et en fonction de leur distribution syntaxique. Cette classification est résumée dans les tableaux ci-après :

Tableau 5.2. Les éléments *Qu* et leurs catégories lexicales

Catégorie lexicale	Français	shupamem
Pronom	Qui	wuó
Prép+pronom	à qui	nè wuó
Spécifieur du nom	Quel/quelle	jíjà
Nom	Quoi	kχè
Adverbe (cause)	Pourquoi	mìngàkχè
Quantifieur	Combien	ísχè
Adverbe (temps)	Quand	fíʔnɛ
Adverbe (manière)	Comment	nè
Adverbe (lieu)	Où	jà

Tableau 5.3 Groupement des éléments *Qu* en fonction de leur distribution syntaxique.

	Français	Shupamem
Arguments	Qui Quoi Quel/quelle	wuó kχè jíjà
Adjoints référentiels	Quand Où Combien	fínè jà ísχè
Adjoints non référentiels	Comment Pourquoi	nè mìngàkχè

Ce que nous pouvons déduire de ces tableaux, est qu'en shupamem, l'interrogation qui nécessite l'usage de ces opérateurs utilise deux stratégies : soit l'élément *Qu* est in situ, dans ce cas l'ordre de la phrase sera S-V-O et l'allongement de la dernière syllabe est rendu

pertinent pour que soit attesté l'élément *Qu* et l'interrogateur. Soit l'élément *Qu* est déplacé, et dans ce cas l'on projette un syntagme du focus considéré comme le déclencheur du déplacement de l'élément *Qu* en shupamem. Nous reviendrons sur cet aspect de l'analyse un peu plus loin.

5.3 LA SYNTAXE DE L'INTERROGATION

Il est bien établi dans la littérature que le focus et la proéminence sont liés. Cependant, la nature de cette relation constitue encore une querelle de chapelle. Le postulat standard (Selkirk, 1984, 1995 ; Rochemont, 1986, 1998, entre autres) est que cette relation, connue aussi comme la projection du focus, est absolument une contrainte sur le plan syntaxique. Cette hypothèse est maintenue jusqu'à nos jours (Schwarzschild, 1999 ; Chapman, 1998 ; Kadmon, 2000). Dans cette section, nous présentons la syntaxe de l'interrogation en shupamem en exploitant le focus, en ce qui concerne le déplacement de l'élément *Qu*, pour rendre compte de la relation focus-proéminence dans les constructions interrogatives. Ainsi, présentons-nous ici l'algorithme de la projection focus qui inclut certaines contraintes liées à l'ordre séquentiel des éléments et la structure argumentale de la phrase interrogative. L'idée maîtresse d'une telle approche est que la position du focus dans la langue est sensible à la structure argumentale de la phrase. Par ailleurs, nous tenterons de rendre compte de façon unifiée de la position exacte de l'élément *Qu* et de l'interrogateur. Notre objectif est d'arriver à une solution argumentée des problèmes liés à formation des questions en général par la reconstruction des opérations dont la langue nous fournit l'empreinte par le biais des marqueurs de l'interrogation mis en cause.

5.3.1 L'interrogation intonative

Il s'agit de celle qui allonge le segment final de la phrase. Une analyse approfondie de cette construction montre qu'il y a déplacement de toute la phrase vers *Int°* pour vérifier le trait de l'interrogateur. En réalité le shupamem est une langue qui exhibe le syntagme de l'interrogation dans toutes les constructions interrogatives. Le phénomène de naufrage de proposition, plus connu en anglais sous l'étiquette de *pied-piping* sera exploité en langue shupamem pour l'analyse procédurale de la dérivation de l'interrogation. Si nous considérons les exemples en (13).

- (13) a. Nchare á ntwé kút ndáp p è?
 Nchare Accs FI construire maison *Qu* Int°
 « Nchare constuera-t-il la maison ? »
 b. Nchare á ntwé kút ndáp
 Nchare Accs FI construire maison
 « Nchare constuera la maison »

Quand nous observons les exemples en (13a&b), nous notons un parallélisme sur le plan structural. Ils appartiennent tous à la catégorie SC. Cependant nous distinguons différents types de C° (complémenteurs), suivant la nature de la proposition. C'est C° qui fait en sorte que (13a) diffère de (13b). C° en (13a) est [+Q] et est [-Q] en (13b). C'est donc le complémenteur lexical qui justifie l'allongement du segment final en shupamem pour ce qui est de l'interrogation par exemple. Il se pose alors deux problèmes à savoir (1) le problème de l'ordre des mots. Si les interrogatives ont pour tête un C° [+Q], comment expliquer la position finale de l'interrogateur en shupamem, compte tenu du paramètre tête-finale attribué à cette langue ? (2) le problème lié à la représentation syntaxique : comment représenter de manière adéquate les structures dont la tête est [+Q] ? Autrement dit quels outils logico-syntaxiques faut-il éventuellement se forger pour représenter de façon satisfaisante l'interrogation à C° [+Q] final ?

Commençons par la première réponse liée à l'ordre des mots. Nous disons à la suite de Nkemnji (1995 :163) que cet ordre implique la montée de toute la phrase complément de la tête du SC vers la position spécifieur de cette catégorie fonctionnelle *Sint* (*Syntagme de l'Interrogation*) à la deuxième étape de la dérivation tel qu'illustré en (18) plus bas. Nous savons que cette montée de la phrase à cette position offre une forme correcte à la surface où C° [+Q] est en finale de proposition. Cependant, le mouvement de la phrase ne s'arrête pas là, puisque nous avons le trait fort de *Int*° qu'il faut effacer, la phrase se déplace une deuxième fois vers le spécifieur de *Int*° et nous obtenons la forme correcte de (13a). Cette explication nous conduit donc à la seconde question, comment représenter cette dérivation somme toute complexe ? A ce niveau, nous disposons d'au moins deux approches pour répondre à cette question.

On peut adopter soit l'approche standard qui traite des traits [+Q] encodés dans C° pour les phrases interrogatives. Cela implique la structure en (14).

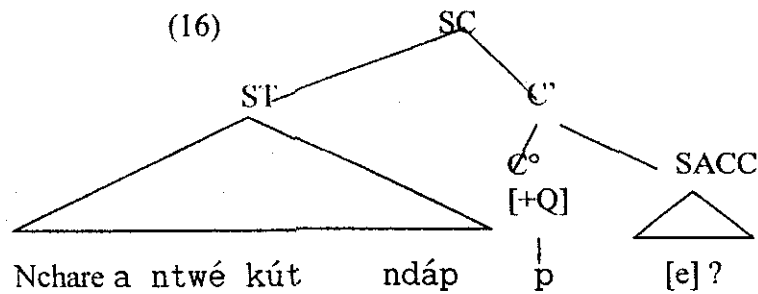
(14). [SC [+Q][ST]]

D'après l'approche standard, le trait [+Q] est généré dans C° et il y a déplacement de l'opérateur de l'interrogation au spécifieur du complémenteur étant donné le critère *Q* tel que formulé par Rizzi (1991) réinterprétant May (1985). Cette notion est aussi reprise par Sportiche (1993) sous la forme en (15)

(15) Critère *Q*

- (i) Une tête [+Q] doit être dans une relation Spéc/tête avec un SX [+Q]
- (ii) Un SX [+Q] doit être dans une relation Spéc/tête avec une tête [+Q]

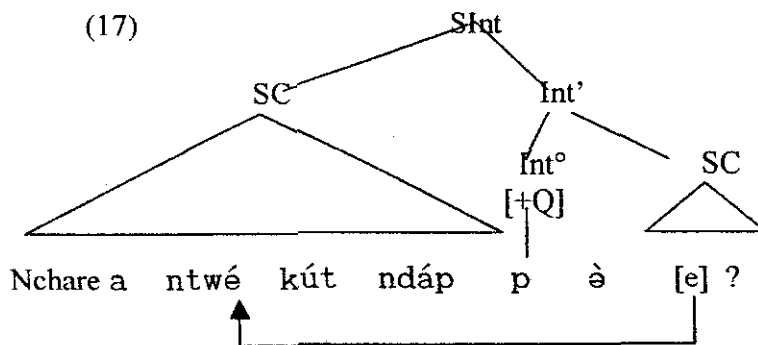
Si nous considérons qu'en shupamem comme en *Nweh* (Nkemnji, 1995 :164), le morphème [+Q] est en position finale de la phrase, cela implique que la phrase entière ST (complément de C) monte vers Spéc-SC. On obtient donc une structure schématique du type (16).



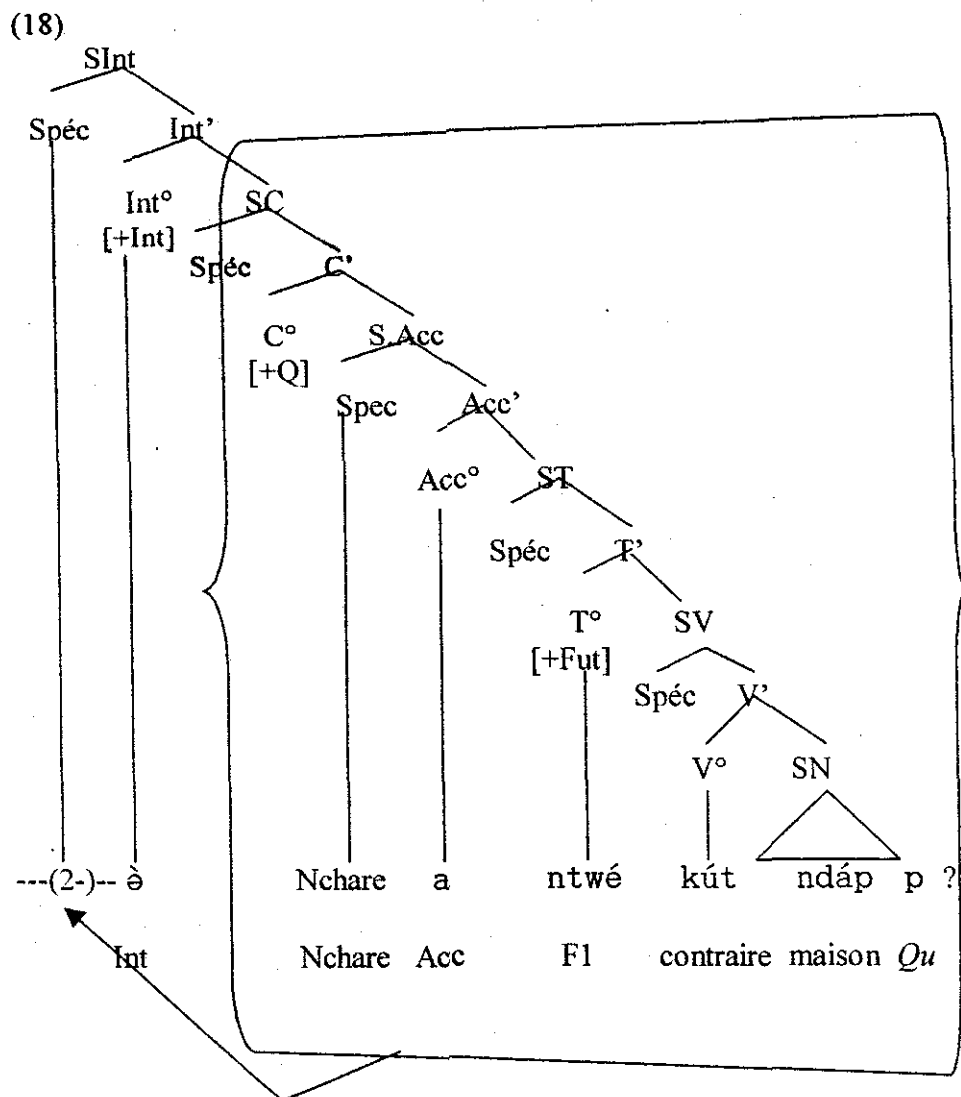
Nchare Acc FI Construire maison Qu

Cf.(14a) « Nchare construira-t-il la maison ? »

Cependant, SC doit également monter vers Spéc-SInt pour effacer le trait de l'interrogateur. Ce qui aboutit à la forme dérivée en (17) où /è/, l'interrogateur est en finale de la phrase.



Il faut noter au préalable que la structure grammaticale de la phrase (13a) peut être illustrée comme en (18).



En (18), l'interrogation se réalise en deux étapes, (1) l'allogement du phonème du mot en position finale, puis (2) le déplacement de toute la phrase dominée par SC vers le spécifieur du *SInt* sous forme de *pied-piping*. La flèche indique clairement ce mouvement de la phrase. C'est ce que nous appelons la dérivation procédurale de l'interrogation in-situ en shupamem.

Cette approche rend élégamment compte de l'ordre incontestable des mots dans les constructions interrogatives du type (13) où l'interrogateur est à la fin de l'énoncé. De même, elle offre une explication cohérente de l'absence du déplacement de l'élément *Qu* dans une langue dite *Qu*-in-situ comme le shupamem. L'absence d'un tel déplacement peut être probablement due au fait qu'il y a seulement une position d'opérateur disponible et que le complément de C est déplacé à cette position, ne laissant alors aucune position susceptible d'accueillir un élément *Qu* qui pourrait être adjoint à ce même endroit. Quoique cette approche semble attrayante, elle pose néanmoins un certain nombre de problèmes que nous

présenterons plus loin. Nous proposons une approche alternative plus à la mode et très proche des récents développements théoriques en grammaire générative (la théorie de la vérification).

Dans les interrogatives enchâssées (clivées), nous aurons un complémenteur lexical qui occupera C° et le marqueur de la question au même moment. Ce complémenteur se traduit par le morphème /jwo... nə / « que » ou /mi/. Ainsi, les exemples en (19) illustrent les interrogatives clivées en shupamem.

(19). a. Pemboura ríe mí á jú wuó ngwóm m è ?
 Pemboura dire que Foc manger qui plantain Qu Int°
 « Pemboura a dit que qui a mangé le plantain ? »

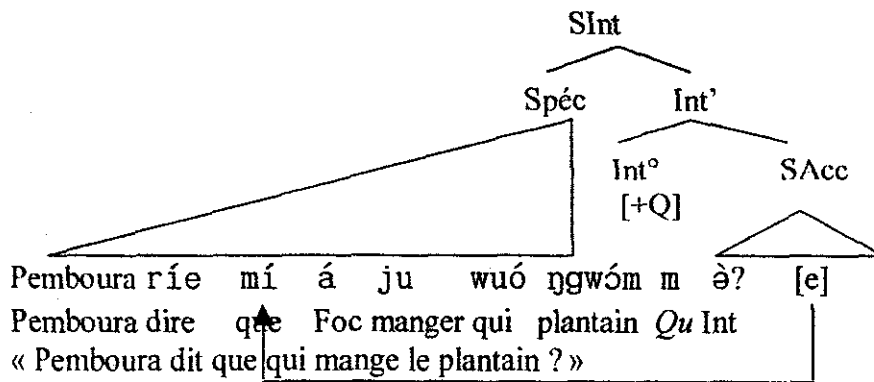
b. Pemboura a mbíjé mèjwó món mbí jú ngwóm m è ?
 Pemboura Accs demander si enfant perf manger plantain Qu Int°
 « Pemboura demande-elle si l'enfant a mangé le plantain ? »

Les exemples en (19) confirment les mêmes faits illustrés en (18), à la seule différence qu'ici, nous avons une interrogative complexe où la proposition principale (pemboura ríe mí / pemboura mbíché mí) enchâsse la subordonnée relative. Dans ce cas les morphèmes mí (que) et mèjwó (si) vont occuper la tête du complémenteur. De toute façon, toute la proposition interrogative monte vers le spécifieur du syntagme interrogateur en shupamem, c'est d'ailleurs ce qui explique la position finale de l'interrogateur en (19).

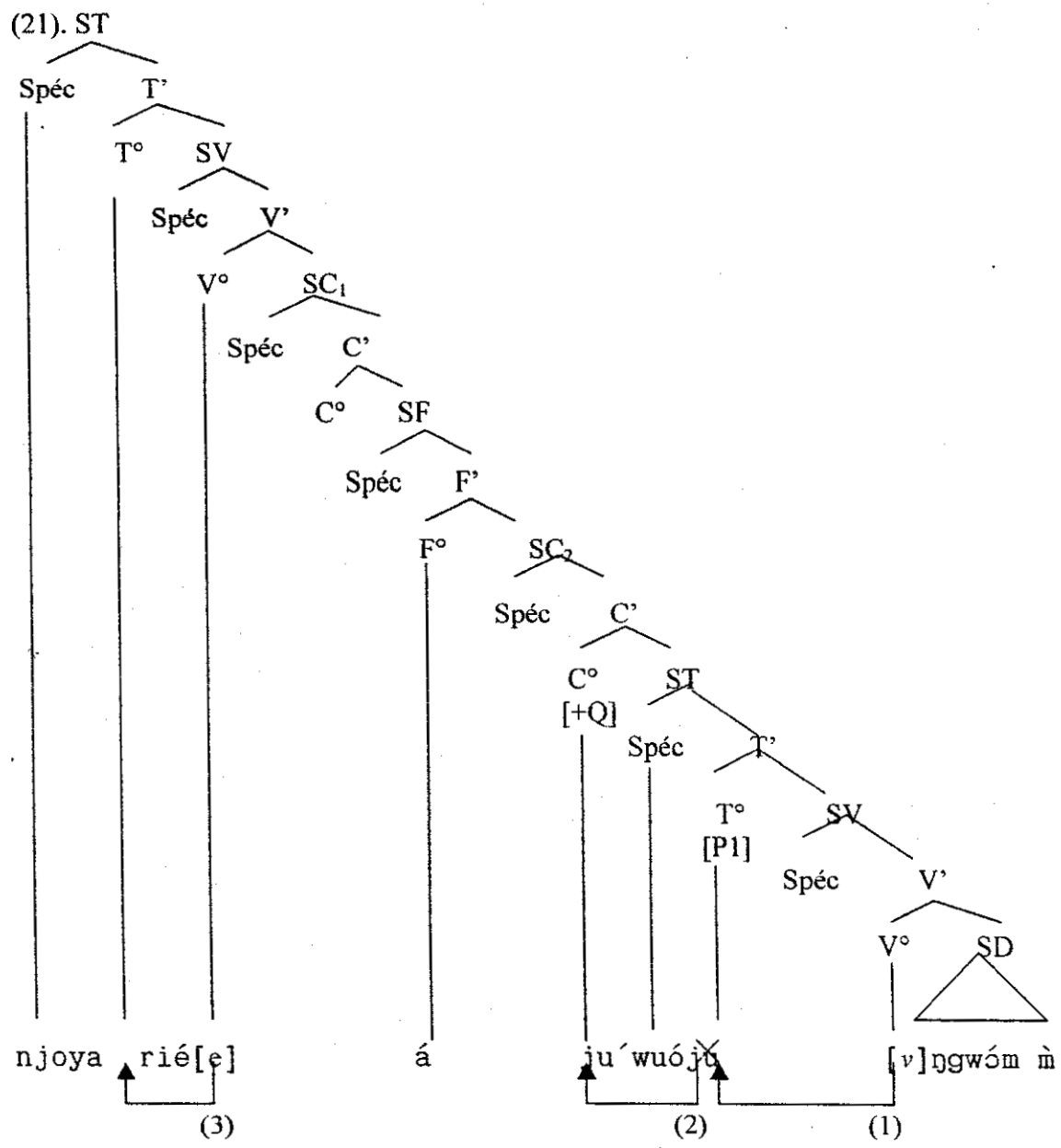
Nous savons que les facteurs syntaxiques comme le temps et l'aspect gouvernent les formes du complémenteur attestées en syntaxe. Cela implique que le morphème de l'interrogation ne se comporte pas simplement comme un trait du complémenteur, mais comme un morphème syntaxique indépendant (autonome)

A cause de ces problèmes conceptuels, nous adoptons une approche différente, celle dite du complémenteur éclaté réadaptée de Nkemnji (1995). Sous cet angle, la phrase (19a) sera dérivée de la manière suivante en (20).

(20)



D'après l'hypothèse du complémenteur éclaté, le morphème de l'interrogation sera traité comme une tête à part entière appelée Interrogateur (Int°). Considérant la théorie X-Barre, Int° projette une $SInt$ qui domine toute la phrase interrogative. Int° porte le trait [+Q] qui gouverne toute la phrase. De cette manière, pour avoir l'ordre escompté en (18a&b) à cause du critère-Q, le complément de Int° dominé par SAcc se déplace vers $Spéc-SInt$, laissant ainsi la tête de l'interrogation (Int°) à la fin de la phrase comme en (19). Ainsi dans la représentation en (19) le ST déplacé vers le spécifieur de $SInt$ peut être représenté sous la forme en (20) ci-après. Cette structure est incomplète, étant donnée que la phrase interrogative nécessite la projection de $SInt$. Le verbe de la subordonnée se déplace de manière cyclique vers C° comme l'atteste (1) et (2) dans la structure. De même, celui de la principale vérifie ses traits de temps via un déplacement de V° vers T° comme illustré en (3) de la structure (21)



Njoya dire Foc manger qui plantain *Qu*

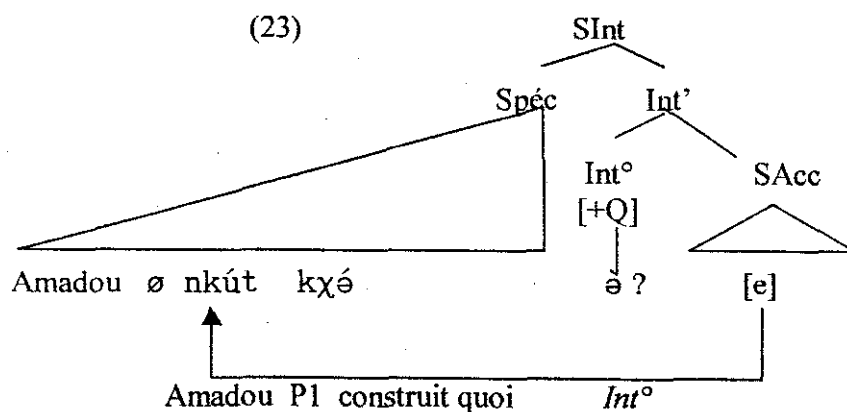
« Pemboura dit que qui a mangé le plantain ? »

En d'autres termes, nous disons que le complément de *Int°* doit être adjoit à son spécifieur pour que nous ayont l'interrogateur en position finale, ce qui nous fait croire que le shupamem est fondamentalement une langue *Qu* in situ. Cette analyse peut s'étendre aux constructions plus complexes comme les clivées et les interrogatives relativisées. Prenons par exemple une structure comme (22b) qui est une interrogative clivée :

(22) a. Amadou kùt kχè è?
 Amadou construire quoi *Int*
 « Amadou a construit qui ? »

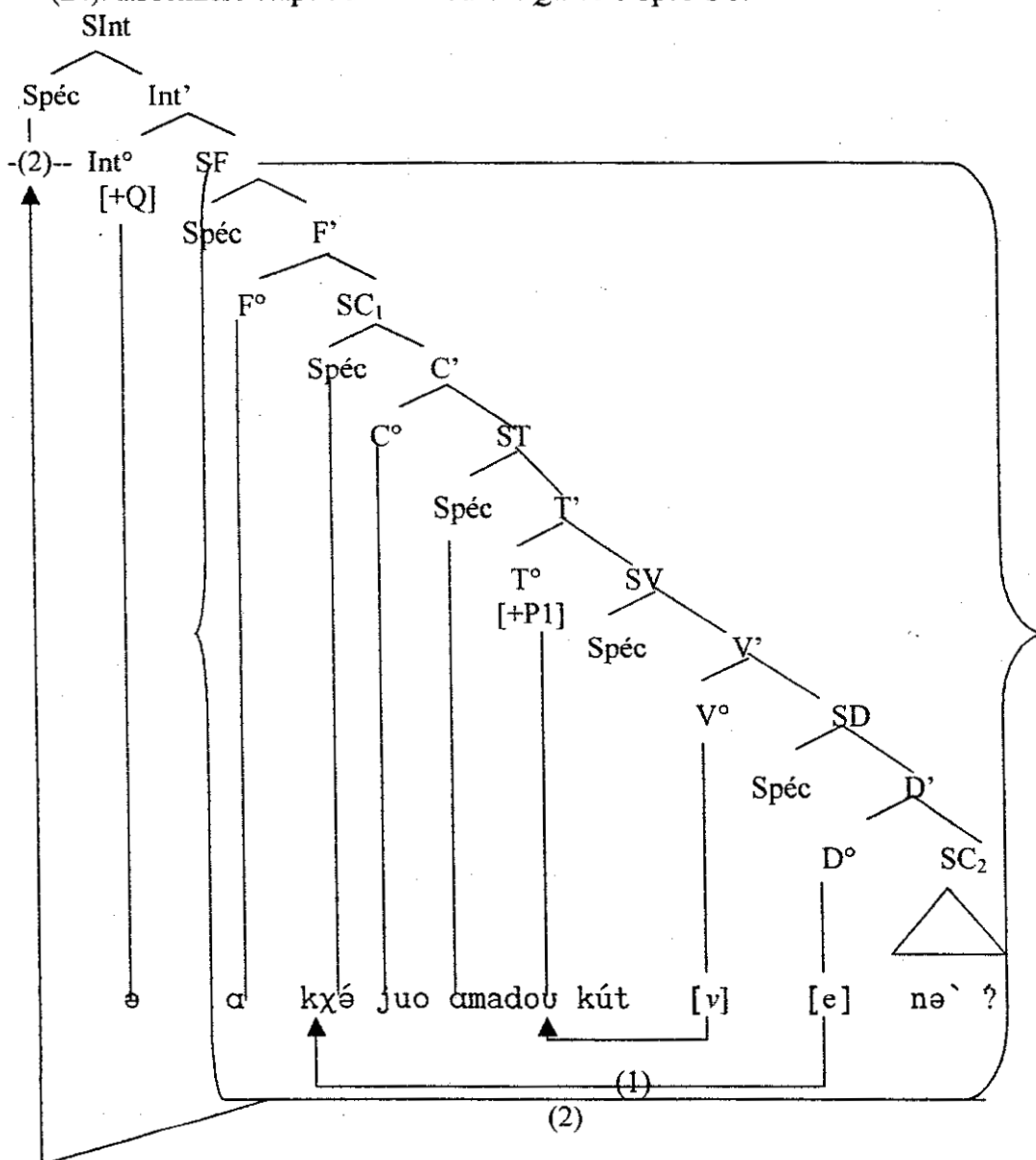
b. A kχè juó Amadou kùt nè è?
 Foc quoi quel Amadou construire que2 *Int*
 « C'est quoi que Amadou a construit ? »

En comparant (22a) à (22b), nous constatons que (22a) a un élément *Qu* in situ et que (22b) a une structure dans laquelle l'élément *Qu* monte vers Spéc-SC après introduction du focus. Dans tous les cas, *SInt* domine toute la phrase interrogative. De cette manière, (22a) aura la dérivation suivante en (23).



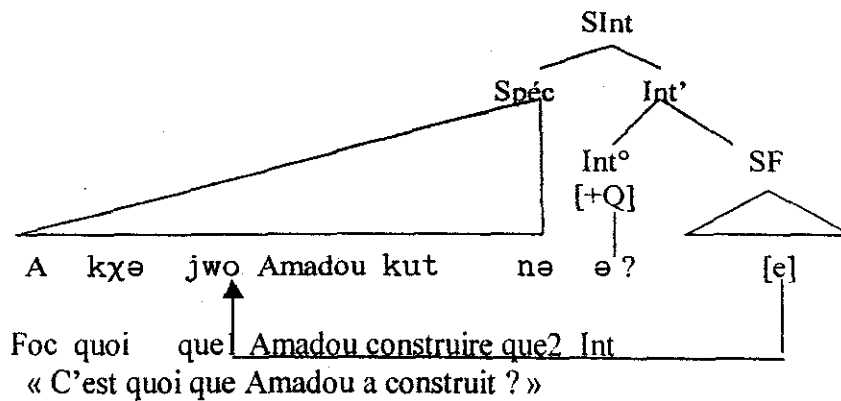
« Qu'est ce que Amadou construit ? »

Par contre, la dérivation de (22b) nécessite deux instances de déplacement, le déplacement de l'élément *Qu* vers Spéc-SC dominé par le syntagme du foyer pour parler comme Biloa(1992). Ainsi (22b) aura la dérivation suivante en (24).

(24). a. Première étape : montée du SX-*Qu* vers Spéc-SC.

L'interrogateur / ə / est positionné sous *Int*[°] en (24a), le SD complément monte vers Spéc-SC₁ et le verbe vers T[°]. L'ordre escompté n'est pas encore correct. Ce qui nous amène à l'étape 2 de la dérivation de (21b) nécessitant la montée de toute la phrase dominée par le SF vers Spéc-SInt. D'où la structure en (24b).

(24b) Deuxième étape



Nous reviendrons plus en détail sur les clivées dans les sections suivantes afin de produire une solution argumentée des complexifications de telles structures. L'essentiel est de remarquer que la projection de *SInt* règle un certain nombre de problèmes liés à la représentation syntaxique des interrogatives²¹.

4.3.2 Analyse unifiée des questions polaires et des questions *Qu* (ou rhétoriques)

L'analyse proposée ici soutient l'idée que les questions polaires (oui/non) sont dominées par l'interrogateur *Int°* qui projette *SInt* dont son spécifieur attire le complément vers lui. La question ici est celle de savoir si les questions *Qu* peuvent être traitées de la même façon. Nous pensons qu'une telle approche peut indubitablement s'étendre aux questions *Qu*. Nous tenterons dans cette section de défendre l'hypothèse suivant laquelle les questions *Qu* sont analogues aux questions polaires dans leur configuration syntaxique. Disons que les questions *Qu* sont aussi dominées par *Int°* et que le trait [+Q] ne peut attirer l'élément-*Qu* que si le focus est introduit dans la phrase interrogative. Dans ce cas, nous aurons deux situations possibles à savoir : (1) L'élément *Qu* monte vers Spéc-SC lorsque *C°* est occupé par un complémenteur lexical, (2) le verbe monte vers *C°* lorsque celui-ci est vide, dans ce cas le mouvement de l'opérateur est bloqué. Cette analyse est analogue à la description des constructions négatives en Nweh (voir Nkemnji, 1995) où le morphème de la négation est discontinu comme c'est le cas en français. Dans ce cas, la particule de la négation se place toujours à la fin de la phrase comme en (25) :

²¹ Rappelons que dans ce travail, quoique nous ayons un syntagme d'accord en shupamen, nous utilisons concurrentement ST ou SAcc sans que cela ne change en rien le fond de l'analyse, c'est pour des besoins de l'économie de l'espace que nous employons ST pour simplifier les structures arboréelles, nous n'utilisons SAcc que lorsque l'accord est pertinent dans l'analyse.

(25).a. Njikem a ke te ʃia ŋkap anbo aтем ejua bo
 Njikem Accs P2 Nég₁ donner argent à Atem hier Nég₂
 «Njikem n'a pas donné l'argent à Atem hier. »

b. Njikem a ke te ase pfela akendoŋ bo
 Njikem Accs P2 Nég₁ Asp manger plantains Nég₂
 « Njikem n'a pas mangé le plantain hier »

Nkemnji (1995 :113-114) montre élégamment à travers les exemples (25a&b) que nous reprenons ici, qu'il y a *pied- piping* du complément du syntagme de la négation vers son spécifieur. Des faits similaires sont attestés dans Tamanji (1998) et Nchare (2003). De telles configurations sont analogues à configuration de la phrase interrogative shupamem que nous traitons ici.

5.3.2.1 La structure syntaxique des constructions *Qu*

Les langues du monde sont traditionnellement classées en trois groupes en fonction de la stratégie de la formation des questions *Qu* : (1) Les langues à *Qu* déplacé, qui autorisent le déplacement de l'opérateur de sa position de base vers une position A-barre. Le français et l'anglais se rangent dans cette classe, quoiqu'on ait des situations où le syntagme *Qu* peut rester in situ. (2) Les langues à élément *Qu* in situ dans lesquelles le syntagme *Qu* occupe sa position de base. Les langues comme le chinois, le coréen ou le japonais tombent dans cette classe. Les exemples en (25) illustrent la position in situ de l'élément *Qu* en chinois. Ces exemples sont pris à Aoun et Li (1991 :170-173)

(25) a. Ta xiang zhidao shei mai sheme ?
 il (se)demande qui acheter quoi
 « il se demande qui achète quoi ? »

b. Meige ren dou maile shenme
 chacun tous acheter quoi
 « Qu'est ce que chacun a acheté ? »

Miyagawa (1998), Beck et Kim (1996) cités par Pesetsky (2004 : 84) analysent le japonais et le coréen comme des langues *Qu* -in -situ telles qu'illustrées en (23) et (24).

(23) *Qu* in situ (japonais)
 John ga mani o katta no ?
 Jean Nom quoi Acc acheter *Qu*
 « Qu'est ce que Jean a acheté ? »

(24) *Qu* in situ (coréen)
 Suna ka muo sul sass ni ?
 Suna Nom quoi Acc acheter *Qu*
 « Qu'est-ce que Suna a acheté ? »

On dira de C° dans ces langues qu'il est incapable d'attirer l'élément *Qu* vers Spéc-SC.

Enfin (3) les langues qui autorisent les deux options. Le shupamem est une langue intéressante en ce qui concerne la richesse de procédures différentes dont elle dispose pour former les questions. Contrairement aux langues asiatiques comme le chinois et le japonais où le mot *Qu* se trouve toujours in-situ, l'élément *Qu* peut être soit in situ ou déplacé selon les cas comme illustré en (25).

(25) a. Njikam nʒú kχé? è ?
 Njikam manger quoi *Int*
 « Que mange Njikam ? »

b. A kχé juó njikam nʒú nè è ?
 Foc quoi que₁ Njikam mange que₂ *Int*
 « Que mange Njikam ? »

c. A njú wuó kχé è ?
 Foc manger qui quoi *Int*
 « Qui mange quoi ? »

d. A kχé juó wuó njú nè è ?
 Foc quoi que₁ qui manger que₂ *Int*
 « C'est quoi que qui mange ? »

Les données en (25) donnent les configurations des constructions *Qu* en shupamem. En (25a), l'élément *Qu* « kχé » est in situ après le verbe, tandis qu'en (25b) il est antéposé et vient après le focus, ce qui justifie élégamment son déplacement Vers Spéc-SC. (25c) par contre exhibe la montée du verbe dans C°, alors que (25d) explique une sorte de question multiple, dans ce cas, seul le syntagme *Qu* est autorisé à se déplacer vers Spéc-SC et le verbe ainsi que le SD sujet restent à leur position de base. Ce qui nous frappe est la variation séquentielle dans l'ordre des mots dans les constructions interrogatives. La question que nous nous posons est celle de savoir si les différentes constructions interrogatives en shupamem sont-elles véritablement optionnelles. Ce qui nous amène à rendre compte de cette variation ainsi qu'il suit :

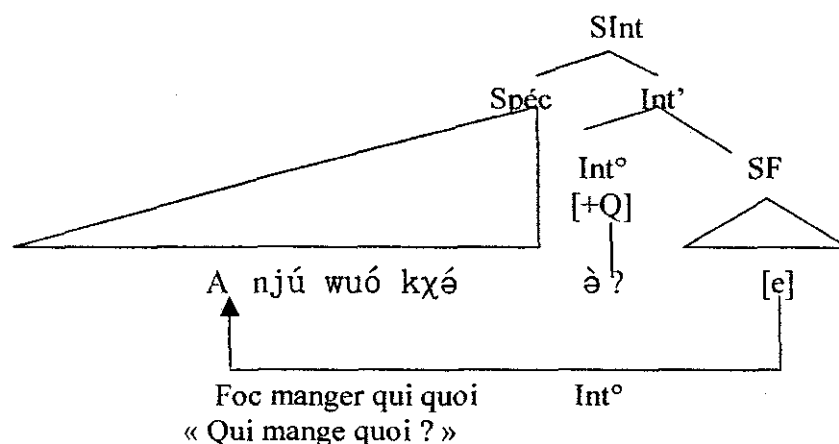
- (i) Focus-SX-ST-Int°
- (ii) Focus-SX.*Qu*-ST-Int° (lorsque *Qu* est déplacé)
- (iii) Focus-verbe-SX.*Qu*-SD-Int° (objet) lorsque le verbe monte dans C°
- (iv) Focus-SX.*Qu*-SC₁-ST-SC₂. Int° pour les questions relativisées ou clivées comme illustré en (25b&d).

Notons toutefois que la question in-situ appartient au registre familier (et/ou parlé), la question antéposée au registre soutenu (et/ou écrit). Des auteurs comme Chang (1997), Cheng

& Rooryck (2000) et Vergnaud & Zubizarreta (2001) postulent que les questions in-situ sont employées dans des contextes fortement présupposés, alors que les questions antéposées sont utilisées dans les contextes non présupposés.

La question que nous nous posons est celle de savoir si les questions in-situ sont plus « économiques » (dans le sens du principe d'économie du programme minimaliste de Chomsky, 1993, 1995, 1999 voir plus loin)) que les questions antéposées. Ceci puisque dans les questions antéposées, le mot *Qu* se déplace dans la syntaxe visible, alors que dans les questions in-situ, le mot *Qu* ne se déplace pas dans la syntaxe visible (nous supposons qu'il se déplace de façon furtive en LF). Par conséquent, nous estimons que les questions *Qu* sont dominées par *Int*^o. Compte tenu de la force des traits [+Q] (cf. Chomsky : 1992), le syntagme *Qu* doit monter vers le Spéc-SInt. Ce mouvement de l'élément *Qu* est indépendant du processus qui affecte toute la phrase interrogative. L'interrogation aura lieu grâce au déplacement de tout le complément de *Int*^o au Spéc-SInt. De cette manière, une phrase comme (25a) aura la structure illustrée en (26) ci après.

(26)



Nous avons vu plus haut qu'il y a une interaction phonologique entre le type de son que nous avons à la fin de la phrase et le morphème de l'interrogation, une telle interaction phonologique implique que la tête *Int*^o est strictement adjacente au segment final de la phrase ou à un niveau de la dérivation antérieur à la forme phonétique. L'ordre de surface prouve qu'il y a effectivement cette extra position et adjonction du complément de *Int*^o vers son spécifieur. Ce qui prouve que *Int*^o a des traits forts qui déclenchent le déplacement du complément de *Int*^o. Si cette analyse va dans est juste, toute chose étant égale par ailleurs, on peut conclure ici que le mouvement des Catégories Fonctionnelles se justifie élégamment par la nécessité de vérifier certains traits. Cependant, il faut rappeler que le shupamem exhibe une certaine restriction en ce qui concerne le déplacement de l'élément *Qu* vers Spéc-SC. Seuls

les arguments peuvent être déplacés ou focalisés. Ainsi les exemples en (27) sont proscrits dans la langue.

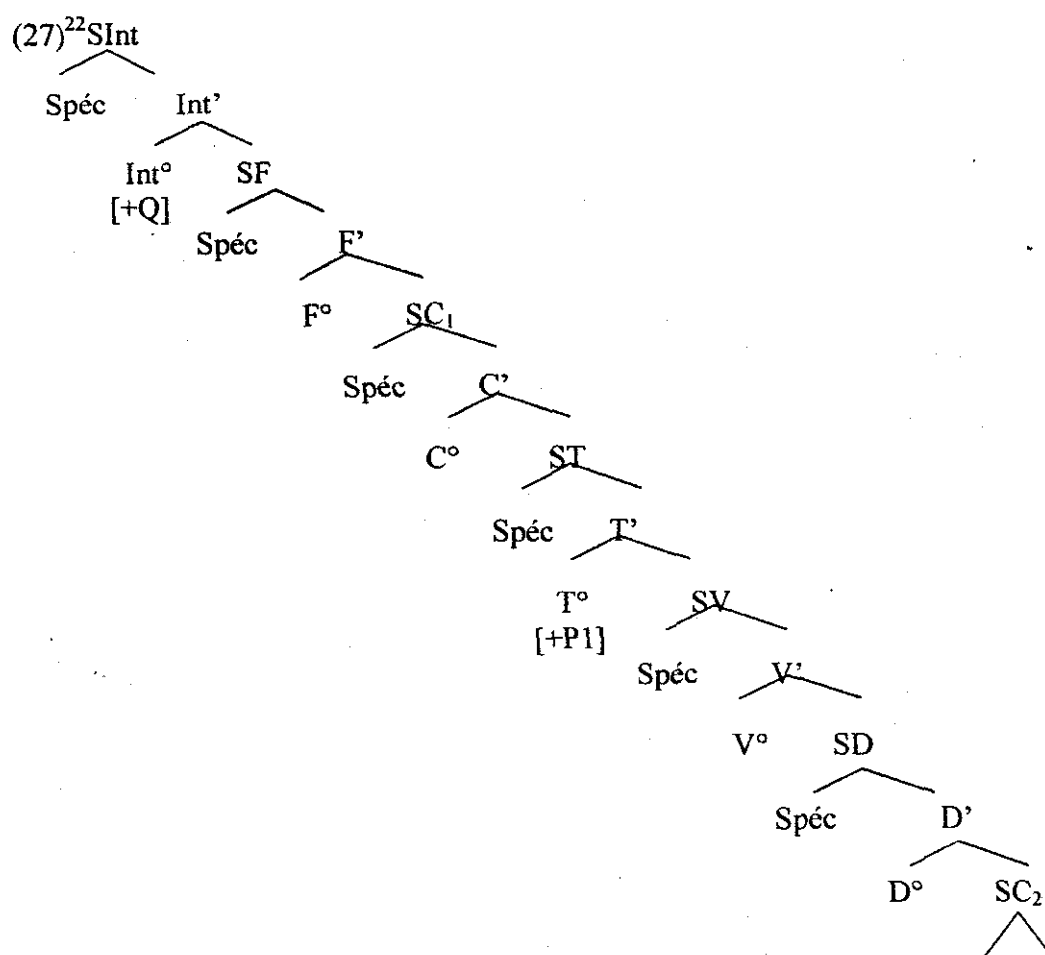
(27).a.*A fí?néjuó mfòn ngwèn nè è?

Foc quand que₁ roi partir que₂ Int
« C'est quand que le roi part ? »

b.*A já juó mfòn ngwèn nè è?

Foc où que₁ roi partir que₂ Int
« C'est où que le roi part ? »

Il en est de même pour /nè/ et /mèngàkχè/ qui signifient respectivement « *comment* » et « *pourquoi* ». Leur déplacement implique systématiquement l'agrammaticalité de la phrase. Seuls les arguments sont autorisés à être déplacés dans les constructions *Qu*. Considérant les observations faites en (i-iv), nous pouvons conclure que le focus a un trait fort qui déclenche le déplacement de l'élément *Qu* pour parler à la Chomsky (1995). Compte tenu de ces faits, la forme canonique des constructions *Qu* en shupamem sera celle illustrée en (27). Dans cette structure, suite à la projection du Syntagme du Focus, *SX-Qu* monte vers le spécifieur du complément et toute la phrase dominée par SF, complément de *Int*^o monte à son tour vers son spécifieur pour enfin donner l'ordre de surface escompté.



Cette analyse est contraire à l'esprit de la théorie de l'adjonction qui autorise l'adjonction multiple ou le spécifieur multiple comme établie par Biloa (2001 :152). Cela est aussi soutenu par Rudin (1998) qui estime que le polonais ou le serbo croate admettent l'adjonction multiple des *SX-Qu* à ST. L'hypothèse des questions multiples est aussi défendue par Pesetsky (2004) qui propose une configuration de spécifieur multiple au complémentateur pour héberger plusieurs éléments *Qu* déplacés vers ces positions comme c'est le cas en anglais.

5.3.2.2 La vérification des traits [+Q]

Dans le cadre du programme minimaliste, une opération syntaxique comme par exemple le mouvement *Qu* doit être motivée suivant des contraintes strictes. Une partie de ces contraintes est formulée en termes de vérification des traits. Dans une question *Qu*, Un trait [+Q] se trouve dans la position Spéc-C°. Ce trait est non interprétable et doit être éliminé pour

²² Boscovic (2004 : communication personnelle) a approuvé cette idée de du syntagme de complémentateur éclaté en shupamem, étant donné que cet élément est un morphème discontinu dans la langue. Cette configuration est aussi analogue à la représentation du négateur en Nweh (Nkemnji, 1995) et même du bafut analysé par Tamanji (1998) et le yemba par Nchare (2003).

devenir interprétable en sorte que la dérivation converge. Dans une question antéposée, le trait [+Q] non interprétable doit être vérifié par le déplacement dans la syntaxe visible du mot *Qu* vers Spéc- SC. Cette vérification élimine le trait non interprétable. Par contre, dans une question in-situ, le trait non interprétable n'exige pas le déplacement visible du mot *Qu*. On suppose que soit le mot *Qu* se déplace vers Spéc-SC de façon furtive en LF pour vérifier le trait [+Q], soit qu'il y a relation d'accord entre le trait [+Q] dans SC et le mot *Qu* in-situ, et que la relation permet de vérifier le trait [+Q]. Deux principes d'économie jouant un rôle important dans la dérivation d'une phrase sont « last resort » (dernier recours) et « least effort » (moindre effort). Selon le premier principe, une opération est légitime seulement si elle est nécessaire dans la convergence de la dérivation (c'est-à-dire si la numération contient des traits qui doivent être vérifiés). Le second principe requiert qu'une opération soit appliquée de façon la plus économique. Dans cette logique, fusionner est plus économique que déplacer. L'opération de déplacement est posée en deux parties : Accord (agree) qui vérifie et élimine les traits non interprétables, et fusionner qui est contenu dans l'opération déplacer.

Dans le cadre de l'étude du shupamem, la nécessité de vérifier les traits forts encodés dans le Spéc-SInt dans toutes les interrogatives est à l'origine du déplacement des syntagmes *Qu* ou des CFs. De cette manière, le déplacement de l'élément *Qu* se laisse décrire par une en de termes minimalistes de la théorie de la vérification : un syntagme *Qu* se déplace pour effacer un trait [+Q] de la tête fonctionnelle Int^o. Les effets de cette vérification s'appliquent entre D-structure et S-structure. L'originalité du déplacement *Qu* en shupamem réside dans la projection du *SInt* dont le spécifieur attire le complément (SF) vers lui sous forme de naufrage de proposition comme illustré en (28). Cependant notons que seule la projection du SF déclenche le déplacement du syntagme *Qu*.

(28).A kxə juo wuo kwat nə ə?

Foc quoi que₁ qui manger que₂ Int

« C'est quoi que qui mange ? »

(28) est une double interrogation où le locuteur s'interroge à propos de deux arguments (le sujet et l'objet) La dérivation de cette phrase doit se faire de manière réglée, c'est à dire par étape. De cette manière, (28) aura la dérivation illustrée en (29).

(29). a. Avant la dérivation

wuo kwat kχ ə ə?

Qui mange quoi *Int* ?

b. Etape 1

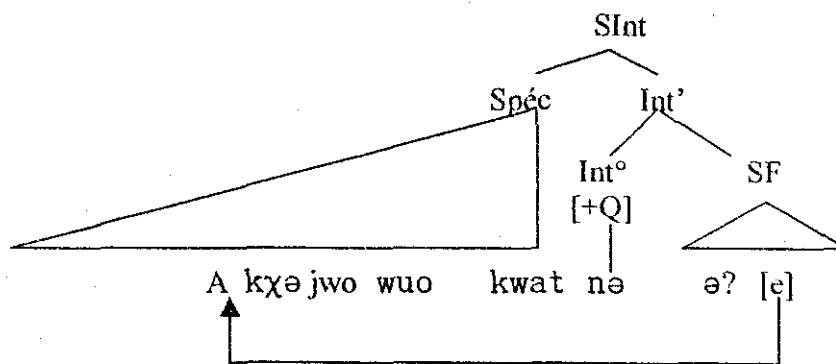
Il y a introduction du focus qui domine SC dont le spécifieur attire l'élément *Qu* de la manière suivante :

A kχə juo wuo kwat [ə] nə?

Foc quoi que₁ qui manger ---- que₂

c. Etape 3

Il y a projection de *Int*^o qui domine toute la phrase qui monte à son tour vers son spécifieur de la manière suivante :



d. La forme phonétique de (28)

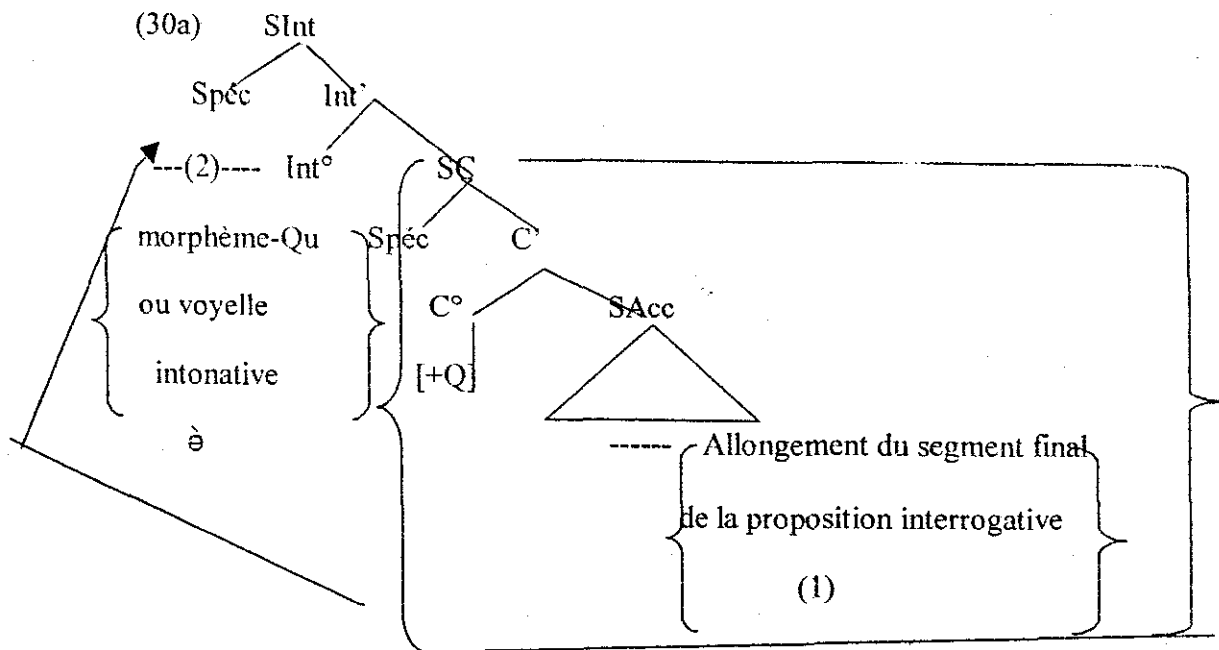
A kχə juo wuo kwat nə ə?

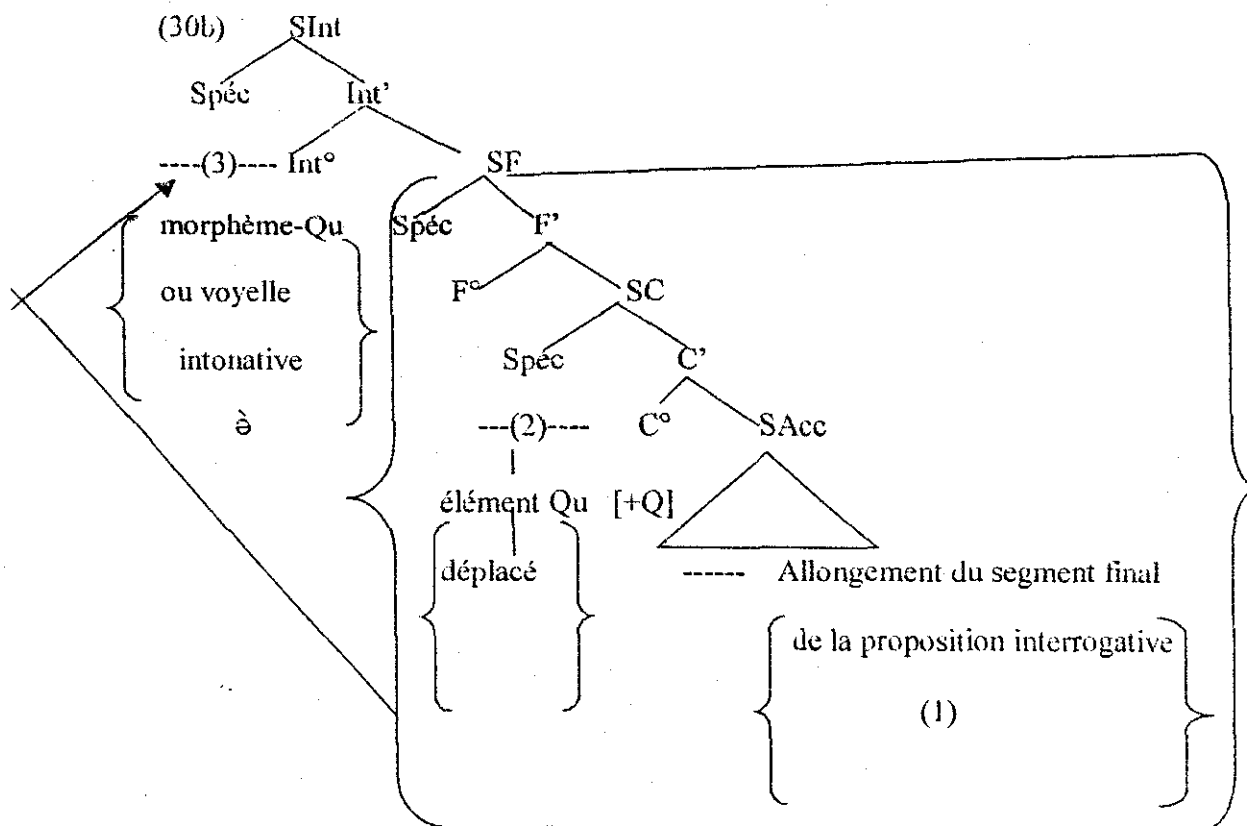
Foc quoi que₁ qui manger que₂ *Int*

« c'est quoi que qui a mangé »

Si cette hypothèse est correcte, bien que son explication soit complexe, il est évident que le déplacement de l'élément *Qu* implique une communication entre ses traits d'une part avec Spéc-SC, et d'autre part avec ceux de *Int*^o qui déclenche la montée de toute la phrase vers son spécifieur. Par conséquent, on dira d'un tel déplacement qu'il est la manifestation en syntaxe visible de la computation universelle de *Attire F* avec $F=Q$. *Attirer Q* intègre dans sa formulation des principes d'économie universelle, notamment le principe du dernier recours, le principe d'avarice et de distance minimale. La dérivation ainsi décrite en (28) ne viole pas le principe de distance minimale en ce sens que le mouvement de l'élément *Qu* se fait en fonction de la cible de proximité. Dans une telle relation, la cible la plus proche pour $kχə=$ quoi est Spéc-SC tandis que celle de SF est Spéc-SInt. Toutes ces cibles de déplacement sont dans une relation de C-commande asymétrique. Ce qui nous intéresse dans cette section est l'assignation et la vérification des traits [+Q] en shupamem. Dans toutes les constructions interrogatives, le syntagme interrogatif est attesté en shupamem, qu'il s'agisse de l'élément

Qu in situ ou déplacé, le morphème *Qu* est inséré dans la numération et nécessaire, étant donné qu'il efface le trait [+Q] en C°. Rappelons que c'est la valeur de [+Q] qui donne à la projection maximale de C le statut de la proposition interrogative, contrairement à [-Q] qui lui assigne le statut de la proposition déclarative (cf. Pollock, 1998 : 188). Ainsi, au niveau de la syntaxe visible des phrases interrogatives, après la fusion du morphème intonatif *Qu* et la vérification de celui-ci en C°, on obtient les formes canoniques en (30) illustrant l'interrogative in-situ et l'interrogative avec déplacement de l'élément *Qu* :





Les schémas (30a&b) illustrent élégamment les étapes d'une dérivation d'une construction interrogative en shupamem. En (30a), l'interrogation consiste en (1) l'allongement du segment final de la proposition interrogative où l'élément *Qu* reste in-situ et, (2) le déplacement de toute cette proposition dominée par SC vers le spécifieur du syntagme de l'interrogation qui justifie ce que nous appelons *pied- piping*. En (30b), en plus de l'allongement du segment final de la proposition interrogative, il y existe (2) un déplacement de l'élément *Qu* vers le spécifieur du syntagme du complément et, toute la proposition interrogative dominée dans ce cas par le syntagme du focus se déplace (3) vers le spécifieur du syntagme de l'interrogation sous forme de *pied- piping* tel qu'illustré en (30b).

La théorie de la vérification a pour conséquence le déplacement d'un syntagme *Qu* vers la position de spécifieur de la Catégorie Fonctionnelle appropriée. Rappelons conformément à Chomsky (1995) que l'opération *Déplacer Qu* est la forme que prend en syntaxe visible la computation *Attirer-F* où F est défini par les traits morphologiques interprétables de question en shupamem. Cette opération vise le(s) seul(s) trait(s) *Qu* soumis à interprétation. Mais les contraintes pesant sur la lexicalisation induisent le déplacement de (l'ensemble des traits de) *Qu*. Il existe aussi une formulation purement locale du déplacement de *Qu*, en ce sens que le déplacement se fait dans une relation *Spécifieur-tête-complément*. Toutefois, l'expression *Qu* laisse toujours derrière elle sa trace qu'elle c-commande.

Au regard de ce qui précède, on constate que la montée des expressions *Qu* ou du complément de *Int*^o est une variante du déplacement A-barre. Une position de spécifieur peut être occupée soit par un argument soit par un adjectif. L'avantage d'une telle approche de l'interrogation en shupamem est qu'elle semble très proche des travaux récents développés dans le cadre du programme minimaliste (Chomsky, 1995). L'idée centrale étant que le mouvement d'une projection maximale SX se réalise toujours vers une position de spécifieur et que le site d'atterrissage pour ces syntagmes déplacés est très sélectif (Sportiche, 1990 ; Beghelli et Stowell, 1994)). De cette manière, le SD sujet monte vers Spéc-SAcc ; le SX-*Qu* vers Spéc-SC, et SF vers Spéc-*Int* tel qu'expliqué dans cette section.

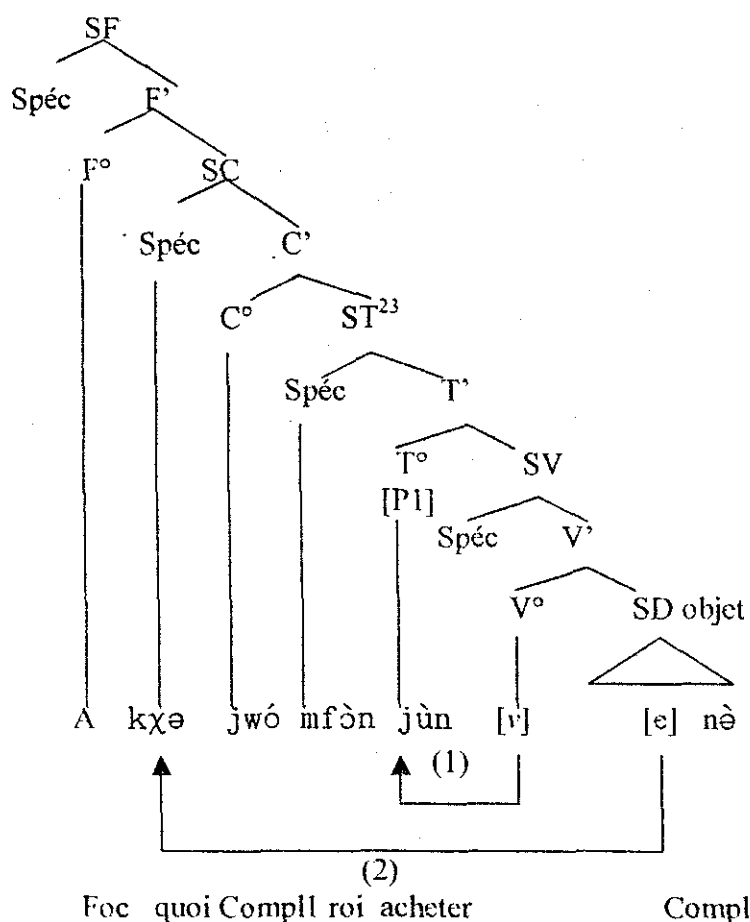
5.4 LE MOUVEMENT *Qu* ET LE SOUS JACENCE

5.4.1 Les constituants de la phrase interrogative

Toutes les catégories sont projetées selon le schéma X-barre. La tête verbale projette le SV. La position complément de V abrite l'argument interne (SX-*Qu*). Le SD sujet occupe Spéc-SV avant de se déplacer plus haut ; cette analyse est connue comme l'hypothèse du sujet interne à SV (VP internal subject hypothesis : cf. Sportiche (1988), Koopman & Sportiche (1991) entre autres) Cette hypothèse permet par exemple à Sportiche de rendre compte de la distribution du quantifieur flottant « tous » en français dans *Tous les enfants ont bu du lait* vs *les enfants ont tous bu du lait*. SV incarne une prédication nue, au sein de laquelle sont générés les arguments du verbe et sont assignés les rôles thêta. L'itinéraire parcouru par l'élément déplacé est indiqué au moyen de la catégorie vide ou trace *t* et de la notation indicée. En shupamem, le focus est l'élément qui déclenche le déplacement du syntagme *Qu*, ensuite cet élément sélectionne le complémenteur discontinu /juó...nè/. Ainsi, une phrase comme (31) aura la structure en (32)

- (31). A kxé juó fòn jún nè è ?
 Foc quoi que₁ roi acheter que₂ Int
 « C'est quoi que le roi a acheté ? »

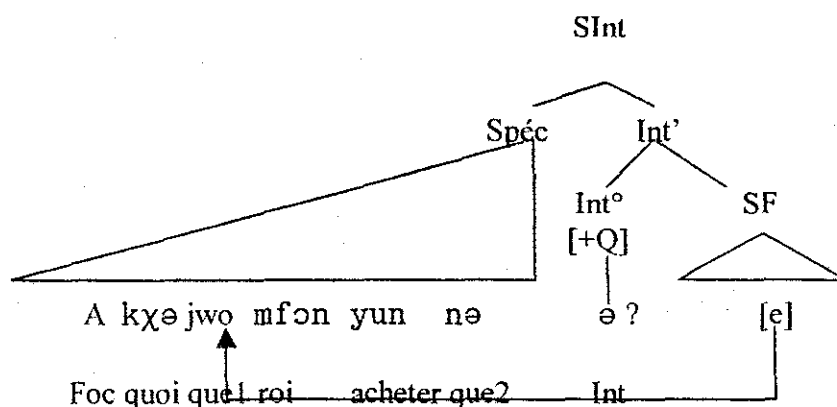
(32).a. Etape 1 : montée de l'opérateur vers Spéc-SC.



La flexion verbale (I=Inflexion) projette son propre syntagme ST. La tête C° introduit une proposition subordonnée ou une question. Spéc-SC est le site d'atterrissage pour les syntagmes interrogatifs (qui, quoi etc). La tête C°, lorsqu'elle est occupée par jwó (glosé par *que* qu'on appelle traditionnellement la conjonction de subordination), l'élément *Qu* (kχə glosé par *quoi*) occupe le spécifieur de SC, [Spéc-SC]

(32b) . Projection de Int° et déplacement de SF vers son spécifieur tel qu'illustré ci –après où SF efface le trait fort de l'interrogation via une relation locale spécifieur-complément à la Kayne (1994).

²³ ST est employé ici pour des besoins de simplicité, en réalité le mouvement du verbe continue jusqu'à Acc° en shupamem. Nous devons avoir SAcc pour héberger le sujet qui porte le cas nominatif.



5.4.2 Les contraintes sur le déplacement *Qu*

Nous prenons comme point de départ de cette section *On Wh Movement* de Chomsky (1977). Dans cet article Chomsky unifie sous l'étiquette « Wh » un nombre important de règles qui étaient auparavant considérées comme des règles séparées. Il donne les propriétés suivantes de la règle du mouvement *Qu* :

(32) a. Le mouvement *Qu* laisse une trace.

b. Le mouvement *Qu* se produit vers la position du Complémenteur, pluriel appelé SC.

c. Le mouvement *Qu* implique la cyclicité.

d. Le mouvement *Qu* respecte la condition de la sous-jacence.

e. L'élément *Qu* est déplacé à une position où il c-commande sa trace (la position qui n'est pas très proche de sa position de base).

f. Le mouvement *Qu* obéit à la contrainte de la préservation de la structure syntaxique (Structure Preservation constraint).²⁴

Lorsque le déplacement est mal réalisé, par exemple quand l'élément *Qu* n'est pas accessible à son antécédent (sa trace), surtout quand il est séparé de celui-ci par une barrière, alors la phrase interrogative sera agrammaticale. Les premières formulations des contraintes sur l'opération de mouvement sont exprimées en termes d'îlots hors desquels l'extraction est impossible. Ross (1967) remarque à juste titre qu'un syntagme ne peut être déplacé hors du SN complexe ou d'une interrogative indirecte. Ces constituants sont donc les îlots pour le

²⁴ Ian Roberts (1997 :35) estime que cette contrainte stipule que : les projections maximales ne peuvent se déplacer que vers les positions de spécifieur et, les têtes quant à elles, ne peuvent se déplacer que vers les positions de tête. De cette manière, les éléments *Qu* déplacés atterrissent-ils au spécifieur du syntagme du complémenteur.

mouvement du syntagme interrogatif en shupamem. Pour illustrer ces faits, prenons les exemples en (33) suivants :

(33) a. á kχè pòkét màtwà juó Njoya riè mí nchare jún nè è ?
 Foc quelle belle voiture C₁ Njoya dire que Nchare acheter C₂ Int
 « C'est quelle belle voiture que Njoya dit que Nchare a achetée ? »

b.* á kχè juò Njoya rié mí nchare jún pòkét màtwà nè è ?
 Foc quelle C₁ Njoya dire que Nchare acheter belle voiture C₂ Int
 « C'est quelle belle voiture que Njoya dit que Nchare a achetée ? »

L'extraction de l'élément *Qu* est bloquée en (33b) pour deux raisons : (1) l'extraction de l'interrogateur *jwo* laisse en chômage une partie du SD objet et, (2) la contrainte de la sousjacence est violée en ce sens que, l'interrogateur est déplacé au delà du complémenteur *mi*. Cette contrainte de Chomsky (1973) peut être reprise sous la forme en (34)

(34) La contrainte de la sousjacence
Un déplacement ne peut franchir plus d'une barrière.

De cette manière, SN, ST et SC seront des barrières pour le mouvement dans les constructions interrogatives relativisées. Cependant, si nous devons rendre compte de la grammaticalité de (33a) quoique plus d'un complémenteur soient franchis, nous dirons que le déplacement du SD interrogatif *kχe poket matwa* est cyclique. Le SD objet monte d'abord vers le spécifieur de la subordonnée où il laisse sa trace avant d'atterrir au spécifieur de la proposition principale. La contrainte de sousjacence est respectée puisque Spéc-SC₂ sert de pont à l'expression interrogative et permet de sortir de la proposition enchâssée (une seule barrière est donc franchie à chaque étape).

Par contre, quand le mouvement est effectué d'une seule traite (en une étape) comme c'est le cas en (33b), la sousjacence est violée, entraînant l'agrammaticalité de la phrase. Cette observation nous amène à arguer que les opérations de déplacement *Qu* s'appliquent cycliquement, dans les limites d'un domaine syntaxique précis (cycle SC en (33a)). Le mouvement procède par cycles successifs, et les cycles sont parcourus de bas en haut : une fois que le cycle supérieur est atteint, le cycle inférieur devient inaccessible. De plus, la position Spéc-SC₂ est de fait, déjà occupée (par la trace du premier syntagme interrogatif déplacé) et n'est donc plus disponible pour accueillir un autre élément en déplacement (le deuxième interrogatif).

Entre les exemples (33a&b), on observe un contraste. (33b) est inacceptable, en effet dans (33b) et non dans (33a), une contrainte supplémentaire a été violée : *Attract Closest* (

attraction de l'homologue le plus proche), qui englobe les contraintes de localité qui règlent le déplacement des syntagmes *Qu*.

Par conséquent, nous avons exploité plusieurs mécanismes dans les constructions interrogatives en shupamem, le mouvement standard (le déplacement de l'élément *Qu* et de la proposition interrogative), le mouvement des traits dans l'interrogation in situ. Ces dérivations impliquent une certaine condition de localité comme *l'attraction vs déplacement* que Ochi (1999) distingue véritablement. De cette manière, nous dirons que l'attraction est employée lorsque l'élément *Qu* reste à sa position de base tandis que le déplacement est utilisé lorsqu'il est appelé à effacer un trait [+Q] dans les constructions avec focus. L'attraction est responsable de certains effets de la minimalité relativisée tandis que le déplacement implique les cycles et les traces. Les traits [+Q] sont donc ceux qui sont associés au champ de C^0 et les traits *Qu*, ceux relatifs aux éléments *Qu*.

5.4.3 La spécificité du Shupamem

L'analyse de Huang (1982) nous amène à la spécificité du shupamem. Le shupamem diffère d'autres langues comme l'anglais et le chinois à plusieurs égards.

Considérons les questions *Qu* suivantes (dans lesquelles le mot *Qu* est respectivement l'objet direct non animé et un adjectif).

(35).a. ú tá? kxè è ?
 2sg chercher quoi Int
 « Tu cherches quoi ? »

 b. A kxé juó ú tá? né è?
 Foc quoi que 2sg chercher que Int ?
 « Qu'est ce que tu cherches ? »

Les exemples en (35) nous montrent divers aspects remarquables du shupamem : (1) Le shupamem se trouve pour ainsi dire dans une position intermédiaire entre l'anglais et le chinois, le mot *Qu* peut se trouver in-situ ou antéposé comme en (35). Ainsi l'équivalent anglais (35a) ne peut avoir qu'un sens écho (You want what ?). Selon les grammaires traditionnelles et certains linguistes (cf. Boscovic, 1998 ; Cheng & Rooryck, 2000), l'élément *Qu* est obligatoirement antéposé dans les questions *Qu* à longue distance même comme il peut par moment rester in-situ dans certains cas. Le shupamem distingue une construction clivée obligatoire en ce qui concerne l'élément *Qu* antéposé où le focus attire ce dernier, la projection du *SInt* est très pertinente en shupamem pour rendre élégamment compte de l'ordre séquentiel des éléments dans la phrase interrogative.

La notion de la présupposition rend partiellement compte de cet état de chose, pour Chang (1997), Cheng & Rooryck (2000) les questions in-situ dans lesquelles le mot *Qu* est

précédé par un quantifieur universel ou une négation peuvent seulement avoir un sens écho comme on le constate en (36) :

(36).a. Ngú pón táné wuó?

Tous enfants accueillir qui

« Qui est-ce que tous les enfants ont accueilli ? »

b. Pón má tán í pó wuó ?

Enfant Nég accueillir 3pl à qui

« Qui est-ce que les enfants n'ont pas accueilli ? »

En général, un mot *Qu* in-situ est souvent précédé par un quantifieur qui ne permet qu'une réponse unique et non une réponse de liste. Dans ce cas, nous dirons que l'alternance entre la construction *Qu* in situ et *Qu* déplacé n'est pas un phénomène aussi fortuit. Dans les constructions *Qu* in-situ, l'intension de celui qui pose la question est d'avoir de son interlocuteur une réponse polaire (oui/non), elles ont ainsi le sens d'une demande de précision. Par contre, les constructions *Qu*-déplacé sont des demandes d'informations plus amples, où l'interlocuteur qui pose la question cherche à avoir une certaine précision sur l'identité, l'individualité de celui qui a agit ou celui qui a subi l'action dans un procès. D'où la projection du syntagme du focus qui concentre son attention sur un aspect de la phrase.

5.4 CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre a été de proposer une analyse unifiée de la syntaxe de l'interrogation en shupamem. Nous avons adopté l'hypothèse du complément éclaté telle que définie par Nkemnji (1995 :171) avec une légère modification pour tenir compte des particularités idiosyncrasiques de notre corpus. Cette approche rend élégamment compte de certains phénomènes complexes liés à la formation des questions en shupamem. Nous soutenons que les phrases interrogatives quelles que soient leurs natures, sont dominées par *Int*^o qui projette *SInt*. Cette tête se comporte comme un opérateur dont le complément est la phrase entière dominée par SF. SF monte en dernier ressort vers le spécifieur de *Int*^o pour effacer le trait [+Q] de l'interrogation. Ce qui isole le morphème de l'interrogation en position finale de la phrase. Si ces conclusions sont légitimes, il est évident que leur extension à l'analyse des phénomènes similaires dans d'autres langues, est de nature à rendre possible la réorganisation partielle de certains principes antérieurs élaborés dans le cadre du minimalisme modulo les succès descriptifs qu'autorise d'ores et déjà l'approche dérivationnelle adoptée ici. Son élégance conceptuelle permettra une forte incitation à le développer par l'extension de sa couverture empirique et son raffinement. Bien que certains problèmes n'ont pas tous été résolus ici, nous pensons qu'ils ne remettent pas en question l'approche présentée ici, mais la place plutôt en position de renforcer sa capacité de fournir des réponses empiriquement motivées, techniquement précises, formalisables sinon formalisées et conceptuellement adéquates de l'ordre séquentiel des éléments dans l'énoncé. Nous soutenons l'existence des déplacements du constituant entier ou des CFs des têtes quelconques ; de cette manière le mouvement SX ou CF se fera dans une relation strictement locale Spéc- Tête. L'évidence d'une telle hypothèse provient de plusieurs sources qui incluent le principe de distance minimale et la typologie des constructions *Qu* exposées dans ce chapitre. Une telle orientation constitue une contribution non négligeable à la résolution du dilemme que posaient les constructions *Qu* dans la langue shupamem. Un dilemme dont la solution élimine la variation et les complexifications futiles des constructions de même nature dans les langues bantoues grassfields en général. Nous soutenons par conséquent que le déplacement des constituants est rendu indispensable par le besoin de rendre compte des structures observées à la FP. C'est ainsi que le mouvement se fera dans une relation strictement locale Spéc- tête. Nous pouvons résumer la différence entre les règles phonétiques entre le shupamem et l'anglais en ce qui concerne les constructions *Qu* ainsi qu'il suit en (37) et (38) :

(37) Règle de prononciation (Epel) (Anglais)

a. La première instance du déplacement du syntagme de l'interrogation vers [Spéc-SC] est visible, en ce sens que *Qu* est prononcé dans sa nouvelle position et non dans ses positions de trace.

b. Les instances secondaires du déplacement *Qu* vers [Spéc-SC] est visible, en ce sens que *Qu* est prononcé dans sa position de trace et non dans sa nouvelle position d'atterrissage (position cible).

(38)– Règle de prononciation (shupamem)

Tout mouvement du syntagme *Qu* vers [Spéc-SC] est visible en ce sens que *Qu* est prononcé dans sa position cible du déplacement et non dans ses positions de traces.

Ces règles de prononciation conservent l'idée fondamentale de structures syntaxiques comportant traces et catégories vides d'après Chomsky (1995), une évidence *prima facie* des opérations de déplacement visible en shupamem. La théorie de la vérification repose sur une opération d'effacement de traits ininterprétables, notamment du verbe ou de la question. Elle donne par conséquent une riche portée empirique à la condition de la pleine interprétation qui pèse sur la FL. Cependant, la complexité des faits et des arguments requis pour trancher entre diverses approches décrites ici va bien au-delà de ce que cette introduction peut offrir. Ces questions sont toutefois d'une grande importance pour notre conception de FL et continueront certainement à alimenter la recherche dans les années à venir.

Chapitre Six :**CONCLUSION GENERALE**

Notre modeste tâche dans cette étude a été d'étudier le mouvement des constituants en exploitant les schèmes opératoires minimalistes de Chomsky (1995) pour définir les propriétés morphosyntaxiques de la langue shupamem. Notre approche diffère du modèle des principes et des paramètres en ce qu'elle est plus dérivationnelle que représentationnelle dans sa conduite. De cette manière, la représentation syntaxique est une opération complexe qui implique trois opérations séparées (1) la sélection et (2) la fusion auxquelles s'ajoutent (3) *Déplacer alpha* qui permet de rendre compte de la variation de l'ordre des mots à la forme phonétique. Ainsi avons nous construit une classe de phénomènes possibles que nous appelions problème, auquel nous essayons de formuler des solutions généralisables en une théorie globale traduite dans l'approche dérivationnelle de la syntaxe qui implique le déplacement des constituants en shupamem. La variation dans l'ordre des mots se traduit par les déplacements de certains constituants vers les différentes positions dans la phrase.

6.1 RESUME DU TRAVAIL

Les analyses esquissées dans ce travail donnent une idée fidèle de L1 et de la faculté du langage (GU) en shupamem. Ce modèle propose une approche empiriquement motivée, techniquement précise, formalisée et conceptuellement vérifiable des interrogations fondamentales qui ont fait l'objet de la présente recherche :

(i) Quel est l'ordre fondamental des mots en shupamem et comment caractériser les savoirs linguistiques des locuteurs natifs de cette langue (leurs langues internes.)

(ii) Quelle est l'implication de l'opération *Déplacer alpha* dans la configuration des constituants en shupamem, autrement dit le déplacement des constituants trouve-t-il une justification dans la théorie de la vérification telle que énoncée par Chomsky (1995) ?

(iii) L'approche dérivationnelle de la syntaxe adoptée ici rend-elle compte convenablement de l'agrégat de phénomènes linguistiques dont on peut contrôler les transformations morphologiques par rapport aux jugements de bonne formation ?

Après quelques remarques par lesquels (1) nous situons notre objectif, (2) dégageons certaines lignes analytiques, revenons aux propriétés saillantes de notre modèle de recherche. Considérant l'aspect du shupamem (L1) que nous avons illustré dans ce travail, les

configurations, les opérations syntaxiques et les principes qui les régissent, on peut résumer les propriétés de notre modèle syntaxique comme suit :

(a) il est représentationnel

Maîtriser le shupamem, c'est pouvoir construire un ensemble infini de configurations géométriques binaires à partir des termes du lexique mental.

(b) il est computationnel

Cette maîtrise passe par la capacité d'effectuer les computations optimales sur les configurations qui satisfassent aux contraintes d'interface qui pèsent sur faculté du langage pour parler comme Pollock (1997 :229). Bref, ce modèle syntaxique repose sur les propriétés représentationnelles et computationnelles familières dans les sciences cognitives classiques. Ce travail comporte six chapitres portant sur les éléments indispensables à la description, mais surtout à l'élaboration des propriétés formelles des phénomènes linguistiques, par les procédures canoniques d'abstraction et de formalisation.

Le chapitre un est consacré à l'objet de cette étude, son champ, la langue d'étude les travaux antérieurs réalisés sur cette langue, ainsi que le cadre théorique et méthodologique adopté pour mener à bien l'analyse de nos données. Le minimalisme ainsi adopté s'avère être une approche modulaire basée sur les traits catégoriels, dont la parcimonie théorique est l'une des caractéristiques essentielles.

Le deuxième chapitre étudie la morphosyntaxe du syntagme du déterminant où il est surtout question d'établir les différentes classes morphologiques et sémantiques du substantif (nom) dans la langue shupamem. Notre principal objectif dans ce chapitre était de formuler une corrélation entre l'accord et mouvement du nom au sein du SD. Ainsi exposons nous les variations dans l'ordre séquentiel des éléments au sein du SD (le nom et ses satellites (Adjectifs, adverbès, pronoms possessifs, démonstratifs, déterminants etc.)). Les classes nominales sont présentées ici pour implémenter les corrélations morphosyntaxiques au sein du SD.

Le troisième chapitre examine la morphosyntaxe du syntagme verbal où nous présentons le système aspecto-temporel et modal, afin d'observer dans les moindres détails quelle est la configuration des différents éléments qui constituent le syntagme verbal. Une brève incursion dans l'acquisition de l'ordre des mots par l'enfant est rendue pertinente ici, pour rendre compte des différentes computations linguistiques en rapport avec l'acquisition graduelle des catégories fonctionnelles par l'enfant. Les propriétés syntaxiques du verbe dans diverses constructions fondent notre analyse du déplacement du verbe inspirée de la théorie de la vérification.

Le quatrième est consacré à la morphosyntaxe de la négation pour étendre nos découvertes sur l'étude de la variation dans l'ordre séquentiel des éléments dans les constructions négatives. La cliticisation trouvera une explication ici à travers les configurations analogues des phrases négatives, dans lesquelles nous traitons le négateur de façon unifiée comme une tête ayant des traits forts susceptibles de déclencher le déplacement d'autres têtes ou de monter elle-même vers des positions de tête pour effacer un trait quelconque en respectant la CMT.

Le cinquième chapitre est une analyse des constructions interrogatives où nous retraçons les propriétés générales de l'interrogation en shupamem. Un raisonnement très poussé sur la question nous a permis de débusquer les phénomènes révélateurs du déplacement du syntagme *Qu* vers le spécifieur du complémentateur dans les interrogatives clivées. Le focus *y* est présenté comme le déclencheur du déplacement de l'élément *Qu*. La phrase interrogative est toutefois dominée par *Int*^o qui attire son complément vers son spécifieur pour effacer le trait[+Q] fort à la Nkemnji (1995) dans son analyse des faits similaires en *Nweh*. Ce déplacement respecte strictement les principes des catégories vides qui exige le gouvernement propre ainsi que le principe de distance minimale (Attract closest) tel que exposé par Chomsky (1995). Ce qui nous amène à adopter l'hypothèse du complémentateur éclaté où *Int*^o domine toutes les phrases interrogatives afin d'arriver à des solutions empiriquement motivées en ce qui concerne l'ordre exact des éléments dans la phrase interrogative.

Le dernier chapitre nous offre la conclusion générale de notre étude où nous retraçons les grandes lignes de la présente étude, les difficultés liées à la théorisation et à la formalisation des phénomènes étudiés. Nous y présentons nos perspectives de recherche que nous traduisons dans le plan détaillé de notre projet de thèse de doctorat.

6.2 LA PORTEE DE L'ETUDE

Le plus grand intérêt de cette recherche est de démontrer que notre modèle théorique a une application pratique qui procède par exemplification dans la manipulation de nos données. L'illustration des phénomènes analysés favorise considérablement leur compréhension. Il est heureux que nous ayons de nombreux exemples variés, différents les uns des autres en fonction des notions exposées. Ces exemples pris à travers les différentes langues naturelles permettent d'illustrer le caractère généralisant et universel de notre théorie syntaxique.

Au stade actuel de développement de nos connaissances tant en sciences naturelles qu'en sciences humaines, l'asymétrie occupe une place de choix de première importance dans

la grammaire. L'approche minimaliste de la morphosyntaxe du shupamem cible essentiellement les asymétries dans la langue en général (Chomsky, 1995, Kayne, 1994). Cette étude vise essentiellement à caractériser la GU : une représentation d'un état initial de la faculté du langage dont la théorie linguistique est le modèle. A court et à long terme, ce travail s'assigne des visées d'exploitation pédagogique, car ses solutions feraient partie des documentations didactiques concrètes à mettre à la disposition des étudiants chercheurs dans un contexte africain où la documentation n'est pas toujours aisée. Il permettra aussi de confronter les points de vue sur la question car de nos jours, aucune recherche véritable ne peut se faire de façon *in vitro*, si elle a réellement un souci de proposer une théorie linguistique empirique et universelle. Pour cette raison, nous estimons que la portée d'une telle recherche en linguistique fondamentale dans le domaine des langues africaines sera déterminante pour la compréhension de ce qui est commun à toutes les langues, mais qui n'est pas immédiatement accessible à l'esprit humain, soit les relations inhérentes à la faculté du langage (Chomsky, 1975, 1981, 1995 ; Kayne, 1984, 1994). Une conséquence importante de cette étude est qu'elle apportera de justifications majeures à l'existence de la GU du shupamem. Les restrictions observées dans les grandes variétés des langues sur la composition des unités linguistiques, leur dépendance, leur ordre linéaire, indiquent que GU inclut en effet les relations asymétriques qu'il est crucial d'analyser systématiquement à l'étape actuelle de nos connaissances en linguistique fondamentale par la formulation d'un modèle de grammaire fondé sur la dérivation et les asymétries configurationnelles. Nous espérons développer ce modèle en collaboration avec des chercheurs américains, canadiens, européens et africains ayant marqué respectivement leur domaine respectif de recherche. Nous pensons à Anna Szabolsci, Zejko Boscovic, Di Sciullo, Hilda Koopman, Sportiche, Edmond Biloa, Tamanji Pius Ngwa pour ne citer que ceux-là. En plus d'avoir une large couverture empirique, ce modèle théorique se veut surtout satisfaire les critères assurant sa validité et sa crédibilité théorique, incluant la simplicité et la complétude de ses analyses.

Cette étude restitue dans sa spontanéité la langue shupamem de tous les jours. L'analyse des faits linguistiques, principalement les phénomènes du déplacement des constituants à laquelle nous nous sommes consacrés entièrement, nous a permis d'établir que le shupamem est typologiquement une langue SVO et qu'elle admet des computations (variations) dues à la théorie de la vérification soumise à la condition d'interprétabilité.

Notre cadre théorique s'inscrivait dans la tradition chomskyenne et formulé dans l'esprit des développements récents du Programme minimaliste²⁵ (Chomsky, 1995). Cela suppose un modèle de grammaire unifié incluant un seul espace computationnel, où la condition d'interprétabilité aux propriétés d'interfaces (Di Sciullo, 1997b), les sous principes rattachés à l'interprétation, tels que le liage, la vérification sont subsumés dans cette condition définissant les relations locales. Chaque dérivation doit satisfaire les principes de composition propre au composant (morphologique, syntaxique et phonologique) qui les génère, subsumant ainsi les conditions sur les dérivations que nous traduisons dans la Morphologie Distribuée. La dérivation est régie par la nécessité conceptuelle d'obtenir des configurations cibles aux interfaces de la grammaire avec des systèmes de performance conceptuel et acoustique. De cette manière la variation linguistique se réduit à la variation morphologique, étant donné un traitement modulaire des traits marqués/forts propres à chaque grammaire (Di Sciullo, 1997c).

L'une des conséquences de la théorie X-barre dans l'approche dérivationnelle adoptée dans ce travail est l'asymétrie configurationnelle que nous traduisons ainsi qu'il suit :

- a) La configuration spécifieur- tête se définit comme la cible pour la vérification des traits pour chaque opération de déplacement, que ce soit d'une tête ou d'une projection maximale.
- b) La configuration tête-complément se définit comme la cible pour la modification des traits catégoriels.
- c) Et la configuration adjoint-tête, se définit comme la cible pour la modification des traits. De ces dérivations découlent trois types de relation : (1) la relation d'association dans le cas de la configuration Spéc-tête, (2) la relation d'inclusion dans le cas de la configuration tête-complément, et (3) la relation d'identification des traits pour la configuration adjoint-tête. Ces relations sous-tendent les relations de dominance, de précedence et de c-commande. De cette manière, la condition de pleine interprétation régissant la manière dont le shupamem s'articule avec d'autres systèmes cognitifs, la théorie de la vérification exige l'application visible ou masquée des cas pertinents de *Déplacer alpha*

²⁵ Programme de recherche en grammaire générative qui cherche à éliminer tout ce qui n'est pas virtuellement nécessaire (pertinent) dans la théorie linguistique. Par exemple, dans Chomsky (1992), il est dit que la d-structure and la s-structure doivent être supprimées dans la théorie, étant donné que la langue est constituée des expressions appariées des interfaces FL et LF, composantes qui sont supposées être fournies par le Grammaire Universelle à travers :

- un ensemble de traits (phonologiques, sémantiques, et grammaticaux)
- une procédure de conversion des traits en items lexicaux
- un nombre limité d'opérations qui forment les objets syntaxiques : le système computationnel du langage humain. La thèse centrale de ce programme de recherche est que le SCLH est optionnel et très simple.

selon que les traits à effacer pour cette opération soient riches ou pauvres (Pollock, 1997 :222). A cette condition, le trait fort déclenche le mouvement des têtes et des constituants (projections maximales) en shupamem. Cependant, notre modèle syntaxique sera soumis à diverses conditions d'économie dont les principes d'avarice, de dernier recours et de distance minimale contraignant les déplacements des arguments, des non-arguments et des têtes.

L'originalité du volet théorique tient au fait que nous voulons traiter les asymétries non pas comme l'effet de conditions spécifiques, comme c'est le cas dans la théorie actuelle, mais bien comme une des propriétés de l'architecture même de la grammaire, qui dans chacune de ses parties est basée sur des relations asymétriques. Cela signifie que malgré la diversité des langues, il existe des phénomènes réguliers qui dépendent des relations asymétriques de la faculté de langage, ce qui jette un éclairage nouveau sur les liens unissant le langage, la grammaire et la pensée.

6.3 LES PROBLEMES DE L'ETUDE

La présente étude avait pour objectif de cibler les propriétés fondamentales de la faculté de langage en langue shupamem pour trouver des justifications supplémentaires à l'existence de la Grammaire Universelle, commune à toutes les langues. La présence de relations asymétriques en syntaxe, en morphologie et en phonologie nous a conduit à supposer que leur existence n'est pas l'effet du hasard mais est bien le reflet d'une propriété organique de la Grammaire Universelle, qui se réalise de manière modulée dans chaque composant des grammaires particulières, et de manière sensiblement distincte dans chaque langue.

Au cours de cette analyse, nous avons rencontré un certain nombre de problèmes que nous devons souligner ici. Compte tenu des particularités idiosyncrasiques de la langue shupamem, certaines projections syntaxiques nous ont posé pas mal de problèmes, nous pensons au complémenteur discontinu, à la clitique dans les phrases négatives, la configuration de l'interrogation en rapport à l'alternance *élément Qu in situ/déplacé*, du conditionnel et la morphologie d'accord pour ne citer que ceux-là. Face à ces complexités, il nous revenait à l'esprit des questions intéressantes pouvant aujourd'hui constituer un vaste programme de recherche dans les langues bantous en général. Ces questions peuvent se formuler de la manière suivante :

- i) Pourquoi les langues ont-elles toutes des expressions équivalentes conceptuellement mais morpho-phonologiquement distinctes?

- ii) Pourquoi y a-t-il des asymétries de forme dans les expressions des langues naturelles? (ex.: asymétrie préfixe/suffixe; asymétrie modifieur externe/interne)
- iii) Pourquoi les langues admettent-elles des réalisations différentes d'une même entité conceptuelle? (causatif lexical/syntaxique: pronoms forts/faibles)
- iv) Pourquoi les catégories de la grammaire font-elles partie de petits ensembles et pourquoi leurs combinaisons et leurs dépendances sont-elles limitées?

Le but avouer d'une telle recherche en langue shupamem est d'arriver à :

- (1) En linguistique fondamentale: définir un modèle de grammaire basé sur les relations asymétriques dans les configurations morphosyntaxiques.
- (2) En linguistique computationnelle: développer un modèle computationnel qui soit en mesure de traiter les relations asymétriques de manière efficace dans de telles configurations.
- (3) En ce qui concerne la recherche de l'information pour développer un tel modèle théorique: développer un moteur de recherche qui intègre des analyseurs de langues naturelles afin de parvenir à rendre la théorie le plus empirique possible. Il ne fait donc aucun doute que ce sujet nous a permis de débusquer certains phénomènes intéressants. Phénomènes qui méritent aussi une attention très particulière si nous voulons trouver des solutions justifiées à ces dilemmes liés à la variation de l'ordre des mots. On distingue donc à juste titre des questions relatives à :
 - (i) La position du syntagme du foyer et ses propriétés dans les langues africaines en général. Nous savons que la position du focus varie d'une langue à une autre. Par exemple, le shupamem, le yoruba ou le bafut placent le focus à l'initiale de la phrase, tandis que la langue aghem et le tuki (Bilola : 1992) place cet élément après le verbe. Une étude comparative de ces langues et même d'autres établirait des propriétés spécifiques de chacune d'elles pour asseoir les jalons de la définition des propriétés universelles et spécifiques des constructions focalisées ou clivées dans les langues africaines.
 - (ii) La technique de configuration linguistique des morphèmes discontinus comme c'est le cas du complémenteur et du conditionnel en shupamem, ou du négateur en Nweh (Nkemji, 1995) et bafut (Tamanji, 1999). Une définition des fondements de la théorie du passage par recouvrement des asymétries locales de ces morphèmes est nécessaire pour minimiser ces complexifications syntaxiques. Ceci en développant un prototype d'analyseur morphologique qui est une implantation transparente de la théorie de l'asymétrie de la grammaire.

Introduire l'informatique dans un domaine de recherche engage dans une démarche exigeante et rigoureuse de modélisation, d'explication. Pour le thème choisi, cette exigence porterait donc à la fois sur les modèles linguistiques et sur les stratégies d'apprentissage des locuteurs shupamem. L'apport attendu en contrepartie est de rendre possibles des validations théoriques et expérimentales à grande échelle-impensable en milieu naturel-d'hypothèses psycholinguistiques.

Les bénéficiaires et les utilisateurs des résultats de recherche sont les suivants :

- (1). la population au sens langue qui utilise l'internet ou les intranets
- (2). les développeurs de logiciels utilisant des techniques de traitement des langues naturelles
- (3). les scientifiques et les ingénieurs des langues naturelles

Parmi les applications possibles, notons les suivantes :

- i. dictionnaires électroniques sophistiqués;
- ii. analyseur et générateurs morpho-syntaxiques orientés par les asymétries;
- iii. logiciels de traduction automatique orientée par les principes universaux de l'asymétrie et les paramètres de variation entre langues particulières;
- iv. logiciels d'aide à la composition d'expressions, de résumés, textes, en langue naturelle;
- v. logiciels d'apprentissage des langues basés sur le recouvrement des asymétries;
- vi. jeux pour l'acquisition du lexique et de la morpho-syntaxe des langues basées sur l'asymétrie;
- vii. analyse et génération automatique de conversations en langues naturelles.

Le principal défi scientifique auquel s'attaque ce projet est le travail pluridisciplinaire. Nous espérons le mener à bien jusqu'à l'écriture de publications scientifiques. La constitution de corpus communs serait aussi une retombée technologique majeure. Nous espérons évidemment que ce projet permettra une mise en commun des compétences qui sera bénéfique pour toute la communauté scientifique. De plus, le projet de constitution de corpus, déjà évoqué, constituerait une plate-forme de travail en commun précieuse pour les chercheurs, à l'échelle aussi bien régionale que nationale. Notre ultime objectif est de découvrir les propriétés structurales du langage en général ainsi que des universaux syntaxiques universels à travers lesquels certains paramètres spécifiques peuvent être établis pour les langues

- (iii) La position de Int° et de son statut dans les constructions interrogatives est un champ de recherche aussi intéressant. Car l'extension des solutions proposées ici à d'autres langues naturelles permettrait du point de vue théorique d'arriver à l'élaboration des propriétés formelles, des principes plus généralisables et conceptuellement plus empiriques pour toutes les langues en ce qui concerne la syntaxe de la question/interrogation.

6.4 PERSPECTIVES DE RECHERCHE

La présente étude nous a fourni des indications non négligeables sur certains aspects du shupamem que nous devons approfondir dans le cadre de notre thèse de doctorat sur la même question. Notre objectif principal est de confronter la culture de linguistes, de psychologues et d'informaticiens en vue de mettre à jours des modèles linguistiques et des stratégies d'apprentissage de la langue qui satisfassent les contraintes et les observations de chaque communauté. Ceci passe par l'étude des asymétries des configurations morphosyntaxiques en shupamem et leur traitement par les systèmes de performance. En définissant un modèle de grammaire basé sur les relations asymétriques dans ce volet *linguistique fondamentale*, nous voulons définir un modèle de grammaire où chaque composant est un cas particulier de l'asymétrie fondamentale de la grammaire. Nous nous efforçons en particulier de développer un modèle computationnel qui soit en mesure de les traiter de manière efficace, et dans ce volet linguistique computationnelle, nous voulons définir un modèle computationnel intégrant la théorie grammaticale définie sur la base de relations asymétriques et développer des systèmes de traitement automatique susceptibles de donner lieu à des applications technologiques performantes.

Pour ce qui est de l'application technologique, soit le développement d'un outil de recherche et de repérage de l'information en plusieurs langues sur l'Internet, il s'agira essentiellement de rendre nos recherches opérationnelles en les adaptant à un outil de recherche de l'information. La méthodologie adoptée dans cette application consistera essentiellement à intégrer des analyseurs morphologiques et syntaxiques dans la structure du moteur de recherche. Notre stratégie de recherche est la suivante:

- a. développer les modules de l'outil de recherche et de repérage;
- b. ajout de systèmes de traits à un segmenteur pour l'analyse morpho-syntaxique;
- c. ajout de systèmes de traits et de configurations à un compilateur pour l'analyse des expressions nominales;
- d. intégration des algorithmes à l'outil de recherche;
- e. évaluation de l'outil et test.

particulières. C'est ainsi que nous portons un intérêt très particulier sur les universaux syntaxiques, l'interaction entre la syntaxe et la sémantique, ainsi que les propriétés formelles du système syntaxique du shupamem. Dans la section qui va suivre, nous vous proposons le plan détaillé de notre thèse afin de permettre aux uns et aux autres de nous apporter des suggestions somme toutes incontournables pour sa bonne conduite. Le modèle que nous proposons est encore en chantier et diffère considérablement des modèles antérieurs qui ont cherché à expliquer les phénomènes linguistiques.

6.5 PLAN DE LA THESE

Chapitre un : Introduction générale

- 1.1 Généralités sur la syntaxe de shupamem
- 1.2 Finalité et objectif de l'étude
- 1.3 Cadre théorique
 - 1.3.1 Le minimalisme
 - 1.3.2 La vérification des traits catégoriels
 - 1.3.3 Les asymétries locales
 - 1.3.4 La théorie X-barre revisitée
 - 1.3.5 L'opération de mouvement des constituants
 - 1.3.6 Les contraintes sur le mouvement Alpha
 - 1.3.7 Dérivation par phases et morphologie distribuée
- 1.4 Le corpus et la procédure d'analyse
- 1.5 La langue d'étude
 - 1.5.1 Situation géo-historique du shupamem
 - 1.5.2 Classification linguistique
 - 1.5.3 Revue des travaux antérieurs sur le shupamem
- 1.6 Division du contenu

Chapitre deux : Morphosyntaxe du syntagme du déterminant

- 2.1 Introduction
- 2.2 Les noms
- 2.3 Les classes nominales
- 2.4 Les SDs en shupamem
 - 2.4.1 Nom-SD
 - 2.4.1.1 La marque des SD possessifs
 - 2.4.1.2 Structure interne du N_1 -SD₂

- 2.4.2 Nom pronom possessif
- 2.4.3 Asymétrie entre pronoms lexicaux et pronoms possessifs
- 2.4.4 Nom-Démonstratif
- 2.4.5 Nom-Quantifieur
- 2.4.6 Nom-Numéral
- 2.4.7 Nom-Quantifieur
- 2.4.8 Ordre des constituants et accord dans le SD
- 2.5 Aspects de la morphosyntaxe des SDs en shupamem
 - 2.5.1 Accord dans les SDs possessifs
 - 2.5.1.1 Accord -SD : Spéc-tête ou tête-Spéc ?
 - 2.5.1.2 Une approche dérivationnelle des pronoms possessifs
 - 2.5.2. L'accord du nom et le démonstratif
 - 2.5.3. Accord nom et nombre
 - 2.5.4. Accord complémenteur et nom
 - 2.5.6 Les constructions relativisées
- 2.6.1 Qu'est-ce qui peut être relativisé ?
- 2.6.2 Les positions légitimes de la relativisation
- 2.6.3 Le SD sujet à la périphérie gauche
- 2.6.4 Structure interne des subordonnées relatives
- 2.6.5 Extraposition de la subordonnée relative
- 2.6.6 Sur le parallélisme entre les SDs et les subordonnées relatives
- 2.6.7 La position de l'Adverbe dans le SD
- 2.7 Conclusion

Chapitre trois : L'asymétrie et la modularité en shupamem

- 3.1. Identification des relations asymétriques en termes de relations locales
 - 3.1.1 Les SD et modifieurs
 - 3.1.2 Asymétrie entre les pronoms lexicaux et les possessifs
- 3.2 Exploitation de la notion de "configuration canonique cible" et de "relation asymétrique locale" (Di Sciullo, 1997).
 - 3.2.1 L'accord Spéc-tête
 - 3.2.2 L'accord Spéc-complément
 - 3.2.3 Les classes d'accord
- 3.3. Étude de l'asymétrie des systèmes de traits morphosyntaxiques
 - 3.3.1 L'architecture du système de traits morpo-syntaxique.

- 3.3.2 Exploitation de la relation unidirectionnelle dans la définition de paradigme et géométrie des traits argumentaux, aspectuels et de quantification.
- 3.4. Étude des asymétries configurationnelles (distinction entre affixes dérivationnels et fonctionnels).
- 3.5 Relation avec les configurations syntaxiques et l'expression configurationnelle des relations
 - 3.5.1 Relations argumentales
 - 3.5.2 Relations aspectuelles
 - 3.5.3 Relations de quantification
- 3.6 Étude de l'interprétabilité à LF des configurations de traits identifiés.
 - 3.6.1 Le concept de paradigme et sa pertinence dans le traitement des asymétries dérivationnelles
 - 3.6.2 Élaboration d'un mécanisme paradigmatique actif à l'interface LF développé sur la base de la géométrie des traits
- 3.7. Vérification du modèle sur d'autres langues et dialectes dans le but de corroborer les hypothèses de départ

Chapitre quatre : La morphosyntaxe du verbe

- 4.1 Généralités sur la morphologie verbale du shupamem
- 4.2 le système aspecto-temporel et modal
 - 4.2.1 Le temps
 - 4.2.2 L'aspect
 - 4.2.3 Le mode
- 4.4 La structure argumental
 - 4.4.1 Marque du sujet
 - 4.4.2 Marque de l'objet
 - 4.4.3 Le pronom résomptif
 - 4.4.4 Les préfixes verbaux et les « shells VP » Larsoniens
- 4.5 Analyse des constructions verbales complexes
- 4.6 Problèmes représentationnels
 - 4.6.1 Indication du conditionnel
 - 4.6.2 Indication du complémenteur
 - 4.6.3 Négation et clitiques
 - 4.6.4 Le pronom résomptif cliticisé
 - 4.6.5 Cliticisation locale

- 4.6.6 Clitiques comme élément de l'accord
- 4.7 Dérivation aspectuelle et déplacement du verbe
- 4.8 Déplacement du verbe dans les constructions clivées
- 4.9 Conclusion

Chapitre cinq : La syntaxe de la négation

- 5.1 Introduction
- 5.2 Opération primitive de négation
- 5.3 Parallélisme entre la négation en shupamem et les langues indo-européennes
- 5.4 Principe de projection du syntagme de la négation
- 5.5 Dérivation de la phrase négative
 - 5.5.1 Négateurs et vérification des traits forts
 - 5.5.2 La contrainte sur le déplacement des têtes
 - 5.5.3 L'axiome de correspondance linéaire
 - 5.5.4 La c-commande asymétrique
- 5.6 La négation complexe
- 5.7 Négateur : spécifieur du SNég ou tête ?
- 5.10 La focalisation du négateur
- 5.11 Analyse unifiée de la négation
- 5.12 Conclusion

Chapitre six : Les constructions interrogatives

- 6.1 Introduction
- 6.2 Les marqueurs de l'interrogation
 - 6.2.1 Les questions polaires (neutres)
 - 6.2.2 Les questions de rhétorique (Tag questions)
 - 6.2.3 Les questions polaires (Oui/Non)
 - 6.2.3 Les questions alternatives (de choix)
 - 6.2.4 Les questions écho (Question en *Qu*)
- 6.3 La syntaxe des questions en *Qu*
 - 6.3.1 Interrogation intonative
 - 6.3.2 Analyse unifiée des questions polaires et des questions en *Qu*
- 6.4 Configuration syntaxique des constructions *Qu*
- 6.5 La vérification du trait [+Q]
- 6.4 Int° et l'interrogation
 - 6.4.1 La projection maximale de Int°

6.4.2 Attraction du complément de Int^o vers son spécifieur

6.5 Conclusion

Chapitre sept : La coordination des SDs

7.1 Introduction

7.2 Stratégies de la coordination

7.2.1 Stratégie nulle

7.2.2 Indication de la coordination

7.2.2.1 La coordination avec *pó*

7.2.2.2 La coordination avec *mbî?*

7.3 La syntaxe de la coordination

7.4 Coordination impliquant le SD pronom

7.5 Système de référence pronominale en *shupamem*

7.5.1 Les pronoms simples

7.5.2 Les pronoms complexes

7.6 Dérivation des formes de pronoms complexes

7.7 L'extension de la coordination aux phrases

7.8 Conclusion

Chapitre huit : Théorie du liage et contrôle

8.1 Introduction

8.2 Les types SD

8.3 Liage vs coréférence

8.4 Anaphores et pronoms

8.4.1 Les conditions du liage

8.4.2 Le gouverneur

8.4.3 Le sujet

8.4.4 Catégorie gouvernante et complexe fonctionnel complet

8.5 Les expressions référentielles

8.5.1 Le liage A vs liage A'

8.5.2 Le crossover et les pronoms liés A'

8.5.3 Les traces et les îles (d'adjonction)

8.6 Pro et contrôle

8.6.1 La théorie de pro

8.6.2 Pro dans SD

8.6.3 Interprétation de pro

8.6.4 Pro et théorie du cas

8.7 Conclusion

Chapitre neuf : Contraintes du déplacement des constituants

9.1 Introduction

9.2 Déplacer alpha

9.3 Théorie de limitation ascendante : subjacence

9.3.1 Condition de l'îlot et la cyclicité à la FL

9.4 Le principe de la catégorie vide

9.4.1 Les asymétries Sujet-Objet

9.4.2 Les traces intermédiaires : effacement des traces et gouvernement théta

9.4.3 Les traces SD : réduction SC et gouvernement impropre

9.4.4 Le ECP et le déplacement à la FL : les effets de supériorité

9.5 La subjacence unifiée et le gouvernement

9.5.1 Barrières

9.5.2 Barrières et adjonction

9.5.3 Les violations de la subjacence

9.5.4 Mouvement des têtes

9.5.5 Minimalité relativisée : Rizzi (1990)

9.5.6 Le liage (Aoun, 1985, 1986)

9.6 L'asymétrie

9.6.1 ACL (axiome de correspondance linéaire)

9.6.2 Adjonction à une projection maximale

9.6.3 Adjonction à une tête

9.10 Conclusion

Chapitre dix : La théorie du cas

10.1 Introduction

10.2 Le filtre casuel et l'hypothèse de visibilité

10.2.1 Les infinitifs avec SD sujet

10.2.2 Le filtre casuel

10.2.3 Hypothèse de visibilité

10.3 Le gouvernement, l'adjacence et l'accord Spéc-tête

10.3.1 Le gouvernement

10.3.2 L'adjacence

10.3.3 L'accord spéc-tête

10.4 Le cas objet

10.4.1 Accusatif et transitivité

10.4.2 Le marquage exceptionnel des cas

10.4.3 Le datif

10.5 Le possessif et le SD

10.5.1 Les pronoms comme éléments D

10.5.2 Le mouvement de tête dans les Sds

10.6 Le cas et le déplacement

10.6.1 Ascension du SD sujet vers Spec- Sacc

10.6.2 Le cas de la chaîne -A

10.6.3 Hypothèse du sujet interne au SV

10.7 Mouvement des opérateurs

10.7.1 Les chaînes de l'argument explétif

10.7.2 Le cas inhérent et le cas structural

10.8 Conclusion

Chapitre onze : Conclusion générale

11.1 Résumé de la thèse

11.2 La portée de l'étude

11.3 Les problèmes de l'étude

11.4 Les solutions

11.5 Originalité de l'étude

11.6 Implication des asymétries dans la morphosyntaxe du shupamem

Bibliographie

Annexe

A. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abney, Steven P. 1987. *The English noun phrase in its sentential Aspect*, Thèse de doctorat, MIT, Cambridge, Mass.
- Alexiadou, A. & Anagnostopoulou, E. 1996. « *Symmetries, Asymmetries and Role of Agreement* ». *Glow Newsletter* 36: 12-13.
- Alexiadou, A. & Anagnostopoulou, E. 1998. « *Parametrizing AGR : Word Order, V-Movement and EPP-Checking* » *Natural Language and Linguistic Theory* 16:491-540.
- Aoun, J. et Yen Audrey Li. 1993a. *Wh-elements in situ : Syntax or LF ?* *Linguistic Inquiry* 24, 199-238.
- Baker, M. 1988. *Incorporation: A Theory of grammatical Function Changing*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Baker, M. 1989. *Objecter le partage et la projection dans les constructions périodiques de verbe*. *Langage naturel et théorie linguistique* 20 (1): 513-553.
- Beghelli, F. et T. Stowell. 1994. "The Direction of Quantifier Movement" ms., UCLA.
- Benedicto, E. 1993. "AGR, Φ -features and V-movement: Identifying pro" *University of Massachusetts Occasional Papers in Linguistics (UMOP)* 17:1-18.
- Bernardini, Petra & Schlyter, Suzanne. 2002. *Growing syntactic structure and code-mixing in the weaker language: The Ivy Hypothesis*. Romanska institutionen, Lunds universitet, Helgonabacken 12, 223 62 Lund.
- Bilola, E. 1992. *The syntax of operator constructions in Tuki*. Ph.D dissertation, University of Southern California, Los Angeles.
- Bilola, E. 2001. "Syntactic analysis of an African language" In : Mutaka, Ngessimo M., and Sammy B. Chumbow (eds.), *Research mate in African linguistics. Focus on Cameroon; a fieldworker's tool for deciphering the stories of Cameroon languages have to tell* (Grammatische Analysen afrikanischer Sprachen 17), Cologne: Rüdiger Köppe.
- Bobaljik, J. 1995. *Morphosyntax : The syntax of verbal inflection*. Doctoral dissertation, MIT, Cambridge, Mass.
- Borer, Hagit, and Kenneth Wexler. 1987. "The Maturation of Syntax." In *Parameter Setting*. Edited by Roeper and Williams. pp. 123-172.

- Borer, H.** 1994. *La projection des arguments*. In E. Benedicto et J. Runner, (eds.), *projections fonctionnelles, université des papiers occasionnels 17*, Amherst, le Massachusetts du Massachusetts: GLSA, université du Massachusetts.
- Boum, Marie- Anne.** 1977. *Esquisse phonologique du bamoun*, Mémoire de DES, Université de Yaoundé.
- Boscovic, Z.** 2001. *On the Nature of Syntax-Phonology Interface :Cliticization and Related Phenomena*. Elsevier, Amsterdam.
- Brody, M.** 1995. *Lexico-logical form: a radically minimalist Theory*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- Cardinaletti, Anna.** 1994. *On the internal structure of pronominal DPs*, *The Linguistic Review* 11, pp.195-219.
- Carstens, V. M.** 1991. *The Morphosyntax and syntax of Determiner Phrases in Kiswahili*. Ph.D. dissertation, UCLA.
- Chang, Liza.** 1999. *Wh-in-situ phenomena in French*. Master's thesis, University of Columbia.
- Charniak, E.J.**, 1993, *Statistical Language Learning*, (Cambridge, MA: MIT Press).
- Cheng, Lisa Lai-Shen & Johan Rooyck** .2000. " Licensing Wh-in-situ", *Syntax* 3, pp.1-19.
- Chomsky, N.** 1970: *Le langage et la pensée*, Payot, Paris.
- Chomsky, N.** 1973. *Conditions on transformations*. In Stephen Anderson and Paul Kiparsky, eds., *A festschrift for Morris Hale*. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Chomsky, N.** 1986a. *Barriers*, MIT press, Cambridge, Mass.
- Chomsky, N.** 1986b. *Knowledge of Language, its Nature, Origine and Use*, New York: Preager.
- Chomsky, N.** 1988. *Language and Problems of Knowledge: The Managua Lectures*, Cambridge, MIT Press.
- Chomsky, N.** 1992. "A minimalist program for Linguistic Theory". MIT Occasional papers in Linguistics, 1.
- Chomsky, N.** 1993. *A minimalist program for linguistic theory*. In Kenneth Hale and Samuel Jay Keyser, eds., *The view from building 20*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Chomsky, N.** 1995b. *The Minimalist Programm*, Cambridge, Mass: MIT press.
- Chomsky, N.** 1998. *Minimalist Inquiries: The framework*, *MIT Occasional Papers in Linguistics 15*. MITWPL, Department of linguistics and philosophy, MIT, Cambridge, Mass.
- Chomsky, N.** 1999/2001. *Derivation by phase* .In Kenstowicz, M. (ed). *Kane Hale: a life in language*. MIT Press. Cambridge.
- Comrie, Bernard.** 1976. *Aspect*, Cambridge: Cambridge University Press.

- Collins, C. 1997. 'Argument sharing in Serial Verb Constructions'. *LI* 28:461-497.
- Dieu, Michel et Patrick Renaud. 1983. *Atlas Linguistique de l'Afrique Centrale. Inventaire préliminaire: le Cameroun (ALCAM)*. Yaoundé: ACCT/CERDOTOLA.
- Di Sciullo, A.M. et Sandiway Fong, 2001. *Asymmetry, Zero Morphology and Tractability. PACLIC 15*: 61-72. Language Information Sciences Research Center City University of Hong Kong, Hong Kong.
- Di Sciullo, A.M. 2001b. *On the Asymmetrical Nature of the Operations of the Grammar*. In McSwan (ed.) *Minimalism and Variation*. Soumis à MIT Press.
- Di Sciullo, A.M. 2000a. *Asymmetry: Consequences for Morphological Configurations and Paradigms*. In *Acta Linguistica Hungarica* 47:81-101.
- Di Sciullo, A.M. 1999c. *Local Asymmetry: Asymmetry and modularity in Derivational Morphology. GLOW Summer School Publication*. Mytilini. 134 pages. Version étendue à soumettre à Blackwell.
- Di Sciullo, A.M. 1999b. *Local Asymmetry. MIT WPL*: 35: 25-47. Cambridge Mass.: MIT.
- Di Sciullo, A.M. 1998b. *Economy of X⁰/XP Derivations*. In A. Ralli & al. (eds.) *Proceedings of the 1st Mediterranean Conference on Morphology*. U. of Patras. Pp. 47-70.
- Di Sciullo, A.M. 1998a. *Features and Asymmetrical Relations in Morphological Objects*. In *21th GLOW Newsletter*. Tilburg. Pp 68-89.
- Di Sciullo, A.M. and C. Tenny. 1997. *Modification, Event Structure and the Word/Phrase Asymmetry*. In *NELS 28, GLSA*. Pp 47-66.
- Di Sciullo, A.M. 1997(dir). *Projection and Interface Conditions: Essays on Modularity*. New York: Oxford University Press. 257p.
- Djenou, Daniel. 1981. *Le verbe en bamun, Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé 1*.
- Dubois et al. 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris :P.U.F
- Dugast & Jeffreys. 1950. *L'écriture des bamun, sa naissance, son évolution, sa valeur phonétique, son utilisation*, Douala-IFAN, Centre Cameroun, Série population n° 4.
- Fransen, Margo A.E. 1995. *A Grammar of Limbum*. Amsterdam: unpubl. Ph.D thesis.
- Givon, T. 2001. *Syntax I & II. An Introduction*. Amsterdam: Benjamins
- Grimshaw, Jane. 1990. *Argument Structure*, Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Guthrie, M. 1970. "Observation on nominal classes in Bantu languages" In Guthrie, M. (ed.) *Collected Papers on Bantu Linguistics*. pp 78-89. England: Gregg International.
- Hagstrom, P. 1998. *Decomposing Questions*. Doctoral dissertation, MIT, Cambridge, Mass.
- Heagman, Liliane. 1994. *Gouvernement and Binding Theory*, Oxford: Blackwell.
- Higginbotham, J. (1985) *On Semantics, Linguistic Inquiry* 16: 547-593.

Hombert, J.-M. 1980. "Noun classes of the Béboid Languages", Noun classes in the Grassfield Bantu borderland, L.M. Hyman (ed), Southern California Occasional Papers in Linguistics 8, pp. 83-98.

Ian, Roberts. 1997. *Comparative Syntax*. Arnold. New York. 307pp.

Jelinek, E. 1998. *Voix et transitivité en tant que projections fonctionnelles dans Yaqui*. En M. Butt et W. Geuder, (eds.), *la projection des arguments: facteurs lexicologiques et compositionnels*, Stanford, CA: CSLI, pp 177-206.

Kayne, Richard. 1989b 'Facets of Romance Past Participle Agreement', In P. Benincà (éd.) *Dialect Variation on the Theory of Grammar*. Dordrecht: Foris, 85-104.

Kayne, Richard. 1994. *The antisymmetry of Syntax*, Cambridge, Mass.: MIT Press.

Kinyalolo, K.K.W. 1991. *Syntactic Dependencies and the Spec-Head Agreement Hypothesis*. Doctoral dissertation, UCLA, Los Angeles.

Klein, W. & Perdue, C. 1997. *The basic variety (or: couldn't natural languages be much simpler?)*. *Second Language Research* 13, 4, 301-347

Kratzer, A. 1996. *Division de l'argument externe de son verbe*. En J. Rooryk et L. Zaring, (eds.), *structure d'expression et le lexique*, Dordrecht: Kluwer, pp 109-137.

Koopman, H. & D. Sportiche. 1991. *The position of subjects*, *Lingua* 85, pp. 211-258.

Koopman, H. & A. Szabolcsi. 2000. *Verbal Complexes*. Cambridge. MIT Press. Barbiers.

Lasnik, Howard. 1999. *Minimalist analysis*. Oxford: Blackwell.

Lasnik, Howard & Uriagereka, J. 2005. *A Course in Minimalist Syntax*. Blackwell Publishing Ltd. USA.

Larson, R.K. 1988. *On the double object construction*, *Linguistic Inquiry* 19, pp. 335-391.

Larson, R.K. 1991. *Quelques issues dans la fabrication en série de verbe*. En C. Lefebvre, (ED.) *Verbes périodiques: Approches grammaticales, comparatives et cognitives*. Amsterdam: John Benjamins, pp 185-210.

Li, A. 1993. *Syntax of Scope*, MIT Press. (with J. Aoun)

Matanteyou, Emmanuel. 2003. *Parlons bamoun*, L'Harmattan, Paris.

Meisel, Jürgen, ed. 1994. *Bilingual first language acquisition*. Amsterdam: John Benjamins.

Miyagawa, Shigeru. 1998. *WH chains and quantifier induced barriers*. Ms., MIT, Cambridge, Mass.

Moritz, L. & Valois. (1991). *Negation, LF Movement and Subjacency*. ms., UCLA.

Nash, L.; Rouveret, A. 1996. « *Functional heads and Proxies: an asymmetric set* » *Glow Newsletter* 36 : 50-51.

- Nchare, Abdoulaye Laziz. 2003. *Une approche minimaliste de mouvement du verbe en yemba*. Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé 1.
- Njoya, Oumarou. 1987. *Une approche éthnolinguistique de la parole bamun*, Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé 1.
- Nkemnji, M.A. 1995. *Heavy Pied-piping in Nweh*. Ph.D dissertation. University of California. Los Angeles.
- Ochi, M. 1999. *Constraints on features checking*. PhD dissertation, University of Connecticut, Storrs.
- Ouhalla, J. 1999. *Transformational Grammar: From Principles and Parameters to Minimalism*. (2nd Edition). London: Arnold, 1999, 488pp. ISBN: 0-340-74036-1
- Pesetsky, David. 2004. *Phrasal Movements and its Kin*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Piatelli-Palmarini Massimo. 1979 : « *Théorie du langage, théories de l'apprentissage ; Le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky* », Le Seuil, Paris.
- Pinker Steven. 1994. *The Language Instinct*. New York: W.Morrow.
- Pinker Steven. 1997 : « *Language acquisition* » dans « *An Invitation to Cognitive Science* » par Lila Gleitman et Mark Liberman (eds), p 135-182, MIT Press.
- Pinker Steven. 1999. « *L'instinct du langage* », Odile Jacob, Paris.
- Piron, Pascale. 1997. *Classification interne du groupe bantoïde*. München
- Platzack, C. 1994. " *Null Subjects, Weak AGR and Syntactic Differences in Scandinavian*". *WP in Scandinavian Syntax* 53: 85-106.
- Pollock, J.Y..1989. " *Verb Movement, Universal grammar and the structure of IP*", *Linguistic Inquiry* 20, pp.365-424.
- Pollock, J.-Y. 1997. *Langage et Cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*. Paris: PUF.
- Radford, A. 1997a *Syntactic Theory and the Structure of English: A Minimalist Approach*. Cambridge: CUP
- Radford, A. 1997b. " *On the dimension of a graph*". *Mathematika*, 12:118-122, 1965.
- Radford, A. 2004. *Minimalist Syntax*. Cambridge: CUP.
- Reza Lotfi, Ahmad. 1999. " *Minimalist Program Revisited: Chomsky's Strength to Trigger Movement*" Presented at the 11th *European Summer School in Logic, Language and Information, ESSLLI '99*, Utrecht, August 99 as part of the Workshop on *Ressource Logics and Minimalist Grammars* (C.Retoré & E.Stabler, organizers)
- Richards, N. 1997. *What moves Where When in Which Language?* Ph.D dissertation. MIT.

- Rizzi, Liggi. 1990. *Relativized Minimality*, Cambridge, Mass.:MIT Press.
- Rizzi, L. 1994. "Some notes on linguistic theory and language development: the case of root infinitives." *Language Acquisition*, 3, 271-293.
- Roberts, I.1997. « *Reconstructing, head movement and locality* ;Linguistic Inquiry 28 :423-60.
- Ross, J.R.,1967.*Constraints on variables in syntax*. Thèse de doctorat, MIT, Cambridge, Mass.
- Santelmann, Lynn. 1993.*The distribution of double determiners in swedich: Den support in D°*, *Studia Linguistica* 47-2,pp.154-176.
- Stallcup, K. L. 1980b. *The Guthrie criteria and Batibo Moghamo: the mistaken identity of the Bantus who stayed home*. In: L'Expansion Bantou II, ed. by Luc Bouqiaux, Paris 1980: 321-332 [Bantucharakter des Bantoidsprachen]
- Sportiche, D.1990. "Movement Agreement and Case." m.s, UCLA.
- Sportiche, D.1993. "Sketch of Reductionist Approach to Syntactic variation and Dependencies " In H.campos and P.Kempchinsky,eds.,*Evolutionand Revolution of Linguistic Theory*.Georgetown:Georgetown University Press.
- Stowel, Tim, 1991, *Determiner in NP and DP*, Dans Leffel & D.Bouchard (sld),Views on phrase structure. pp.37-56,Dordrecht:Kluver.
- Sultant, Njoya, 1952. *Histoire et coutumes des bamoun*, traduit du Pasteur Henri Martin, Douala-IFAN.Centre Cameroun,Série population 5. P.22.
- Tamanji, P.1998. "Verb Movement and Word Order in bafut." University of Massachussets, Amherst, USA.
- Tamanji, P.2002. "Issues in the Syntax of Grassfield languages". In: Mutaka, Ngessimo P., and Sammy B. Chumbow (eds.), *Research mate in African linguistics. Focus on Cameroon; a fieldworker's tool for deciphering the stories of Cameroonian languages have to tell* (Grammatische Analysen afrikanischer Sprachen 17), Cologne: Rüdiger Köppe, 159-182
- Tardits, Claude, 1970. « *Le peuplement du bord occidental de l'Adamawa* » In Deschamps, Histoire générale de l'Afrique Noire.Paris.T.2, pp 173-190
- Travis, Liza, 1984. *Parameters and effects of word order variation*. Thèse de doctorat, MIT.
- Uriagereka, J.1999a. *Multiple spell-out*. In S.D. Epstein and N. Hornstein (eds.), *Working minimalism*. Cambridge, MA: MIT Press, pp.251-80.[Reprinted in Uriagereka (2002).]
- Valois 1991. *The Internal Syntax of DP*. Ph.D. dissertation. UCLA.
- Vikner, S. 1995: *Verb Movement and Expletive Subjects in the Germanic Languages*. Oxford University Press, Oxford.

- Voorhoeve, Jan. 1971. *Le caractère Bantu des langues Mbam-Nkam* (Bamileke, Bamoun, Ngemba et autres), révélé par l'analyse tonale. Ms.: texte d'une conférence prononcée le 9 décembre 1971 à l'Université de Yaoundé (ALCAM 3: 43-60)
- Ward, Ida C. 1938. *The phonetic structure of Bamum*. Bulletin of the School of Oriental Studies 9, 2: 423-438.
- Welmers, W.E. 1973. *African Languages Structures*. Berkely: University of Southern California.
- Wexler, K. 1994. *Optional infinitives, head movement and the economy of derivations in child grammar*. In D. Lightfoot & N. Hornstein (Eds.) *Verb movement*. pp. 305-350. Cambridge, MA: Cambridge University Press.
- Williamson, K. 1971. *The benoue-Congo languages, and ijo*" In Thomas, A.S. (ed.) *Current Trends in Linguistics in Subsaharian Africa*. pp. 245-306. The Hague: Mouton.
- Yeyap, N. 1982. *Syllabaire en bamoun*. Edition 1982, Collection tradition n°2/82.
- Zanuttini, R. (1997). *Negation and verb movement*. In L. Haegeman (ed.), *The new comparative syntax*. New York: Addison-Wesley, Longman.

B. MOTEURS DE RECHERCHE SUR INTERNET

1. Annuaires généralisées

Yahoo france (<http://fr.yahoo.com>)

Google France (<http://www.google.com>)

2. Annuaires spécialisées

Aleph (<http://www.aleph.ens.fr>)

Altavista (<http://www.altavista.fr>)

3. Sites spécialisés

Lexique de linguistique générale [en ligne] <http://tristan.let.uu~nl/uil-OTS> (page visitée le 30 Oct.2004)

Le guide de la rédaction des thèses [en ligne]
<http://www.sup.adc.education.fr/bibl/Acte/these/these.html> (page visitée le 20 Octobre 2004.)

Publication linguistique [en ligne]<http://saussure.linguistlist.org> (page visitée 1^{er} Nov.2004.)

MITECS : The MIT Encyclopedia of the cognitive sciences [en ligne] <http://rcognet.mit.edu/MITECS/Entry> (page visitée le 06 Nov.2004.)

By

Abdoulaye Laziz NCHARE, Masters in Linguistics.
Department of African Languages and Linguistics.
The University of Yaounde I. Tel:(237) 9509456
E.mail: laziz1us@yahoo.com